Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12327 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — – JEUDI 13 SEPTEMBRE 1984

Impasse dans le Golfe

Le « miracle » tant attendu pour mettre un terme à la guerre du Golfe n'aura pas lieu. Ceux qui espéraient que le chef de l'Etat iranien mettrait à profit sa tournée à Damas, Tripoli et Alger pour relancer les médiations arabes entre Téhéran et Bagdad ont dû vite déchanter. A chacune de ses escales, le président Ali Khamenei a réaffirmé avec force la détermination de son pays de poursuivre la guerre tant que le président irakien Saddam Hussein ne sera pas « châtié », rendant ainsi impossible toute entremise. Tout semble donc indiquer que le conflit – le 22 septembre il entrera dans sa cinquième année – ne touche pas à sa fin.

L'accalmie relative qui règne depuis près de cinq mois le long de la frontière terrestre entre l'Iran et l'Irak est due à l'équilibre militaire qui s'est créé entre les deux belligérants. A court d'armements face à un ennemi disposant d'un matériel très perfectionné qui lui est fourni sans compter par la France et l'URSS, Téhéran doit, pour l'instant, ajourner toute nouvelle offensive d'envergure en attendant de pouvoir renouveler son arsenal. C'est probablement en quête d'armes que le président Khamenei est allé à Damas et à Tripoli, capitales de ses deux plus fidèles alliés dans le monde arabe.

Isolé sur le double plan international et arabe, le chef de l'Etat iranien avait par ailleurs un intérêt évident à faire suivre ses visites en Syrie et en Libye par une escale dans un pays plus « pondéré ». En Algérie, il est sans doute allé chercher un appui politique à la campagne que Téhéran envisage de lancer en novembre aux Nations unies pour la défense de la cause palestinienne et l'expulsion d'Israël de l'Organisation internationale.

La tournée du président Khamenei – la première d'un chef d'Etat iranien à l'étranger depuis la révolution – a donc été en partie motivée par le nouveau souci des dirigeants de Téhéran d'améliorer leur image de marque auprès du monde arabe, singulièrement ternie par la guerre contre l'Irak, en se posant en chef de file de la lutte contre l'« impérialisme sioniste » face aux « complots qui se trament pour l'élargissement du champ d'application de la politique de Camp David », ainsi que l'a souligné M. Khamenei dans la capitale algérienne.

***Il ne faut pas* pour autant négliger les motivations d'ordre purement interne dans la décision du président iranien de se rendre à l'étranger. On relève à ce propos que le tout-puissant président du Parlement de Téhéran, l'hodjatoleslam Rafsandjani, avait tout récemment encore mis en doute l'efficacité de la campagne officielle déclenchée en vue d'obtenir l'expulsion d'Israël des Nations unies. Dans ces conditions, le voyage de M. Khamenei constituerait aussi de la part de ce dernier une tentative afin de consolider sa propre position au sein de l'équipe dirigeante et une nouvelle péripétie dans la lutte pour le pouvoir qui se poursuit *sans répit au* sein du régime.**

Cette lutte a récemment été exacerbée par les rumeurs courant une fois de plus à Téhéran au sujet de l'état de santé de l'imam Khomeiny. Certes, ce dernier est plus actif que jamais et multiplie inlassablement allocutions publiques et mises en garde à l'adresse des membres turbulents du clergé iranien. Il n'en demeure pas moins que l'imam est âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans, qu'il a eu vers la mi-juillet une grave alerte cardiaque et que le problème de sa succession devient brûlant.

(Lire nos informations page 42.)

Du blé américain pour l'URSS

M. Reagan propose de porter de 12 à 22 millions de tonnes les livraisons de céréales à Moscou

De notre correspondant

Le président Reagan a confirmé, le mardi 11 septembre, qu'il rencontrerait M. Gromyko le 28 septembre à Washington. Recevant des membres du Congrès représentant des Etats agricoles, M. Reagan a aussi annoncé son intention d'offrir aux Soviétiques un relèvement de 10 millions de tonnes du « plafond » de ventes de céréales américaines. Le « plafond » est ainsi porté à 22 millions de tonnes.

Moscou. – Une mauvaise nouvelle se précise pour les dirigeants soviétiques : la récolte de céréales 1984 s'annonce très médiocre, nettement inférieure en tout cas à celle de 1983, et des sommes considérables – en or et en devises – vont devoir être affectées aux achats sur le marché mondial, notamment américain. Les experts occidentaux prévoient une récolte de 180 millions, et même, pour les plus pessimistes d'entre eux, 170 millions de tonnes.

A titre de comparaison, M. Tchernenko avait indiqué le 2 mars dernier que la production avait atteint 190 millions de tonnes en 1983, un chiffre généralement considéré comme exact. Sur le papier, les planificateurs avaient fixé l'objectif à 238 millions de tonnes.

Les spécialistes américains n'ont cessé ces dernières semaines de réviser en baisse leurs prévisions pour 1984, non seulement au vu des photos prises par les satellites, mais aussi grâce à des observations directes sur le terrain et à l'exploitation systématique de la presse soviétique.

Les conditions climatiques ont évidemment joué leur rôle. Il a fait beaucoup trop chaud, trop sec en juillet au Kazakhstan, et, de façon plus générale, sur ces fameuses « terres vierges » dont Nikita Khrouchtchev avait lancé à grand tapage le défrichement en 1954, il y a tout juste trente ans.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

Budget : moins d'impôts plus de taxes

- *Pas de nouvelles mesures de soutien à l'investissement*
- *Hausses sur les carburants avancées mais moins fortes que prévu*
- *Aide fiscale au logement mise à l'étude*

Le projet de budget pour 1985 qui est examiné au conseil des ministres de ce mardi 12 septembre aura, jusqu'au bout, suscité de vifs débats. Le ministre de l'économie et des finances avait la lourde tâche de concilier deux impératifs aussi catégoriques que contradictoires : d'une part, diminuer d'un point l'année prochaine le poids des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) dans la production nationale ; d'autre part, limiter à 3 % de ce même produit national le déficit budgétaire.

Sur le papier, ces contraintes, fixées par M. Mitterrand lui-même, ont été respectées : le poids des prélèvements obligatoires devrait revenir l'année prochaine à 43,7 % du produit intérieur brut contre environ 44,7 % cette année. Le déficit ne dépasse pas *138,5 milliards de francs.*

Pour l'essentiel, *le Monde* a publié, dans ses éditions datées du 8 septembre, les dispositions fiscales du projet gouvernemental. Les particuliers bénéficieront de la suppression du prélèvement du 1 % Sécurité sociale, sauf pour les revenus du capital. De même, la baisse de 5 % uniforme de l'impôt qui bénéficiera à tous les contribuables, aura pour résultat de faire disparaître ou de diminuer la surtaxe progressive de 5 à 8 % que doivent payer les hauts revenus (au-delà de 20 000 francs d'impôt).

Cette surtaxe disparaîtra complètement en 1986. Les tranches du barème de l'impôt sur le revenu seront toutes relevées uniformément de 7,6 % pour éviter que l'impôt ne frappe la hausse nominale des revenus, c'est-à-dire celle qui ne fait que compenser l'inflation de l'année. Ainsi – presque tous les contribuables dont les revenus n'auront pas augmenté plus vite que la hausse des prix (soit 7,6 %) paieront l'année prochaine moins d'impôts que cette année, à situation familiale inchangée. Enfin, la majoration exceptionnelle de 8 % pour les contribuables payant l'impôt sur les grandes fortunes sera maintenue, mais les tranches du barème de cet impôt seront relevées de 3 %.

Pour toutes les entreprises, la taxe professionnelle sera allégée de 10 % et sera, de toute façon, plafonnée à 5 % de la valeur ajoutée de la firme. En revanche, la taxe sur les frais généraux payés par les banques sera reconduite. De plus, un prélèvement exceptionnel de 1 milliard de francs sera effectué sur les compagnies pétrolières.

Les PTT seront également sollicités plus largement que cette année. Le « fonds de réserve », somme mise à la disposition du budget général par les PTT depuis 1982, sera porté à 2,2 milliards de francs, contre 2,1 milliards de francs en 1984 (ce dispositif inscrit dans la charte de gestion des télécommunications n'est pas inédit, et les montants prévus sont respectés). Le financement des industries de la filière électronique assuré par les PTT et non plus par le budget général depuis cette année, représentera, en 1985, 7,2 milliards de francs de crédits de paiement (environ 8 milliards de francs d'autorisation de programme), contre 3,2 milliards de francs en 1984.

(Lire la suite page 40.)

Une semaine avec la France du grand large

AUJOURD'HUI :

La Guadeloupe et la Martinique

Lire pages 7 à 18
nos articles et reportages

Un entretien avec M. Dos Santos chef de l'Etat angolais au terme de sa visite à Paris

Lire page 4

Point de vue

« Vous avez dit socialisme ?... »

I. – *La gestion, c'est bien, la stratégie, c'est mieux*

par JEAN-PIERRE COT et DOMINIQUE TADDÉI (*)

Le gouvernement Fabius a bien précisé les enjeux de l'heure : une France ouverte sur le monde, le maintien des grands équilibres économiques, la modernisation de l'appareil productif. Qui, aujourd'hui, ne souscrirait à ces objectifs qui s'imposent d'évidence ? Voilà un programme de nature à rassembler tous les Français, tant il repose sur des nécessités incontournables, si incontournables que, quelques modalités près, on se demande si une droite efficace n'en ferait pas autant !

C'est là où le bât blesse. Car où se trouve le socialisme dans tout cela ? Il existe un projet socialiste, adopté avec solennité et à l'unanimité. Qu'est-il devenu ? Certes, on peut estimer qu'il a rapidement pris des rides, qu'il ne répond plus aux défis de demain et se complait dans les querelles d'hier. Qu'à cela ne tienne ! Un ravalement judicieux, une de ces réflexions programmatiques dont les socialistes ont le secret quand ils en ont la volonté permettraient de remettre le texte à jour si on le souhaitait. Mais le souhaite-t-on ?

Trois années après l'arrivée de la gauche au pouvoir, on peut légitimement se demander si le vrai courage n'est pas de s'affirmer sociaux-démocrates et de franchir le pas accompli par le SPD allemand en 1959 à Bad-Godesberg. A la poubelle de l'histoire, Marx, la lutte des classes, les vieilleries qui encombrent inutilement la réflexion socialiste depuis la seconde guerre mondiale et l'État-providence ! Acceptons cette évidence que le capitalisme a fait la preuve de sa supériorité économique sur les systèmes socialistes mis en place en URSS et ailleurs, tout en préservant la liberté de chacun. Essayons d'améliorer le système capitaliste, d'en atténuer les injustices, de développer l'égalité de chances de chacun par une politique sociale audacieuse en laissant à l'entrepreneur le soin de s'occuper, dans sa logique, de l'économie. Un Helmut Schmidt, un Karl Schiller, mais aussi un Willy Brandt ou un Olof Palme ont ainsi été les partenaires loyaux – nous allions dire les serviteurs loyaux – du capitalisme contemporain.

Il y a là une proposition cohérente qui a notamment le mérite de fournir un décor doctrinal aux premières prises de position et déclarations du nouveau gouvernement. Disons clairement que nous considérons que ce serait là une erreur majeure, pour au moins trois raisons qui font que nous restons des socialistes.

En premier lieu, la social-démocratie a eu deux fonctions principales, quand elle a réussi : faire bénéficier prioritairement les plus pauvres des fruits de la croissance ; développer l'État-providence. Il est clair qu'en situation de crise prolongée ces deux objectifs ne peuvent être poursuivis ; d'où l'extrême difficulté d'être de toutes les social-démocraties européennes.

(Lire la suite page 19.)

(*) Respectivement membre de l'Assemblée des Communautés européennes, ancien ministre et député PS du Vaucluse.

AU JOUR LE JOUR

R.A.S.

Il faut le répéter : l'affaire du Mont-Louis *n'est pas du tout inquiétante. Chaque jour qui passe, chaque vague qui roule sur la coque, chaque fût flottant qu'on repêche alentour, le confirme.*

Un ferry-boat éperonne un cargo ? Rien à craindre, pas de panique, pas de victimes.

Le Mont-Louis *sombre avec armes et bagages ? Très bien, ainsi au moins cessera-t-il de dériver. Le mazout se répand ? Normal, du déjà vu.*

Les fûts contiennent des matières dangereuses ? Que non : au contact de l'eau, éventuellement, un peu de chaleur se dégagera. Mais la réaction chimique est jolie à voir.

L'épave se brise en deux ? Parfait, excellent : on pourra ainsi travailler plus à l'aise.

Félicitons-nous de ce naufrage qui s'est déroulé dans les meilleures conditions.

BRUNO FRAPPAT.

Théologie de la libération : le Père Boff s'explique

« La réponse la plus efficace à l'athéisme »

Rome. – Peu avant de repartir pour le Brésil, et à la veille d'une courte *« retraite pour écrire »* à Assise, en compagnie de son frère, franciscain comme lui, Léonardo Boff a commenté pour *le Monde* les événements au centre desquels il s'est trouvé ces dernières semaines à l'occasion du débat sur la théologie de la libération.

« Quel jugement portez-vous sur le document de la Congrégation pour la doctrine de la foi ?

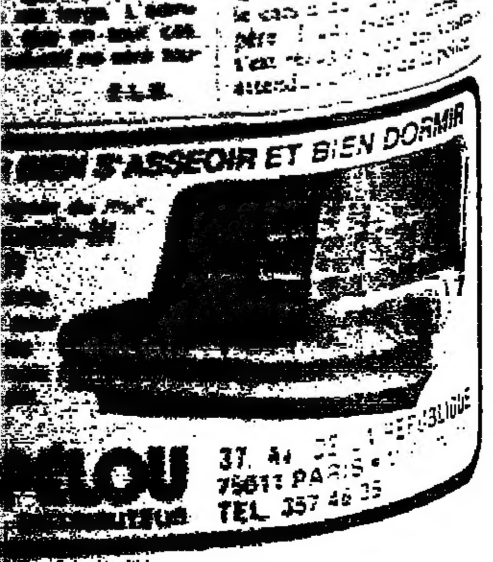
– Il a le mérite d'avoir universalisé pour toute l'Eglise et pour la société les problèmes qui ont donné naissance à la « théologie de la libération » : l'exploitation, la misère, la faim. Mais il a reconnu aussi la validité d'une théologie de la libération dont il convient de discuter : en d'autres termes, celle-ci est valide du point de vue ecclésial. C'est essentiel. Le vrai problème, aujourd'hui, est la réponse qu'on peut donner à la question de l'oppression.

» Je pense toutefois que ce document procède d'une vision typiquement « européo-centriste ». Il part du thème théorique de la libération comme s'il s'agissait d'un simple mot du dictionnaire de théologie catholique dont on déduit la définition à partir de la Bible. Les épiscopats locaux, et même le conseil épiscopal latino-américain, n'ont pas été consultés, sinon de manière formelle. Il a un caractère élitiste et ne tient pas compte du processus concret de libération des pauvres et des opprimés.

» La vision de l'Eglise latino-américaine est différente : il faut partir de l'action réelle, déjà accomplie par les pauvres, les syndicats, les communautés de base, les associations de mères, etc., par ce « bloc historique et social » des pauvres à l'intérieur duquel il y a des chrétiens qui se demandent en quoi la foi peut concourir à cette évolution. C'est à partir de l'analyse de ce mouvement social qu'ils opèrent leur réflexion théologique.

Propos recueillis par PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 2.)



Le Monde

idées

Théologie de la libération

« Les pauvres font de la théologie. Elle est de libération », affirme le dominicain Jean Cardonnel en commentant le récent « procès », à Rome, du Père Leonardo Boff. Celui-ci explique, dans un entretien, que la théologie de la libération est la réponse la plus efficace à l'athéisme moderne. Il faut aller au-delà de la mise en garde romaine, estime le Père Jean-Yves Calvez : les chrétiens doivent approfondir le thème de la libération, mais ne pas se laisser prendre au piège du marxisme.

Au-delà d'une mise en garde

par JEAN-YVES CALVEZ (*)

LE recours au marxisme est au centre du débat sur la théologie de la libération. On débattra âprement pour savoir si tel ou tel théologien en est effectivement contaminé. Je redoute, quant à moi, qu'on voie souvent le marxisme là où il n'est pas. Je sais comment se répand vite, méchamment et indûment l'accusation de communisme ou de marxisme.

Je dois pourtant aussi témoigner avoir entendu certains prêtres et religieux d'Amérique latine, d'Asie et d'Europe aussi soutenir fermement la possibilité pour les chrétiens d'adopter l'« analyse marxiste ». Plus d'un précise que, si elle n'implique pas pour lui le matérialis medialectique athée, elle comporte du moins le matérialisme historique : la détermination par les forces de production matérielles et le caractère dépendant des superstructures et de la conscience...

Franche aussi l'acceptation de la lutte des classes comme « loi historique », sous-entendant en réalité loi pour l'action. Abolir la division en classes passe par la participation active à la lutte de la classe prolétarienne. Violente, si besoin est.

Le problème est ici, pour un chrétien, d'adopter cette lutte comme seul remède, à l'exclusion de la recherche de la réconciliation sur des bases nouvelles. Dans l'hypothèse marxiste, cette recherche ne peut être que diversion, et il n'y a pas place en elle pour la conversion des esprits ou des cœurs. Chacun n'est-il pas déterminé par sa situation dans le processus de production ? C'est ce carcan que le chrétien ne peut pas accepter. S'il entre à fond dans cette logique, sa foi même en sera atteinte.

Je comprends donc la mise en garde et l'invitation à prendre du recul pour réexaminer les conséquences des positions adoptées.

L'appel à « discerner », maître mot du texte de la Congrégation pour la doctrine de la foi, implique un examen serein, sous la lumière des sources les plus centrales de la foi. Je souhaite que, quoi qu'il puisse en coûter à quelques-uns de mes amis, ils s'y prêtent. Et qu'ils ne se laissent pas prendre au piège où chercheront à les enfermer ceux qui généraliseront la condamnation sans examen contre tout « théologien de la libération ».

Un « thème chrétien »

La Congrégation n'a pas mâché ses mots (*« graves déviations »*, dangers de *« perversion »*, de *« négation pratique »* de la foi). Mais elle a dit avec insitance qu'elle n'estime nullement impossible une théologie de la libération (1). De par l'Évangile même, le christianisme ne peut pas ne pas être sensible à tout ce qu'il y a chez les hommes d'aspiration à la libération de *« multiples oppressions culturelles, politiques raciales, sociales et économiques, souvent cumulées »*, par lesquelles la dignité de l'homme image de Dieu est *« bafouée et méprisée »*. La *« libération »* est un *« thème chrétien »* : libération d'abord du péché, qui nous enchaîne au plus radical de notre être, mais avec la conséquence de l'obligation de travailler activement aux libérations sociales, politiques et culturelles. La question est de *« discerner clairement ce qui est fondamental et ce qui appartient aux conséquences »*, et de ne pas réduire la libération radicale d'ordre religieux aux libérations sociopolitiques.

Proclamant la possibilité d'une « authentique » théologie de la libération, elle sous-entend que plus d'un effort entrepris y contribue déjà et que plus d'un « théologien de la libération » y a apporté sa pierre.

C'est tout de même l'Eglise entière, malgré ses faiblesses, qui s'est de plus en plus engagée récemment pour les droits de l'homme, contre les discriminations et nombre d'injustices. Comme le note la Congrégation pour la doctrine de la foi, *« ses nombreuses interventions* [de Jean-Paul II] *rappelant la doctrine des droits de l'homme touchent directement aux problèmes de la libération de la personne humaine des divers types d'oppression dont elle est victime »*.

Le thème de la libération mérite donc d'être développé en théologie et dans le langage et la pratique des chrétiens, ce n'est pas une tâche facile. La théologie vivante a à parler de son sujet, Dieu, le Christ son fils, la vocation et la destinée de l'homme, la foi, la communauté des croyants et ses sacrements, avec des mots du vocabulaire de tout le monde — « libération » en est un, — mais elle doit élever vraiment ces mots à un autre usage que le quotidien. Pour que le thème de la libération prenne ou reprenne toute la force théologique dont il est capable, il faut d'abord qu'on ne le limite pas à son usage social et politique.

A cette condition il a beaucoup de chances de continuer à compter dans la théologie chrétienne. La Congrégation pour la doctrine de la foi, au-delà de la crise présente, encourage à le cultiver.

(1) *Les Cahiers de l'actualité religieuse et sociale* publient dans leur numéro du 15 septembre le texte complet de l'instruction sur la théologie de la libération avec des notes explicatives. Numéro spécial 293, 40 pages, 12 F. 14, rue d'Assas, 75006 Paris.

(*) Jésuite, directeur du Centre de recherche et d'action sociale.

Suspects d'adhésion au Christ libérateur

par JEAN CARDONNEL (*)

BRUSQUEMENT, des oreilles s'ouvrent aux cris de paysans que torturent les spécialistes du crime légalisé. Les hurlements d'agonie bouleversent quelqu'un. La Parole blessée se manifeste : *« J'ai vu, j'ai vu la détresse de mon peuple qui est en Egypte et j'ai entendu les cris que lui arrachent ses oppresseurs. Oui, je reconnais ses tourments. Je suis descendu pour le libérer de la main des Egyptiens... »*

Ils sont innombrables, ceux qui ont appris par cœur ce fragment d'*Exode*. N'importe quel travailleur agricole ou habitant d'une *favela* brésilienne, d'un bidonville d'Amérique du Sud peut aujourd'hui désigner Pharaon sous ses diverses formes. Les misérables découvrent que leur sort ne résulte pas de la volonté de Dieu Super-Pharaon. Ils analysent la cause de leur situation intolérable : le processus d'accumulation du capital, la lutte des classes que déclenchent les seigneurs relayés par une bourgeoisie implacable.

Un peuple de théologiens

Non que les paysans, les ouvriers d'Amérique latine, utilisent habituellement ce langage marxiste. Ils le mettent au service du poème d'émancipation jadis présenté comme manuel des résignés. Ils apprennent que la Bible s'ouvre sur le récit de ce qui leur arrive : en plein esclavage, la décision libératrice.

C'est à partir de leur expérience d'une sortie effective des griffes du tout-puissant négrier que les pauvres ruminent la création. Le Créateur arrache au chaos, à la jungle des appétits féroces. A force de prendre parti pour les plus faibles, il s'incarne. Dans la personne de son Fils, il se réduit à l'état d'homme colonisé. Il chasse les démons et les marchands. Il est crucifié comme passionné excessif de la libération radicale du monde. On ne lui prend pas sa vie, il la donne.

Création, libération, passion ressuscitante, voilà ce que vivent les pauvres jusqu'à la mort transgressée en Christ. Ils font de la théologie, non discours sur Dieu mais pratique évangélique, réfléchie, libératrice des structures d'oppression et des cœurs de pierre à transformer en cœurs de chair.

Rome accuse des courants populaires de réduire l'Evangile du salut à l'Evangile terrestre. Elle choisit pour se prononcer le moment d'un retour massif au mot d'ordre « Enrichissez-vous », adopté même par des socialistes. Comme si les chemins de la libération ne menant pas à Rome n'avaient aucune chance de conduire au Christ puisqu'ils déboucheraient sur Moscou. Alors, Rome aime mieux négocier avec un pouvoir de marxisme officiel, caricaturé, antipopulaire (Pologne) que reconnaître l'appartenance fidèle à l'Eglise du Christ de ceux auxquels s'identifie Jésus, les pauvres, pour qui Marx n'est qu'un affluent du grand fleuve évangélique.

Lorsque des enfants mouraient d'épuisement dans les manufactures, Rome n'a rien vu, rien entendu. Quand les juifs partaient en fumée, Rome a peu vu, peu entendu.

Elle a, en revanche, condamné l'*Avenir*, le Sillon de Marc Sangnier, à travers lui, la démocratie, puis les prêtres ouvriers. Elle a soupçonné plusieurs théologiens et convoque l'irréprochablement classique Leonardo Boff. Nous étions naïvement persuadés que le dernier concile rompait avec la Sainte Alliance des pouvoirs constitués. Pie XI déclarait scandale majeur le fait pour l'Eglise d'avoir perdu la classe ouvrière. Elle perd ensuite les femmes en voie d'émancipation. Va-t-elle perdre aussi le tiers-monde ? Jean XXIII voyait dans cette triple libération prolétarienne, féminine et des peuples infériorisés les signes des temps. Les pauvres ne laisseront pas l'Eglise aux mains des troupes conservatrices. Ils se rappelleront inlassablement à son souvenir inoubliable du Christ libérateur.

(*) Dominicain.

Le Père Boff s'explique : « la réponse la plus efficace à l'athéisme »

(Suite de la première page.)

Pour l'Eglise latino-américaine, le « sujet historique » de la libération, ce sont les opprimés. Il faut que l'Eglise s'incorpore à ce mouvement.

— Vous pensez que l'Eglise doit se déclarer plus ouvertement en faveur des pauvres et des opprimés quels qu'ils soient ?

— C'est une évidence. L'attitude qui est à l'origine du document de la Congrégation pour la doctrine de la foi reste « paternaliste ». L'Eglise dit qu'il faut lutter pour les pauvres, elle ne dit pas qu'elle est du côté des pauvres. C'est une position d'assistance, non de libération. Dans ce processus, ce sont les pauvres qui ont « l'hégémonie », non l'Eglise : celle-ci doit accompagner le mouvement avec les autres groupes. Or, jusqu'à présent, elle n'accompagne ce mouvement que pour ses propres motivations. Assurément, le thème de la libération est important dans une perspective biblique. On peut souscrire à tout ce qui a été écrit de ce point de vue dans le document, mais il faut partir de la pratique réelle et non du désir d'une éventuelle libération future.

« Anachronique »

— Le document donne une vision du marxisme qui, d'un certain point de vue, rappelle celle de Pie XII...

— Compte tenu de la réflexion déjà faite en la matière au sein de l'Eglise, je dirai qu'il apparaît anachronique et finalement acritique dans son schématisme. Il traite du marxisme de l'Académie des sciences de Moscou. On ne tient aucun compte des apports de Gramsci, ou d'Althusser. Le document nous accuse d'être acritiques, ingénus à l'égard du marxisme. Ce n'est absolument pas cela. Nous sommes plus critiques que ceux qui ont rédigé ce document ne se l'imaginent. Ce texte révèle un retard théorique de trente à quarante ans.

— La Congrégation pour la doctrine de la foi publiera vers la fin de l'année un nouveau document tenant compte de votre « colloque » avec le cardinal Ratzinger. Qu'en résultera-t-il pour l'action sur le terrain ?

— A la fin de l'entretien que j'ai eu avec le cardinal Ratzinger étaient présents également les cardinaux Arns et Lorscheider, archevêques de Sao-Paulo et Fortalera. Nous avons parlé amicalement. Le cardinal Arns a suggéré d'inviter des théologiens de la libération, ou des membres des épiscopats qui ont une expérience en ce domaine, afin de préparer ensemble, au cours d'une réunion qui pourrait se tenir en Afrique ou en Amérique latine, le nouveau document. Le cardinal Ratzinger s'est montré, semble-t-il, prêt à approfondir les questions absentes du premier document : en particulier la spiritualité de la théologie de la libération et l'engagement qu'elle a suscité. La théologie de la libération conteste non les institutions en soi mais leurs formes autoritaires et, bien sûr, l'oppression.

— Le Vatican semble voir dans les « églises du peuple » une remise en cause de la hiérarchie.

— Je crois cette interprétation erronée. Au Brésil par exemple, la conférence épiscopale, qui comprend trois cent vingt-cinq évêques, a décidé de fonder des communautés de base. Celles-ci veulent leurs évêques, leurs prêtres, et les respectent. Il y a une convergence entre le peuple qui veut participer à l'Eglise et l'Eglise, en tant que hiérarchie, qui veut aussi avoir une dimension populaire. Il existe une critique, c'est vrai, d'un type de hiérarchie bureaucratique, lointaine et doctrinale. Ce que nous voulons, c'est une unité organique. Nous voulons être unis dans le respect des droits de l'homme et du changement de la société.

« Dieu ne doit pas être le symbole de l'opposition »

— En quelques mots, comment définiriez-vous la théologie de la libération ?

— Elle veut d'abord répondre à la protestation des opprimés contre les injustices au nom de l'Evangile et de la foi. Il s'agit de démontrer que l'Evangile et la foi sont un moteur du changement de la société et de l'Eglise elle-même.

Mais elle est aussi la réponse la plus efficace à l'athéisme moderne. Celui-ci, en effet, ne nie Dieu que parce qu'il le voit capturé par les forces dominantes pour maintenir l'oppression. Il nie Dieu contre une société qui le manipule. Ce que nous voulons montrer, c'est qu'être chrétien c'est avoir un motif en plus pour être libérateur car le Dieu des Ecritures écoute les pauvres. Dieu est un appui, une force supplémentaire à ce mouvement. La théologie de la libération a une énorme fonction évangélisatrice, car c'est l'inspiration la plus authentique de la Bible.

*— Il semble qu'il y ait eu une équivoque à propos de votre venue à Rome. Le cardinal Ratzinger a déclaré (*le Monde *du 5 septembre) que vous n'aviez pas été convoqué à ce « colloque » mais que c'est vous qui l'aviez demandé.*

— Le cardinal est revenu sur ses propos. Il me l'a dit personnellement. J'ai bel et bien été convoqué pour juin ou juillet par la lettre que j'ai reçue le 15 mai. J'ai répondu que je ne pouvais venir qu'en octobre. Finalement, l'entretien a été fixé au début de septembre.

— De quels problèmes traitez-vous dans votre prochain livre Trinité, société et libération *?*

— J'ai pratiquement terminé ce livre. Il s'agit d'une tentative de penser la théologie de la libération de manière concrète à partir du thème de la Trinité. La théologie de la libération n'est pas un thème de théologie. C'est une vision, c'est une approche, une lecture de l'ensemble de la théologie (Dieu, le péché, l'Eglise, la Trinité) dans une perspective de libération. »

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS.

UNE DÉCLARATION DE THÉOLOGIENS FRANCOPHONES

Confusion et caricatures

Des théologiens moralistes français et belges, réunis récemment en congrès, ont adopté la déclaration suivante : *« Les médias ont beaucoup parlé ces derniers jours d'une mise en garde publiée au Vatican par la Congrégation pour la doctrine de la foi. Ce texte traite de la théologie de la libération. Il spécifie que seules* « certaines formes » *de cette théologie sont à rejeter. Malgré cette précision, il produit souvent l'impression que c'est la théologie de la libération qui est condamnée. Or le cardinal Ratzinger a confirmé dans une conférence de presse que sont uniquement visées* « les théologies qui identifient la foi à une option politique ou qui en font une idéologie ».

» On peut à ce propos signaler — Mgr Vilnet vient de le rappeler — que l'épiscopat français a lui-même publié un document sous le titre Libération des hommes et salut en Jésus-Christ. *Quant à l'instruction romaine, elle ne critique pas le renouveau religieux qui s'est manifesté en Amérique latine, en lien intime avec une option de solidarité avec les pauvres et une réflexion théologique sur la libération.*

» Notre regret porte néanmoins sur la confusion engendrée par la Congrégation pour la doctrine de la foi quand elle utilise l'expression « théologies de la libération » *pour désigner les positions dénoncées ; ces dernières, en effet, ne sont pas tenues par la très grande majorité des théologies de la libération qui se sont élaborées en Amérique latine. Nous espérons et souhaitons qu'une distinction plus explicite entre les théologies de la libération et leurs caricatures contribue au développement d'un débat théologique ferme et serein. »*

[Parmi les signataires de ce texte, on relève notamment les noms des théologiens suivants : Michel Legrain, Pierre de Locht, Bernard Quelquejeu, Xavier Thévenot, René Simon, Jean-Paul Durand, Hugues Puel, Jean-Pierre Lintanf, Christian Duquoc, etc.]

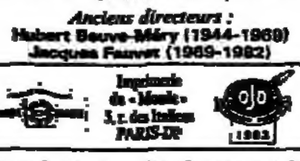
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

AVANT LA RENCONTRE REAGAN-GROMYKO

Le président américain se montre prudent au sujet de la décrispation des relations avec Moscou

De notre correspondant

Washington. — Comme pour mieux souligner la valeur électorale de l'événement, M. Reagan a personnellement confirmé, mardi 11 septembre, qu'il recevrait M. Gromyko, le ministre soviétique des affaires étrangères, à la Maison Blanche le 28 de ce mois. Plus que prudent sur les improbables résultats immédiats de ce prochain entretien, le président l'a présenté comme une nécessaire étape psychologique qui permettra *« peut-être »*, a-t-il déclaré, de *« convaincre* (Moscou) *que les Etats-Unis n'ont pas de mauvaises intentions »*.

« Le moment est peut-être venu, a ainsi dit M. Reagan, au cours d'une brève conférence de presse télévisée, *où toute possible amélioration de la compréhension entre nos deux gouvernements devrait peut-être précéder toute reprise d'une recherche de solution aux différents problèmes. »*

C'était indiquer qu'il ne fallait pas s'attendre à un déblocage prochain des négociations sur le contrôle des armements. M. Reagan n'en a pas moins martelé qu'il donnait *« la plus haute priorité »* à cette question et qu'il *« espérait »* que ses discussions avec M. Gromyko contribueraient à rendre le monde *« plus sûr »*.

M. Reagan, en somme, s'est attaché à faire comprendre aux électeurs américains qu'une décrispation s'esquissait dans les relations américano-soviétiques et qu'il en avait toujours été partisan. *« Nous avons à de multiples occasions proposé des rencontres aux Soviétiques* [et] *n'avons quitté aucune négociation »*, a-t-il notamment dit, laissant clairement entendre que c'était l'attitude du Kremlin qui avait évolué et non pas la sienne.

Le président s'est refusé à toute analyse des raisons de ce changement et des rapports de forces au sein du Kremlin, se contentant de dire : *« Je traiterai avec le gouvernement* (soviétique) *tel qu'il se présentera à moi. »* A entendre les commentaires officieux du département d'Etat et de l'entourage présidentiel, Washington ne semble, au demeurant, guère sûr de l'interprétation à donner du cadeau électoral dont le Kremlin vient de gratifier M. Reagan. L'unique explication avancée est que l'URSS, convaincue de la réélection du candidat républicain, a souhaité préserver l'avenir. Mais l'on ne dit rien de l'attitude qu'elle pourrait vouloir adopter après le scrutin de novembre.

Les ventes de céréales

Visiblement satisfait, mais s'obligeant à la gravité d'un homme d'Etat parlant de choses sérieuses, M. Reagan n'a pas été plus explicite sur ses propres intentions dans le domaine des relations avec Moscou. Il ne s'est, en revanche, pas privé de tourner en dérision, d'une phrase, le plan de réduction du déficit budgétaire présenté la veille par son adversaire démocrate, M. Mondale. Il ne s'agit que d'un plan *« d'augmentation des impôts »*, a-t-il dit, avant d'annoncer qu'il était disposé à relever pour l'année prochaine de 12 à 22 millions de tonnes le « plafond » des achats de céréales américaines par l'URSS.

Cette décision sera évidemment très bien reçue dans les milieux agricoles. M. Reagan a, au passage, dénoncé une nouvelle fois l'embargo *« injuste et erroné »* instauré par M. Carter, après l'invasion de l'Afghanistan, sur les ventes de blé à l'Union soviétique.

Tâchant de faire bonne figure dans l'adversité, M. Mondale a pour sa part jugé *« pathétique »* que le président se résolve au dialogue direct avec la direction soviétique alors qu'on se trouve au *« milieu de la campagne électorale »*. *« Je suis content que cela arrive finalement* (et) *s'il parvenait à un accord significatif (...) je serais transporté de joie »* a-t-il ajouté.

BERNARD GUETTA.

Du blé américain pour l'URSS

(Suite de la première page.)

En Ukraine, grenier à blé traditionnel, la récolte, qui paraissait prometteuse au printemps, est désormais compromise par un mois de juillet trop sec au sud et à l'est, et trop humide à l'ouest. Dans cette dernière région, la moisson s'annonce très difficile à effectuer en raison du sol détrempé. Les moissonneuses s'embourbent ou sont grippées par les mauvaises herbes humides mêlées au blé.

L'agriculture soviétique subit depuis toujours les lacunes de l'industrie chimique, qui produit peu d'herbicides. Pour éviter que les machines ne se bloquent, on a recours le plus souvent à une technique plutôt primitive. On laisse assez longtemps sur le sol le blé déjà coupé, de façon que les mauvaises herbes, qui sont en quantité considérable, sèchent et n'opposent plus une trop grande résistance. Cette méthode se révèle évidemment très dangereuse s'il se met à pleuvoir abondamment dans l'intervalle...

Les mystères de la moissonneuse-batteuse Don 1500

« L'été touche à sa fin et les cultivateurs ont encore beaucoup à faire », constate avec un sens certain de la litote l'auteur d'un article paru le 30 août en première page de la *Pravda* et consacré à la moisson dans l'est du pays. Il cite le cas de deux sovkhozes dans lesquels un tiers des moissonneuses-batteuses sont en panne. *« Un des problèmes cuisants est la pénurie de pièces de rechange et l'insuffisance des approvisionnements en carburant »*, ajoute-t-il. Les déficiences du matériel agricole ont souvent été dénoncées. La maintenance laisse également à désirer, certaines machines étant abandonnées en plein air pendant une partie de l'année. *« Elles ont une vie incroyablement courte »*, remarque un agronome européen, qui estime que le décret pris par Iouri Andropov au printemps 1983 pour inciter l'industrie à mieux les fabriquer et les agriculteurs à mieux les entretenir n'a guère eu d'effets.

Les *Izvestia* du 28 août ont publié un reportage enthousiaste sur les toutes nouvelles moissonneuses-batteuses Don 1500. Les *Izvestia* notent qu'elles sont dotées d'une cabine climatisée, que la hauteur du volant est adaptable, etc. Il est intéressant de rapprocher cet article d'un autre paru moins d'un mois plus tôt, le 3 août, dans le même quotidien, et signé des mêmes auteurs. Ceux-ci y reconnaissent que les Don 1500 n'ont pas pu encore être produites en série ; *« les premiers essais ayant montré une solidité insuffisante, il a fallu leur apporter en tout quelque cinq cents modifications... »* Les auteurs précisent en outre que certains éléments ont dû être importés de l'étranger, l'industrie soviétique se révélant pour l'instant incapable de les fabriquer en quantités suffisantes.

« Il faut six ans en moyenne ici pour passer de l'étude à la production en série, contre deux ans aux Etats-Unis », affirme un expert occidental. *« L'histoire des Don 1500 est exemplaire. On avait prévu de les doter d'un moteur de 160 ch, mais l'acier utilisé s'est révélé beaucoup plus lourd que sur le papier. Il a fallu finalement mettre un moteur de 240 ch »*, ajoute-t-il. *« Les agronomes soviétiques sont pris dans un cercle vicieux : l'industrie leur fournit des moissonneuses-batteuses trop lourdes qui écrasent le sol et le rendent compact ; il leur faut alors augmenter la puissance — donc le poids — des tracteurs pour les labours. »*

Importer 43 millions de tonnes

Prévoyant une mauvaise récolte, les responsables soviétiques ont commencé dès juillet — ce qui est inhabituel — leurs achats de blé et de maïs sur le marché international, principalement américain. Ils en ont déjà acquis 14 millions de tonnes (dont 1,3 million de France). Les analystes du département américain de l'agriculture estiment que l'URSS pourrait importer au total 43 millions de tonnes de céréales (dont 24 millions de tonnes de blé) au cours de l'exercice 1984-1985. Le record des achats soviétiques de 1981-1982 (46 millions de tonnes), dû à la récolte catastrophique de 1975 (140 millions de tonnes), serait donc presque atteint.

Les fermiers du Middle West, comme les autres Américains, votent en novembre prochain, et ils ne peuvent que se féliciter de l'attitude de M. Ronald Reagan, qui, peu de temps après son arrivée au pouvoir, avait levé l'embargo partiel décidé par le président Carter après l'invasion de l'Afghanistan. L'état « glacial » des relations entre Washington et Moscou ne devrait pas empêcher en effet un intense commerce de céréales de s'organiser cet automne entre les deux pays.

Sur le plan intérieur soviétique, il est peu probable que la mauvaise récolte de 1984 ait des conséquences immédiates. M. Gorbatchev, le numéro deux du parti, position instable par excellence, M. Gorbatchev, est certes un spécialiste des problèmes agricoles, et il pourrait être tentant de lui imputer cet échec. Mais ce serait du même coup mettre en cause *a posteriori* le « programme alimentaire » décidé en mai 1982 par Leonid Brejnev, ce qui paraît peu vraisemblable de la part de M. Tchernenko. La politique commande à l'économie en URSS, et non l'inverse.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'accord céréalier soviéto-américain

L'offre de M. Reagan concernant les ventes de céréales à l'URSS pour l'année budgétaire 1984-1985 se situe dans le droit fil de la politique qu'il a suivie en ce domaine depuis trois ans. Peu après son arrivée à la Maison Blanche, M. Reagan décidait, en avril 1981, de mettre fin à l'embargo partiel sur les ventes de blé américain aux Soviétiques décidé par son prédécesseur, M. Carter, le 4 janvier 1980, à la suite de l'invasion de l'Afghanistan.

Faute de vouloir renégocier un accord avec Moscou, l'administration Reagan se contenta, en 1981 et 1982, de reconduire celui de 1975 accordant à l'URSS la garantie de pouvoir acheter un minimum de 8 millions de tonnes par an, le plafond autorisé étant porté à 23 millions de tonnes.

Le 28 juillet 1983, la situation ayant évolué défavorablement pour Washington sur le marché céréalier mondial, le gouvernement américain faisait un pas de plus et concluait avec les Soviétiques, à Vienne, en Autriche, un nouvel accord assurant à Moscou, pendant cinq ans, des livraisons minimales annuelles de 9 millions de tonnes, le plafond étant de 12 millions de tonnes. C'est ce plafond que M. Reagan a proposé, mardi, de relever de 10 millions de tonnes. Des conversations soviéto-américaines doivent avoir lieu à ce sujet le 20 novembre.

● *M. Sakharov aurait regagné son domicile.* — M. Andreï Sakharov a quitté la clinique de Gorki, où il recevait des soins, affirme, mercredi 12 septembre, le quotidien ouest-allemand *Bild Zeitung*, qui détient son information de M. Victor Louis, *« étant données les circonstances, il va bien »*, a confié le journaliste soviétique Victor Louis, dont le KGB se sert de temps à autre pour faire passer des informations en Occident.

L'académicien dissident serait retourné dans son appartement de Gorki auprès de sa femme, Mme Elena Bonner, qui a été condamnée, le mois dernier, à cinq ans d'exil intérieur. — *(AFP.)*

RÉUNIS A DUBLIN

Les ministres des affaires étrangères des Dix ont préparé leur prochaine rencontre avec leurs collègues d'Amérique centrale

De notre envoyé spécial

Dublin. — L'état des relations Est-Ouest, l'établissement de liens plus étroits entre la Communauté et les pays d'Amérique centrale, les troubles en Afrique du Sud : tels sont les principaux thèmes qui ont été abordés au cours de la réunion de « coopération politique » que les ministres des affaires étrangères des Dix ont tenue mardi 11 septembre, à Dublin.

M. Genscher, le ministre ouest-allemand, a exposé à ses collègues les péripéties qui ont précédé et accompagné l'annonce du report de la visite de M. Honecker à Bonn. Il a insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'une annulation, mais d'un ajournement, et que le désir de rapprochement entre les deux Allemagnes restait vif de part et d'autre.

Les 28 et 29 septembre, à San-José de Costa-Rica, se tiendra, d'autre part, une réunion rassemblant les ministres des affaires étrangères des dix pays de la Communauté, ainsi que de l'Espagne et du Portugal, qui doivent bientôt y adhérer, des cinq pays d'Amérique centrale, à savoir le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Salvador et le Costa-Rica, et des quatre pays du « groupe de Contadora » : Colombie, Mexique, Panama et Venezuela.

« Le fait que cette réunion ait lieu est, en soi, politiquement important », a commenté M. Cheysson. Les Européens veulent encourager les pays d'Amérique centrale à travailler ensemble pour résoudre leurs conflits. Mais le fait d'amener des dirigeants du Nicaragua, d'une part, du Salvador, d'autre part, à se rencontrer a suscité des remous, et les Etats-Unis n'ont pas vu l'initiative du meilleur œil.

Le dialogue qui va s'engager à San-José sera de nature à la fois politique et économique. Même si les sommes en jeu demeurent modestes, les pays d'Amérique centrale espèrent une augmentation de l'aide fournie par la Communauté.

Les ministres ont, par ailleurs, approuvé une déclaration sur l'Afrique du Sud, notant que les récentes émeutes dans les quartiers noirs *« reflétaient, entre autres, les frustrations des Sud-Africains noirs devant leur exclusion délibérée de la vie politique et le refus de leur accorder les moyens politiques appropriés leur permettant d'exprimer leurs doléances »*. Le texte ne fait référence que de manière contournée à la résolution 554 du Conseil de sécurité des Nations unies condamnant la nouvelle Constitution de l'Afrique du Sud qui confère quelques droits politiques aux métis et aux Indiens, mais exclut les Noirs.

Les Dix ont, en outre, évoqué les troubles au Chili, qui, a observé M. Barry, le président irlandais en exercice, illustrent une fois de plus la nécessité d'un retour à la démocratie. Ils ont, enfin, approuvé — mais gardé secret — un ensemble de mesures visant à renforcer leur coopération. Ils s'affirment prêts *« à envisager une action commune au cas où l'un des Dix serait victime d'une attaque terroriste grave comportant un abus de l'immunité diplomatique »*.

Ph. L.

EUROPE

Espagne

Le courant anti-OTAN de l'aile gauche du Parti socialiste se renforce

De notre correspondant

Madrid. — Les quarante-cinq congrès régionaux et provinciaux du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) au pouvoir ont préparé, dimanche 9 septembre, le trentième congrès national, qui doit avoir lieu du 14 au 16 décembre. Ils ont approuvé la position défendue à propos de l'OTAN par le courant majoritaire du parti (maintien de l'Espagne dans l'alliance sans participation à la structure militaire). Mais on a noté une poussée sensible du courant anti-OTAN animé par le secteur de la gauche socialiste, ce qui lui permettra de défendre sa thèse en décembre (20 % de voix étaient nécessaires).

Au congrès de la fédération de Madrid, la proposition anti-OTAN a rassemblé plus de 35 % des votes alors que la gauche socialiste ne dispose d'habitude dans cette fédération que d'environ 26 % des suffrages.

Le congrès de la fédération de la Rioja (nord du pays) a illustré les divergences que suscite le thème de l'OTAN dans la famille socialiste : cette fédération, où le courant « officialiste » est pourtant majoritaire, s'est prononcée pour la sortie complète de l'Espagne de l'alliance, donc politique et militaire. A trois mois du congrès, certains voient déjà dans cette poussée du courant « critique » une réaction aux hésitations et aux mesures dilatoires du gouvernement que dénonce une bonne partie de la presse à propos du référendum promis avant les élections d'octobre 1982. Ainsi, la date du référendum a été repoussée plusieurs fois, même si chaque fois les dirigeants ont réaffirmé qu'ils tiendraient leur engagement électoral avant la fin de la législature, à l'automne 1986, tout en précisant que l'Espagne — devenue le seizième membre de l'alliance en mai 1982 — *« ne tirerait aucun bénéfice »* de sa présence dans l'OTAN.

Plusieurs personnalités ont commencé à s'interroger sur l'opportunité même de convoquer le référendum, étant donnés les résultats de nombreux sondages qui font apparaître une nette victoire du non, et donc une défaite du PSOE. Selon la plus récente enquête d'opinion, 48,4 % des Espagnols sont pour une sortie totale de l'OTAN, alors qu'ils n'étaient que 43,9 % en juillet et 39,8 % en juin.

Le PSOE a été également mis à rude épreuve lors des manifestations contre l'OTAN organisées à Madrid et Barcelone. Des personnalités du PSOE et le syndicat prosocialiste UGT, ainsi que l'Association des jeunesses socialistes, y avaient participé. Autre fausse note : le 8 mai, lors d'un voyage officiel au Danemark, M. Gonzalez avait réaffirmé que l'Espagne *« ne tolérerait jamais d'armes nucléaires sur son territoire »*. Le lendemain, le secrétaire permanent de l'Institut des études stratégiques des forces armées espagnoles, le contre-amiral Salgado Alba, déclarait à Madrid que le pays *« ne devait pas renoncer à l'armement nucléaire »*.

Le dossier OTAN a relégué au second plan les autres grandes questions sur lesquelles les congrès régionaux devaient se prononcer : politique générale, politique économique (vraisemblablement l'autre grand sujet de friction en décembre prochain), politique des autonomies, organisation et administration du parti.

(Intérim.)

Irlande du Nord

L'arrivée de M. Douglas Hurd à Belfast a été bien accueillie par Dublin

De notre correspondant

Dublin. — Le gouvernement de Dublin n'a pas réagi officiellement à l'arrivée à Belfast, mardi 11 septembre, du nouveau secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Douglas Hurd. Cependant, la nomination de M. Hurd à ce poste n'a pas déplu au gouvernement de M. Garret FitzGerald. Le ministre des affaires étrangères, M. Peter Barry, à l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères de la CEE, a déclaré qu'il avait trouvé M. Hurd *« courtois et coopératif »* alors qu'il était au Foreign Office, et qu'il n'aurait aucune difficulté à travailler avec lui. On pense à Dublin que la nomination de M. Hurd manifeste l'intention de Mme Thatcher de ne pas laisser la situation en Irlande du Nord se détériorer davantage. Depuis la publication du rapport du Forum pour une Irlande nouvelle, Dublin fait des efforts considérables pour convaincre le gouvernement de Londres de la nécessité d'une initiative politique qui mettrait un terme à l'instabilité en Ulster. Le gouvernement de Dublin avait de bonnes relations avec M. James Prior, le prédécesseur de M. Hurd, mais le fait que ses rapports avec Mme Thatcher aient été plutôt tendus ne favorisait pas une évolution de la position britannique.

Lors de sa première rencontre avec des journalistes, le nouveau secrétaire d'Etat s'est dit assuré du soutien de Mme Thatcher. Il doit d'abord se faire accepter par les unionistes, plutôt réservés à son égard. M. Hurd a, en effet, travaillé avec M. Edward Heath, lorsque celui-ci a installé, en 1974, une administration interconfessionnelle à Belfast et envisagé la création d'une institution parlementaire pour toute l'île ; en 1978, il avait rencontré le chef du Sinn Fein (branche politique de l'IRA), M. Gerry Adams ; enfin et surtout, il vient du Foreign Office, accusé par les unionistes de vouloir encourager la réunification de l'Irlande.

JOE MULHOLAND.

Pologne

LA LOI D'AMNISTIE DÉPLAIT A MOSCOU

Moscou *(AFP)*. — Le quotidien du gouvernement soviétique *Izvestia* a implicitement mis en garde, mardi 11 septembre, les autorités de Varsovie contre les agissements *« anti-soviétiques »* de dirigeants de la clandestinité libérés en vertu de la loi d'amnistie du 21 juillet. *« Les extrémistes et les provocateurs antisoviétiques, leurs protecteurs et thuriféraires n'ont tiré aucun enseignement, ils n'ont rien oublié, mais n'ont rien appris non plus »*, écrit le quotidien, dans ce qui apparaît comme une critique visant indirectement le général Jaruzelski.

Rappelant que, selon les autorités de Varsovie, l'amnistie du 21 juillet devait contribuer à la *« consolidation de la société »* polonaise, les *Izvestia* ajoutent : *« D'aucuns ont cependant cru déceler dans le geste des autorités un signe de faiblesse, ils ne veulent pas s'avouer vaincus mais essaient au contraire de se mettre de nouveau en évidence. »*

Le journal cite notamment les noms de M. Jan Rulewski, l'un des dirigeants de Solidarité récemment libéré, de l'abbé Popieluszko, aumônier des aciéries de Varsovie, et de M. Wladislaw Frasiniuk, dont il évoque la rencontre secrète avec le numéro un de la direction clandestine de Solidarité, M. Zbigniew Bujak.



EUROPE

RFA

Le chancelier Kohl se prépare à une rentrée parlementaire agitée

Correspondance

Bonn. — La reprise des travaux du Bundestag, qui se réunit ce mercredi 12 septembre à Bonn pour débattre du projet de budget du gouvernement pour 1985, aurait dû permettre à M. Helmut Kohl de tirer profit d'une situation économique favorable. Malheureusement pour le chancelier, les dissensions sur la politique interallemande et les questions d'environnement empoisonnent le climat de cette rentrée parlementaire.

A la suite du report des visites de MM. Erich Honecker et Todor Jivkov, les chefs d'Etat est-allemand et bulgare, le Parti social-démocrate et la démocratie chrétienne, qui vient de réunir ses instances dirigeantes à Berlin-Ouest, se reprochent mutuellement d'avoir rompu un consensus sur la politique interallemande qui avait été scellé spectaculairement en juin dernier par l'adoption d'une déclaration commune des partis représentés au Bundestag (à l'exception des Verts). Accusé par le SPD d'avoir sabordé par « *dilettantisme* » le dialogue avec la RDA, d'avoir été incapable de prendre en compte les intérêts propres de M. Honecker, le chancelier a rejeté la responsabilité de cette rupture sur ses adversaires.

Grogne chez les chrétiens-démocrates

Le chef du gouvernement ouest-allemand, qui entend poursuivre avec Berlin-Est et les autres capitales européennes une coopération active, a réaffirmé qu'il n'était pas question de négocier les revendications de la RDA concernant la reconnaissance d'une nationalité est-allemande et la délimitation de la frontière de l'Elbe. Poursuivant cette offensive, M. Alfred Dregger, le président du groupe parlementaire CDU-CSU, qui avait été accusé, pour sa part, d'avoir fourni à M. Honecker les arguments du report de sa visite par des déclarations intempestives, s'est défendu en reprochant au SPD de faire le jeu du Parti communiste est-allemand.

Les difficultés du chancelier ne viennent pas seulement de l'opposition. L'incapacité des dirigeants de son propre parti à s'entendre sur un projet de loi à propos de l'essence sans plomb permet au SPD et aux Verts de se gausser des promesses du gouvernement en matière d'environnement. Après l'affaire de la centrale électrique de Bushaus, où le chancelier s'était vu contraint par le ministre président de Basse-SAxe, M. Albrecht (CDU) à conclure un compromis autorisant le démarrage de la centrale sans les installations de désulfurisation réclamées dans un premier temps par l'ensemble des partis politiques, le ministre de l'intérieur, M. Zimmermann (CSU), qui s'était battu pour l'introduction de l'essence sans plomb, se voit obligé de réviser ses objectifs pour tenir compte de l'opposition d'un certain nombre de barons démocrates-chrétiens hostiles à l'adoption de toute mesure unilatérale par la RFA. Le gouvernement, qui s'est engagé à attendre les recommandations du Bundesrat, la Chambre des Länder, se trouve une nouvelle fois empêtré dans un débat dont il ne sait plus vraiment comment sortir, parce que le chancelier n'a pas su définir une position claire.

HENRI DE BRESSON.

● *Ajournement de la réunion de la commission germano-soviétique de coopération économique.* — La réunion de la commission mixte germano-soviétique de coopéraion économique, qui devait se tenir le 24 septembre à Bonn, a été ajournée. *sine die* par la partie soviétique. Ce report pourrait s'expliquer par le décès, le 5 septembre, du coprésident soviétique de la commission Leonid Kostandov, dont le sucesseur n'a pas encore été désigné.

Il n'est toutefois pas exclu que des raisons politiques soient également à l'origine de cet ajournement, qui intervient à un moment où les relations entre l'URSS et la RFA traversent une période de « glaciation ».

En revanche, la réunion de la commission économique mixte germano-bulgare aura lieu comme prévu le 18 septembre, malgré le report de la visite que M. Jivkov, chef de l'Etat et du Parti bulgare, devait faire en RFA. — *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

Les exigences de M. Sharon retardent la signature de l'accord entre les travaillistes et le Likoud

De notre correspondant

Jérusalem. — Des difficultés de dernière minute ont retardé la signature de l'accord national entre le Likoud et le Parti travailliste. Ces ultimes négociations achoppent pour l'essentiel sur le problème des implantations juives dans les territoires occupés et sur l'attribution du ministère des cultes.

MM. Pérès et Shamir ont poursuivi leurs discussions pendant une bonne partie de la nuit de mardi à mercredi dans un grand hôtel de Tel-Aviv. Cartes de la Cisjordanie en main, il leur fallait décider dans le détail combien d'implantations — sur les vingt-huit dont la création a été approuvée ces derniers mois par le gouvernement sortant — verront le jour cette année et selon quel rythme. Pour ce qui concerne la relance du processus de paix, M. Shamir demande que le pacte de coalition fasse spécifiquement référence aux accords de Camp David.

Le principal motif de discorde concerne le portefeuille des affaires religieuses. Le Likoud l'a promis au petit parti orthodoxe séfarade Chas, et les travaillistes l'ont offert au Parti national religieux. M. Pérès a proposé d'assumer lui-même ce ministère en attendant son attribution. Mais M. Shamir insiste pour que la promesse faite par le Likoud — en l'occurrence par M. Sharon — soit honorée. M. Pérès rétorque que, en tout état de cause, l'accord d'union nationale annulera tous les arrangements préalables. Autrement dit le Likoud et les travaillistes seront *ipso facto* déliés de toutes les promesses faites aux religieux.

Ces tractations nocturnes devraient retarder de vingt-quatre heures le débat d'investiture du gouvernement devant la Knesset. M. Pérès a déclaré, mercredi matin, que « *tout serait réglé dans la journée* ».

MM. Pérès et Shamir avaient soumis mardi la liste des « *ministrables* » à leurs comités centraux respectifs. Alors que la veille le dirigeant travailliste avait dû affronter la grogne de son parti, c'est le chef du Likoud qui eut cette fois la tâche difficile. La contestation est venue de M. Sharon, partisan de la candidature de son allié au sein du Hérout et ancien ministre de l'économie et des finances, M. Yoram Aridor. M. Sharon a exigé un vote secret conformément aux statuts de son parti et obtenu sur ce point l'appui du vice-premier ministre M. Lévy. M. Shamir s'est fâché, a déclaré tout net que la liste de ses six candidats était « *à prendre ou à laisser* » et a finalement obtenu gain de cause. Ni M. Aridor ni son successeur au Trésor, M. Cohen Orgad, n'appartiendront donc au nouveau gouvernement.

M. Sharon a montré, mardi, qu'il resterait un ministre aussi incommode que par le passé. Il a vivement attaqué les travaillistes. « *Ils pensent nous avoir réhabilités,* a-t-il lancé, *mais le contraire est vrai. Nous exigerons de nos futurs partenaires qu'ils s'engagent à créer de nouvelles implantations* [dans les territoires occupés] *sinon nous ne ferons pas partie du gouvenement. D'ailleurs rien ne presse. Un délai d'un jour ou deux, voire d'une semaine, avant l'investiture du cabinet ne ferait de mal à personne.* » Aucun doute : M. Pérès n'aura pas la vie facile avec son futur ministre du commerce et de l'industrie.

Les dix principaux ministres appartiendront à un cabinet restreint. Ce « *super-gouvernement* » comprendra côté Likoud : MM. Shamir (premier ministre par intérim et ministre des affaires étrangères), Lévy (vice-premier ministre chargé de l'habitat), Arens (ministre sans portefeuille), Modaï (finances) et Sharon ; côté travailliste : MM. Pérès, Navon (éducation) Rabin (défense) et Bar-Lev (police), Weizman, affilié au Parti travailliste, ministre sans portefeuille « *chargé des affaires spéciales* ». Il sera responsable des questions de sécurité, remplira des missions à l'étranger et supervisera le travail de plusieurs conseillers du premier ministre. Chez les travaillistes, le grand absent est M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères, à qui M. Pérès avait pourtant promis, avant les élections, qu'il retrouverait son poste. Les exigences de l'union nationale ont privé M. Eban d'un ministère. Il présidera l'importante commission des affaires étrangères et de la défense à la Knesset. Le doyen des ministres, M. Yossef Burg, membre de tous les gouvernements depuis la création de l'Etat en 1948, sera le seul représentant au sein du cabinet du Parti national religieux. On lui a offert le portefeuille de l'intérieur mais il préfère les cultes. Il a, en tout cas, promis — une nouvelle fois — de prendre sa retraite... dans un an.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

AFRIQUE

UN ENTRETIEN AVEC LE CHEF DE L'ÉTAT ANGOLAIS

● La solution du problème namibien est essentielle
● Nous apprécions l'attitude de la France

nous déclare M. José Eduardo Dos Santos

Le chef de l'Etat angolais, M. Eduardo Dos Santos, devait quitter Paris mercredi 12 septembre, à l'issue d'une visite officielle de travail de quarante-huit heures. Durant son séjour, M. Dos Santos s'est entretenu avec M. Mitterrand et a notamment rencontré des représentants de la compagnie pétrolière Elf-Aquitaine (qui est fortement implantée en Angola) et de l'Aérospatiale (avec laquelle un accord est en cours de discussion pour l'achat d'hélicoptères Gazelle et Ecureuil). Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le président angolais se déclare satisfait du rôle que joue la France dans la recherche d'une solution au conflit namibien, et accuse l'Afrique du Sud de transgresser l'accord de Lusaka en maintenant des troupes sur le sol angolais.

« Monsieur le président, votre séjour en France sera suivi d'une visite en Italie et en Espagne. Quel est le but principal de ce déplacement ?

— De discuter du développement de la coopération bilatérale et des problèmes liés à la situation en Afrique.

— Parlons donc d'abord de la coopération entre l'Angola et la France. Etes-vous satisfait de l'ampleur qu'elle a prise ?

— Lors de ma visite en France, en octobre 1981, nous avions établi les perspectives de développement de cette coopération et nous sommes satisfaits des résultats dans divers domaines. Nous venons d'examiner de nouveaux projets concernant notamment l'énergie électrique, le pétrole, la formation des cadres, le financement d'équipements lourds, faisant appel aux nouvelles technologies.

— L'Angola a fait face à une situation économique relativement difficile. Le poids de votre dette vous permet-il d'ajouter encore aux investissements extérieurs ?

— Bien sûr, la situation économique est difficile, l'Angola devant faire face depuis qu'il est indépendant à un climat de violence encouragé de l'extérieur, et au sabotage de ses installations économiques. Comme n'importe quel pays, il a une dette extérieure, mais son ampleur n'est pas telle qu'elle puisse porter préjudice à ses relations avec les pays occidentaux.

Le retrait des troupes sud-africaines

— Vous venez de faire allusion aux combats qui se déroulent sur votre territoire. En février, un accord a été conclu à Lusaka, prévoyant le retrait des troupes sud-africaines. Or Pretoria maintient encore deux bataillons sur votre sol. Cette situation peut-elle se débloquer plus ou moins rapidement ?

— En effet, la situation est toujours tendue et grave. A Lusaka, il avait été prévu que les forces sud-africaines se retireraient avant le 30 mars dernier. Aucun des prétextes invoqués par Pretoria pour le maintien de ses troupes n'est valable puisque l'Angola est un pays indépendant et souverain. Il s'agit d'une agression, d'une occupation illégale d'une partie du territoire national, contraire à toutes les normes du droit international.

» L'Angola a fait, depuis 1978, plusieurs propositions pour une solution pacifique des problèmes de l'Afrique australe en général et de la Namibie en particulier. Ces temps derniers, nous avons présenté un série de propositions qui témoignent de notre bonne volonté. Dans la mesure où elles seront acceptées par l'Afrique du Sud et par les Etats-Unis d'Amérique, nous pourrons débloquer la situation actuelle.

» Comme vous le savez, l'Angola et Cuba ont défini, dans une déclaration conjointe, les conditions d'un retrait des forces cubaines ;

» 1) Retrait des forces sud-africaines d'Angola ;

» 2) Indépendance de la Namibie conformément aux termes de la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies ;

» 3) Cessation du soutien donné par Pretoria et ses alliés aux bandes armées de l'UNITA. Nous sommes prêts à appliquer les principes contenus dans cette déclaration conjointe angolo-cubaine d'une manière souple.

— Peut-on résoudre séparément, par exemple, la question de Namibie ? Les Sud-Africains ne sont-ils pas en train de renforcer leur implantation, ce qui donnerait à penser que les perspectives de négociation s'éloignent plus qu'elles ne se rapprochent ?

— Il y a actuellement deux bataillons, mais, pendant les périodes de tension, leur nombre peut aller jusqu'à cinq. Le dialogue se poursuit cependant, car, depuis janvier, il n'y a plus de combats entre nos forces angolaises et celles de l'Afrique du Sud. Celle-ci justifie la présence de ses troupes par l'accroissement des activités militaires de la SWAPO en Namibie. Mais l'accord de Lusaka entre Luanda et Pretoria ne porte que sur le territoire angolais, pas sur la Namibie. La solution de ce problème concerne l'Afrique du Sud et la SWAPO.

» Quand nous parlons de flexibilité, nous voulons dire que nous sommes disposés à négocier un accord qui puisse satisfaire au mieux les intérêts de l'Angola, qui puisse garantir le respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale, garantir la sécurité des frontières et en même temps résoudre les problèmes de la Namibie, sur la base de la résolution 435.

» Mais il va de soi que seule une solution définitive et acceptée sur le plan international du problème namibien peut constituer pour l'Angola une garantie de paix et de stabilité.

Des conditions claires

— Il est difficile d'imaginer qu'un gouvernement comme celui de Pretoria, qui dispose d'une force militaire et économique considérable, puisse consentir à un accord avec l'un ou l'autre de ses voisins sans que celui-ci lui apporte un avantage important ; ne croyez-vous pas dans ces conditions que seul un compromis sur le statut de la Namibie peut finalement mener à un accord plus large entre l'Angola et l'Afrique du Sud ?

— De mon point de vue, les conditions de la solution du problème namibien sont claires. Elle marquera un pas important pour la diminution de la grande tension qui existe en Afrique australe du fait du régime de l'apartheid.

— Rien n'indique pourtant que l'Afrique du Sud soit près de renoncer au régime de l'apartheid.

— Certainement. Ce n'est pas une raison pour ne pas condamner l'apartheid, crime contre l'humanité commis par un régime basé sur la discrimination en fonction de critères uniquement raciaux de la grande majorité des citoyens sud-africains. Nous savons qu'il y a une autre Afrique du Sud et que le gouvernement sud-africain lui-même a des difficultés puisqu'il ne peut empêcher une lutte qui a pris une grande ampleur, et à laquelle prennent part non seulement les Noirs mais aussi tous les citoyens sud-africains hostiles à l'injustice sociale et à la discrimination raciale.

— Le Mozambique a conclu il y a quelques mois un accord avec l'Afrique du Sud. L'approuvez-vous ?

— Cet accord relève de la souveraineté du gouvernement mozambicain. Nous ne sommes pas compétents pour juger s'il sert ou non les intérêts du peuples mozambicain. Notre souhait est que l'Afrique du Sud respecte scrupuleusement le compromis intervenu. Pour ce qui est de notre situation, elle est fort différente de celle du Mozambique.

Le rôle des Etats-Unis

— Les Etats-Unis, et spécialement leur assistant secrétaire d'Etat pour les affaires africaines, sont très actifs dans la recherche d'une solution au problème namibien. Comment appréciez-vous leur rôle dans cette région ? Envisagez-vous la possibilité d'une normalisation de vos relations avec eux ?

— Les Etats-Unis ont monopolisé la conduite des conversations pour établir les modalités pouvant conduire à l'application de la résolution 435. Ils faisaient partie du prétendu « groupe de contact », lequel a achevé sa tâche, puisque toutes les discussions sur les modalités de l'application de cette résolution ont abouti grâce au secrétaire général de l'ONU. Entre-temps, cependant, les Etats-Unis d'Amérique ont essayé d'introduire un lien, un *linkage*, comme ils disent, entre l'indépendance de la Namibie et la présence des troupes cubaines en Angola, et il est clair que ce qu'ils défendent en l'occurrence ce n'est pas les intérêts de l'Angola ou de la Namibie, mais leurs propres intérêts stratégiques. Le lien ainsi établi, et qui n'a rien à voir avec la résolution 435, constitue la principale raison du retard pris dans l'application de cette résolution.

— Comment appréciez-vous le rôle de la France dans l'affaire namibienne et dans les questions d'Afrique australe en général ?

— La France a joué et joue un rôle important dans la recherche d'une solution au problème namibien. Elle a été la seule, au sein du « groupe de contact », à s'opposer à la notion américaine du *linkage*. C'est elle qui a publiquement expliqué pourquoi le groupe en question devait suspendre ses activités, tous les problèmes dont il avait été chargé étant pratiquement résolus. Enfin, elle a pris publiquement position en faveur des justes positions du peuple namibien et de tous les peuples africains, unanimes quant à la nécessité d'appliquer sans tarder la résolution 435.

— Concernant l'Unita, quelle est actuellement l'ampleur des territoires qu'elle contrôle réellement ? Avez-vous l'impression que la situation militaire tourne en faveur du gouvernement ?

— L'Unita, comme vous le savez, est un instrument de l'Afrique du Sud.

— Avec une forte base ethnique...

— Auparavant l'UNITA était un instrument de la police secrète portugaise et des forces armées coloniales portugaises. Elle a comme base principale la Namibie occupée illégalement par l'Afrique du Sud. Et c'est dans les provinces proches de la Namibie que l'Unita est installée. A partir de cette zone, elle développe des actions de sabotage, de terrorisme, contre les colonies angolaises et contre les populations, avec le soutien massif de l'Afrique du Sud, qu'il s'agisse d'armements, de munitions, de moyens de transport, d'experts, avec le concours aussi d'officiers portugais, qui ont servi pendant la guerre coloniale contre l'Angola et se sont ensuite retirés en Namibie et en Afrique du Sud après l'indépendance.

» L'UNITA ne représente pas une ethnie ou un groupe ethnique. Elle mobilise par la force des paysans qui sont emmenés en Afrique du Sud et en Namibie, où ils subissent un entraînement militaire. Par le biais d'une propagande mensongère basée sur l'hostilité à l'URSS et à Cuba, profitant de leur bas niveau de scolarisation, de conscience et de connaissance, la plupart de ces gens sont trompés par l'UNITA et refusent la réalité de la situation angolaise.

Il n'y a pas de problème ethnique en Angola. Notre gouvernement intègre des éléments des différentes régions du pays.

— Comment avez-vous apprécié le fait que la Tchécoslovaquie ait négocié directement avec Savimbi une libération d'otages ?

— Le gouvernement tchécoslovaque nous a expliqué qu'il avait agi uniquement pour des raisons humanitaires en vue d'obtenir la libération des techniciens civils sequestrés en Angola par l'Unita.

— Quels sont à votre avis les effectifs dont dispose actuellement l'UNITA ?

— Nous ne le savons pas...

— Vous avez tout de même une idée...

— Nous savons qu'il s'agit de groupes de bandits entraînés en Afrique du Sud, établis essentiellement dans la province de Cuando-Cubango, qui pratiquent des actes de terrorisme de temps en temps et attaquent les installations économiques, mais nous n'avons aucune idée de l'ampleur de ces forces.

— A votre avis, l'UNITA perd-elle du terrain ou bien la situation est-elle étale ?

— L'UNITA, ces derniers temps, n'a fait que perdre du terrain. Il suffit de suivre sa propagande. En 1980, elle donnait comme objectif Menongue, qui est la capitale de la province de Cuando-Cubango, avec Luanda comme destination ultime. Ils ne sont arrivés ni à Menongue ni encore moins à Luanda. En 1983, l'UNITA a annoncé son intention de prendre le pouvoir à Luanda. Qu'elle nous dise, aujourd'hui, quelle est la capitale du pays qu'elle contrôle ? Je ne dis pas notre capitale, mais une seule ville importante.

» Nous ne pouvons pas ne pas reconnaître qu'il y a des actions militaires ; elles sont évidentes, mais l'ampleur qu'on leur donne à l'extérieur du pays ne correspond pas à la réalité des faits. Nous contrôlons le territoire national de Cabinda au Cunéné, sauf les endroits auxquels je viens de faire référence. C'est ce qui nous permet de faire fonctionner le gouvernement, notre économie, et de développer un tel volume de coopération avec l'Occident comme avec les pays de l'Est. Examinez les données de la coopération établie avec la France, et vous pourrez avoir une idée de l'ampleur des transactions commerciales : elle témoigne de l'existence d'un gouvernement qui exerce effectivement le pouvoir dans plusieurs endroits du territoire national et permet à l'Angola de respecter ses engagements. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

Afrique du Sud

TOUTES LES RÉUNIONS PUBLIQUES SONT TEMPORAIREMENT INTERDITES

Le ministre sud-africain de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, a annoncé, mardi 11 septembre, l'interdiction de toutes les réunions publiques en salle, à partir de mardi minuit (heure locale) jusqu'au 30 septembre à la même heure. Cette mesure s'applique à vingt et une circonscriptions judiciaires du pays, soit à peu près celles où ont eu lieu des émeutes depuis une huitaine de jours, et notamment à l'ensemble de la ville de Johannesburg, à une partie du Natal et au « triangle du Vaal » (sud de Johannesburg).

Cette décision a pour première conséquence d'interdire toutes les réunions qui étaient prévues mercredi pour commémorer le souvenir du dirigeant de la conscience noire, Steve Biko, mort en 1977 alors qu'il était détenu par la police. Les rassemblements en plein air, à l'exception de certains rassemblements religieux, sont, eux, pratiquement interdits toute l'année sur la plus grande partie du territoire. Si la décision qui vient d'être prise est appliquée à la lettre, la police pourra intervenir pour disperser un « rassemblement », fût-il de deux ou trois personnes, à un domicile particulier. — *(AFP, Reuter, AP.)*

هكذا من الاصل

AFRIQUE

Maroc

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 SEPTEMBRE

La campagne a été quelque peu éclipsée par le « mariage » avec la Libye

De notre envoyé spécial

Rabat. — Ouverte officiellement le samedi 1er septembre, la campagne électorale pour les élections législatives se terminera le jeudi 13, veille du scrutin. En fait, c'est seulement pendant quatre jours que les partis politiques auront pu pleinement sensibiliser l'électorat à l'échelle nationale, grâce notamment aux allocutions prononcées à la télévision par les représentants des huit partis politiques les plus représentatifs sur les douze qui sont en lice.

En effet, depuis le 13 août, l'attention de la population a été complètement mobilisée par le « mariage » entre le Maroc et la Libye présenté comme un grand dessein du roi Hassan II et par le référendum qui a massivement consacré la naissance de l'Union arabo-africaine, le 1er septembre. Le 2 étant férié, les partis ont commencé à mobiliser leurs troupes le lundi 3, alors que l'axe Rabat-Tripoli, faisant pendant à l'alliance Tunis-Alger-Nouakchott, continuait à occuper les esprits et à alimenter toutes les conversations. Puis, le jeudi 6, était célébrée l'Aïd el Adha, la fête du sacrifice ou fête du Mouton, qui ouvrait un long week-end peu mobilisateur de quatre jours.

Cela n'empêchait certes pas les partis de tenir des réunions et les candidats de faire un porte-à-porte intensif, mais dans un contexte rendu plus difficile par les hasards du calendrier et par le jeu du roi. Pendant deux semaines, les dirigeants de toutes les formations politiques ont, dans leur style propre, certes, mais avec une belle unanimité, appelé le peuple à s'unir derrière le projet royal, lequel a été approuvé massivement. Puis, chacun reprenant ses billes, repartait en campagne pour défendre les couleurs de son parti — au propre et au figuré, les bulletins de vote ayant une teinte différente pour chaque formation — et affirmer sa spécificité.

Les mouvements d'opposition devaient, en outre, sans donner l'impression de se déjuger, exposer et expliquer leur désaccord avec le pouvoir en matière de démocratie et de développement économique. Dans les secteurs urbains, les électeurs, plus politisés, font assez bien la distinction entre la logique du référendum et celle des législatives, mais dans les milieux ruraux — soutiens traditionnels du trône — l'opposition a plus de mal à se faire entendre et se trouve, de toute façon, condamnée à maintenir ses critiques dans un registre qui exclut les surenchères.

Dans les milieux politiques, on fait également observer que de grandes festivités, qui seront d'ailleurs télévisées, se dérouleront à Fès les 15 et 16 septembre — quelques heures après la proclamation des résultats — à l'occasion du mariage de la princesse Maryam, fille aînée d'Hassan II, avec le fils du ministre de l'information, M. Abdelatif Filali, et de la fille de la princesse Aïcha, sœur du roi, avec le fils de M. Youssef Belabbès, ambassadeur à Paris. Or, selon une très ancienne tradition du trône chérifien, la célébration de ces unions princières sera accompagnée au palais même de deux cent cinquante mariages populaires de couples de toutes classes sociales et de toutes les régions, selon les coutumes locales, afin que toute la nation soit associée à la fête. Dans ce contexte, les protestations que pourraient élever les chefs de parti au sujet d'éventuelles fraudes électorales risquent fort de passer inaperçues. Mais on assure, du côté officiel, que la légalité sera respectée et que personne n'aura lieu de se plaindre.

LES FORMATIONS EN LICE

Pour la première fois depuis l'indépendance, douze partis participent à une élection législative. Ils étaient neuf en 1977 et quatre en 1963, même si l'un d'eux était un front regroupant plusieurs petits partis. Sept formations présentent des candidats à l'échelon national dans plus de cent cinquante circonscriptions sur cent quatre-vingt-dix-neuf :

- **le Rassemblement national des indépendants (opposition modérée, créé en 1978) ;**
- **l'Union constitutionnelle (majorité gouvernementale, 1983) ;**
- **le parti de l'Istiqlal (nationaliste, 1944) ;**
- **l'Union socialiste des forces populaires (parti né d'une scission de l'Union nationale des forces populaires en 1975 dans l'opposition, jusqu'à sa récente association au pouvoir) ;**
- **le Mouvement populaire (berbérisant, 1958) ;**
- **le Parti national démocrate (né d'une scission du RNI en 1981) ;**
- **le Parti du progrès et du socialisme (communiste, opposition, 1974).**

Cinq formations ne présentent que quelques candidats :

- **le Mouvement populaire démocratique et constitutionnel (droite, 1967) ;**
- **l'Organisation de l'action démocratique et populaire (mouvement gauchiste regroupant des extrémistes du PPS et de l'USFP, 1983) ;**
- **le Parti de l'action (centre gauche, 1974) ;**
- **le Parti de l'union et de la solidarité nationale (centriste, 1982) ;**
- **le Parti démocratique de l'indépendance (nationaliste de droite, 1946).**

Les craintes de fraudes

Toutes les formations ont, en effet, exprimé leurs craintes de voir se renouveler les graves irrégularités qui, affirment-elles, avaient marqué les élections municipales de juin 1983 et dont le principal bénéficiaire avait été le parti de l'Union constitutionnelle. La hâte avec laquelle ce dernier avait été créé à l'instigation du pouvoir, quelques semaines avant la consultation, par le premier ministre d'alors, Me Maati Bouabid, lui avait d'ailleurs valu le surnom de *« cocotte-minute »*.

Premier à avoir qualifié de *« mascarade »* cette élection, le parti de l'Istiqlal (nationaliste) a réclamé la neutralité de l'administration, *« avec d'autant plus de force qu'il est en perte de vitesse »*, disent ses adversaires. En tout cas, son organe, *l'Opinion*, proclame, dans un bandeau qui barre quotidiennement sa première page rose — couleur du parti — *« Des élections saines, des institutions crédibles, un Maroc fort »*, et affirme, par ailleurs, que la formation d'Allal El Fassi, artisan de l'indépendance, a rajeuni ses cadres.

Principale victime des irrégularités avec l'Istiqlal, l'Union socialiste des forces populaires de Me Abderrahim Bouabid est tout aussi pugnace et affirme son refus de devoir fonctionner *« entre la pression et la répression »*. *« Seules des élections honnêtes peuvent donner une crédibilité à la démocratie marocaine »*, nous a dit M. Mehdi Alaoui, qui a vécu en exil en France pendant plusieurs années.

Troisième victime de l'arbitraire administratif, le Parti du progrès et du socialisme (communiste) mène le même combat.

Des responsables de plusieurs formations, dont M. Ali Yata, secrétaire général du PPS, nous ont déclaré que, jusqu'ici, ils n'ont pas eu vraiment à se plaindre. Ils espèrent qu'il en ira de même pour le scrutin, conformément aux recommandations faites par Hassan II en septembre 1983 et à nouveau en novembre : se prononçant pour une consultation honnête, il avait formulé le souhait que *« les prochaines élections législatives ne seront marquées par aucun parti pris de l'administration »*.

La future Chambre des représentants — la quatrième depuis l'indépendance, il y a vingt-huit ans — comptera trois cent six sièges, dont deux cent quatre seront élus au suffrage direct, les autres étant désignés par différents collèges électoraux notamment communaux et socio-professionnels.

La participation de l'émigration

Pour la première fois, l'émigration pourra exercer son droit de vote et quelque un million cinq cent mille électeurs désigneront cinq représentants en Europe et en Amérique. Parmi les cinquante-huit candidats qui se présentent, figure M. Akka Ghazi (USFP), le « syndicaliste de choc » des usines Citroën, et M. Mustapha Ouazzani (Istiqlal), promoteur de l'enseignement de l'arabe aux enfants des travailleurs maghrébins de France. Il y a à peine quelques années, la moitié de la classe ouvrière marocaine se trouvait en France, et le pouvoir, craignant sans doute que ses élus n'aillent grossir les rangs de l'opposition, préférait ne pas lui donner accès aux urnes. Aujourd'hui, les trois partis du « mouvement national » (Istiqlal, USFP, PPS), se félicitent de cette innovation qu'ils réclamaient.

On note aussi que, sur les mille trois cent soixante-six candidats qui briguent les cent quatre-vingt-dix-neuf sièges à pourvoir au Maroc même, il y a seize femmes, dont huit présentées par les partis de gauche et trois par l'Istiqlal. C'est sans doute peu, mais, en 1977, elles n'étaient que deux. Autre innovation : contrairement à ce qui se pratiquait dans le passé, le roi a annoncé que tout candidat doit appartenir à une des *« formations politiques légales »*. Il semble que cette décision vise, entre autres, à empêcher la candidature des islamistes. Elle tendrait aussi à inciter certaines personnalités indépendantes, comme MM. Salah Mezili, « homme fort » du Souss, Ahmed Belhaj, ministre des relations avec le Parlement, ou Jo Ohanna, israélite, ancien compagnon de Mehdi Ben Barka, condamné à vingt ans de réclusion puis gracié par le roi, à rejoindre l'Union constitutionnelle.

Sur le plan politique, tous les partis mettent l'accent sur la nécessité de redresser la situation économique qui est fort préoccupante. *« Cet objectif est tributaire de l'assainissement de l'administration et de la lutte contre la corruption, le népotisme et la bureaucratie »*, a déclaré à Fès M. Ahmed Osman, ancien premier ministre et président du Rassemblement national des indépendants.

D'autres dirigeants ont développé ces mêmes thèmes. *« Il était temps ! »*, nous a confié ironiquement un dirigeant de l'USFP, avant d'ajouter : *« Ces partis sont responsables de la situation actuelle, puisqu'ils étaient au pouvoir. Quand nous étions dans l'opposition, nous avons été les premiers à attirer l'attention sur la gravité de la situation, à demander que tous participent à l'effort national et à proposer des réformes en profondeur. Cela, on nous l'a fait payer cher. »* Toutefois, depuis qu'ils ont été associés au dernier gouvernement, les socialistes sont passés du « front du refus » au réalisme, et ils s'attendent que leur représentation au Parlement soit à la mesure de leur audience dans le pays et donne au scrutin une crédibilité qu'il n'a pas toujours eue dans le passé.

PAUL BALTA.

AMÉRIQUES

Chili

LE ONZIÈME ANNIVERSAIRE DU COUP D'ÉTAT DE 1973

Le général Pinochet confirme le durcissement de son régime

De notre correspondant

Santiago-du-Chili. – C'est dans une capitale déserte qu'a été célébrée mardi 11 septembre, la « *victoire* » remportée le 11 septembre 1973 contre « *l'ennemi marxiste* ». Sur la principale avenue de Santiago, quelques centaines de « partisans » emmenés dans des bus réquisitionnés par les autorités ont applaudi mollement le chef de l'Etat, lorsque ce dernier est passé dans une voiture découverte. Seule présence imposante : celle des troupes impeccablement alignées entre le palais de la Moneda, siège du gouvernement, et l'édifice Diego-Portales, siège de la junte, où le chef de l'Etat devait prononcer son allocution.

Dans son discours de plus d'une heure, le général Pinochet a confirmé le durcissement du régime : pas d'ouverture avant le terme fixé par la Constitution, et « *mano dura* » envers les opposants. « *Ni le désordre organisé ni l'inquiétude de certains face aux difficultés économiques ne nous ferons changer d'objectif... Je réitère une nouvelle fois la décision de conduire le Chili jusqu'à sa pleine institutionnalisation.* »

L'argumentation du chef de l'Etat n'a pas varié. Le 11 septembre 1980, les Chiliens ont approuvé massivement (67 % de oui) une nouvelle Constitution qui doit entrer pleinement en vigueur en 1989, à l'issue d'une étape transitoire au cours de laquelle seront promulguées quatre lois constitutionnelles : la loi sur les partis politiques, la loi sur le tribunal chargé du contrôle des élections, la loi sur le système électoral et la loi sur le Congrès. Modifier ce calendrier, ce serait donc mépriser la volonté populaire...

Le chef de l'Etat a été particulièrement sévère à l'égard des dirigeants de l'opposition. Coupables d'« *inertie* », d'« *incapacité à comprendre que les peuples évoluent, qu'il existe aujourd'hui de meilleures formules pour garantir la liberté et la démocratie* », coupables aussi d'« *aveuglement* » et d'« *irresponsabilité* ».

Ils favorisent, selon lui, « *la destruction et l'action du communisme.* Pour le général Pinochet, « *les soi-disant « protesta » pacifiques, qui se sont soldées par des centaines de morts et des centaines de millions de dégâts matériels, constituent un dangereux germe de subversion* ». Il ne fait aucune différence entre « *les auteurs intellectuels de ces journées de protestation et les terroristes qui exercent la violence* ». Le gouvernement emploiera contre les uns et les autres toutes les armes légales dont il dispose et prendra les mesures nécessaires, « *si drastiques soient-elles* », pour empêcher la répétition de ces « *actes criminels* ». Des poursuites judiciaires ont déjà été engagées contre dix dirigeants politiques et syndicaux, dont M. Gabriel Valdès, président du Parti démocrate-chrétien, M. Manuel Almeyda, dirigeant du Mouvement démocratique populaire, et M. Manuel Bustos, vice-président du Commandement national des travailleurs.

Le général Pinochet s'en est pris également à la presse d'opposition, qu'il a accusée de « *confondre liberté d'expression et libertinage* ». « *Nous ferons en sorte que les médias exercent leur mission de façon responsable* », a-t-il ajouté. Quatre hebdomadaires, *Apsi*, *Analisis*, *Cauce* et *Fortin Mapocho* se sont vu interdire la publication des photos de la dernière *protesta*.

Le chef de l'Etat a attribué les difficultés économiques du Chili à des facteurs externes, en particulier la baisse du cours du cuivre et la hausse des taux d'intérêt. Il a toutefois souligné que, malgré un contexte international défavorable, la croissance serait supérieure en 1984 à 5 %. L'inflation de son côté ne devrait pas dépasser 20 %. Quant au chômage, estimé officiellement à 16 % (1), il devrait être ramené à 12 % à la fin de l'année. Il a d'autre part affirmé que quatre cent mille emplois nouveaux seraient créés d'ici à 1986. Sur le plan extérieur, le général Pinochet a critiqué la « *politisation* » des organisations internationales. « *Ces organismes*, a-t-il déclaré, *ont été créés pour garantir la paix et la sécurité internationales et non pas pour se livrer à des injustices dont sont victimes les pays les plus faibles.* »

Nouveaux affrontements

Si, pour le régime du général Pinochet, le 11 septembre 1973 constitue « *la deuxième indépendance du Chili* », pour de nombreux Chiliens cette date marque l'anniversaire de la mort tragique de Salvador Allende. Au cimetière Santa-Ines de Vina-del-Mar, environ un millier de personnes se sont recueillies devant sa tombe. Lorsqu'ils ont crié « *Allende présent* », les carabiniers sont intervenus et plusieurs manifestants ont été arrêtés. Incidents et arrestations également à Punta-Arenas, à l'extrême sud du pays.

Dans la capitale, des affrontements se sont à nouveau produits à la *poblacion* La Victoria. Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées au moment où le chef de l'Etat prononçait son allocution. Après avoir entonné l'hymne national, ils ont lâché un ballon portant l'effigie d'Allende et l'inscription « *Pain, travail, justice et liberté* ». Les carabiniers ont fait aussitôt leur apparition et ont arrosé de grenades lacrymogènes les rues de La Victoria. Les habitants ont répliqué en dressant des barricades. Une petite fille de onze ans a été grièvement blessée à la tête par une grenade. Cette petite fille, bien connue du Père Pierre Dubois, ne cessait de demander, depuis la mort du père Jarlan : « *Pourquoi ne m'a-t-il pas emmenée avec lui ?* ».

JACQUES DESPRÈS.

(1) Ce pourcentage ne tient pas compte des chômeurs inscrits aux programmes d'emploi minimum.

● *Attentat contre un train près de Santiago.* – Un train de voyageurs a été attaqué dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 septembre, dans la banlieue de Santiago, par des manifestants qui ont lancé des bombes incendiaires sur le convoi. – *(AFP.)*

● *Les conditions d'expulsion de six dirigeants politiques et syndicaux.* – Le samedi 1er septembre, six dirigeants politiques et syndicaux chiliens, exilés depuis dix ans, étaient arrivés à Santiago, venant de Buenos-Aires, dans un appareil d'Air France, nous indique un porte-parole du Parti socialiste chilien. Les Chiliens ont alors été molestés à bord de l'avion par des policiers qui les ont accompagnés jusqu'à Buenos-Aires et leur ont mis les menottes aux mains, violant ainsi les lois internationales. Ayant une nouvelle fois tenté de revenir à Santiago à bord d'un appareil colombien, les six exilés ont de nouveau été refoulés. Ils se trouvent actuellement à Bogota, en Colombie.

ASIE

Inde

La crise de l'Andhra-Pradesh

Les partisans du chef de gouvernement destitué semblent majoritaires à l'Assemblée

De notre correspondant

New-Delhi. – Manœuvres dilatoires, artifices procéduriers, intimidations en tout genre : pour reculer la date fatidique de l'épreuve de force tant attendue en Andhra-Pradesh et se donner ainsi le temps de susciter de nouvelles défections dans le camp adverse, l'équipe mise en selle à Hyderabad par Mme Gandhi ne s'embarrasse évidemment d'aucun scrupule. Le comptage décisif des députés de chaque clan – qui devait départager une fois pour toutes les deux « Rao » et déterminer lequel de l'ancien ou du nouveau détient effectivement la majorité à l'Assemblée – aurait dû avoir lieu le mardi 11 septembre.

Une vieille tradition prévoyant que la mort d'un membre de la Chambre soit saluée par une motion de condoléances et suivie d'un ajournement de la session a permis de reculer l'échéance d'au moins vingt-quatre heures (1). Les représentants partisans de M. N. T. Rama Rao, l'ancien chef de gouvernement destitué par New-Delhi au profit de son ancien ministre des finances, M. Bhaskara Rao, allié de Mme Gandhi, étaient de toute évidence les plus nombreux sur le parquet de l'Assemblée.

Suspendue après cinq minutes de tumulte et de protestations diverses, la séance « historique » a donc été reportée à mercredi par le speaker de la Chambre, lui-même membre actif du clan Bhaskara Rao. Théoriquement la motion de confiance, qui n'a pu être adoptée mardi, devrait donc être à nouveau présentée mercredi avant qu'il soit procédé au fameux décompte. Mercredi matin cependant, personne n'était prêt à prendre le pari que les choses se dérouleraient bien ainsi.

Chaque jour qui passe renforce l'opinion de ceux qui estiment que M. Bhaskara Rao, soutenu par New-Delhi, ne consentira, en violation de toutes les règles démocratiques, à l'épreuve de l'arithmétique que le jour où il sera assuré de l'emporter. Le jeu n'est pas sans risques mais, eu égard aux usages politiques très spéciaux qui prévalent sous le règne de Mme Gandhi, rien n'est encore perdu pour son allié.

Déjà parmi les cent-soixante et quelque députés (sur deux cent quatre-vingt-quatorze) restés fidèles à M. Rama Rao et dûment placés sous surveillance dans l'une de ses résidences, quelques voix angoissées s'élèvent en privé pour dénoncer la menace physique qui pèse sur les réfractaires à la démocratie version Indira Gandhi. Certains se plaignent aussi de ne pas avoir vu leur famille depuis plusieurs semaines et, devant les émeutes qui se poursuivent sporadiquement dans la ville en fièvre, craignent pour leur sécurité. Tous savent que le premier ministre indien n'aime pas perdre.

Vingt morts

Ils se demandent aujourd'hui s'il ne vaudrait pas mieux opérer un virage à 180 degrés avant qu'il ne soit trop tard. Déjà, mardi soir, la police a fait irruption dans leur camp retranché et arrêté vingt-deux personnes, présentées par le pouvoir comme des « *mauvais éléments* » et par M. Rama Rao comme de simples militants de son parti.

L'ancien acteur, qui avait écrasé le parti de Mme Gandhi aux élections locales de janvier 1983, a dénoncé ces procédés d'intimidation policière. Contre toute logique, il est maintenant accusé d'avoir suscité les troubles entre musulmans et hindous à Hyderabad – troubles qui ont fait cinq morts de plus mardi, ce qui porte à vingt depuis dimanche le nombre des victimes des affrontements – afin de retarder l'épreuve de vérité à l'Assemblée.

L'accusateur, sur lequel pèsent, en l'espèce, des soupçons beaucoup plus lourds, a même laissé entendre qu'il n'était pas impossible que M. Rama Rao soit arrêté. Cette allégation pourrait bien lui permettre de récupérer des députés jusqu'ici trop récalcitrants et de confirmer ainsi à son légitime détenteur le fragile pouvoir que lui a enlevé New-Delhi.

PATRICE CLAUDE.

(1) Le député en cause est décédé de mort naturelle il y a plus de six semaines.

Philippines

UN AN APRÈS LE MEURTRE DE BENIGNO AQUINO

La présidente de la commission d'enquête conteste les informations mettant en cause les militaires

La présidente de la commission d'enquête sur l'assassinat de Benigno Aquino, le juge Corazon Agrava, a démenti, le mardi 11 septembre à Manille, les informations faisant état d'une implication des militaires dans cet assassinat. La commission « *dément tout commentaire ou toute information en liaison avec son travail ou la préparation de ses conclusions en ce qui concerne l'assassinat d'Aquino, dont la publication n'aurait pas été autorisée* », a déclaré Mme Agrava, au cours d'une conférence de presse. Elle a ajouté que la commission n'avait autorisé aucun de ses membres à faire des déclarations avant la publication des conclusions de l'enquête, sans d'ailleurs préciser la date de cette publication. « *Nous n'avons aucune preuve formelle* » permettant de « *faciliter notre travail* », a affirmé Mme Agrava.

La conférence de presse de Mme Agrava intervient après qu'un membre anonyme de la commission d'enquête a mis en cause, dans des déclarations à la presse, la responsabilité du chef d'état-major des forces armées, le général Ver, dans le meurtre de Benigno Aquino, le 21 août 1983, à son arrivée sur l'aéroport de Manille (*le Monde* du 1er septembre). Le dimanche 9 septembre encore, le journal *San Francisco Examiner* citait un membre de la commission, M. Dante Santos, réaffirmant la thèse de l'implication des militaires dans l'assassinat. – *(AFP, UPI.)*

● *Vingt-quatre morts dans des embuscades.* – Au cours de divers accrochages avec des rebelles, vingt-quatre personnes au total ont trouvé la mort, le lundi 10 septembre, dans le centre et le sud des Philippines. Un porte-parole militaire à Manille a déclaré que onze personnes, dont cinq policiers et trois miliciens, ont été tuées dans une embuscade près de Kidapawan, dans le centre de Mindanao. Deux des assaillants, sans doute membres de la Nouvelle Armée Populaire (NPA, communiste) ont été également tués. Au moins huit personnes ont également péri dans un raid mené par le Front de libération nationale Moro dans le nord-ouest de Mindanao, a rapporté l'agence de presse des Philippines. Dans le centre du pays, un soldat et deux civils ont été tués au cours d'embuscades distinctes, tendues par des membres présumés de la NPA. – *(Reuter.)*

Sri-Lanka

QUATORZE PASSAGERS TAMOULS D'UN AUTOBUS ONT ÉTÉ TUÉS PAR DES HOMMES EN UNIFORME

Colombo *(AFP, Reuter)*. – Quatorze personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées par un commando d'hommes vêtus d'uniformes, qui a attaqué et détourné un autobus entre Colombo et Jaffna (principale ville du nord de Sri-Lanka). Selon des séparatistes tamouls, cet attentat a été commis, lundi soir 10 septembre, en représailles à une embuscade dans laquelle neuf soldats avaient trouvé la mort, le même jour, dans le nord-est du pays (*le Monde* du 12 septembre). Selon les forces de l'ordre, cependant, le détournement du véhicule et le meurtre de ses passagers serait le fait de séparatistes tamouls.

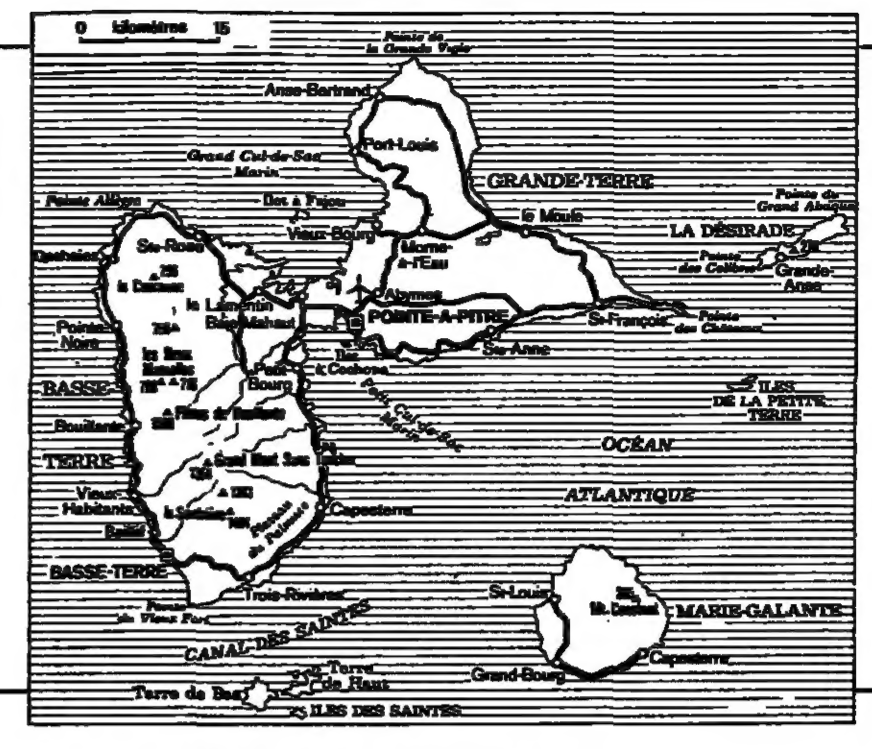
L'autobus a été attaqué par un commando armé, lors d'un arrêt dans la localité de Rambawe, à environ 150 kilomètres au sud de Jaffna, ont précisé des correspondants de presse sri-lankais en poste dans cette région. Les assaillants ont ordonné au chauffeur de prendre la route de Mannar ; quelques kilomètres plus loin, ils ont fait arrêter le bus et descendre les passagers, tous Tamouls, puis ouvert le feu et abattu de sang-froid quatorze personnes, dont les corps ont été retrouvés sur la route. Six blessés ont été transportés à l'hôpital de Avuniya.



Une semaine avec la France du grand large

II. – La Guadeloupe

L'archipel des passions et des ambiguïtés



GUADELOUPE. – Situation : archipel des Caraïbes, à 7 000 km de la France métropolitaine, 600 km du continent américain et 120 km du nord de la Martinique, l'autre département antillais. Dépendances : Marie-Galante, la Désirade, les Saintes, Saint-Barthélemy, Saint-Martin. Distance de Paris : 6 792 km. Superficie : 1 780 km². Population : 328 400 habitants au recensement de mars 1982. Décalage horaire : – 6 heures en été, – 5 heures en hiver.

Un pied dehors, un pied dedans ?

De notre envoyé spécial BRUNO DETHOMAS

LE bâtiment ocre rouge est plein de charme, face à l'océan Atlantique, à l'entrée de Moule, Un patio laisse pénétrer les alizés et le soleil vif fait contraste avec les sombres salles de ce musée d'art pré-colombien. Cette construction, c'est l'œuvre de Jack Berthelot, cet architecte indépendantiste qui est mort quelques jours avant l'inauguration de celle-ci, déchiqueté, selon la police, par une bombe qu'il allait déposer. Dans son discours inaugural, la présidente du conseil général, Mme Michaux-Chevry, fondatrice du Parti de la Guadeloupe (div. opp.) ne cache pas *« sa tristesse en pensant à ceux – je dis bien à tous ceux*, souligne-t-elle, *qui avaient leur place à nos côtés aujourd'hui »*. Edgar Clerc, sans doute, archéologue et chercheur guadeloupéen donateur de ses collections à ce musée qui porte son nom, mais aussi, tout le monde l'a compris, Jack Berthelot. Mme Michaux-Chevry parle d'ailleurs de l'importance de l'histoire, du patrimoine et clame : *« On ne construit pas l'avenir en occultant le passé »*, avec cette ambiguïté qui lui est propre et qui pourtant est aussi caractéristique de l'irrationnel de cet archipel. *« Peau noire, masque blanc »*, disait Franz Fanon.

L'économie n'échappe pas à ces ambiguïtés, et la *« métropole »*, elle-même, semble parfois les entretenir. Car parler de production intérieure brute de la Guadeloupe (ou de la Martinique), de déficit commercial ou de dépendance énergétique, c'est être déjà dans une logique de rupture, alors que l'administration jure en même temps qu'il n'est pas question de larguer des possessions *« françaises bien avant Nice »*. On se contente donc des propos d'un haut fonctionnaire selon lequel l'*« approche est ambiguë mais l'intention pure »*.

Tout a été écrit sur l'économie de ces îles, sur leurs cultures d'exportation subventionnées à la production, bénéficiant de prix garantis et de quotas, et qui pourtant n'arrivent pas à être rentables.

Depuis vingt-cinq ans, de réforme foncière en réforme foncière, les pouvoirs publics sont parvenus à parcelliser les terres, à endetter les petits planteurs, à procurer de l'argent frais à quelques grands groupes – comme Empain – et, au bout du compte, à décourager tout le monde. De fait, la Guadeloupe produit quatre fois moins de sucre qu'il y a vingt ans et maintient à peine sa production de rhum. Pis, dans cette île de chômeurs, l'on est obligé de faire appel à des travailleurs agricoles haïtiens, peu regardants, il est vrai, sur les conditions d'embauche.

Sans un plan Mauroy qui y a incité – aide sonnante et trébuchante à l'appui, – la replantation aurait d'ailleurs été pratiquement nulle, alors que les rendements des cannes déclinent au bout de cinq ans.

En 1972, la canne utilisait 46,52 % de la surface agricole. Elle est aujourd'hui plantée sur moins de 35 % de celle-ci. La banane, en revanche, a vu ses surfaces augmenter, sans pour autant parvenir à accroître substantiellement ses exportations. Et si la « conteneurisation » du transport vers la métropole a permis une amélioration de la qualité, elle met les producteurs à la merci d'une grève des dockers ou des conducteurs de portiques – qui le savent (il y a eu des mouvements sociaux sur le nouveau port en juillet-août). Et un cyclone est toujours prêt à annihiler des années d'efforts.

Une diversification est en cours – fruits, légumes (avec la réussite des aubergines) et fleurs, – qui est loin d'assurer l'autosuffisance, comme ne le permet pas non plus le développement d'un cheptel, accompagné parfois d'une activité de transformation (les milieux indépendantistes ont ainsi monté une coopérative, SOCOPORC, qui produit de la charcuterie, localement).

Il ne faut donc pas s'étonner que les restaurants servent beurre, légumes, fruits, sucre même en provenance de Paris, que la viande arrive souvent de Nouvelle-Zélande et que les langoustes « fraîches » de Gosier – haut lieu touristique de Grande Terre – soient souvent congelées et importées.

Les chiffres d'importation confirment ces faits désespérants : depuis un an, l'archipel a acheté pour 250 millions de francs de viande à l'extérieur, pour 112 millions de lait et produits laitiers, pour 110 millions de céréales, 40 millions de poissons et crustacés, 50 millions de légumes et 25 millions de fruits.

« Le divorce avec pension alimentaire »

L'industrie agro-alimentaire suit à peu près les courbes de la production agricole. L'on dit exemplaire l'histoire de la SODEPRA, qui produisait des poulets de chair et qui a dû fermer ses portes après deux ans d'activité, obligée qu'elle était de s'approvisionner en France faute de trouver auprès des Grands Moulins des Antilles des aliments pour volailles de qualité et concurrencée par les poulets congelés métropolitains.

La taille du marché, les coûts salariaux (le SMIC rattrape très lentement le salaire minimum métropolitain) et la productivité du travail rendent incertains les paris industriels. Rares sont les *« success stories »* dans l'industrie guadeloupéenne. Tout au plus cite-t-on souvent celle de M. Jean, qui a réussi à fabriquer sur place des lunettes et qui s'attaque désormais, sous licence OMI, aux marchés vénézuélien et brésilien. Sinon les emplois créés dans l'industrie – hors EDF et usines sucrières – stagnent autour de 3 000 personnes.

Les Blancs créoles ne s'y intéressent d'ailleurs guère et préfèrent, comme M. Andebert, être concessionnaire Renault ou, comme M. Reynouard, faire de l'import-export. La liste des disparitions récentes d'entreprises est de ce fait impressionnante.

« Les békés ont la clef de la situation, affirme un haut fonctionnaire, *mais ils ouvrent rarement la porte. »* Et si les Noirs ne les aiment pas, il y a parfois d'étranges coalitions contre les métropolitains. Surtout lorsque ceux-ci tentent de pénétrer un marché de bon rapport, mais pas seulement. *« Gil a été détruit par un étrange incendie »*, dit ce *même haut fonctionnaire en parlant* d'une société de produits laitiers qui a déposé son bilan. Pas étonnant dans ces conditions que la « zone industrielle » de Jarry compte 65 % d'entrepôts.

Alors, *« heureusement »*, il y a le secteur tertiaire, au premier rang duquel fonctionnaires et enseignants, avec leurs avantages multiples : prime de vie chère qui place le salaire DOM 40 % au-dessus de celui de la métropole (18 % seulement pour EDF), moindre imposition, voyage régulier payé en métropole, qu'ils soient corréziens ou guadeloupéens. Et, parce que ces gens consomment de plus en plus et que l'archipel ne produit presque rien, il y a l'import-export, les transitaires en douane, qui touchent sur tout ce qui entre, et le petit commerce. Un secteur non productif, qui regroupe 65 % de la population active et représente 80,5 % du produit intérieur brut (puisque PIB guadeloupéen il y a). Une tête monstrueuse sur un corps de lilliputien qui n'a pas les reins économiques assez solides pour la porter.

On cherche bien les remèdes à une telle situation et l'on ne compte plus les mesures annoncées. Le 30 mai dernier, Mme Edith Cresson présentait ainsi un énième plan visant à *« réduire de moitié le déficit des échanges entre les départements d'outre-mer et l'étranger »*. Comme ses prédécesseurs, elle préconisait une production locale *« susceptible de se substituer aux importations et de dégager des surplus exportables »*. Louable intention complétée par un *« volet d'une importance majeure pour les DOM »*, le tourisme, dont *« les potentialités sont encore considérables »*.

La Guadeloupe a, certes, pris de l'avance sur ses voisins martiniquais par le nombre de chambres offertes. Et Basse-Terre comme certaines dépendances disposent de sites touristiques nombreux. Mais un choix reste à faire. Veut-on attirer les Américains ? Il faudra améliorer le service et régler les problèmes d'hygiène, ces hordes de chiens errants par exemple, zombies auxquels nombre d'insulaires n'osent pas toucher. Sans parler des bombes qui détruisent un étage du Méridien et ne font pas très bon effet.

Et si l'on veut développer le tourisme social, le nouveau mot d'ordre, il faut le faire savoir à Air France, dont les tarifs « vacances » ont été relevés de près de 50 % entre le printemps 1981 et celui de 1984.

Bilan excessivement sombre, peut-être injuste, que celui-là. Il faudrait parler d'infrastructures remarquables, de quelques plages somptueuses, de la nature exubérante, du niveau de vie élevé dont des générations d'administrateurs sont si fiers, de la croissance rapide du PIB, d'une population mieux formée que dans la plupart des îles voisines et aussi de l'accueil et de l'humour de tel Blanc créole, de la gentillesse des ouvriers agricoles à Sainte-Rose, de l'ironie légère des doudous du marché de la rue Frébault.

Mais tous les murs de Pointe-à-Pitre sont badigeonnés de slogans tels *« Viv Lendependans »* ou *« Lemoine, Miteran Kolonyalis »*. Ils ne sont pas très nombreux, ces indépendantistes, si l'on en croit les résultats des diverses consultations électorales. Mais tant de Guadeloupéens semblent rêver d'avoir un pied hors de la France et un pied dedans.

Et l'exaspération est grande devant un système qui ouvre comme seule perspective aux jeunes l'exil vers une France froide et vers, désormais, son chômage ou la mentalité d'assisté et le chômage sur place. La situation est si inextricable que le *MPGI (Mouvement pour une Guadeloupe indépendante)*, l'une des composantes indépendantistes, calme *« l'angoisse »* qui peut naître *« devant une gestion autonome »* en affirmant que : *« La France sera tenue durant au moins dix ans au versement de dommages ou d'indemnités représentant au minimum l'équivalent des actuels transferts publics français. »* Ce qui faisait dire naguère à un secrétaire d'État plein de la bonne conscience de l'argent distribué sans (trop) compter : *« Ce qu'ils veulent, c'est le divorce avec pension alimentaire. »* Sans apparemment pressentir une absurdité que la décentralisation ne permettra pas seule de lever.

Le tourisme menacé de devenir un mirage

LES guides le disent : *« Au large de l'Amérique centrale, de l'entrée du golfe du Mexique aux rives du Venezuela, les Antilles déroulent leur harmonieuse guirlande. »* Et de vanter *« foulards et madras, rhum et canne à sucre, hibiscus et anthuriums, soleil et plages, autant d'images colorées accrochées à la panoplie du rêve antillais »*.

Et pourtant, pour être devenu l'un des éléments essentiels de l'économie des deux départements français, le tourisme n'y connaît qu'un essor lent. Alors même que l'effet dollar devrait jouer à plein en faveur de la Martinique et de la Guadeloupe.

La comparaison avec l'évolution dans certaines des îles voisines est à cet égard significative : la Barbade reçoit deux fois plus de touristes que la Martinique, les Bahamas sept fois plus et Porto-Rico dix fois plus.

Aussi, selon une enquête de M. Jean Crusol, économiste et élu socialiste, le tourisme emploie 14 % de la population active à la Barbade, 48 % aux Bahamas, alors que cette proportion est de moins de 9 % à la Guadeloupe et de moins de 6 % à la Martinique. Pour des îles dont le taux de chômage avoisine 25 %, il n'est donc pas étonnant que le tourisme apparaisse porteur d'emplois, avec le développement de l'artisanat. Encore faudra-t-il lever toute une série d'obstacles.

Le rapport Toulemon, préparatoire à des « tables rondes » qui doivent se réunir cet automne dans les deux départements, est particulièrement sévère. Il estime en effet que *« la mauvaise image de marque »* des départements français des Antilles est la conséquence *« d'un environnement négligé (malpropreté des locaux publics, insuffisance des petits équipements de balisage et d'accueil), de l'attitude d'une partie de la population, y compris parmi certains professionnels (taxis, personnel hôtelier), peu favorable au tourisme, enfin de la fréquence et de l'âpreté des conflits sociaux et des attentats auxquels les médias donnent un large retentissement »*.

Il est certain que la grève de 1982-1983 à la Martinique ou les explosions de bombes au Méridien de Saint-François à la Guadeloupe ou du Golfe des trois Ilets, en face de Fort-de-France, ne sont pas de nature à attirer les touristes américains.

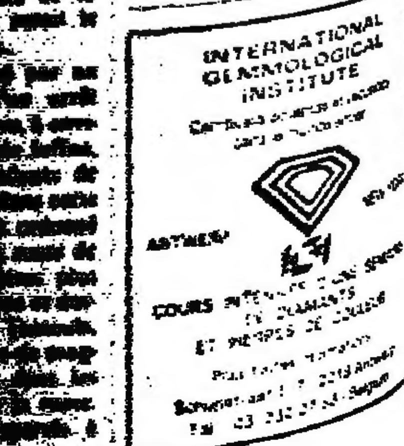
(Lire la suite page 8.)

Inde

de l'Andhra-Pradesh

Vingt morts

Philippines



LES DIFFICULTÉS D'ÉLARGISSEMENT DU MARCHÉ

A l'assaut des Caraïbes ?

ON ne peut pas dire que ce soit les incitations à investir qui manquent à la Guadeloupe. Dans une ambiance nationale où la volonté d'entreprendre est partout stimulée, les départements d'outre-mer offrent, en plus des incitations métropolitaines, un certain nombre d'avantages spécifiques.

« Vous pouvez obtenir une exonération de l'impôt sur les sociétés pendant dix ans, être dispensé des droits d'octroi de mer (1) et de la TVA sur les biens d'équipement importés, être exonéré de la taxe professionnelle pendant cinq ans, bénéficier d'un amortissement exceptionnel pour les constructions industrielles, ne pas avoir à payer l'impôt sur les bénéfices réalisés localement s'ils sont réinvestis sur place. Enfin les entreprises métropolitaines désireuses d'investir dans les DOM ont la faculté de réinvestir leurs bénéfices en exonération d'impôt et celles d'entre elles qui ont des accords de franchise sont exonérées d'impôt pendant cinq ans sur les royalties qu'elles touchent », souligne M. Marc Blondeau, le directeur de l'Agence pour la promotion industrielle de la Guadeloupe (APRIGA), un organisme qui vise, sous l'égide des assemblées locale, régionale et des socio-professionnels à la création et au développement d'unités industrielles à l'échelle du département.

Encore ces avantages fiscaux viennent-ils en plus d'incitations multiples : prime d'orientation agricole pour les entreprises agro-alimentaires, prime régionale à la création d'entreprises et primes d'emplois, même si la plupart des industriels se plaignent d'attendre des mois — des années parfois — le paiement de ces primes, ce qui les met parfois en difficulté de trésorerie.

De plus une certaine protection des industries locales pourrait être réalisée par la modulation des droits d'octroi de mer et du taux de fret pour favoriser les matières premières par rapport aux produits finis importés. *« Nous souhaitons que l'octroi de mer soit un instrument de développement économique »*, affirme donc M. Blondeau, comme le fait après lui le président de la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique, M. Huygues Despointes.

Manque de cohérence

Mais il est bien difficile d'avoir dans ce domaine une politique antillaise dès lors que chaque conseil général mène sa propre politique. Il n'y a pas l'ombre d'une cohérence entre les deux départements, alors même qu'au nom de l'élargissement du marché on les voudrait complémentaires. Aussi, à la demande des socio-professionnels, une harmonisation est tentée : un organisme de concertation a été mis au point.

Malgré des incitations puissantes, les industriels ne se précipitent pas dans l'archipel. Et rares sont ceux qui font autre chose que de la transformation ou du montage. De 1980 à 1982, trente-six sociétés ont été créées, dont neuf dans l'agro-alimentaire (élevage de poulets, conditionnement de fruits et légumes, produits laitiers), pour un montant global d'investissement de 120 millions de francs. Elles ont permis de créer trois cent quatre-vingt-six emplois, soit un investissement par emploi d'un peu plus de 300 000 F. L'industrie (hors EDF) n'occupe d'ailleurs à la Guadeloupe qu'à peine plus de 3 000 personnes.

« Alors que 25 % de la population active est au chômage, l'industrialisation ne réglera pas à elle seule le problème du sous-emploi », reconnaît le directeur de l'APRIGA. *« D'autant que la première vague d'industrialisation, fondée sur l'idée d'import-substitution* [remplacer les importations de produits finis par des matières premières transformées sur place], *a rencontré ses limites »*, du fait de l'exiguïté du marché et des coûts, notamment, salariaux et sociaux.

En même temps que l'on cherche à élargir le marché en intégrant l'idée d'une région des Caraïbes forte de sept millions de consommateurs (au revenu souvent bien faible cependant), la nouvelle stratégie consiste à produire pour exporter et pas seulement pour satisfaire les besoins locaux.

Il y a de bons créneaux, disent M. Blondeau et M. Peduran, président de Guadeport, une association chargée de promouvoir les exportations : l'agro-alimentaire pour autant que soit réglée la question de la production agricole ; les énergies renouvelables ; les secteurs à forte valeur ajoutée qui peuvent profiter d'une main-d'œuvre bien formée et absorber les coûts salariaux. C'est pourquoi à l'APRIGA comme à l'ADEM, sa sœur martiniquaise, on se réjouit de l'initiative de plusieurs sociétés publiques (Pechiney, Rhône-Poulenc) qui ont créé une société, TECNOVA, chargée de transferts de technologie vers les DOM.

Dans les entreprises en voie d'être créées, pourtant, on joue surtout le marché local (traitement de fruits tropicaux, plats cuisinés surgelés) ; et la situation de bien des entreprises est fragile, telle la TEG, fabricante de tuyaux en PVC, qui a bien du mal à passer les premiers mois.

(1) Considérée comme territoire d'exportation, la Guadeloupe — comme les autres DOM — reçoit les produits hors taxes. Leur sont alors appliqués une TVA moindre qu'en métropole en moyenne et un octroi de mer, sorte de taxe à l'importation destinée à financer les communes, dont le montant était jusqu'à présent fixé par le conseil général et le sera désormais par le conseil régional.

DU COTÉ DU PATRONAT

Jean Gothland : l'exception à la règle

DANS cette France lointaine où les Blancs créoles ont encore une large mainmise sur l'économie, le patron des patrons de la Guadeloupe, M. Jean Gothland, fait exception à la règle. C'est la marine où il était timonier qui l'a amené pour la première fois, avec la *Jeanne*, dans la baie de Pointe-à-Pitre en 1939. Après la guerre, il revient dans ce tout jeune département français comme pilote du port avant d'entrer en quincaillerie pour le compte d'une maison métropolitaine.

Il est bientôt directeur de la filiale locale avec quatre magasins et quarante employés. Mais la vente par la société de ces magasins *« à une personne du pays avec qui je ne m'entendais pas »*, dit-il, l'amène à créer sa propre affaire en 1960. Parce qu'il avait toujours fait de l'importation, il continue dans la quincaillerie et les matériaux de construction. Les délais de commande l'amèneront dix ans plus tard à créer une fabrique avec machines à pointes et à grillages, tout en poursuivant l'importation de manière séparée.

Le développement se fera ensuite naturellement : un dépôt ouvert à la Martinique pour y vendre des produits, et bientôt, *« grâce à la Compagnie générale de navigation qui a accepté d'abaisser ses tarifs de 40 % »*, un dépôt à Caen qui reçoit le grillage fabriqué à Jarry, la zone industrielle de Pointe-à-Pitre. Et aussi des exportations dans les îles voisines à Saint-Martin ou à Saint-Vincent, et l'installation en 1984 d'une petite unité de production à Antigua, dans les Antilles britanniques.

Un « laboratoire de mesures nouvelles »

Tout d'une pièce, M. Gothland reconnaît que plusieurs facteurs l'ont aidé (les banques, par exemple, ne sont pas ici soumises à l'encadrement du crédit, et il existe de nombreuses primes spécifiques pour inciter à l'investissement industriel ou touristique). Et s'il cache mal son amertume à l'égard de certaines sociétés métropolitaines comme Trefilunion, filiale de Sacilor, qui a vendu pendant des mois au coût marginal pour tenter de l'expulser du marché, il ne se plaint pas, contrairement à beaucoup, du *« mur des importateurs »*. *« Il faut les comprendre, ils ont une position, un chiffre d'affaires à défendre, donc des emplois. Moi aussi, je continue d'importer de la peinture de métropole, alors que l'on en produit ici. »*

En revanche, il ne cache pas les handicaps. *« Le marché est beaucoup trop petit. »* Il faut donc créer un marché global entre la France, les Antilles et la Guyane, ce qui nécessitera l'harmonisation des « octrois de mer », cette imposition sur les importations décidée par les conseils généraux pour financer les communes. Et pourquoi ne pas se servir des Antilles pour développer les exportations françaises vers les Caraïbes ?

Le second handicap, c'est le coût de la main-d'œuvre. A Antigua, il paye ses ouvriers 30 francs par jour plus 7 % de charges sociales, alors qu'à la Guadeloupe le SMIC est de 19,87 francs de l'heure et les charges sociales de 41 %. *« Notre compétitivité s'est fortement dégradée ces dernières années »*, reconnaît-il. Et de s'interroger : pourquoi ne pas faire de ces départements un peu spécifiques, *« un laboratoire de mesures nouvelles dans le domaine économique et social »* ?

Autre handicap enfin, le coût du terrain » *« 180 francs le mètre carré dans la zone industrielle de Jarry, c'est dingue. »* Voilà pourquoi l'industrie, qui a créé un peu moins de 3 000 emplois en Guadeloupe, n'a pas,èau dire même du patron des patrons locaux, un avenir flamboyant. *« On peut réussir dans les confitures, les jus de fruits, les industries agro-alimentaires. Mais il faudrait surtout que le secteur touristique marche. »*

Le tourisme menacé de devenir un mirage

(Suite de la page 7.)

Mais les premières raisons mises en avant apparaissent plus fondamentales : la multiplicité des décharges d'ordures sauvages, les hordes de chiens errants à la Guadeloupe, l'absence d'éclairage nocturne suffisant dans certaines des plus fréquentées des communes balnéaires des deux îles, autant d'éléments qui relèvent de la responsabilité des autorités locales et peuvent rendre les séjours peu agréables.

Dans *« un cri d'alarme »*, les professionnels du tourisme de la Guadeloupe sous la houlette de M. Tochou de la société PLM ont ainsi dénoncé un environnement qui est *« l'objet d'agressions permanentes défigurant les abords des centres de tourisme et des sites publics qui ne font l'objet d'aucune protection »* enfin *« une hygiène et une salubrité qui se détériorent chaque jour sans réaction de la part des services publics et municipaux »*.

Le peu d'attention portée à cela par les élus régionaux et locaux, dans l'un comme dans l'autre des départements, peut d'ailleurs laisser sceptique quant à la volonté locale de voir le tourisme se développer.

Il est vrai que, dans de si petites îles, il n'est pas forcément de l'intérêt des possesseurs de terrains — sauf lorsque peut se développer une spéculation immobilière comme cela semble être le cas dans un grand projet para-hôtelier à Deshayes en Guadeloupe — qui disposent de maisons dans les sites les plus agréables de *« polluer »* leur propre environnement avec des touristes.

Les autorités locales ont aussi leur responsabilité : l'anarchie des transports, l'impossibilité d'obtenir des taxis qui aient des compteurs, l'absence de formation (il n'y a pas de BTS de tourisme dans ces départements), laissent pantois.

Mais comme le disent aussi bien M. Tochou que M. Guannen, le directeur de l'Office de tourisme de Fort-de-France, c'est une politique générale qui manque, un choix entre tourisme de luxe et tourisme de masse. Dans ce domaine l'organisation des transports aériens apparaît donc comme l'un des éléments primordiaux. L'augmentation en trois ans du prix du billet d'avion en vol vacances de 50 % et le monopole d'Air France rendent le tourisme dans ces îles particulièrement onéreux. *« Les frais d'approche »*, comme disent les hôteliers, sont de 2 350 F par jour pour deux personnes avant même de se coucher. Le coût de l'hébergement devient dès lors un élément marginal.

« Le problème ne relève pas d'Air France mais du gouvernement dit M. Guannen, *nous sommes un département français. Il faut savoir si l'on veut rapprocher la France de la Martinique. »* Endettée, avec des coûts salariaux plus élevés que dans les îles voisines, la profession hôtelière souffre des inter-saisons et un nombre croissant d'hôtels envisagent de devenir saisonniers, ce qui serait catastrophique pour l'emploi et pour cette principale source de rentrée de devises (250 millions de francs à la Martinique en 1982 contre 50 millions de francs de recettes d'exportation).

Les deux départements français ont certes des atouts par rapport aux îles voisines. Au-delà de ce soleil permanent et d'une nature exubérante, c'est pour les Américains un petit bout de France qui dispose d'infrastructures rassurantes (routes, hôpitaux modernes).

Mais, sans un effort considérable d'accueil, de promotion et d'intégration locale (pour répondre aux justes critiques selon lesquelles plus de touristes, cela signifie plus d'importations puisque les îles ne produisent presque rien), le tourisme dans les Antilles françaises risque de n'être qu'un mirage.



LA GUADELOUPE

UN ENTRETIEN AVEC Mme MICHAUX-CHEVRY

« Hégémonie pour hégémonie, je préfère celle de la France »

« Actuellement la Guadeloupe subit une forte dégradation de sa situation économique et sociale en même temps qu'une accentuation du mouvement indépendantiste. Ne pensez-vous pas que ces deux phénomènes sont liés ?

– Un chômeur est peu préoccupé des notions politiques de droite et de gauche. Or, depuis 1981, nous avons fait de la politique : combat autour de l'assemblée unique, élections régionales, ont mobilisé les énergies. On a ainsi perdu deux ans autour d'une notion ridicule de statut. C'est un constat. Dans les DOM, c'est sur le vécu qu'on doit mettre un cadre juridique. Si depuis 1981 nous avions instauré une politique économique dynamique, nous pourrions maintenant parler du statut. Les batailles engagées ont séparé les Guadeloupéens alors que la politique de rigueur nécessite de les rassembler. J'ai depuis 1981, avec la décentralisation, proposé la création d'un fonds d'investissement. Le malheur a voulu que nous ayons un secrétaire d'Etat politique. Le fonds d'investissement n'a pas été créé. Le département n'a pas vu ses moyens accrus. Comment voulez-vous que la situation économique s'améliore ?

– Tous ces chômeurs, cet effondrement des cultures traditionnelles, comment y remédier ?

– Il faut que la France dise si elle continue à soutenir le sucre de canne ou si elle préfère le sucre de betterave. C'est une tradition : les Français ne connaissent pas le sucre de canne. Pourtant le plan Mauroy (1) a redonné quelque espoir, mais celui-ci a été balayé par une succession de sécheresses. C'est pourquoi nous préconisons une irrigation croissante des terres.

– Tout cet argent dépensé pour subventionner la canne. Vous ne craignez pas un phénomène sidérurgique ?

– C'est vrai, c'est un peu la sidérurgie coloniale. Et il est incontestable qu'on ne peut financer déficit sur déficit. Mais c'est devenu un objet de basse politique. Le conseil général renvoie la responsabilité sur le conseil régional, qui se défausse sur l'Etat. La situation est particulièrement difficile. L'Etat, responsable de l'emploi, ne peut décider de fermer une usine quand la situation sociale, le niveau du chômage, sont ce qu'ils sont.

– Peut-on encore parler de l'avenir de la canne quand on voit que l'âge moyen des planteurs dépasse cinquante ans ?

– Vous auriez un fils, vous l'enverriez faire de la canne si cela ne permettait pas de vivre ? Je viens de rencontrer un planteur de banane de trente-trois ans qui m'a dit avoir perdu son travail du fait de la grève des dockers. Cela ne pousse pas à travailler. Et puis, j'en ai assez qu'une grève puisse déstabiliser mon département.

– Le phénomène de l'occupation des terres, cela vous inquiète-t-il ?

– C'est la preuve de l'échec des réformes foncières entreprises depuis vingt ans. Vous envoyez ici des fonctionnaires qui sont de très bons théoriciens. Mais, chez nous, il faut faire les choses à l'envers, commencer par le terrain ; et cela, ils ne le comprennent pas.

« Nous cherchons notre identité »

– Comment donner du travail aux jeunes ?

– Il faut décoloniser les Guadeloupéens intellectuellement. Leur faire admettre que le travail manuel n'est pas dégradant. Il faut redonner aux Guadeloupéens – aux Français aussi, d'ailleurs – l'idée que le travail est essentiel. Sur le plan financier, on va créer un emprunt régional. Quand un jeune arrive sur le marché, il a besoin d'un capital de base et de garanties. Avec cet emprunt, le département aura la possibilité de mettre en place des structures pour l'aider. Cet emprunt permettra aussi de créer un fonds de roulement pour tout ce qui est public et parapublic. Les entrepreneurs sont pénalisés par les délais de paiement – souvent plus de six mois – des hôpitaux, de la justice, du département même ; tout le monde paye avec retard. Il nous faut encore promouvoir la production et le marché local. Comment admettre que les draps des hôpitaux soient achetés dans la métropole ? On peut aussi mettre au point des coopératives d'achat et de vente. Comment expliquer que nous ayons d'excellents artisans du bois et qu'on ne puisse pas trouver de mobilier construit localement ?

» Tout cela la décentralisation permet de le faire. Mais nos énergies n'ont pu le réaliser car depuis deux ans elles étaient mobilisées par les campagnes électorales. Il y a, j'en suis sur, une volonté créatrice des jeunes.

– On vous prête un langage ambigu à l'égard de la France. Qu'en est-il exactement ?

– Je l'ai dit, nous avons un patrimoine, nous cherchons notre identité. La France et tous ceux qui nous ont gouvernés sont toujours venus ici en croyant avoir le monopole du savoir pour résoudre nos problèmes. Imposait-on le béton dans la construction, on croyait ainsi faire notre bonheur.

» C'est la grande chance de la décentralisation. A condition de disposer sur place du financement. Car si la France enlève son drapeau, qu'elle donne ou ne donne pas d'argent, il y aura ici immédiatement une autre hégémonie. Hégémonie pour hégémonie, je préfère celle de la France. D'autant qu'on ne peut pas parler réellement d'hégémonie française ici, de mainmise intellectuelle ou financière. La France est un pays de dialogue, de reconnaissance des droits de l'homme en tant que tel. C'est là sa force, même si économiquement c'est peut-être le fondement de sa faiblesse.

– Et les indépendantistes ?

– Si on fait un référendum sur le statut, certains indépendantistes voteront « français ». Ne l'oubliez pas, nous sommes complexes. On voit des indépendantistes crier pour que la France gagne au football. Il peut y avoir des catastrophes, une guerre civile. Les Guadeloupéens se retrouveront. »

(1) Voir l'article sur l'effondrement des cultures traditionnelles.

LES RELATIONS ENTRE LES DEUX DÉPARTEMENTS ANTILLAIS

Méfiance réciproque

« *Si nous sommes colonisés, c'est par les Martiniquais.* » Voilà qui est dit. A Pointe-à-Pitre, bien sûr. Guadeloupéens et Martiniquais ne s'aiment guère. Ce qui ne facilite pas la création de ce marché antillais hors duquel il n'y aura pas de salut.

Poussière d'îles volcaniques, les deux départements n'ont guère de différences « géographiques » : mêmes sols, mêmes cultures et même peuplement, même étroitesse ; qu'importe que l'une soit archipel quand l'autre n'est qu'île. Mais Fort-de-France, dotée d'une baie profonde, apparaîtra longtemps plus accueillante aux navires.

L'évolution tient donc sans doute plus à l'histoire, à l'administration sérieuse d'un Du Parquet à la Martinique, quand la Guadeloupe souffrait de l'incurie de Lienard de l'Olive.

La Révolution a sûrement été déterminante. Tandis qu'à la Guadeloupe, Victor Hugues le conventionnel massacre les aristocrates et prépare le terrain aux grandes sociétés étrangères et à quelques békés martiniquais, ces derniers, dans leur île, protégés par les Anglais, réussiront à conserver leurs propriétés, et Joséphine fera rétablir l'esclavage. Il y aura donc moins de grandes propriétés à la Martinique qu'à la Guadeloupe. Et aujourd'hui encore, si les jeunes Guadeloupéens doivent pouvoir trouver des terres sans difficultés excessives, le CDJA de la Martinique voit dans l'absence de terres disponibles le problème majeur des agriculteurs.

Cela n'empêche pas l'archipel, plus terrien, moins riche, de paraître en retard d'une révolution – celle du sucre et de la diversification agricole – par rapport à l'île sœur. Même si dans d'autres domaines – le tourisme, le transport (port et aéroport) – le développement de la Guadeloupe a été plus rapide, et si le chômage y est moins important.

La métropole, qui a longtemps privilégié Fort-de-France, la « capitale des Antilles », n'a pas fait grand-chose pour que les relations s'améliorent.

On commence à peine à réduire les formalités douanières nécessaires au produit d'une île pour entrer dans l'autre. Et si les « grands » investissements ont été équitablement répartis (raffinerie et biscuiterie à la Martinique, ciment et farine à la Guadeloupe), la concurrence est plus souvent la règle que la complémentarité. M. Hugues Despointes, président de la chambre de commerce et d'industrie de Fort-de-France, raconte que récemment deux sociétés, l'une dans chaque département, ont reçu une prime d'équipement pour fabriquer un même produit.

L'entreprise martiniquaise avait pourtant fait son étude de marché – et calculé sa rentabilité – sur les deux îles. Tout laisse à penser qu'aucune des deux ne sera viable.

Paris reste omniprésent

Le comité permanent interdépartemental de liaison et de coopération Antilles-Guyane mis en place en 1983 doit avoir bien du travail, et pas seulement en matière d'octroi de mer.

De plus, Paris reste omniprésent entre les deux îles. Le procès, le 23 août, de Peter Alexander, un dominicain installé depuis une trentaine d'années à la Guadeloupe et militant à l'UGTG, accusé d'avoir lancé un engin explosif vers une voiture lors d'un conflit avec un propriétaire terrien (1), pour ne prendre qu'un exemple, en donne une illustration.

Les délais de renvoi prévus par le code de procédure pénale sont plus longs entre la Guadeloupe et la Martinique (quatre mois) qu'entre les deux départements et la métropole. Preuve que tout doit encore passer par Paris.

La difficulté de réaliser des projets communs – il n'y en a pratiquement pas, – la méfiance réciproque, on les retrouve aussi dans l'impossibilité de créer une compagnie aérienne régionale.

Air Guadeloupe, du fait notamment de ses « *dépendances* », a une taille supérieure à celle d'Air Martinique. Aussi, lorsque cette compagnie privée eut des difficultés, Air Guadeloupe se vit proposer de l'absorber pour créer l'embryon de cette « grande » compagnie et « *amarrer ainsi ces îles l'une à l'autre* ».

La crainte des Martiniquais de perdre quelques emplois dans l'affaire, la méfiance des Guadeloupéens devant une proposition qui recelait forcément quelques vices cachés, ont fait échouer le projet. La compagnie régionale, ce sera pour plus tard.

La structure sociale de la Martinique, où une bourgeoisie noire plus importante que dans l'archipel voisin détient nombre de postes importants dans l'administration et la quasi-totalité des professions libérales et où la classe moyenne « administrative » est plus développée, explique sans doute une bien moindre attirance qu'à la Guadeloupe pour les thèses indépendantistes. Sans parler bien sûr de l'« effet » Césaire. Mais peut-on, quelles que soient les différences, envisager un destin divergent pour les deux départements ?

B. D.

(1) La Cour de cassation avait renvoyé cette affaire devant la cour d'appel de Fort-de-France car le seul témoin était masqué et anonyme. En l'absence d'avocat de la partie civile, les juges ont libéré Alexander après vingt-neuf mois de prison préventive. Le procès aura lieu en décembre.

La Guadeloupe
un département ouvert et décidé

Il y a la carte postale et la réalité profonde d'un département riche en potentialités et encore trop méconnu. Voilà la Guadeloupe. La carte postale, ce sont les plages des Antilles, un climat béni des dieux, une nature exubérante, la Guadeloupe destination idéale pour les touristes en quête de soleil et d'exotisme. Et puis, la réalité profonde, c'est-à-dire un pays original et divers, une population attachée à ses traditions mais résolument tournée vers l'avenir à l'image de son immense jeunesse, une économie qui, face à la crise, affirme la volonté de s'adapter et de relever les défis.

Originale et diverse, la Guadeloupe l'est essentiellement comme département-archipel. Département français d'Amérique, située au milieu de l'arc des petites Antilles dans la mer des Caraïbes, elle forme un ensemble de cinq îles. Outre la Guadeloupe proprement dite et la Grande-Terre, on distingue les dépendances proches : les Saintes, Marie-Galante, la Désirade, et les îles du Nord : Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Ces territoires unis par une histoire commune, que la diversité des paysages et des races n'a pu entamer, constituent l'entité administrative Guadeloupe.

La Guadeloupe est un département jeune. Un seul chiffre suffit à illustrer cette donnée fondamentale de la société antillaise : plus de la moitié des trois cent trente mille habitants de la Guadeloupe ont moins de vingt ans. Il s'agit là d'un espoir, d'un atout : la Guadeloupe possède en son sein une force qui frappe aux portes du progrès, pousse au renouveau et, même si elle ne renie pas le legs du passé transmis par les aînés, s'intéresse à ce que sera la société à haute technicité de demain. Les écoles, les collèges, les lycées, l'université de Pointe-à-Pitre sont les laboratoires où se prépare la Guadeloupe de l'an 2000.

La Guadeloupe n'échappe pas à la crise. Crise de certains des secteurs traditionnels de son économie, la canne principalement. Longtemps monoculture par excellence de la Guadeloupe, dont elle a profondément marqué la structure sociale, la production de la canne à sucre (530 000 tonnes en 1984 contre 1 126 712 tonnes en 1979) a subi un grave récession. Quatre unités sucrières continuent toutefois de fumer grâce à l'intervention de l'Etat et des collectivités locales : conseil général, conseil régional. Les crédits publics visent à assurer les nécessaires modernisations des outils industriels et à accélérer l'irrigation pour combattre les effets de la sécheresse et augmenter la production de canne.

La banane, deuxième richesse de la Guadeloupe, qui a opéré un redressement remarquable après les cyclones David et Allen, n'est pas sans connaître également des problèmes. Les planteurs manifestent leur inquiétude devant l'évolution de la grille des prix, surtout pour la zone de montagne, au revient plus élevé. Mais la profession, bien structurée, fait face.

La Guadeloupe a affirmé depuis plusieurs années sa vocation touristique. Le chiffre d'affaires du tourisme (460 millions de francs) est d'ailleurs supérieur à ceux de la canne et de la banane réunis. Le nombre d'emplois induits par l'activité touristique s'élevait à sept mille cinq cents en 1982, soit environ 8,3 % de la population active ayant un emploi. Les responsables politiques du département souhaitent que l'effort d'équipement soit adapté à des formes nouvelles de tourisme s'intégrant mieux à la réalité sociale et économique de l'île. Des projets sont à l'étude, qui viseront à mettre en valeur l'histoire, la culture et les traditions antillaises.

Relever les défis, c'est – sur le plan économique – la tâche à laquelle la Guadeloupe entend aussi s'atteler en favorisant l'artisanat, la diversification agricole et surtout en jouant la carte de l'industrialisation. Le développement de la zone industrialo-portuaire de Jarry, près de Pointe-à-Pitre, se fait dans cet esprit. En facilitant leur installation (rapidité des liaisons routières et aéroportuaires, réalisation à proximité d'un centre de vie à vocation socio-administrative), le département de la Guadeloupe propose aux industriels des structures qui leur permettent de développer leur créativité. Jarry-Houelbourg doit devenir très vite l'une des plus importantes zones industrielles de la Caraïbe, un marché qui s'ouvre à la Guadeloupe, et le port de Pointe-à-Pitre, un port d'éclatement aux Antilles.

La Guadeloupe est donc un département ambitieux, conscient de la nécessité impérieuse qu'il y a pour lui à mener à bien sa politique économique. Par sa situation originale dans la nation française, dont elle est fière, malgré des notes discordantes d'une infime minorité, la Guadeloupe est un département ouvert, attaché à ses traditions, heureux de faire connaître sa vraie nature, décidé à travailler pour l'avenir. Et à réussir.

TRENTE-SIX ÉLUS POUR UN DÉPARTEMENT

Présidé par Mme Lucette Michaux-Chevry, le conseil général de la Guadeloupe compte trente-six élus des différents cantons du département. En voici les membres :

BANGOU Henri, *Pointe-à-Pitre, 4 ;*
BARRE Colette, *Sainte-Rose, 2 « Deshaies » ;*
BEAUDRUN Daniel, *Basse-Terre, 2 ;*
BEAUJEAN Henri, *Moule, 2 ;*
BERNIER Lucien, *Saint-François ;*
BLANCHARD Daniel, *Saint-Barthélemy ;*
CHAMMOUGON Edouard, *Baie-Mahault ;*
CHAULET Philippe, *Bouillante ;*
CLERY Jérôme, *Basse-Terre, 1 ;*
DAGONIA Georges, *Lamentin ;*
DAVRAIN Favrot, *Morne-à-l'Eau, 2 ;*
EDWIGE Charles, *Anse-Bertrand « Port-Louis » ;*
ESDRAS Marcel, *Pointe-Noire ;*
ETNA Nathalien, *Vieux-Habitants « Baillif » ;*
GABRIEL Charles, *Sainte-Rose, 1 ;*
GENIES Daniel, *Pointe-à-Pitre, 2 ;*
GIRARD Florent, *Moule, 1 ;*
GIRARD Jean, *Grand-Bourg-Marie-Galante ;*
HÉLÈNE Léopold, *Gosier ;*
JALTON Frédéric, *Abymes, 1 ;*
JEAN-LOUIS Eugénio, *Trois-Rivières « Vieux-Fort » ;*
KOURY Raphaël, *Pointe-à-Pitre, 3 ;*
LARIFLA Dominique, *Petit-Bourg « Goyave » ;*
LAURIETTE Gérard, *Capesterre-Belle-Eau ;*
L'ÉTANG Eugène, *Les Saintes ;*
LUBETH Marcelin, *Sainte-Anne, 1 ;*
MATHURIN Mathias, *La Désirade ;*
MICHAUX-CHEVRY Lucette, *Saint-Claude « Gourbeyre » ;*
NABAJOTH René-Serge, *Abymes, 2 ;*
PAMEOLE François, *Saint-Louis Marie-Galante ;*
PASBEAU André, *Caspesterre-de-Marie-Galante ;*
SAMAN Abdon, *Morne-à-l'Eau, 1 ;*
SONGEONS Herman, *Sainte-Anne, 2 ;*
VIVIES Raymond, *Pointe-à-Pitre, 1 ;*
VRECORD Maximilien, *Petit-Canal ;*
WEINUM Robert, *Saint-Martin.*

Cette année, le budget du conseil général, d'un montant de 1 200 000 000 de francs, a été voté à l'unanimité des élus. Ce budget illustre la volonté des conseillers généraux de promouvoir le développement économique de la Guadeloupe. Qu'il s'agisse du tourisme, de la canne, de la banane, de la pêche, de l'artisanat, de l'effort d'industrialisation, des sommes importantes ont été votées afin de contribuer aux nécessaires investissements susceptibles de fortifier le tissu économique de la Guadeloupe.

Dans ce sens, le lancement d'un emprunt de 60 millions de francs par appel public à l'épargne vient d'être décidé, ainsi que la création d'un fonds d'investissement.

Parallèlement, le conseil général a voté de nouveaux crédits pour améliorer encore le réseau routier du département déjà réputé pour sa qualité. Il a poursuivi sa politique en matière d'aide sociale. Pour les jeunes de la Guadeloupe, il a décidé d'encourager de nombreuses associations sportives et culturelles. Tout cela a été fait, même si la décentralisation, avec des transferts de compétences qui entraînent des charges nouvelles, a créé des difficultés.

Le conseil général se réunit à Basse-Terre, (97 100), chef-lieu de la Guadeloupe.

LE DÉCLIN DE LA PRINCIPALE ACTIVITÉ TRADITIONNELLE

La canne à sucre, cette « sidérurgie coloniale »...

« SIDÉRURGIE *coloniale* », dit Mme Michaux-Chevry. Pour être excessive, la comparaison n'en est pas moins sur toutes les lèvres, vingt fois répétée, banale. La production de canne à sucre, qui était de 527 352 tonnes en 1946, avait atteint le niveau record de 1,8 million de tonnes en 1962. Depuis lors, elle n'a cessé de se dégrader. Et si, de 1976 à 1980, le déclin avait été stabilisé autour de 1 million de tonnes, la chute a repris en 1981, et la production est tombée à 613 000 tonnes en 1983 et 480 000 tonnes en 1984, soit moins qu'à la Libération. La production de sucre a évolué parallèlement, passant de 184 812 tonnes en 1965 à 104 000 tonnes en 1979 pour n'être plus que de 41 200 tonnes en 1984 (la campagne sucrière s'achève fin juin – mi-juillet).

Ce déclin s'est accompagné de la fermeture de la plupart des usines : il y en avait deux cent cinquante à la fin du siècle dernier et il en restait une petite vingtaine en 1946. Il n'en fonctionne plus que quatre. Et encore l'une d'elles – celle de Marie-Galante – est maintenue en activité faute d'autres possibilités, et celle de Beauport est depuis des mois le sujet d'un vaste marchandage politique entre droite et gauche, voire à l'intérieur même de la droite. Antant dire que depuis vingt ans l'on parle ici de *« la crise de l'industrie sucrière »*, et l'on décline le chapelet des usines fermées : Blanchet, Roujeol, Bonne-Mère, Darboussier, sans que l'on puisse entrevoir la moindre amélioration.

Le touriste qui parcourt l'île constate *de visu* que les seules installations industrielles dignes de ce nom sont – hors les nouvelles zones de Jarry – ces carcasses de structures métalliques rouillées et désaffectées qui hantent de-ci de-là les paysages de bananiers et de champs de canne.

Encore cette récession pourrait-elle être le résultat d'une restructuration programmée pour maintenir une activité efficace et rentable. Mais ce n'est nullement le cas : les quatre usines encore debout souffrent, à une exception près (Gardel), de sous-investissement et perdent toutes de l'argent ; quant au rendement de canne par hectare, il diminue plus vite que les surfaces récoltées (passées de 21 800 hectares en 1979 à 15 000 hectares en 1984, le rendement tombant de 70 à 45 tonnes à l'hectare, contre 90 tonnes à la Réunion). Il est vrai que les carences techniques sont multiples (brûlages intempestifs, fertilisation et entretien insuffisants).

Sans doute les phénomènes climatologiques, succession de sécheresse et d'excès d'eau, sont-ils pour partie responsables de cette évolution, mais ils ne sont pas seuls.

L'échec des multiples réformes foncières engagées par Paris depuis 1960 est patent. Le 2 août 1961 puis le 17 décembre 1963, deux lois, avec pour objectif l'amélioration de la situation des populations rurales, ont eu pour effet de morceler les terres sans casser pour autant les *« grandes »* propriétés. Les plans d'aide de 1970 et 1974, destinés principalement à accroître la mécanisation, n'auront guère d'effet. Quant à la dernière réforme, engagée en juillet 1980 et dite protocole Haberer, elle a eu pour conséquence de faire porter par la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) 12 000 hectares qu'elle est censée rétrocéder à de jeunes agriculteurs. Faute de repreneurs, celle-ci a été obligée de les exploiter elle-même, et quatre ans après elle détient 12 000 hectares, ce qui provoque pour cet organisme un déficit croissant (18 millions en 1984 après 25 millions les années précédentes). Ces terres ont été cédées contre espèces sonnantes et trébuchantes (la SAFER a dû emprunter 130 millions) par les grandes sociétés – comme le groupe Empain – qui ont délaissé la canne lorsque celle-ci s'est avérée n'être plus rentable.

Le refus des jeunes

Car l'augmentation rapide des coûts de production, alors même que celle du prix de la canne était plus faible, a été pour beaucoup dans le déclin. Dans l'élaboration de leurs propositions, les membres du MPGI (Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante) – l'une des composantes indépendantistes – reconnaissent qu'entre 1973 et 1982 le salaire journalier moyen du coupeur de cannes a été multiplié par 466 %, alors que le prix de la canne n'augmentait dans le même temps que de 172 %. Enfin, il y a l'inorganisation de la profession, le refus des jeunes de travailler dans l'agriculture. *« Même à la sortie des écoles d'agriculteurs, ils préfèrent devenir fonctionnaires »*, affirme M. Thelem Gédéon, le patron du Crédit agricole, qui souligne qu'il y a encore des planteurs de soixante-dix/soixante-quinze ans. *« Ce refus des jeunes c'est une des séquelles de l'esclavage »*, ajoute-t-il. Conséquence : on fait de plus en plus appel, dans l'archipel – où les chômeurs sont légion, – à un sous-prolétariat haïtien.

Les pouvoirs publics, un peu las de soutenir la canne et le sucre (49 millions de francs en 1982, 89 millions en 1983, 80 millions en 1984, compte tenu de la prise en charge par l'Etat de 50 % du déficit de la SAFER), ont décidé en 1982 – le plan Mauroy – d'une fixation d'un prix garanti de la tonne de canne (37 francs par tonne en 1983) accompagnée d'une aide supplémentaire aux petits planteurs (25 F en 1983, 40 F en 1984) et d'un vaste programme de replantation de 10000 hectares. *« Ce plan pourrait être en train de réussir*, estime, optimiste, le préfet. *3500 hectares ont été plantés cette année. »* Mais il ajoute : *« Quand même, lorsqu'une production a des prix garantis et un débouché assuré par des quotas européens (dont nous n'atteignons pas le tiers) et qu'elle décline, on peut se poser des questions. »*

Et puis la réussite du plan Mauroy nécessite surtout que la réforme foncière – à partir des 12000 hectares de la SAFER – soit enfin entreprise (or bien peu de jeunes agriculteurs répondent aux critères nécessaires), que la mécanisation soit poussée, qu'enfin soit résolue la question industrielle dans une île où, à terme, tout laisse à penser qu'une seule usine moderne et performante suffira. Mais la canne occupe encore quatre mois par an un bon nombre de personnes, et les passions politiques risquent, dans le Landerneau guadeloupéen, de retarder les échéances et de tuer la canne. La décision de l'Etat, notifiée au début du mois de septembre, de ne plus financer le déficit des usines sucrières et de consacrer les fonds publics uniquement à la replantation et à l'irrigation va cependant obliger à la fermeture de Beauport. Les élus locaux auront alors du mal à fuir leurs responsabilités.

LES OCCUPATIONS DE TERRES

Squattérisation « patriotique »

ILS sont une trentaine, ce dimanche matin, à replanter de la canne à sucre dans un vaste champ non loin de Sainte-Rose, au nord-est de Basse-Terre. Au lieu-dit Galba, à égale distance de la montagne et de la mer, ces hommes et ces femmes, qui sont loin d'être tous des paysans – une camionnette d'électricien est là pour en témoigner – sont venus donner *« un coup de main »* à M. Théoricien Nomertin, un ancien ouvrier agricole, pour la mise en valeur de 172 hectares, laissés à l'abandon par la SAG (une société sucrière qui a fermé ses portes) et que les *« patriotes »* ont décidé de *« squattériser »*. M. Louis Théodore, *« enseignant intégré en milieu paysan »* – condamné par contumace en 1966 pour activités indépendantistes – présent ce jour-là, explique un mouvement qui a pris de l'ampleur depuis quatre ans. 1 200 hectares seraient ainsi exploités sans droit sous l'égide des indépendantistes. *« A Morne-Rouge, 40 hectares ont été occupés et les terres ont été réparties entre les paysans. Chacun a obtenu 2 hectares en plus de ce qu'il possédait déjà. 60 hectares de la Compagnie fruitière ont aussi été occupés et plantés de cannes parce que la compagnie avait replanté 3 000 hectares de terres sucières avec des bananes et de l'ananas. Il fallait arrêter ce processus. »*

Et d'égrener le chapelet des lieux occupés : *« Près de Sainte-Rose d'abord, mais aussi en Grande Terre, à Port-Louis, à l'Anse Bertrand, à Morne-à-l'Eau, à Moule. »*

Si le mouvement a d'abord pour objectif d'enrayer le déclin de la canne, les indépendantistes ont conscience de l'incertitude qui pèse sur l'avenir de cette culture traditionnelle. Aussi envisagent-ils sur ces 172 hectares, les dernières terres occupées et travaillées comme unité de production, de diversifier à terme les plantations et d'introduire ici cultures vivrières et élevage.

Pour l'instant, de jeunes *« patriotes »*, des syndicalistes de l'UGTG viennent ainsi travailler bénévolement au côté des paysans. Mais les promoteurs de ces occupations – le plus souvent des enseignants – font aussi appel à l'épargne populaire, voire à la bourgeoisie nationaliste pour financer les plantations.

« Ce que nous voulons, affirme M. Louis Théodore, *c'est changer les rapports sociaux. Laisser les paysans eux-mêmes prendre les choses en main. »* Au projet important d'irrigation de Grande-Terre depuis Capesterre *« qui va enrichir quelques-uns »*, il oppose ce qu'ils font sur ces terres avec une simple irrigation par gravitation des eaux de la montagne.

Y a-t-il eu des tentatives pour expulser les occupants et reprendre ces terres qui dépendent souvent désormais de la SAFER ? *« Non, jamais, mais parfois nous négocions. Vous savez, on fait la réforme agraire sur le terrain. »*

Face à ce phénomène, le préfet M. Maurice Saborin, prudent, s'interroge : *« S'agit-il d'un problème foncier ou d'un problème politique ? Si ce mouvement d'occupation est la conséquence d'une raréfaction des terres, s'il est lié à l'échec de la réforme foncière, il y a une solution possible. Pourquoi dans le cadre d'une nouvelle réforme ne pas céder quelques hectares à ces paysans s'ils remplissent les conditions voulues ? Mais ci cette squattérisation est liée à un phénomène politique, pour maintenir la canne contre le tourisme (comme à Sainte-Rose), contre l'élevage, voire contre l'aquaculture, comme on l'a vu récemment, alors il n'y a guère de solution. »* Mais il avoue aussi : *« Cette réforme foncière, je ne sais pas par quel bout la prendre. »*





POINTS DE VUE

Déjouer le complot

par ERNEST MOUTOUSSAMY (*)

LE peuple guadeloupéen, né de la colonisation française, n'est pas pour autant la chose de la France. Comme tout peuple, il a le droit de choisir librement son destin. Dans cette perspective, démocrates et anticolonialistes sincères de la métropole doivent contribuer à permettre l'expression de ce choix dans les meilleures conditions possibles de démocratie par l'exercice du droit international à l'autodétermination (...).

Aujourd'hui, après quarante ans de lutte, si la situation générale du pays, tout en demeurant très inquiétante, *n'est pas aussi catastrophique* que celle du milieu géographique immédiat, ce n'est pas seulement parce que la Guadeloupe est un département français, mais c'est surtout dû au fait de la clairvoyance des communistes et de la classe ouvrière. Toutes les conquêtes ont été acquises sur le front de la lutte de classe, et parfois au prix du sang, et justifient la confiance et le prestige dont jouit le Parti communiste guadeloupéen (PCG) dans les masses. Ce que ne lui pardonne pas le national-populisme, qui, en prônant le misérabilisme et en développant des thèses obscurantistes, croit pouvoir bâtir l'indépendance de la Guadeloupe *sur la frustration et l'exploitation* démagogique d'un sentiment de révolte compréhensible (...).

Dès l'instant où le PCG, fondé en 1958, fit irruption dans le champ politique local, le pouvoir colonial s'attacha résolument à le faire disparaître et à détruire la conscience de classe du prolétariat en accélérant des mutations sociologiques profondes aux effets pervers.

C'est pourquoi dans un cadre géopolitique complexe, conscient que la décolonisation de la Guadeloupe n'a pas de modèle dans l'histoire, qu'elle n'obéit à aucun schéma connu, qu'elle nécessite l'adhésion consciente des travailleurs et qu'elle ne peut mettre fondamentalement en cause les acquis de la classe ouvrière, le PCG, opposé fermement à toutes manœuvres politiques cherchant à tromper *le peuple*, lui propose une voie originale de conquête de la souveraineté passant par une autonomie *démocratique* et populaire, qui serait elle-même une étape vers une indépendance à contenu socialiste, position réaffirmée à son huitième congrès en avril 1984.

Actuellement, tandis qu'il est préoccupé par le délabrement économique du pays et se bat avec l'aide de ses alliés pour relancer le secteur productif, notamment l'industrie sucrière avec le maintien des quatre usine existantes, et pour recréer le prolétariat sans lequel il ne peut y avoir de révolution authentique, la droite et le national-populisme, aidés très généreusement par les OS de l'anticommunisme, les mercenaires de la désinformation, les apprentis sorciers des médias officiels et par les puissances d'argent, rivalisent d'ardeur dans le chauvinisme, et font vibrer à outrance la même fibre nationaliste, leur objectif fondamental étant, à terme, l'intégration de tous dans un Etat nationalitaire. Symptomatique, en effet, la similitude des slogans de la droite moderniste : *« Ni à gauche, ni à droite, ni au centre mais guadeloupéen »* (*le Monde* du 26 janvier) et du populisme : *« Ki dwèt, Ki goch cé menn bitin ; on sel pèp, on sel pawti »* (1).

Si les convulsions qui secouent présentement la Guadeloupe relèvent essentiellement de la violence coloniale et du mal développement, leur nationalisme primaire y trouve un terrain propice à son expression et accentue l'instabilité et le mécontentement.

Que doit faire le gouvernement si vraiment il veut changer cette situation ?

Premièrement : constater que la départementalisation, très souvent source de parasitisme, d'indignité, de démission et d'arrivisme, n'a pas arraché les DOM au sous-développement et à l'injustice (...).

Deuxièmement : s'attaquer résolument à l'oppression coloniale pour désamorcer l'explosion. Dans l'immédiat, il est urgent de briser le monopole et la toute-puissance de l'import-export, de relancer la production et notamment l'agro-alimentaire pour tendre à l'autosuffisance alimentaire, de réaliser l'irrigation des zones sèches et de maintenir et d'atteindre les objectifs du plan Mauroy de relance de la canne à sucre. Mais le moins que l'on puisse dire est que le pouvoir n'a pas pris ce chemin. En effet, depuis 1981, il s'empêtre dans des contradictions, fait preuve de timidité dans sa démarche et remet en cause les engagements pris.

Enfin, qu'il soit bien entendu qu'il n'y aura pas de solutions aux problèmes posés sans et encore moins contre le PCG opposé à la répression policière, dont sont victimes certains compatriotes, *ainsi qu'au* terrorisme et à la violence gratuite. Le PCG invite à la vigilance et à la lucidité révolutionnaire les travailleurs, les femmes, les jeunes, y compris leur fraction émigrée. Il les appelle à rejoindre le grand rassemblement populaire qu'il préconise en vue de la renaissance de la Guadeloupe.

(1) *« Droite et gauche, c'est pareil ; un seul peuple, un seul parti. »*

(*) Député apparenté communiste de la première circonscription, membre du bureau politique du Parti communiste guadeloupéen.

Un équilibre fragile

par MARCEL ESDRAS (*)

DE nombreuses critiques sont formulées à l'encontre du bicamérisme qui caractérise le fonctionnement de la région monodépartementale de la Guadeloupe, comme c'est aussi le cas dans les autres départements d'outre-mer. Le *nouveau système institutionnel* aboutirait à un empiétement et à une confusion des compétences, les deux Assemblées devant régler des affaires touchant la même aire géographique.

Il y aurait par ailleurs une dispersion des énergies, les mêmes responsables se réunissant successivement pour discuter soit des affaires régionales, soit des affaires départementales.

Ces inconvénients, réels, ne se seraient manifestés si au moment des débats sur l'Assemblée unique, en 1982, le gouvernement avait accepté l'amendement des députés de l'opposition tendant à créer une assemblée unique pour les départements d'outre-mer, en conférant au conseil général les compétences qui étaient dévolues au conseil régional.

Cette disposition avait, en effet, le double avantage, d'une part, d'assurer la pérennité du statut départemental, garant de l'appartenance des départements d'outre-mer à la nation française, d'autre part, d'assurer une représentation géographique indispensable pour les différentes parties de ces départements.

Il est évident qu'une Assemblée élue au scrutin proportionnel aurait abouti à la situation que nous connaissons au niveau du conseil régional de la Guadeloupe.

En effet, comment admettre qu'une île comme Saint-Barthélemy, avec ses spécificités, n'ait pas une représentation directe à l'Assemblée locale ?

Comment admettre également que par le jeu normal de l'élection à *la proportionnelle des zones géographiques représentant* près de soixante mille habitants (soit le cinquième de la population) n'ait aucune représentation, comme c'est le cas pour les communes de Deshaies, Sainte-Rose, Le Lamentin, ainsi que Goyave, Capesterre-Belle-Eau, Trois-Rivières, Vieux-Fort.

Le principe de la décentralisation ne s'est pas traduit, comme on était en droit de l'espérer, par un transfert de compétences accompagné de moyens financiers suffisants en provenance de l'État ; qui plus est, la loi spécifique sur le transfert des compétences dans les départements d'outre-mer s'est traduite par un transfert horizontal effectué au détriment du département. Ainsi une partie du Fonds routier va être affectée à des dépenses régionales, l'octroi de mer va être désormais de la compétence du conseil régional, la taxe sur la consommation locale des alcools n'est plus une recette départementale mais ira au budget de la région.

Il s'agit là de toute une série de mesures correspondant à des redéploiements financiers sans aucun intérêt pour l'entité guadeloupéenne. Par contre, l'État a refusé d'abandonner la taxe sur les tabacs et sa part d'octroi de mer, recettes qu'il aurait pu verser à la région. Cette situation de la Guadeloupe, qui correspond objectivement à un désengagement de l'État, contient des germes d'une aggravation des finances locales dans l'avenir. Ce désengagement s'exprime, au sujet de l'agriculture, par l'absence de soutien efficace, notamment de l'économie bananière (insuffisance dans la grille des prix et refus d'accorder une indemnité spéciale de montagne).

Il se traduit également par l'absence de soutien suffisant à l'économie sucrière. En fait, pour ce qui concerne l'économie sucrière, tout se déroule comme s'il s'agissait d'un scénario destiné à rejeter sur les élus locaux appartenant à l'opposition nationale l'impopularité des mesures envisagées.

Sur ce fond économique préoccupant se greffe une situation sociale très précaire, caractérisée par une montée de la violence, par des actes terroristes, revendiqués par des organisations certes très minoritaires mais apparemment bien structurées.

En fait, tout porte à croire que la Guadeloupe, comme le reste de la Caraïbe, est devenu le lieu d'affrontement des forces qui s'opposent sur le plan politique international.

Dans ces conditions, peut-on affirmer qu'aux problèmes de sécurité qui se posent actuellement dans les départements français d'Amérique ne viendront pas un jour s'ajouter ceux posés par leur défense ? Certes, il s'agit là d'un domaine relevant exclusivement de la compétence du gouvernement français, mais il va de soi que la nationalité française des populations de ces départements, avec tout ce que cela implique en matière de défense, devrait les mettre à l'abri du danger extérieur.

(*) Député apparenté UDF de la troisième circonscription.

LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

EDF dans un cercle vicieux

DANS aucune autre région française la dépendance énergétique n'est aussi cruciale qu'en Guadeloupe. Sans doute l'octroi de mer – cette taxe à l'importation qui finance les communes – permet-il mieux qu'en Lozère ou en Bretagne d'effectuer un bilan énergétique départemental. Mais ici le résultat est si catastrophique qu'il ne peut pas ne pas faire problème, que l'archipel reste français ou, *a forfiori*, qu'il s'éloigne de la métropole.

M. Michel Colmero-Cruz, directeur régional de l'industrie et de la recherche, résumait récemment l'ampleur des difficultés : *« En 1973, la France importait des hydrocarbures à hauteur de 68 % ; en 1983, cette importation a été ramenée à 40 %. En Guadeloupe, en 1973, on importait 100 % des hydrocarbures ; en 1983, on importe ces mêmes 100 %. La facture pétrolière pèse lourd sur la Guadeloupe. En France hexagonale il faut exporter pendant quatre mois pour payer cette facture ; en Guadeloupe, il faudrait onze mois d'exportation. »*

Au premier rang des difficultés, il y a le déficit chronique d'Electricité de France : 397 millions de francs en 1983, soit près de 10 % du déficit national pour 0,6 % de la population. C'est que, comme le rappelle le chef de centre de Pointe-à-Pitre, M. Staropoli, la Guadeloupe est un archipel, la fée électricité doit donc aussi parvenir dans les « dépendances » : les Saintes, la Désirade, Marie-Galante, Saint-Barthélemy ou la partie française de Saint-Martin. Or *« plus le territoire est exigu, plus le coût de production est élevé »*. Si les grandes îles ont des moyens de production thermique (la nouvelle centrale de Jarry-Nord comprendra, une fois achevée, huit groupes de 23 MW) qui utilisent du fuel lourd, la plupart des dépendances consomment un gazole beaucoup plus onéreux. De plus, l'entretien des réseaux coûte cher à cause de la nature exubérante et des distances entre les îles. Quant aux salaires, ils sont supérieurs de 15 % à 20 % à ceux de la métropole.

Conséquence, le kilowattheure, dont la production revient à 1,20 F, 1,30 F en Guadeloupe, peut atteindre 2,40 F dans les îles. Et il n'est vendu que 50 centimes environ, soit moins cher qu'en métropole du fait d'une différence des taux de TVA (7,5 % à la Guadeloupe, 0 % à Saint-Martin).

Le courant à 50 centimes

Comment s'étonner alors que la consommation croisse de *10 %* à 12 % par an (+ 20 % à + 30 % à « Saint-Barth » et à Saint-Martin) et cela aux heures de pointe, ce qui exige des investissements nouveaux. Il est vrai qu'il n'est pas rare, à la marina de Pointe-à-Pitre, comme dans certaines communes, de voir les lampadaires allumés en plein jour.

« En période de vérité des coûts, s'interroge tout haut M. Staropoli, *peut-être vaudrait-il mieux faire payer l'électricité à prix coûtant, quitte à subventionner les consommateurs les plus défavorisés. »*

Encore faudrait-il que les factures d'EDF soient honorées. Or, selon le chef de centre d'EDF, *« pour beaucoup EDF c'est la France, et la France c'est payer »*. Les impayés représentent donc près de 25 % du chiffre d'affaires. L'hôpital de Pointe-à-Pitre a une ardoise de 1 million de francs, la commune de Gosier – haut lieu du tourisme – de 250 000 francs. Impossible de couper le courant à ces mauvais payeurs sans déclencher une tempête politique.

Le rapport Toulemon, dernier en date des catalogues de mesures destinées à relancer l'économie des départements d'outre-mer et à réduire leur déficit commercial, s'arrête longuement sur la nécessité de substituer aux hydrocarbures des sources d'énergie locales et d'économiser l'électricité. La centrale géothermique de Bouillante est un exemple de cette diversification. EDF a aussi été chargée de mettre en œuvre un programme de recours aux bois et aux déchets des scieries et des sucreries (déjà les sucriers vendent un peu de leur électricité à EDF pendant la campagne), ainsi que de proposer des structures tarifaires adaptées à la situation spécifique des DOM. Enfin, un programme ambitieux de maîtrise de l'énergie doit être mis en œuvre.

Mais EDF est un peu dans un cercle vicieux. Premier investisseur de la Guadeloupe (1 milliard de francs sur trois ans), premier employeur (670 personnes, et, pour accompagner la croissance de la consommation, une embauche constante), elle ne peut guère bouleverser les habitudes. Et les possibilités de diversification sont modestes. Une nouvelle campagne géothermique est prévue et un projet d'équipement hydroélectrique de deux fois 8 mégawatts à Vieux-Habitants est actuellement à l'étude. Mais, dans ce pays ensoleillé, l'énergie solaire ne fait guère d'adeptes. L'Agence pour la maîtrise de l'énergie a même dû renoncer à un projet de dessalement d'eau de mer aux Saintes, car l'investissement était trop élevé. Tant qu'EDF livrera son courant à 50 centimes, tout investissement d'énergie renouvelable, sauf par EDF même, apparaîtra d'un coût excessif. Certains économistes indépendantistes, tel M. Eric Edinval, n'ont d'ailleurs pas de solution-miracle à ce problème primordial : *« Il faut transformer la bagasse*, dit-il, *développer le solaire, mais le pétrole sera toujours nécessaire. Heureusement, la région est voisine du Venezuela et de Trinidad. Et le Venezuela est attentif aux besoins des pays de la région. »* D'une dépendance à l'autre... Et la consommation pétrolière d'EDF ne représente qu'un petit tiers de la facture pétrolière guadeloupéenne. Parviendrait-on – mais nul ne voit comment – à réduire le déficit d'EDF, il faudrait encore s'atteler à ce parc automobile important et fortement consommateur d'une essence vendue, elle aussi, moins cher qu'en métropole.

B.D.

LA QUESTION DES TRANSPORTS AÉRIENS

Chers avions !

La France des tropiques n'est pas contente de ses compagnies aériennes : trop chères. Accusées : Air France et UTA.

L'origine de ce mécontentement est d'abord à rechercher dans la claustrophobie dont souffrent ces « îliens ». Ils ne pâtissent pas seulement d'un isolement géographique. Les 13 600 kilomètres qui séparent les Antilles de la métropole ne seraient pas trop durement ressentis s'il n'en coûtait 5 025 francs en période de pointe pour les franchir aller-retour.

Comment cette claustrophobie « financière » n'atteindrait-elle pas son paroxysme avec un aller-retour vers Nouméa ou Papeete en haute saison à 15 790 F ? A la rationalité des compagnies aériennes qui proclament que *« c'est cher parce que c'est loin »*, les Français d'outre-mer opposent un cri du cœur : *« C'est parce que c'est loin que ce devrait être moins cher ! »* Démagogie ? Mentalité d'assistés ? Quoi qu'il en soit, le sentiment d'injustice éprouvé par les « îliens » est une réalité. Les agents des PTT originaires de Basse-Terre (Guadeloupe) continuent de comparer amèrement les milliers de francs qui leur sont nécessaires pour prendre des vacances au pays avec les quelques centaines de francs qu'il en coûte à leurs collègues natifs du Lot ou du Puy-de-Dôme.

Par ALAIN FAUJAS.

DEPUIS une décennie, des tiers ont convaincu les Français d'outre-mer du bien-fondé de leurs revendications tarifaires. Ainsi M. Valéry Giscard d'Estaing a-t-il reconnu à plusieurs reprises, sous sa présidence de la République, qu'une partie de leurs difficultés économiques venaient du coût des transports. Si encore les « îliens » avaient seulement rêvé à des tarifs plus modiques, mais ils y ont goûté ! Les compagnies Qantas et Air New Zealand pratiquent des prix inférieurs de 5 à 20 % à ceux d'UTA. Nouvelles Frontières vend l'aller-retour Bruxelles-Fort-de-France 1 000 F moins cher environ qu'Air France ne propose Paris-Fort-de-France. Enfin, l'association Le point de Mulhouse propose l'aller-retour pour Saint-Denis de la Réunion à 4 800 F quand Air France ne descend pas au-dessous de 6 490 F.

Comment ne prêteraient-ils pas une oreille attentive au plaidoyer de M. Jacques Maillot, le bouillant président de Nouvelles Frontières ? Celui-ci ne perd pas une occasion de dénoncer le monopole des compagnies régulières qui empêche la démocratisation du voyage.

« La concurrence « maîtrisée », qu'on nous impose, a retiré au consommateur son droit de choisir, dit-il. *Tout se passe comme si Air France était propriétaire des Antilles, mais la compagnie nationale n'a aucune imagination, et ce n'est pas elle qui tirera le tourisme antillais de la situation très grave où il s'enfonce. Pour cela, il faudrait fabriquer des semaines de vacances ne dépassant pas 5 000 F. Avec les tarifs aériens actuels, c'est impossible. »*

M. Claude Labille, directeur général de la société française d'hôtellerie FRANTEL, ne tient pas un autre langage, même s'il s'exprime dans un style moins tonitruant.

« L'avion est trop cher sur les Antilles, déclare-t-il. *Nos produits en souffrent. Un forfait de neuf jours et sept nuits revient à 5 750 francs dans un de nos hôtels du Sénégal et 7 700 francs dans nos établissements antillais. Ces 2 000 francs de différence s'expliquent pour 600 francs par le coût plus élevé du personnel guadeloupéen et martiniquais, et pour 1 400 francs par le tarif aérien. Il n'est pas étonnant que nos produits antillais pâtissent de ce surcoût. De décembre à avril, notre taux d'occupation s'établit à 75 % à la Guadeloupe. Pendant les autres mois, il s'effondre et nous perdons de l'argent. En juin, notre hôtel de Guadeloupe n'a pas dépassé les 32 %. La compagnie Air France se plaint de devoir mettre en ligne quarante Boeing-747 par semaine en période de pointe. L'opération ne doit pas être si désastreuse puisqu'elle ne veut partager avec personne ce fardeau... Nous, hôteliers, nous demandons l'autorisation de créer des charters entre la métropole et l'outre-mer. Ce renfort ne réalisera pas des miracles, mais il nous permettra d'étendre la saison au-delà des quatre mois d'hiver. »*

Le « niet » d'Air France

Le mot « charter » associé à « outre-mer » figure, pour Air France, au registre des insanités dangereuses. Dès qu'elle l'entend prononcer, la compagnie nationale met en batterie statistiques et diagrammes, brandit l'étendard du service public et démolit un à un les arguments de l'adversaire.

Le Sénégal est-il 2 000 francs moins cher que les Antilles ? Il est aussi 4 900 kilomètres moins loin. Les tarifs sont-ils trop élevés ? Air France exhibe les 120-130 millions de francs de déficit qu'elle accuse chaque année sur les Antilles. 40 % des dépenses de la compagnie dans cette zone dépendent du cours du dollar, et une hausse de dix centimes de cette monnaie représente 10 millions de francs en année pleine. Comparé au tarif kilométrique du chemin de fer en France, soit 37,7 centimes, les tarifs France-Antilles oscillent, selon les saisons, entre 28,7 et 37 centimes. Est-ce scandaleux quand l'obligation de service public oblige à transporter 700 000 personnes par an selon des flux aberrants ? Les pointes de l'été sont très accentuées et ne concernent qu'un sens à la fois, c'est-à-dire qu'en juillet les Jumbo décollent bourrés de Paris et reviennent de Fort-de-France vides aux deux tiers. Dans ces conditions, des charters écrémeraient la bonne clientèle et laisseraient à Air France le déficit. L'alternative est simple : ou l'on confie l'ensemble de la desserte des départements d'outre-mer à la compagnie nationale, ou l'on institue la libre concurrence, mais sans obligation de service public pour celle-ci, qui liquiderait aussitôt les trois 747 affectés au trafic estival de pointe.

Le tourisme n'aurait-il pas besoin d'un plan de sauvetage ? Air France estime avoir plus que tout autre contribué au développement de l'outre-mer où elle a implanté les hôtels de sa filiale Méridien et où une autre filiale, la SOTAIR, organise séjours et circuits sous les marques Jet Tours et Jumbo. Cela posé, la compagnie ne croit guère à l'avenir du tourisme aux Antilles qui s'améliorera, selon elle, lorsqu'il n'y aura plus d'attentats, lorsque les prix hôteliers auront baissé de 30 %, lorsque le personnel hôtelier sera devenu aimable et parlera anglais, et lorsque des crédits de publicité seront dégagés pour vanter ces îles dans les médias. Pas question, donc, d'avantager les touristes par des prix très incitatifs : le client ordinaire en serait choqué. Pas question de pratiquer des tarifs Bleu-Blanc-Rouge à l'instar d'Air Inter pour attirer sur les vols peu fréquentés : la demande de transport n'est pas élastique.

Quand UTA rééquilibre

Si Air France se veut intraitable sur les prix parce qu'elle assure un service public, UTA ne l'est pas moins parce qu'elle s'estime la seule compagnie véritablement privée de la zone Pacifique, c'est-à-dire non subventionnée. 160 millions de francs de déficit en 1982, 140 millions en 1983, peut-être 90 millions en 1984 : M. René Lapautre, PDG d'UTA, est engagé dans une entreprise de rétablissement de longue haleine, qui repose notamment sur des hausses de prix.

« Nous souffrons de deux anomalies, déclare-t-il. *D'abord UTA n'a bénéficié d'aucune augmentation de tarif, entre 1976 et 1980. Ensuite, la liaison avec Nouméa est au même prix que celle de Papeete alors qu'elle est plus longue de 3000 km. Nous avons donc demandé pour l'année prochaine aux pouvoirs publics une nouvelle hausse de tarifs qui aboutira progressivement à faire payer Paris-Nouméa 10 % plus cher que Paris-Papeete. Nous ne pouvons continuer à entretenir des relations qui ne nous assurent pas une rentabilité normale. Jusqu'à présent, c'est le marché africain, où nous réalisons des bénéfices, qui nous a permis de financer le déficit des relations avec les territoires d'outre-mer. C'est anormal. Nous avons des devoirs vis-à-vis de nos passagers et des Etats africains. Chacune de nos destinations doit être équilibrée. Nous remettons actuellement nos tarifs d'Extrême-Orient et du Pacifique à un niveau convenable. Ils étaient situés plus bas que les plus bas tarifs d'Air France au kilomètre vers les départements d'outre-mer. »*

A cette condition, UTA développera une activité charter au départ du Japon et des Etats-Unis pour soutenir le tourisme et accroître ses capacités en remplaçant un DC-10 par un 747. Pour mieux supporter la concurrence des compagnies Qantas et Air New Zealand, UTA s'apprête à demander des sacrifices à son personnel navigant et refuse, désormais, de financer seule la promotion du tourisme des territoires. *« Si cet ensemble de mesures redresse notre situation, nous nous étendrons dans le Pacifique,* conclut M. Lapautre. *Sinon, nous constaterons que notre réseau est une peau de chagrin. »*

Le ministère chargé des départements et territoires d'outre-mer louvoie malaisément entre cette somme de contradictions. Il est convaincu que le transport aérien est déterminant pour la France des tropiques. Il n'est pas moins conscient des contraintes techniques et financières qui pèsent sur les compagnies. Pourtant, il peste contre Air France qui empêche d'autres de développer le tourisme auquel elle ne croit pas. Il supporte mal d'entendre UTA demander 20 % de hausse des prix sous peine de cessation de ses vols.

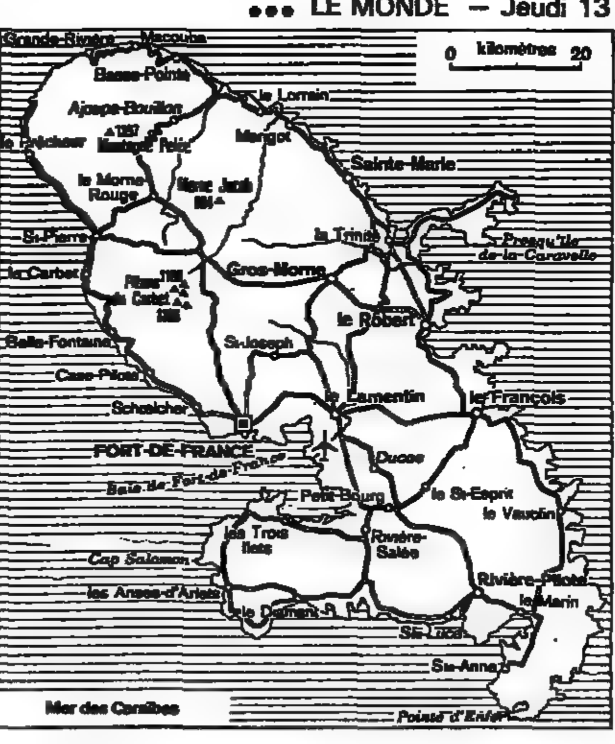
Il ne reste plus au ministère qu'à faire le siège d'Air France pour la persuader de se lancer dans un système de vols Bleu-Blanc-Rouge dont le plus bas tarif serait fortement incitatif. En guise d'aiguillon, il utilise les charters de Nouvelles Frontières et du Point de Mulhouse, qui introduisent un début de concurrence. En revanche, UTA offre peu de prise parce qu'il s'agit d'une compagnie privée déjà très concurrencée par des compagnies étrangères. On redoute tellement qu'elle mette la clé sous la porte !

Une commission interministérielle ne va pas tarder à se mettre au travail pour parvenir à un étalement des vacances des personnels originaires d'outre-mer afin de mieux répartir sur toute l'année des flux aériens. En espérant que l'équation « étalement = moindre coût » permettra de baisser les prix de l'avion ou — plus modestement — de ne pas trop les augmenter...

هكذا من الاصل

III. La Martinique

Le miroir sans fard de l'âme antillaise



La Martinique. Situation : département des Antilles, au sud de la Guadeloupe, dont elle est séparée par l'île Dominique, Etat indépendant. A 4 000 kilomètres de New-York et 450 kilomètres du Venezuela. Distance de Paris : 6 858 kilomètres. Superficie : 1 100 kilomètres carrés. Population : 326 536 habitants au recensement de mars 1982. Décalage horaire : – 6 heures en été, – 5 heures en hiver.

Bye bye Dakar, hello l'Amérique !

De notre envoyé spécial DANIEL SCHNEIDERMANN

« *AMIS Européens, pliez bagages, tout doucement. Séparons-nous en frères, quand il en est temps encore !* » Par une douce soirée électorale de 1979, une petite phrase fit ainsi durablement frissonner toutes les peaux blanches de l'île aux Fleurs. Des images de valises et de bateaux durent hanter les nuits de plus d'un béké (1). Cette très amicale invite, il est vrai, n'était pas délivrée par le premier excité groupusculaire venu. Avocat, secrétaire général du Parti progressiste martiniquais, Camille Darsières n'avait guère habitué ses auditeurs à cette brutalité, tout enrobée qu'elle fût.

Par sa bouche, à coup sûr, tonnait le Très-Haut, le « leader fondamental », fondateur et suprême référence du PPM, M. Aimé Césaire. A la tête du principal parti autonomiste de l'île, Darsières et Césaire ne s'étaient-ils pas partagé les rôles ? A Césaire l'Olympe des bibliothèques parisiennes, les lauriers du poète, la postérité. A Darsières les coups, donnés et reçus, la gestion quotidienne du conseil régional, dont il n'est pourtant que le vice-président – Césaire, président en titre, se désintéressant de ces contingences. A l'un les envolées, à l'autre les petites phrases. Par la bouche de Darsières parlait donc le député et maire de Fort-de-France, l'absent le plus présent de la vie politique martiniquaise, Césaire avait franchi le Rubicon.

Cinq ans ont passé, et les « amis européens » sirotent encore le ti'punch sur la Savane de Fort-de-France. M. Camille Darsières, dans son bureau du conseil régional, houspille certes encore, devant le journaliste de passage, les médias métropolitains *« sur qui le peuple martiniquais ne doit pas compter pour s'émanciper »*, mais il faut voir, tout de suite après, le sourire du nouvel « homme fort » de la Martinique, alors qu'il inventorie sa puissance toute neuve, avec une ostentation de nouveau riche.

« Sous la centralisation, il n'y avait pas un centime pour la culture dans le budget régional. En 1983, nous avons voté 500 000 francs. La Martinique a créé une école des beaux-arts. Sous Giscard, son directeur eût été métropolitain. Il est antillais. La région souhaite acheter un décodeur pour pouvoir diffuser en Martinique des émissions télévisées d'autres îles de la Caraïbe, et exporter notre propre production : jamais le préfet n'aurait accepté d'inscrire le décodeur au budget de la région. Nous allons pourtant l'acheter. »

A coup sûr, nulle tristesse ne voile ce triomphalisme, aucune trace de nostalgie dans ce bilan de victoire. Et pourtant ! De quelle révision déchirante s'est payée cette puissance ! Césaire l'indépendantiste serait-il enfin à l'aise dans les habits de la République, une et indivisible ? Qu'il semble loin le temps où le poète enflammait l'île en fustigeant *« le génocide par substitution »* de son peuple voué à l'exil dans une métropole hostile et froide.

Dès le lendemain de l'élection de M. François Mitterrand, pour qui il avait appelé à voter, Césaire proclame un « moratoire » dans la lutte pour l'indépendance. Il est vrai que le 10 mai, les autonomistes ont subi un électrochoc : M. Giscard d'Estaing obtenait 72 % des suffrages en Martinique, et jusqu'à 90 % dans les quartiers les plus « césairistes » de Fort-de-France. *« Les gens se sont affolés. On les a persuadés que si Mitterrand passait, les examens scolaires ne seraient plus validés en France. A coup sûr, ils ne sont pas mûrs pour l'indépendance. Vous ne voulez tout de même pas qu'on les y conduise à coups de pied ? »*

Dans ce ralliement, la personnalité du nouveau chef de l'Etat a certes joué son rôle. L'engagement politique est ici au moins autant allégeance à un homme que partage d'un projet. Alors simple député, de passage à Fort-de-France, M. Mitterrand avait inscrit sur le livre d'or de la mairie : *« Ami et frère »*. La page réservée à M. Giscard d'Estaing, elle, est demeurée vierge : *« Lors de ses vacances à la Martinique, nous l'avons attendu toute une soirée à la mairie,* raconte M. Darsières. *Tous les notables de l'île étaient là, même l'évêque et les vénérables de loges. Il n'est pas venu. »*

Les amis d'Aimé Césaire se disent aujourd'hui persuadés qu'en cas de réélection de M. Giscard d'Estaing, le « leader fondamental » aurait été traduit devant la Cour de sureté de l'Etat. *« Quand nous parlions de conscience antillaise, on nous accusait d'être les sbires de Castro. Notre réaction ne pouvait être que fondamentalement nationaliste ! »*

Depuis longtemps sans doute, le PPM ressentait durement le décalage entre ses proclamations enflammées et les réticences du gros de l'électorat césairiste. Et dans la bouche de ses dirigeants, l'attachement sans cesse réaffirmé à l'indépendance pure et dure était-il autre chose qu'une clause de style ? Le sacrifice désabusé à une divinité adorée mais inaccessible ? Pour mettre en accord leurs discours avec leur réalisme intime, les dirigeants du PPM avaient besoin qu'on leur ouvrît une porte de sortie honorable. Cette porte devait s'appeler la décentralisation, et seule la gauche pouvait l'ouvrir.

Des communistes indépendantistes

Le parti de Césaire, qui officiellement n'a pas renoncé à son objectif à long terme d'indépendance, a donc parié – ou feint de croire – que la décentralisation pouvait constituer une étape sur le chemin. Une décentralisation mouvementée, en Martinique davantage peut-être que dans les autres DOM. Le nouveau conseil régional et le conseil général, tous deux élus au suffrage universel, doivent donc cohabiter sur le même territoire. Mais la cohabitation promet d'être difficile. *Casus belli* : la loi a transféré à la région la gestion de la taxe routière. Et les routes sont la grande fierté des départementalistes martiniquais. Nombreuses, bien entretenues malgré les ravages des pluies tropicales, accueillantes au touriste, grimpant vaillamment sur le morne (colline) le plus escarpé, à la conquête du village le plus reculé. Pas de séance du conseil général sans qu'un conseiller de droite se lève et, le doigt vibrant d'émotion, flétrisse *« ceux qui veulent en revenir aux chemins muletiers »*. Certes, M. Michel Renard (RPR), président du Fonds d'investissement routier, qui règne jalousement sur ce trésor de macadam, est l'un des plus puissants conseillers généraux de l'île. Mais outre que sa gestion constitue un atout maître politique, ce patrimoine symbolise la volonté de l'île de rester amarrée à la France. Toucher aux routes, c'est couper le cordon ombilical qui relie à la mère patrie.

Ce fut donc la guerre. A son échelle, la Martinique a vécu elle aussi son feuilleton politique estival, dont la complexité et la véhémence n'ont rien à envier aux difficultés du *référendum sur le référendum*. Le Poher de cette guérilla tropicale, c'est M. Émille Maurice. Président (RPR) du conseil général, cet alerte septuagénaire, rompant avec des décennies de paisible concubinage avec la préfecture, vient de sauter à pieds joints dans une opposition musclée. M. Maurice, dont les zélateurs préféraient jusqu'alors vanter la « sagesse » plutôt que le charisme est bel et bien sur le chemin du maquis.

Un jour, il menace de couper les vivres au préfet : *« Vingt-quatre agents sont à son service personnel. Chauffeurs, jardiniers, femmes de service, cuisiniers. L'Etat devrait nous verser au moins 20 000 francs par mois pour payer le loyer de sa magnifique villa. Nous ne touchons pas un centime. »* La semaine suivante, il se propose de dénoncer les contrats de plan liant l'Etat et le département, désormais supposé trop pauvre pour en assumer la charge. Et de déplorer, faussement apitoyé, la « paralysie » des frères ennemis du conseil régional. Ce dernier, il est vrai, ne s'est pas réuni depuis le mois d'avril dernier. Sa majorité de gauche est rendue boiteuse par la démission du Parti communiste martiniquais (PCM) de deux conseillers, Mme Dany Emmanuel et M. Léandre Marimoutou, de sensibilité indépendantiste. Les dissidents, qui dénoncent le *« retournement de veste du PC depuis 1981 »* et déplorent *« se retrouver alliés des socialistes, qui ont toujours été favorables à l'assimilation »*, viennent de fonder un Parti communiste pour l'indépendance et le socialisme (PCIS) qui se refuse par exemple à condamner les poseurs de bombes. Le nouveau parti n'exclut nullement, sur des questions ponctuelles, de joindre ses voix à celles de la droite.

Paradoxe

Mais cette entrée en dissidence ne comble nullement le vide, creusé dans les rangs des indépendantistes, par le ralliement spectaculaire d'Aimé Césaire. *« Le revirement du PPM nous a laissés seuls et nus »*, confirme un intellectuel indépendantiste. Dans l'attente de jours meilleurs, le mouvement indépendantiste s'est retranché tout entier dans une organisation syndicale, la CSTM (Confédération syndicale des travailleurs martiniquais), fondée en 1975 pour rompre avec le *« colonialisme syndical »*.

« Depuis 1981, rien n'a changé, explique un de ses trois secrétaires généraux, M. Daniel Marie-Sainte, en caressant du doigt un exemplaire antique des *Textes sur les syndicats* de Lénine, posé en évidence devant lui pour l'interview, mais qu'il n'ouvrira pas. *Nous sommes toujours occupés militairement, exploités économiquement, opprimés culturellement, avec nos programmes TV importés. »*

La CSTM, qui entretient en permanence des conflits durs dans l'agriculture, l'hôtellerie ou sur le port, où il arrive que couteaux ou pistolets se substituent aux négociations, est l'obsession du patronat martiniquais. *« Je suis certainement la personne la plus séquestrée de France »*, soupire M. Baudoin Lafosse-Marin, patron des patrons.

Un des secrétaires généraux du syndicat, M. Marc Pulvar, a récemment défrayé la chronique en allant molester le directeur régional de l'ONF, pour récupérer une tente confisquée à la suite d'une partie de camping sauvage. Il avait auparavant blessé un vigile lors d'un conflit social.

Brèves bouffées de violence dont la Martinique est coutumière. Voilà bien le paradoxe martiniquais et qui, lui, ne date pas de 1981. En surface, offerte au premier regard du visiteur, une Martinique douce et chantante, aux filles rieuses, aux mornes exubérants, frivole sous ses flamboyants et ses bougainvilliers. Rhum et madras, plages et soleil, rires et biguines, une île vouée tout entière au plaisir de vivre, métissée, tranquillement assurée de sa supériorité citadine sur une Guadeloupe rude, rugueuse, noire sans concessions, sinon sans complexes de mal blanchie. Une Martinique fière enfin d'avoir su donner naissance à un Césaire.

Mais enfouie en profondeur, cette imprévisible violence tropicale qui soudain se déchaîne en cyclone arrache les lampions de la fête et fait taire les gros-kas (tambours). La Martinique : une impitoyable couche de granit qui affleure parfois sous la terre tendre des bananeraies.

La bouffée de fureur créole n'est jamais très loin sous les rires et les chansons. Et ces chansons elles-mêmes, composées dans les champs de cannes et les distilleries, que disent-elles d'autre que la rage impuissante ou l'indicible douleur ? Chansons entraînantes et gaies, à l'oreille du « métro », tant qu'il n'en saisit pas les paroles, dirigées contre la dureté du béké et la rudesse du labeur.

Ce qu'un court séjour à Fort-de-France laisse pressentir de drames en suspens donne le vertige. La violence, toujours en sommeil, est néanmoins toujours latente. M. Michel Renard, « roi des routes » de l'île, et maire du Marigot, n'est pas peu fier des 11 mètres de cicatrices qui lui ont valu sa réputation de « shérif », toujours prêt à défendre, rasoir en main, la tranquillité de sa commune.

Les amis d'Aimé Césaire eux-mêmes ne sont pas en reste. Même si Fort-de-France n'est pas Port-au-Prince, ni la ville quadrillée par des tontons-macoutes, comme les propagandistes du RPR aimeraient en convaincre, sans trop y croire eux-mêmes, le journaliste de passage, il ne fait pas toujours bon troubler l'ordre du PPM qui règne à Fort-de-France. Césaire a su s'attacher la population des bidonvilles de Volga-Plage et Texaco, en lui accordant l'autorisation précaire de « squatter » les terrains communaux. Quand, les soirs de meeting, Texaco et Volga-Plage déferlent au centre ville et investissent la Savane de Fort-de-France, les Européens préfèrent se cloîtrer dans leurs villas. Ce trouble attrait du macoutisme est le côté cour d'un cousinage de mieux en mieux assumé entre la Martinique et ses voisines caraïbes. Côté jardin, la Martinique, émerveillée, n'en finit pas de chercher son reflet à Sainte-Lucie, à la Barbade ou à Haïti. Ce n'est pas encore une révolution culturelle. Seulement un faisceau troublant d'indices. La présence massive, au Festival de Fort-de-France dirigé par Jean-Paul Césaire, fils du « leader fondamental », d'artistes venus des îles sœurs : *« La Caraïbe, c'est notre* mare nostrum, explique M. Camille Darsières, *une mer qui conduit au grand continent américain, pour nous rappeler que vivent, là aussi, portés par les mêmes bateaux négriers, d'autres frères et d'autres cousins. »* L'émergence d'une musique, le reggae, qui ne se cherche plus de racines africaines mais s'assume caraïbe. Jusqu'à la surprenante apparition, parmi la jeunesse, d'un phénomène rasta directement importé des îles voisines, avec son idéologie de *« peace and love »* qui paraît au métropolitain surgie des années 60.

Dans les rues de Fort-de-France, les coiffures « afro », en vogue dans les années 70, ont fait place aux *dread-locks* et aux bonnets rastas, comme les boubous aux chemises tropicales. Sous l'impulsion de M. Camille Darsières, le conseil régional vient de signer un accord avec les chaînes de télévision caraïbes, qui devrait permettre d'écouler vers les îles sœurs la production culturelle antillaise.

Même si la génération des autonomistes historiques observe parfois avec inquiétude certains bourgeons de cette branche-là – comme par exemple la découverte de la marijuana par la jeunesse, – cette nouvelle fierté caraïbe est certainement un des phénomènes les plus porteurs d'avenir des Antilles françaises. Le discours sur la négritude, par contrecoup, a pris un sacré coup de vieux. Bye bye Dakar, hello l'Amérique ! Quelles surprises nous prépare la Martinique ?

(1) Blanc créole, descendant des premiers colons.

Cette île est une fiction...

De notre envoyé spécial BRUNO DETHOMAS

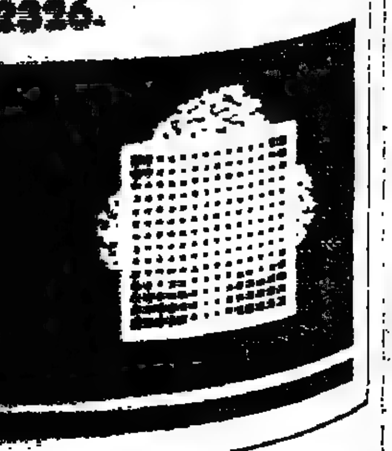
De Dillon, l'un des faubourgs de Fort-de-France, à la place de la Savane, hantée par une Joséphine en marbre de Carrare offerte par Napoléon III, il n'est pas rare de rouler pare-chocs contre pare-chocs durant de longues minutes. C'est qu'il y a aujourd'hui une automobile pour trois Martiniquais. Mais si cette voiture ne marche plus, on la laisse souvent, tas de ferrailles rapidement rouillé, là où elle a rendu l'âme.

Ici, l'hôpital de la Meynard dispose d'un équipement que peuvent lui envier certains centres hospitaliers métropolitains. Là, vous faites la queue des heures durant dans un petit dispensaire du nord de l'île.

De Sainte-Anne aux Salines, les touristes peuvent partager avec les Martiniquais des plages de prospectus aux cocotiers inclinés vers un sable blanc et l'eau limpide de la mer des Caraïbes; mais à quelques dizaines de kilomètres de là, entre Diamant et Anse-d'Arlet, entre Marin et Vauclin, bouteilles cassées, appareils ménagers délabrés, jonchent des plages transformées en décharges sauvages, sous l'œil apparemment indifférent de responsables municipaux incapables de gérer la prolifération des ordures.

Si sur les collines qui entourent Fort-de-France, à Didier ou à La Redoute, de belles maisons surplombent la baie, en revanche, dans le prolongement du port, un inextricable bidonville empêche toute extension de la zone industrielle.

(Lire la suite page 14.)



Cette île est une fiction...

(Suite de la page 13.)

L'électrification ne cesse de gagner du terrain, mais les coupures sont si fréquentes qu'un industriel a rendu publique une lettre au chef de centre EDF, dans laquelle il lui facture les préjudices subis par *« 31 heures 40 minutes de coupures de courant en cinq mois et demi »*.

Et si la poste offre depuis le mois d'août un service de télécopie qui permet d'envoyer instantanément des textes dans le monde entier, il faut des mois pour obtenir le téléphone, et l'on n'est pas loin du « 22 à Asnières » lorsque raisonne pour la sixième fois le disque *« par suite d'encombrements »* à l'intérieur même de Fort-de-France.

Cette valse-hésitation entre richesse et sous-développement, entre Nord et Sud — qui traverse la Martinique et les Martiniquais eux-mêmes, — rend difficile toute analyse à partir de schémas préconçus. Même si l'on pense parfois à un émirat pétrolier des années 70. Car, et tout le monde vous le dit, sur le plan économique cette île est une fiction.

Le chômage, pourtant, est bien réel, avec 25 % à 30 % de la population active, un taux qui serait explosif en France. Les — rares — indépendantistes insistent bien sur ce phénomène par un slogan en créole qui dit à peu près : *« Pas de travail, pas d'homme ; pas d'homme, pas de pays. »* Mais M. Miguel Laventure, un élu UDF, affirme : *« Il n'y a pas de drame au sens humain. Je n'ai encore jamais entendu parler de suicide d'un chômeur et les gens vivent sans expulsion ; c'est donc que ce n'est pas le problème majeur. »* Et M. Huygues Despointes, un béké qui préside la chambre de commerce et d'industrie, renchérit : *« Les effets du chômage ne sont pas les mêmes qu'en France. La solidarité familiale, le climat, une certaine facilité de vie, l'expliquent. »* Il n'est jusqu'à M. Jean Crusol, professeur d'économie et élu socialiste, qui ne reconnaisse que *« trente mille chômeurs ce n'est pas énorme dans une région de 325 000 habitants. Avec quelques créations d'entreprises on diminuerait facilement ce taux. »*

Et pourtant, tout le monde le sait et le dit, du préfet, M. Jean Chevance, qui est en voie de battre tous les records de présence dans l'île, aux élus locaux et aux socio-professionnels : *« On ne créera pas trente mille emplois dans les années à venir. »* Alors ? *« Puisque nous vivons une fiction, il faut s'arranger pour que cela dure indéfiniment »*, pense M. Laventure, tandis que le préfet ne cache pas que *« l'exportation de capital humain, la mobilité des hommes, seront inévitables »*.

Pourtant, avec la départementalisation, la France a dépensé de l'argent, de plus en plus d'argent. Un haut fonctionnaire dans un rapport rédigé il y a dix-huit mois sur *« les transferts et finances publiques locales en Martinique »* estimait à 3276 millions de francs le montant global des transferts de la métropole vers son département en 1980. Et il ajoutait : *« L'effet des transferts est indiscutablement positif à court terme pour l'emploi, la protection de la production locale, les équipements sociaux et* a fortiori *le niveau de vie. Mais sur le long terme cette appréciation doit être beaucoup plus nuancée car les transferts ne sont pas parvenus à restaurer une économie compétitive. »*

Euphémisme administratif car, en fait, cette compétitivité n'a cessé de se dégrader. Ce cercle vicieux des activités productrices, M. Jean Crusol l'a bien démontré dans un article publié par *France Antilles* : *« L'augmentation des coûts locaux due à l'extension de la législation métropolitaine, à la hausse des prix des produits importés et à la hausse des salaires — cette dernière étant déterminée en partie par l'extension du SMIC, en partie par les hausses des prix et en partie par le supplément de rémunération de la fonction publique — va compromettre la compétitivité, non seulement dans les entreprises opérant sur le marché local, mais aussi dans le secteur agricole produisant pour l'exportation. »* L'effet de ces transferts — cette *« morphine »* (dénoncée dans ces colonnes dès 1974 par Pierre-Marie Doutrelant) pour une île qui a peur d'être en manque s'ils viennent à diminuer, — on le constate dans quelques chiffres. Les activités de production qui employaient 62 % des salariés en 1960 n'en occupent plus que 29 % en 1980 tandis que la part des services est passée de 38 à 71 %. Le secteur administratif fournit désormais un emploi sur trois à une population active qui, globalement, a décliné au cours des vingt dernières années.

Il est vrai que la canne, longtemps première recette d'exportation, ne suffit même plus à la consommation locale. Et que la création d'une société d'économie mixte, la SAEM, répond donc à l'objectif de redevenir autosuffisant avec une production rhumière annexe destinée tant au marché local que métropolitain. Mais, dit-on à la chambre de commerce, *« la tâche sera difficile »*. D'autant que l'entrée éventuelle de l'Espagne dans le Marché commun amènera un concurrent redoutable pour le rhum.

La banane a supplanté la canne mais l'endettement des producteurs (325 millions de francs) rend difficile la survie de certaines exploitations. Quant à la production d'ananas, grevée par le poids d'une main-d'œuvre nécessairement importante — 160 journées de travail à l'hectare par an, — elle ne subsiste que grâce aux subventions de la Communauté européenne. Cette incertitude sur l'avenir de la *« trilogie agricole »* a rendu nécessaire la diversification : si les exportations d'aubergines ne répondent pas à tous les espoirs, les ventes d'avocats — malgré la concurrence israélienne, — de limes (citrons verts) et de fleurs sont en plein essor et occupent une place croissante de la surface agricole. Les expériences de culture hors sol donnent aussi de grands espoirs, tout comme l'acquaculture, qui connaît un réel succès (écrevisses). Le redressement de l'élevage, qui couvre désormais les deux tiers de la consommation, est aussi à mettre à l'actif d'une politique volontariste.

Mais l'industrialisation reste, comme à la Guadeloupe, incapable de prendre la relève. Selon l'Agence pour le développement de la Martinique (ADEM), de 1980 à 1983, quarante-deux entreprises ont été créées et dix étendues ; elles ont proposé cinq cents emplois directs pour un investissement global de 145 millions de francs. A titre de comparaison, les investissements dans le commerce ont représenté 272 millions de francs pour la seule année 1982.

Pourtant, à en croire M. Baudoin Lafosse-Marin, le patron des patrons martiniquais, sur les trente-six projets d'import-substitution qui avaient été étudiés en 1978, trente-quatre ont été réalisés. Mais, aux difficultés insulaires naturelles — marché étroit, surcoût des matières premières importées, lourdeur nécessaire des stocks pour éviter une rupture des approvisionnements, — s'ajoute une fragilité supplémentaire, liée selon M. Lafosse-Marin, à un *« syndicalisme politisé »*. Il est vrai que, après de nombreuses semaines de conflit social dans le tourisme en 1983 — qui a fortement affecté ce secteur qui est selon beaucoup *« la seule chance de la Martinique »*, — la grève de quelques conducteurs de portique sur le port à la fin de 1983 et au début de 1984 a bloqué l'activité de l'île pendant plus d'un mois. Et les conflits de branche existent, malgré un taux de syndicalisation très faible. Si le SMIC reste inférieur de 16,65 % au salaire minimum métropolitain, la convention du BTP promet des rémunérations supérieures, selon le patronat, de 16 à 18 % à celle de l'Ile-de-France pour une productivité moitié moindre. Et dans la métallurgie, où les salaires sont plus élevés qu'en France, une grève récente a eu pour objet un renchérissement de 5 F par heure, *« au nom de la lutte des classes »*, dit un syndicaliste. Le « toujours plus » a gagné les DOM, dans la frange privilégiée de la population. Car les transferts ont eu aussi pour effet d'accroître les inégalités : entre un salarié agricole et un fonctionnaire, la différence de salaire est deux fois plus importante qu'en France. Puisque les pouvoirs publics n'ont pas tenu compte pour le SMIC des effets de la cherté de la vie. Malgré leurs effets pernicieux reconnus, *« il n'est pas question de réduire les transferts »*, estime le préfet. Politique oblige. Chaque velléité de Paris de supprimer les 40 % a d'ailleurs entraîné une levée de boucliers quasi générale.

Mais au moment où la France a décidé de privilégier la production au détriment de la consommation, ces bons principes ne pourraient-ils gagner la Martinique, qui ne produit que le cinquième de ce qu'elle consomme ? Sans pour autant réduire le volume des transferts. *« Nous ne serions pas de ceux qui rouspéteraient si l'on supprimait la prime de vie chère*, affirme M. Daniel Marie-Sainte, syndicaliste et indépendantiste. *Même si nous n'en réclamons pas la suppression... »*

BRUNO DE THOMAS.

Une amère histoire suisse

Avec ce soleil permanent que voilent à peine de rapides averses tropicales en cette période de cyclones, les énergies solaires devraient faire florès dans la Caraïbe et particulièrement à la Martinique. Surtout quand l'on sait que le déficit d'EDF y a atteint 245 millions de francs en 1983. C'est sans doute ce que se sont dit deux Suisses lorsqu'ils décidèrent de créer Sunwind Energies. M. Schmocker avait alors un petit atelier de mécanique dans son pays et M. Simonin, ingénieur-conseil dans une société française d'ingénierie, avait justement épousé une Martiniquaise. Lorsqu'ils présentent leur projet aux diverses autorités locales en 1980, ils sont d'ailleurs accueillis avec sympathie. Et les aides et primes diverses ne leur sont pas ménagées : ils toucheront aussi quelque 700 000 F pour la création de trente-cinq emplois, l'une des plus fortes créations d'emplois dans l'industrie ces dernières années.

Avec un capital initial de 1,4 million de francs et des prêts bancaires de 2,4 millions (dont une partie à 7,5 %), l'entreprise pouvait se développer : 3 millions de francs de chiffre d'affaires en 1981, 4 millions en 1982, 5 millions en 1983, où pour la première fois les comptes étaient équilibrés et où les exportations représentaient 20 % des ventes. Le succès était proche.

Certains problèmes pourtant étaient déjà apparus. La grève des ouvriers de la métallurgie — un mois pour tenter vainement d'obtenir une augmentation de 5 F par heure alors que les salaires de ce secteur sont déjà supérieurs à ceux de la métropole — avait entraîné une certaine amertume et un ingénieur avait été blessé par deux responsables syndicaux. Le blocage du port pendant un mois, à la fin de 1983, avait aussi perturbé sérieusement la production.

C'est sans doute pour tourner ces difficultés syndicales mais aussi pour responsabiliser les ouvriers *« dont la qualité et le rendement sont en dents de scie »* que M. Simonin décida, avec son associé, de proposer à ceux-ci de devenir artisans avec des contrats de sous-traitance. Six fabricants de chauffe-eau solaires se mirent ainsi à leur propre compte. Un système qui marcha bien pendant trois mois, jusqu'à ce que, pour la fabrication d'un chauffe-eau plus simple, la direction propose à ses sous-traitants une rémunération moindre. Grève, menace publique du président du conseil régional, M. Darsières — le bras droit de M. Césaire — affirmant qu'il n'y aurait plus de travail pour cette entreprise si Sunwind ne réintégrait pas les artisans, incendie criminel enfin qui a détruit la moitié de l'usine. Le beau rêve s'éloigne en raison de ce qui a été ressenti ici comme un licenciement déguisé et une *« escroquerie »* à la prime pour l'emploi (mais une solution analogue a été pratiquée avec bonheur par Littée, une entreprise de yaourts détenue par un béké) : il n'y a plus aujourd'hui à Sunwind Energies que treize salariés directs, dont les deux tiers sont en chômage technique.

Pourtant pour M. Simonin, qui accuse les syndicats martiniquais d'être *« immatures et trop politisés »* (*« j'étais responsable syndical en France »*, dit-il), le marché existe. Cinq cents chauffe-eau ont été vendus en 1983 (400 en Martinique et 100 en Guadeloupe) avec une *garantie de dix ans et un amortissement* assuré en deux ou trois ans.

La tentative de nourrir le bétail non plus par du soja mais par de la farine de banane pourrait ouvrir aussi un large marché au séchoir solaire.

En revanche *« dans les DOM le photovoltaïque n'a pas d'issue »*, si l'on en croit les responsables de Sunwind Energies. Restent les éoliennes, ce par quoi Sunwind Energies a commencé dans ces îles où les alizés sont réguliers. Il s'agit de fournir un courant de 220 volts avec une éolienne de 5 kW vendue 15 000 dollars pour un marché caribéen de gens riches. Mais les problèmes technologiques sont compliqués et l'ANVAR ne répond plus.

Et si la Martinique ne veut plus d'eux ? Les deux Suisses, qui ont déjà monté une usine à la Guadeloupe et une à la Réunion iront ailleurs. *« J'ai quelques projets*, dit M. Simonin, qui espère pourtant pouvoir rester à Fort-de-France. *Je n'aimerais pas faire la preuve qu'on ne peut pas développer une énergie pour le tiers-monde dans un pays proche du tiers-monde »*, dit-il amèrement.



LA MARTINIQUE

LES DEUX ASSEMBLÉES ET LA DÉCENTRALISATION

M. Camille DARSIÈRES (PPM) : « un grand pas »

« La loi de décentralisation en Martinique qui fait coexister sur le même territoire deux assemblées élues au suffrage universel vous paraît-elle une bonne loi ?

– C'est une bonne loi, tout en étant un pis-aller. Une bonne loi parce que, en présence de deux assemblées sur un même territoire, elle organise la division du travail de manière très précise. Outre-mer plus qu'ailleurs, la région doit être l'assemblée chargée du développement économique, culturel, sanitaire et social. Les prérogatives exceptionnelles des conseils généraux d'outre-mer doivent donc passer au conseil régional. Le conseil général gère le droit commun. Le conseil régional s'occupe du développement et de l'aménagement du territoire.

– Vous restez cependant partisan de l'assemblée unique ?

– Oui. La dualité est un péché mortel. Une absurdité a été instituée outre-mer sous M. Pompidou : créer un établissement public régional à côté du conseil général, alors qu'il aurait été beaucoup plus logique de conférer aux conseils généraux d'outre-mer les prérogatives de la région. L'assemblée unique, préconisée par le pouvoir socialiste, était largement suffisante. La Martinique est un petit territoire de trois cent mille habitants. Le Conseil constitutionnel, en refusant l'assemblée unique, a fait œuvre davantage politique que de juriste.

– Vous héritez de la gestion du Fonds routier, et certains craignent déjà qu'on n'en revienne aux chemins muletiers.

– La région, qui n'a aucune route, aura une vue beaucoup plus globale que chaque collectivité des besoins des Martiniquais. Elle ne fera rien sans concertation. Notre seul intérêt à gérer désormais le Fonds d'investissement routier, c'est de pouvoir en affecter 10 % à autre chose qu'aux routes. Habituellement, seule la loi fixe l'utilisation des taxes, et on ne peut pas en sortir. La taxe sur les carburants, c'est les routes. Même si vous avez plus de routes qu'il n'en faut, vous ne pouvez pas utiliser un centime à autre chose. La nouvelle loi vient changer cela. C'est un grand pas.

– La démission de leur parti de deux conseilllers communistes, qui prive de majorité le conseil régional, ne va-t-elle pas vous handicaper ?

– Ça peut arriver. Théoriquement, la majorité n'est plus certaine. Mais le bureau actuel ne cédera pas à ce chantage. Nous demanderons à voter ce que nous croyons devoir demander, et nous nous compterons. Ce n'est pas un sujet d'angoisse chez les responsables de la région.

– On sent, au conseil régional, une certaine volonté de s'ouvrir sur la Caraïbe. A quoi correspond cette ouverture ?

– Il faut faire comprendre aux Martiniquais que la Caraïbe existe. C'est notre *mare nostrum*. On a beaucoup dénigré le Caribéen : c'était un sous-homme. Mais les habitants de la Barbade, de la Grenade, ont des choses communes avec nous. Ce sont des gens libres. Le Martiniquais, qui connaît la bataille de Bouvines, ne connaît pas l'histoire de la Barbade. Nous ne pouvons pas voir à la TV la fête sportive des Caraïbes, Festa. C'est quand même assez insupportable. Le Festival de Fort-de-France, par exemple, aurait bien plus d'impact si on le répercutait dans les îles voisines.

– Que va devenir le PPM quand Césaire disparaîtra ?

– Le PPM n'est pas un épiphénomène. Césaire est un homme de parti. Dans toutes les grandes occasions, le parti est démocratiquement consulté. C'est le parti qui a autorisé Césaire à s'apparenter au groupe socialiste en 1974, à la demande de François Mitterrand, à l'Assemblée nationale. Césaire a dit un jour : « *Les plus grands astres se couchent.* » S'il lui arrive quelque chose, les gens voudront le faire survivre par le PPM. »

Propos recueillis par
DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. Emile Maurice (RPR) : « une loi de vengeance »

« Quels reproches précis faites-vous à la loi fixant les nouvelles compétences du conseil régional dans les DOM ?

– C'est une loi de vengeance. Les partis qui soutiennent le gouvernement depuis 1981 ne cherchent qu'à saper les fondements de l'institution départementale. Le gouvernement n'a tenu aucun compte de nos observations, ni de l'avis du Sénat. Le pouvoir socialo-communiste a cherché à donner satisfaction à ses petits camarades politiques. Mortifié par le refus de l'assemblée unique par le Conseil constitutionnel, le gouvernement, en catastrophe, a voté une nouvelle loi, qui visait simplement à lui sauver la face. Cette loi a été écrite sous la dictée des partis autonomistes.

– Etes-vous donc adversaire de la décentralisation ?

– On n'a pas essayé de réaliser une décentralisation conforme à l'esprit et à la lettre de la loi de 1982, qui supposerait des transferts de compétences et de ressources de l'Etat vers les collectivités décentralisées. En fait, on a transféré des compétences et des ressources du conseil général au conseil régional. Dans ces conditions, la décentralisation est une duperie. On a voulu nous punir de n'avoir pas accepté l'assemblée unique, qui aurait ouvert la porte à l'autonomie.

– La gestion du département va-t-elle en pâtir ?

– Considérablement. Le transfert à la région de l'octroi de mer sur les alcools et de 10 % du fonds routier, soit 40 millions au total, nous empêchera de bâtir un budget pour 1985, à moins de recourir à une pression fiscale exorbitante. Et nous nous refusons à matraquer le contribuable. D'autre part, l'Etat, qui nous doit 180 millions au titre de l'aide sociale, veut nous les rembourser en douze ans, et sans intérêt.

– Le préfet estime illégale votre dénonciation de la convention qui vous lie à lui. Que répondez-vous ?

– Si réagir contre l'arbitraire du gouvernement est illégal, je me félicite de m'être engagé dans cette voie. Peut-être aurons-nous tort devant un tribunal administratif, mais je prendrai à témoin l'opinion publique.

– Comptez-vous tout de même collaborer avec le conseil régional ?

– Il faudra bien qu'une certaine coopération s'instaure avec la région. Mais les mesures prises la rendent difficile. En outre, le conseil régional a des problèmes. Les deux communistes en cavale font qu'à l'heure actuelle les départementalistes sont plus nombreux que la gauche.

– Sur un plan politique, comment analysez-vous le « moratoire » sur l'autonomie proclamée par le PPM ?

– Le PPM a décidé de surseoir, mais n'a pas renoncé pour autant. Si demain l'alternance joue en métropole, le PPM reprendra sa politique foncièrement antifrançaise et antimétropolitaine, je pèse mes mots. Pour ma part, je me sens bien dans ma peau de citoyen français. Je ne crois pas qu'il en aille de même pour certains chefs du PPM.

– Approuvez-vous la proposition de Mme Lucette Michaux-Chevry, votre homologue guadeloupéenne, quant à l'organisation d'un référendum sur le devenir statutaire des DOM ?

– S'il s'agit d'une consultation limitée à ces départements, les résultats, pour moi, ne font pas l'ombre d'un doute. Mais je ne sais pas comment réagirait le peuple français dans son ensemble. Il y a quelques symptômes inquiétants.

– Le phénomène Le Pen, par exemple ?

– Il est certain que son action est teintée de xénophobie. Pour lui, le Français répond à un certain profil ethnique. Le phénomène Le Pen en France nous donne un peu à réfléchir. »

Le violon de M. Decré

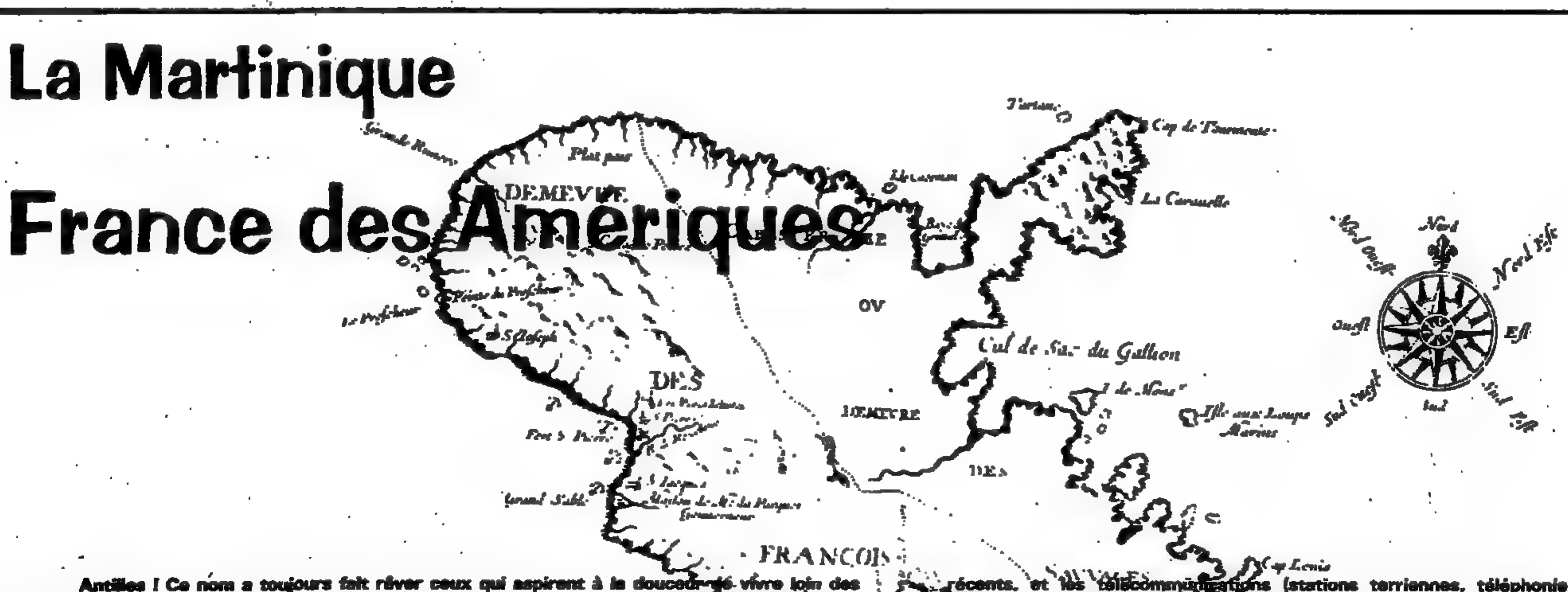
Secteur privé, secteur public, même combat ! Tel est le mot d'ordre que M. Michel Decré s'emploie à imposer dans les milieux économiques de l'outre-mer depuis qu'il a accepté, il y a un an et demi, de devenir le premier commissaire à l'industrialisation des DOM et d'animer, par la même occasion, en tant que délégué, l'Association nationale pour le développement des départements d'outre-mer (AND DOM). Mission impossible ? M. Decré ne se pose plus la question, bien que son diagnostic sur l'état économique de son terrain de prospection ne soit pas enthousiaste : « *Pas brillant.* » En chef d'entreprise pragmatique qu'il est resté, il fonce avec les moyens du bord, en se tenant soigneusement à l'écart de toutes les affaires politiques. Il s'efforce surtout de convaincre les chefs d'entreprise locaux de s'organiser pour conquérir ensemble de nouveaux marchés : « *J'ai trouvé outre-mer des entreprises de création récente qui font au moins 50 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation et je m'en sers comme fusées...* » M. Decré s'impose une règle : « *On ne fera rien sans les gens du cru et on ne fera rien contre eux. Je ne ferai rien contre eux. A moi de les gagner à la cause, d'essayer de les motiver. Je ne ferai rien sans eux.* » Mais le commissaire joue surtout du violon : « *J'ai pris un violon à deux cordes pour dire aux professionnels : votre devoir, c'est de vous ouvrir vers l'extérieur. Il est malsain de développer une économie à haut pouvoir d'achat – même quand elle est artificielle – dans un environnement qui crève de faim. Et, contrairement à ce que vous pensez, ce devoir ne va pas contre vos intérêts. Si vous ne vous ouvrez pas sur votre région naturelle, si vous n'êtes pas capables de prendre à bras-le-corps la pénétration française dans votre environnement immédiat, ce n'est pas la peine de parler de grand dialogue Nord-Sud.* »

M. Decré a rencontré des interlocuteurs réceptifs : « *Ils comprennent bien intellectuellement ce raisonnement.* » « *Mais,* ajoute-t-il, *quand on passe aux actes, c'est plus difficile...* »

Ce discours commence, toutefois, à porter ses fruits. A l'exemple de ce qui s'est fait au niveau national, en métropole, dans le secteur agro-alimentaire est en train de se créer aux Antilles une Association interrégionale agro-alimentaire caraïbe (AIAAC), qui se propose de regrouper les efforts des professionnels des trois régions de Martinique, Guadeloupe, Guyane, et à laquelle participeront les représentants de deux Etats voisins, Sainte-Lucie et la Dominique.



La Martinique
France des Amériques



Antilles ! Ce nom a toujours fait rêver ceux qui aspirent à la douceur de vivre loin des frimas de l'Europe hivernale. Combien de poètes ont chanté leurs parfums d'épices, l'écho lointain des huniers de flibuste, leurs havres de paix, loin de la vie moderne et trépidante.

Il serait trop facile de verser dans une vision par trop idyllique qui trahirait la réalité d'îles qui, telle la Martinique, connaissent elles aussi les difficultés du temps que nous vivons et notamment la crise économique internationale qui sévit en ce moment.

Terre française depuis 1635, département d'outre-mer depuis 1946, la Martinique a connu une série de mutations qui l'ont amenée, en quelques décennies, à un stade de développement qui l'a propulsée (avec la Guadeloupe) au premier rang économique des petites Antilles. La dernière de ces mutations n'est pas la moindre : en trente ans, note île est passée du stade rural traditionnel à celui d'une société moderne dont l'essor industriel s'avère prometteur.

Le premier effort de la départementalisation a été un effort de formation et d'éducation. On en mesure toute l'ampleur et la portée en réalisant que, après la guerre, notre île a connu un boom démographique qui a eu pour résultat de porter à plus de la moitié de la population la tranche d'âge de jeunes scolarisés. A ce jour, jamais la Martinique n'a compté autant de jeunes enseignés, formés dans les branches les plus diverses et à tous les niveaux de qualification.

L'autre grand effort de la départementalisation fut et reste encore celui de la santé et de la protection sociale. A quelques exceptions près, le retard dans ce domaine par rapport à la métropole est quasiment comblé. Cela a signifié de grands investissements, étalés dans le temps, ayant abouti tout récemment à l'ouverture de l'hôpital de La Meynard, le plus grand et le plus moderne de toutes les petites Antilles.

Cet effort en équipements lourds s'est par ailleurs déployé dans de multiples domaines, d'abord celui des routes, qui se sont développées de façon considérable, et qui ont permis dans le même temps de grands progrès en matière d'électrification rurale et d'amélioration du cadre de vie. Concernant l'agriculture, on notera également l'énorme investissement représenté par le barrage de La Manzo, qui permettra d'ici peu, grâce à l'irrigation du sud de l'île, une véritable révolution agricole par la mise en valeur de terres cultivables et paturables, qui souffraient cruellement jusque-là de la pénurie d'eau ; de ce point de vue d'ailleurs, il faut aussi s'attendre à une véritable métamorphose du secteur de l'élevage.

L'agriculture, secteur en pointe dans notre région, n'est pas non plus le moindre de nos sujets de fierté : nous revendiquons d'être l'un des tous premiers départements à avoir cru en cette technique d'avenir, et notre foi se trouve confortée par d'appréciables résultats : plus de 20 hectares de bassins en exploitation, soit une production de chevrettes qui devrait atteindre les 40 tonnes cette année, et aussi la première ferme marine du monde permettant l'élevage du loup.

L'énumération des équipements lourds dont s'est dotée la Martinique ces dernières années ne serait pas complète si l'on n'y ajoutait l'aéroport, qui s'est pourvu de structures internationales permettant l'accueil des plus gros porteurs, le port de Fort-de-France, qui, grâce à la conteneurisation, a lui aussi fait éclater ses structures traditionnelles pour s'ouvrir aux grands trafics internationaux, l'informatique, dont l'usage se généralise avec les matériels les plus récents, et les télécommunications (stations terriennes, téléphonie, télécopie) qui mettent aujourd'hui la Martinique en relation immédiate avec le monde entier.

Sur le plan industriel, grâce aux mesures incitatrices mises en place par les pouvoirs publics, les investissements se sont multipliés pour susciter une véritable floraison de petites et moyennes industries. Ce progrès reste toutefois insuffisant pour résorber le chômage et créer le plein emploi : le poucentage de travailleurs privés d'emploi se situe aux alentours de 30 % en Martinique, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale. Il faut, malgré cela, espérer que la stabilité institutionnelle, qui fait des départements français d'Amérique l'une des zones les plus calmes de la Caraïbe (à quoi s'ajoute l'éventail d'exonérations fiscales et d'aides financières en faveur de l'investissement), permettra à moyen terme un décollage plus accentué de l'économie martiniquaise, et en tout cas un meilleur équilibre entre les secteurs tertiaires et secondaire, bien entendu au bénéfice de ce dernier. Avec ses 2 760 chambres et ses 150 000 touristes par an (auxquels s'ajoutent autant de touristes de croisière), l'hôtellerie reste le tout premier secteur industriel. Son chiffre d'affaires annuel dépasse les 700 millions de francs. Sa clientèle vient principalement d'Europe et d'Amérique du Nord, en quête de détente et de soleil dans notre région qui ne connaît jamais l'hiver.

Du nord au sud de la Martinique, tout est à voir : son volcan aussi célèbre que celui de Pompéi, la baie de Fort-de-France, l'une des plus belles du monde, ses forêts, dont la flore enchante le visiteur, les villages cachés sous la verdure des mornes ou nichés au creux des anses, les grandes plantations de canne à sucre, qui donnent l'un des meilleurs rhums du monde, ou les bananeraies et les champs d'ananas. Il serait trop long d'énumérer tous les charmes et tous les contrastes réunis sur les 1 080 kilomètres carrés de l'île aux fleurs. On ne saurait non plus parler de la Martinique sans évoquer sa population. Venus d'Afrique, des Indes, d'Europe et même du Moyen-Orient, les Martiniquais constituent l'une des communautés les plus diversifiées du monde où se croisent tous les types et tous les mélanges. Qui n'a pas entendu parler du charme de la femme créole, si bien illustré par l'impératrice Joséphine ?... D'aucuns se plaisent à considérer que ce « melting pot » préfigure l'humanité de demain. Une humanité sans barrière, riche de sa diversité, et où la tolérance et l'acceptation de l'autre fonderaient un nouvel humanisme dans lequel chacun pourrait exprimer sa meilleur part. Ce serait l'honneur de cette terre de France, ambassadrice de la patrie des droits de l'homme sur les rives du Nouveau Monde, d'apporter sa contribution à ce devenir encore lointain. Mais, pour l'heure, c'est déjà un privilège pour notre île d'être une terre de liberté, car c'est bien ainsi qu'elle est perçue par ses voisins.

Que nul ne s'y trompe : sans avoir rien renié de sa spécificité créole, la Martinique reste dépositaire d'une certaine idée du génie français, aussi bien à travers ses productions culturelles que par le sang versé par ses fils pour défendre le sol et l'idéal de leur lointaine patrie.

Je souhaite, pour ma part, que, loin de s'atténuer, ce lien entre les deux rives de l'océan se renforce de génération en génération afin que, par-delà les vicissitudes de l'histoire, perdure la France des Amériques.

EMILE MAURICE,
président du conseil général

Les békés, tels qu'en eux-mêmes...

AH ! le joli sujet pour ethnosociologues ! La belle aubaine pour théoriciens du tropico-marxisme ! Les personnages inespérés pour superproduction coloniale, avec leurs villas profondes où jamais ne pénètre une peau noire, leur nostalgie du temps béni, leur bonheur clanique jalousement préservé du siècle ! Les békés sont restés tels qu'en eux-mêmes depuis trois siècles, conservés dans les glaces, une pincée de toute-puissance en moins, un soupçon d'inquiétude du lendemain en plus.

On ne comprendra pas la société martiniquaise si on ne comprend pas les békés. Et on ne comprendra pas les békés si l'on ne démêle pas cet indémêlable écheveau de tendresse honteuse et de haine refoulée, d'intimité et de méfiance, que l'épopée commune de la canne à sucre a tissé entre békés et Martiniquais. Qui sont donc ces 2 600 Blancs créoles, descendants des premiers colons – une vingtaine de grandes familles, et quelques moindres, – immergés parmi 300 000 noirs ? Caste toute-puissante, propriétaire de l'île, oligarchie latifundiaire arrogante en attente de Somoza ou Duvalier, nostalgique du temps des fers et du fouet ? Ou petit patronat en naufrage, ayant perdu la canne à sucre, manqué les trains de la fonction publique et les professions libérales, accablé de l'incompréhension de la métropole, crispé sur son endogamie comme sur une bouée crevée ?

Et d'abord, cette subtile barrière entre Blancs et Noirs : « *Un véritable apartheid !* » accusent certains indépendantistes. Le terme, certainement, est excessif. Ni pancartes à l'entrée des bars, ni lois racistes, ni barbelés. Mais les barbelés sont dans les têtes : « *On reconnaît facilement les békés à ce qu'on ne trouve aucun Noir chez eux* », a découvert un fonctionnaire « métro », en poste depuis un an. Rien n'interdit certes à un béké d'épouser une Antillaise. Mais le couple, immanquablement, se trouvera exclu de la communauté békée et aura bien du mal à s'intégrer chez les Antillais.

Les békés ont leurs justifications toute prête : « *Nous ne fréquentons pas d'Antillais ? Forcément, nous nous voyons surtout entre proches parents.* » « *C'est vrai, mes petits camarades noirs ne venaient pas goûter à la maison,* se souvient un jeune béké. *On restait peut-être sur les marches. Mais, ne voir que cela, c'est manquer une dimension très belle, presque poétique, de nos rapports. Nous avons grandi ensemble. Quand la nounou qui nous avait élevés était malade, on la soignait mieux qu'un membre de la famille.* »

Voilà bien le plus incompréhensible à l'étranger : entre Noirs et Blancs, cette connivence d'insulaires que les pires souvenirs d'esclavage n'arrivent pas à briser. Pris dans une manifestation syndicale à Fort-de-France, un béké aura davantage de chances de s'en tirer sans casse par une plaisanterie en créole – ils le parlent comme leur langue maternelle – qu'un métropolitain.

Car les békés se veulent bel et bien martiniquais avant tout. « *La métropole ? C'est un pays que nous ne connaissons pas ; nous ne nous y rendons que lorsque nous sommes gravement malades. Nous avons toujours vécu ici. Et n'oubliez pas que nos ancêtres y sont arrivés avant les Noirs, qu'ils ont fait venir d'Afrique. Alors, si l'on parle de légitimité...* »

Et puis, il fait si doux sous les Tropiques. Il fait si chaud dans cette grande famille anachronique et enveloppante, où chacun connaît tout le monde. Il fait si bon, entre Morne-Rouge et Rivière-Pilote, porter un de ces grands noms qui pèsent leur poids d'hectares de bananeraies, d'alliances scellées sous les flamboyants, de saga familiale séculaire !

A Sarcelles ou Montpellier, qui distinguerait un Hayot, un Huyghes Despointes, un de Pompignan ? « *Si j'ai un pépin ici, je sais que la famille, les alliés, ne me laisseront pas tomber,* explique un commerçant. *Mais en France ?* »

Cette solidarité, qui constitue leur plus précieux patrimoine, pourrait bien être mise à l'épreuve dans les années qui viennent. Car les békés sentent confusément que le paysage a changé. Même si la plupart s'efforcent de n'en rien laisser paraître, tous les métropolitains qui les côtoient ont ressenti une vague inquiétude, un imperceptible frémissement. Un indice ? Le centre patronal a ressenti le besoin d'embaucher une attachée de presse, pour « se vendre » auprès de l'opinion martiniquaise.

Certes, les affaires tournent encore. Ils ont su abandonner à temps la canne à sucre pour se reconvertir dans la banane et, plus encore, dans le commerce. Super et hypermarchés rutilants qui ont ouvert sur toute l'île attestent de leur prospérité intacte. Même en l'absence de statistiques officielles, on peut affirmer que s'ils ont dû céder à des entreprises métropolitaines les principales distilleries (ainsi St-James et Clément sont passés dans le groupe Cointreau), ils contrôlent la quasi-totalité des importations et une bonne partie du commerce, du gros au détail.

C'est cette richesse qui leur vaut les incessantes attaques des indépendantistes. Les plus radicaux, notamment autour du nouveau PCIS, n'hésitent pas, dans l'hypothèse de l'accession à l'indépendance, à évoquer une expropriation des békés, leur reprochant d'investir leurs profits à Miami ou en France.

Une époque révolue

« *Les békés propriétaires de la Martinique, c'est un mythe, monsieur,* rétorque Baudoin Lafosse-Marin, le « patron des patrons » martiniquais. *La vérité, c'est que nous sommes dynamiques et que nous travaillons dur. Et puis il faut savoir : quand nous possédons des terres, on nous le reproche. Quand nous les vendons, on nous le reproche encore au nom de l'emploi. Un peu de cohérence !* » « *Nous n'avons pas de cash,* ajoute un planteur de bananes. *Après quelques cyclones, la plupart d'entre nous se sont endettés au Crédit agricole.* » Cette querelle, vieille comme les champs de canne, ne suffit pas à les inquiéter. En outre, ils connaissent trop bien le poids politique insignifiant des indépendantistes.

Le récent ouvrage d'un chercheur indépendantiste, Guy Cabort-Masson, consacré à *la Caste békée* ne les a pas trop troublés. Ils se sont plutôt amusés à y recenser les erreurs matérielles. Quant à sa thèse selon laquelle « *entre l'Etat français et les békés, il y a les mêmes rapports qu'entre le pape et les jésuites : le premier a le projet, les seconds sont les mercenaires* », elle n'a pu que les plonger dans l'hilarité : ils se souviennent comme il fut facile de détourner les subventions dont la métropole les arrosa, et d'investir dans les usines ou les magasins les fonds sensés servir à relever la canne à sucre.

Alors, pourquoi ce trouble ? Il faut regarder ailleurs, du côté de la préfecture. Il est bien révolu, désormais, le temps où, sur simple appel à Paris, on faisait sauter à sa guise gouverneurs et préfets. Ce ne sont que de petits signes, mais inquiétants.

Pour la première fois, un préfet a osé faire détruire des cabanons construits illégalement par des békés à proximité du littoral. Un coup de fil ne suffit plus pour faire déloger par les gendarmes les grévistes des usines occupées. « *Désormais, la préfecture n'envoie plus qu'une Estafette, qui reste prudemment à 300 mètres de l'usine en attendant que ça se passe* », enrage-t-on au centre patronal.

La décentralisation, enfin, et les pouvoirs accrus du conseil régional – donc du PPM, autonomiste, vont bouleverser les données d'un jeu dans lequel ils étaient passés maîtres. Le nouvel « homme fort » de la Martinique, M. Camille Darsières, a-t-il perçu cette inquiétude ? Il a cru devoir donner récemment des signes d'apaisement à la communauté békée. « *Il y a des békés avec qui nous pouvons faire un bout de chemin* », déclarait-il, en opposant les tenants d'une économie fondée sur les importations aux partisans du « produire au pays », que le PPM semble tout prêt à considérer comme des alliés potentiels. Mais les divergences d'intérêts économiques suffiront-elles à faire voler en éclats la légendaire solidarité békée ?

D. S.

S'armer d'une foi nouvelle

par VICTOR SABLÉ (*)

LES élections européennes du 17 juillet ont mis en lumière le nouvel état d'esprit de la classe politique des départements d'outre-mer.

A quelque époque que l'on remonte dans l'histoire de France, les vieilles colonies, aujourd'hui départements, furent toujours représentées dans toutes les assemblées élues au suffrage universel. C'était un symbole de l'indivisibilité de la République, et le Parlement de Strasbourg n'y avait pas dérogé.

Pour la première fois en 1984, aucun de leurs candidats n'a été proposé en rang utile sur la liste des partis nationaux. Mais le chef du parti frère de l'île de la Réunion a figuré au quatrième rang sur celle du Parti communiste français. Tôt ou tard, ce sera une date marquante sur laquelle une vaine habileté politicienne a tenté de jeter le voile.

Cosignataire du programme commun de la gauche, rejetant les départements d'outre-mer au chapitre des affaires étrangères, le Parti socialiste, profitant de l'aubaine, a propulsé son candidat du trente-septième au vingt-deuxième rang, donnant ainsi un peu de souffle à une gauche locale plus tournée vers Cuba que vers la CEE. A la Martinique, le RPR, fort mais fissuré, espérait bien voir retenir un de ses candidats pour succéder, par alternance, au député sortant UDF. A Paris, ce fut un élu de Polynésie qui fut choisi.

Divisée contre elle-même, l'UDF liquidait ses parlementaires sortants en invoquant le principe du non-cumul des mandats. Elle ne proposait aucun candidat d'outre-mer, même en queue de liste à titre symbolique, contrairement à M. Le Pen, qui s'efforçait d'étendre son « phénomène » aux Antilles et à la Réunion.

Ainsi, par la volonté délibérée et concertée des états-majors parisiens, les départements d'outre-mer, pour défendre leurs intérêts déjà compromis, n'auront de représentant au Parlement européen que le porte-parole du Parti communiste réunionnais. Grâce à l'extrême obligeance de M. Marchais.

Dans les départements d'Amérique, tourmentés par l'accroissement du terrorisme, une certaine idée de la France, de Richelieu à de Gaulle, en a été ébranlée. Mais en silence.

On a déjà usé de toutes les ruses du langage et de l'image pour faire perdre à ces terres françaises le capital de sympathie que plusieurs générations avaient pris tant de peine à constituer.

Depuis Schoelcher, les hommes de gauche étaient assimilationnistes. N'est-ce pas Jean Jaurès, célébrant les premiers mouvements de grève à la Martinique, qui s'écriait : « *Les Antilles sont des morceaux de l'Histoire de France, palpitant sous d'autres cieux* » ? La patrie des Droits de l'homme se devait d'assurer le progrès économique, social et culturel des peuples opprimés de même nationalité. A droite aussi, les disciples de Maurras et autres instigateurs de l'antisémitisme mettaient en exergue un vieux texte de Richelieu ordonnant de traiter « *les sauvages qui seront convertis à la foi et en feront profession dans ces îles de la même manière que les originaires et régnicoles, sans être tenus de prendre lettres de déclaration ou naturalité* ». Mais il a fallu attendre 1789 et 1848 pour que serfs du continent et esclaves des îles accèdent à la citoyenneté.

Sous la IIIe République, avant la départementalisation, les Antilles avaient des ministres dans les nombreux gouvernements, comme les autres régions françaises. Le dernier en date, Henri Lémery, ministre du maréchal Pétain, fut gracié à la Libération. A Londres, le gouvernement Félix Eboué fut le premier compagnon de la Libération du général de Gaulle.

C'est de la faillite de la IVe République qu'est venue la revendication de l'autonomie. Elle n'était pas sans lien avec le provincialisme d'ancien régime dont s'inspire l'actuelle Constitution de la République italienne. Mais, très vite, l'impérialisme stalinien en a fait une machine de guerre dans la stratégie mondiale d'encerclement et de désagrégation des démocraties occidentales (...).

Avec la mise en place de la décentralisation, la bureaucratie parisienne devra s'effacer devant le pouvoir de décision des autorités locales. Certaines, depuis trente ans, n'ont cessé de vitupérer contre la France, bien que la Martinique et la Guadeloupe aient le niveau de vie le plus élevé de la zone tropicale, sauf Porto-Rico, d'obédience américaine. Outre les avantages de la départementalisation, elles réclament réparation de trois siècles d'exploitation colonialiste. Dialectique marxiste-léniniste au-delà des mers !

Toutes les craintes se concentrent maintenant sur les conséquences possibles de la convention de Lomé. Mais le retard économique, technique, social et professionnel de la plupart des petits Etats de la Caraïbe, livrés à leurs seules ressources, ne leur donne pas, en l'état actuel, la possibilité de tirer profit des avantages qu'elle leur offre. A ce jour, le verrou amélioré des clauses de sauvegarde de Lomé II a interdit les abus.

Mais une situation nouvelle peut surgir des effets bénéfiques du fameux plan Reagan qui prévoit d'importants crédits d'investissement productif et une intensification des échanges commerciaux entre les Caraïbes et les Etats-Unis. C'est pourquoi les responsables politiques et les socioprofessionnels des Antilles sortent enfin de leur engourdissement. Tout ce qui concerne la coopération économique entre « les vitrines de la France et de l'Europe » et la région des Caraïbes commence à les intéresser. Déjà, au cours de la précédente législature, à l'Assemblée consultative ACPCEE, plusieurs résolutions en ce sens ont été adoptées.

Ils découvrent, comme tous les Français, qu'en fonction de l'attribution des fonds structurels européens, les décisions de Bruxelles comptent autant que celles de Paris.

Ils s'aperçoivent que les contacts avec le monde extérieur sont plus faciles qu'autrefois ; que les Américains, réputés racistes, n'ont pas que des musiciens de jazz et des champions noirs aux Jeux olympiques, mais des hommes politiques, des écrivains, des ambassadeurs, des savants et des maires de grandes villes, comme Washington, Los Angeles, Chicago et Detroit, alors qu'il n'y a rien de tel à Cuba ; et que les communistes, réputés antiracistes, persécutent leurs célébrités mondialement connues parce qu'ils sont juifs, en Union soviétique.

Nos Antilles vont-elles devenir l'appendice dérisoire d'un tiers-monde aux abois ?

La France, par sa renommée, a vocation pour jouer un rôle de médiation entre les Etats-Unis et l'Europe dans le tiers-monde, et particulièrement dans les Caraïbes. Mais, avec une économie en régression assistée et un monde politique où Dieu lui-même ne reconnaît pas les siens, en a-t-elle seulement l'ambition ?

(*) Député non inscrit de la troisième circonscription, ancien membre de l'Assemblée européenne.

la France du grand large

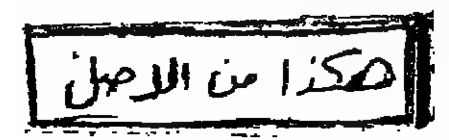
LA NOUVELLE DONN

Quelle parade c

DE VUE

Les vrai





LA MARTINIQUE



LA NOUVELLE DONNE AMÉRICAINE AUX CARAIBES

Quelle parade contre le plan Reagan ?

MÊME s'ils ont longtemps semblé l'ignorer, les Antillais appartiennent à un ensemble caraïbe. Comme le dit M. Clovis Beauregard, ancien secrétaire général de la commission des Caraïbes à Trinidad puis de l'organisation des Caraïbes à Porto-Rico, *« cette région a été créée par les guerres et les alliances de l'Europe, les aborigènes y ont été éliminés de la même façon et les Européens y ont pratiqué la traite pour produire la canne à sucre. Le peuplement y est donc identique, tout comme le contexte de région balkanisée avec une culture européenne et des apports africains, des productions semblables »*.

Mais ce vieux rêve de quelques uns – partagé par un nombre croissant de responsables – d'élargir les relations entre la kyrielle d'îles pourrait s'accélérer ou devenir un véritable cauchemar pour les Antilles françaises sous la conjugaison du plan Reagan pour les Caraïbes, dit CBI (Caribbean Basin Initiative), et des négociations de Lomé 3.

Le 5 août 1983 en effet, le président américain signait une loi ayant pour objet de *« promouvoir la revivification économique et faciliter l'expansion dans la région du bassin des Caraïbes »*, quelques semaines avant l'intervention à Grenade. Il s'agissait d'abord d'autoriser pour douze ans (jusqu'au 30 septembre 1995) la pénétration en franchise sur le marché américain de tous les produits « admissibles » des pays bénéficiaires, dès lors que la valeur ajoutée par ces pays représente 35 % de la valeur finale des produits. Encore faut-il souligner que 15 % de ces 35 % peuvent être constitués de composants américains. Sont « admissibles » tous les produits à l'exception des textiles, du thon en conserve, des chaussures, du pétrole et produits pétroliers, des montres, du sucre, du rhum et de la viande de bœuf. Ces trois derniers produits doivent toutefois disposer de quotas d'importation. Quant aux pays pouvant bénéficier de ces « largesses » américaines, ce sont les 27 Etats « démocratiques ». La Guyana seule n'a pas encore signé mais cela ne devrait pas tarder.

Pour faire éclore une production – encore bien pauvre aujourd'hui – ce plan comporte aussi des incitations fiscales substantielles à l'intention des promoteurs éventuels pour les intéresser à investir dans la région et une aide financière qui, la première année, a atteint 350 millions de dollars. Assistance technique et facilités en matière de formation complétaient le programme. Et une coopération avec le Canada et le Venezuela était annoncée.

S'il ne manque pas de sceptiques quant à la capacité de développement rapide de ces micro-Etats, M. Beauregard n'est pas de ceux là. *« Il faut voir,* dit-il, *le mouvement que cela a créé. Barbade a signé un accord sur le bois à partir de produits semi-finis sud-coréens. Les Taiwanais sont à Sainte-Lucie, leur compagnie de transport de fret Evergreen va faire escale dans les Antilles, les Chinois eux-mêmes envisagent* un joint venture *dans les pêcheries (8 millions de dollars) avec la Guyana. Ça bouge. »*

A la recherche de zones sûres pour leurs investissements – et l'intervention à La Grenade a imposé de fait la *pax americana* sur le bassin caraïbe – comme de moyens de tourner les limitations américaines à l'importation, les pays nouvellement industrialisés d'Asie n'ont pas été les derniers à s'intéresser au plan Reagan. Or tous ces pays voisins des DOM sont aussi signataires des accords de Lomé. Leur voilà donc ouverts les deux principaux marchés de consommation du monde : l'américain aux conditions susdites et l'européen, sans réciprocité. Autant dire que la Martinique et la Guadeloupe « européennes » risquent de voir leur marché envahi sans possibilité pour elles de pénétrer ces marchés aux productions identiques. De quoi rendre plus difficile encore un déploiement des PME déjà bien incertain.

« Cette nouvelle donne américaine dans sa conjonction avec Lomé 3 présente en potentiel des inconvénients certains », reconnaît M. Beauregard. M. Evan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis en France, en tournée dans les DOM d'Amérique au mois de juillet, a donné la solution aux industriels locaux : *« Faites des* joint ventures *avec des entreprises des îles voisines. 35 % de valeur ajoutée locale cela laisse une grande latitude »*, a-t-il dit en substance.

Une idée que reprend volontiers M. Beauregard : *« Il y a des créneaux très prometteurs si l'on sait les utiliser. Nous disposons d'une technologie que nos voisins n'ont pas, d'organismes de recherche, d'instituts de formation ainsi que d'un préjugé favorable. »* Et pour imposer cette idée les Français ont obtenu que la future convention de Lomé 3 reconnaisse *« les projets de coopération internationale »*. Mais en attendant ces *joint ventures* hypothétiques, la présence française est bien mince dans la région. Même si la CGM dessert désormais Sainte-Lucie et Dominique, si les chambres de commerce sont membres actifs de la CAIC (Association des Caraïbes pour l'industrie et le commerce), si Paris vient d'ouvrir une ambassade à Sainte-Lucie, si, enfin, le préfet de Fort-de-France a reçu les chefs d'Etat des îles voisines au titre de bon voisinage.

Avec quelques exportations, depuis ses DOM, d'engrais, de ciment, de farine, de clous, la France représente à peine... 1 % du commerce extérieur de la zone. Et le rêve de certains d'être les Phéniciens de la Caraïbe, l'espoir des ports de Pointe-à-Pitre et de Fort-de-France d'obtenir un statut identique à celui du Havre (magasin franc), pour devenir le port d'éclatement des produits métropolitains sur ce marché de plusieurs milliards de dollars, sont loin d'être réalisés. L'absence de conventions fiscales entre la France et ces Etats indépendants ne facilite pas, enfin, l'aventure des entrepreneurs nationaux. Aussi à quelques semaines de la signature de Lomé 3 réfléchit-on, surtout, à la parade contre le plan Reagan. Voilà qui est prudent, sinon stimulant.

B.D.

DE VUE

Les vrais problèmes

par CAMILLE PETIT (*)

CONVAINCU de l'authenticité des sentiments départementalistes exprimés par les différents scrutins, le pouvoir s'est attaché à exprimer sa sollicitude aux populations d'outre-mer, dès 1981. Il ne réussit pas, cependant, à provoquer le réflexe de « légitimisme » espéré, ayant manifesté à contretemps sa précipitation à mettre en place des institutions spécifiques aux DOM dans le seul domaine politico-administratif.

En juin dernier, les résultats des élections européennes témoignaient des réticences des citoyens des DOM à l'égard des partis au pouvoir, plus nettement encore qu'en métropole.

C'est dans ce climat de morosité que la majorité des Martiniquais s'inquiètent toujours des dispositions de la loi sur les compétences des régions d'outre-mer. Ils n'apprécient guère que, pour des motifs électoralistes, on mette en péril les équilibres budgétaires du département, avec l'exigence d'une augmentation de la pression fiscale locale à un moment où s'accentuent les vrais problèmes économiques et sociaux.

Les citoyens constatent l'inefficacité d'institutions mises en place par un scrutin proportionnel aboutissant à des assemblées régionales sans majorité réelle, fragiles, instables. Il est donc prouvé que le mode de scrutin proportionnel n'est pas davantage bénéfique pour le développement régional qu'il ne le fut naguère pour la nation. Destiné à mettre en place des socialistes, il a favorisé la présence d'indépendantistes parmi les élus communistes.

Les membres de l'ancien conseil régional de la Martinique, alors simple établissement public régional, dont j'assumais la présidence, avec de modestes ressources et une infime pression fiscale, réussirent d'utiles promotions dans le domaine de l'habitat, de l'artisanat, de l'aquaculture, des équipements divers, en harmonie avec l'assemblée départementale et les communes.

Aujourd'hui, un imbroglio juridique, administratif, budgétaire et politique bloque les mécanismes de l'urgent développement économique et social.

Le nouveau gouvernement, qui demande compréhension et coopération pour *« moderniser et rassembler »*, saura-t-il tenir compte des suggestions locales pour intervenir par des mesures d'accompagnement au niveau de l'Etat, transférer aux assemblées locales des crédits correspondant à une véritable décentralisation et favoriser l'investissement privé par l'allégement des charges des entreprises pour lutter contre le chômage et contribuer au progrès social ?

L'intervention de l'Etat est nécessaire pour la commercialisation des produits d'exportation : banane, dont le prix insuffisant, fixé par le gouvernement, laisse les petits exploitants toujour plus endettés ; rhum, menacé par les règlements communautaires mal adaptés à la protection des produits de l'outre-mer français contre certains pays tiers. Des mesures sont aussi urgentes pour la survie de l'industrie hôtelière, en vue d'un aménagement des dessertes aériennes. De même, nous souhaitons l'application de dispositions équivalentes à celles prises dans l'Hexagone pour la formation professionnelle, les petites et moyennes entreprises, l'artisanat, la couverture sociale, adaptées pour promouvoir les productions du marché intérieur et interrégional. C'est la poursuite de telles actions gouvernementales qu'attendent les populations des DOM. La priorité donnée aux questions institutionnelles d'assemblées locales ne mobilise pas davantage les Martiniquais que l'inutile agitation politique pour l'urgence d'un référendum inopportun n'a été comprise par les citoyens de la métropole.

Pour eux aussi, les vrais problèmes sont ceux de tous les Français : accroissement des impôts directs et indirects ; augmentation de la dette publique ; échec de la politique nationale, obligeant à un changement de gouvernement, sous la pression des citoyens dans la rue.

Les Martiniquais, touchés par l'aggravation du chômage, la baisse du pouvoir d'achat des familles, une inflation plus élevée qu'en métropole, le désespoir d'une nombreuse jeunesse sans travail, savent que tout abaissement de l'économie nationale et du prestige de la France se répercute en s'amplifiant dans les DOM. Ils en ont fait l'expérience entre 1946 et 1958.

Cependant, le climat reste calme et attentif à l'évolution des événements nationaux. Les Martiniquais admettent de partager « fraternellement » la rigueur dans le cadre national choisi par la grande majorité des citoyens de l'outre-mer français, la départementalisation.

Mais ils s'associent à la déception des Français du continent et sont nombreux à être convaincus que le choix de mai 1981 n'est pas le meilleur pour l'ensemble de la nation.

(*) Député RPR de la première circonscription, ancien président du conseil régional.

(Publicité)

EN ATTENDANT LE 14e FESTIVAL DE FORT-DE-FRANCE

SERMAC

Fort-de-France, en Martinique, s'ouvre sur l'une des plus grandes baies du monde ; adossée aux pitons volcaniques du Carbet, dominée par sa célèbre Montagne Pelée, la capitale « foyalaise », au fil des années, est devenue l'un des grands carrefours économiques et géographiques des Caraïbes. Avec son Festival, rodé maintenant depuis treize ans, Fort-de-France s'est dotée pour tous les mois de juillet à venir de festivités culturelles, uniques dans tout l'arc caraïbe.

Festival qui explose en manifestations théâtrales, chorégraphiques et musicales. Manifestation originale, inclassable: ni folklorique ni classique, elle invente, découvre et donne à voir de véritables spectacles joués, dansés par des professionnels venus de France, mais aussi des Etats-Unis, du Brésil, du Pérou, et, surtout, de toutes les îles caraïbes sans exclusive.

Entre palmiers royaux et flamboyants, entre montagnes habillées de forêts tropicales et plages de rêves, dignes de tous les clichés sur la beauté des Tropiques, on peut bronzer intelligent.

Le dernier festival : celui de 1984, s'était donné pour sigle, celui de « Cœur de chauffe » du nom du meilleur rhum élaboré dans le mitan des colonnes de distillation. Rhum qui fit autrefois la fortune des « Isles d'Amériques ». Rhum à l'arôme exceptionnel. Rhum qui évoque cette culture caraïbe, et aux Tropiques, la culture ça pulse !

En trois semaines, 55 000 spectateurs sont venus s'abreuver aux meilleures prestations du Festival. Cinq spectacles par jour en cinq lieux différents de Fort-de-France. Huit expositions permanentes. Pour le 13e Festival en juillet 1984, les Martiniquais se sont précipités pour faire un véritable triomphe au « Cyrano de Bergerac » magnifiquement planté par Denis Manuel et la troupe du Grenier de Toulouse. Au Théâtre municipal, on jouait Cyrano à guichet fermé. Les habitants de Fort-de-France, mais aussi ceux de toute la Martinique sont venus battre au même rythme de feu que les troupes de danses traditionnelles, « Viva Bahia » pour les Brésiliens, mais aussi « Peru Negro » avec les Péruviens. La danse moderne classique eut également bonne place et grand succès avec la troupe des « City Center Dancers » venus de la côte ouest, de Oackland exactement.

Il y eut de très grands moments avec les troupes martiniquaises proprement dites. Danses traditionnelles de la Martinique dirigées par Josy Michalon. Le rythme endiablé des percussions, les mouvements des danseurs rapides, saccadés et pleins de grâce tout à la fois allaient de pair avec le raffinement inouï d'une chorégraphie, d'une musique profondément créole. La troupe travaille sans cesse non seulement l'aspect beau, acrobatique, l'exploit physique demandé pour certaines danses qui miment les combats des planteurs pour conquérir une belle, mais encore ces femmes qui lavent avec frénésie le linge au bord des rivières, qui descendent des « mornes » jusqu'à la mer. Le travail de Josy Michalon est aussi le fruit d'années de recherche des racines et des ancêtres au Bénin ou en Casamance. Le temps où fut aboli l'esclavage n'est pas si loin, pour ces îles ; Martinique et Guadeloupe qui ont conservé la mémoire de cette époque d'avant 1848, temps qui a laissé des traces dans la toponymie des lieux, dans la géographie des plantations, dans le créole même, la langue des esclaves, le vrai parler aujourd'hui de tous les Martiniquais.

Une jeune femme dont il faudra retenir le nom : Carole Alexis, l'une des élèves les plus douées de Maurice Béjart, vient de mettre en scène un ballet – presque une comédie musicale – « la Cuillère sale » où les percussions, les chants et les instruments à cordes soutiennent admirablement un corps de ballet aux inventions étonnantes, parfaites à certains moments lorsque la réussite est consommée ; à savoir la synthèse maîtrisée de la danse moderne et de la danse traditionnelle.

Revenons au théâtre encore pour signaler une troupe installée en Guadeloupe « Thalia » qui jouait « Aristophane », une troupe féminine, celle de « L'Orient Express » qui eut l'audace applaudie de mettre en scène un long poème de Shakespeare, « Vénus et Adonis », ou encore la venue du « Théâtre de la Mer », une troupe algérienne qui interpréta « la Poudre d'intelligence » de Kateb Yacine.

Au précédent festival, le chant y avait eu peut-être davantage de place qu'en 1984. Il n'est pas indifférent de rappeler que la superbe voix de Toto Bissainthe ouvrait la route de son pays : Haïti, tandis que celle de la cantatrice Christine Eda-Pierre faisaient frémir le public avec du Fauré ou du Francis Poulenc.

La musique fut évidemment la reine de ce Festival. Musique dominée, cette année, par le jazz et certaines troupes de renom, comme celle des « Jazz Dynamics » ou encore cette troupe caraïbienne, les « Big Brothers » rassemblant des joueurs de Sainte-Lucie, de la Barbade, de Trinidad, de la Dominique et de la Martinique. On pouvait y remarquer indépendamment des prestations de François Luther au saxo, un batteur absolument fantastique.

Les nuits de Fort-de-France ont trépidé pendant trois semaines au son des percussions que l'on pouvait entendre dans les banlieues, à Citron, la Redoute, à la Cité Dillon, à Coridon ou Crozanville. Et tous les soirs sur la Savanne, le grand parc de Fort-de-France, entre la ville ancienne, le port et les fortifications de Vauban, les jeunes, les « loubs » et les autres se déchaînaient en chant, danses, on pouvait même « smurfer », « breaker » ou entrer en transes...

Encore une originalité de ce Festival. Les troupes, une fois venues, ne repartaient pas sitôt le « job » accompli. Les gens de théâtre restaient quelque temps afin d'étudier le travail des autres, au théâtre ou ailleurs. Il en fut ainsi pour toutes les troupes, dont certaines allèrent jusque dans les banlieues échanger avec les animateurs de quartiers. « Pour la première fois, disait un comédien, nous pouvons jouer sur scène et faire connaissance avec les gens du pays, ce qui n'est pas exactement du tourisme, mais autre chose ». Sans compter aussi les baignades communes, les « accras » épicés, les crabes farcis et les célèbres punchs : punch « coco », ou punch « passion ».

Désormais, le Festival de Fort-de-France a décollé. C'est le Festival qui compte dans une région du monde qui fait parler de plus en plus d'elle. Une région à portée des « Vols vacances » et de tous ceux qui – Français – ignorent la culture et la beauté de leurs D.O.M.-T.O.M., leurs départements d'Outre-Mer.

Il y eut, il est vrai, sous la houlette de Aimé Césaire, maire et député de Fort-de-France, poète et homme de lettres à l'égal de Léopold Senghor, des débuts difficiles, des « temps héroïques » pour ce Festival organisé avec peu de moyens par le SERMAC, le Service Municipal d'Action Culturelle. Pendant les années 70, le Festival dut commencer, presque confidentiellement ; il est vrai qu'il éveillait alors la méfiance, car Aimé Césaire, c'est aussi le P.P.M., le Parti Progressiste Martiniquais, parti non pas de poseurs de bombes, mais d'ouverture, de culture et de réforme. Le Festival a donc démarré difficilement. Et pourtant, huit mille Martiniquais viennent en 1971 applaudir le « 1789 » d'Ariane Mnouchkine et son Théâtre du Soleil. Le « Bread and Puppet » de Peter Shuman, en ces années-là est plus connu en Martinique où il vient se produire et travailler qu'en métropole. Le Festival se permet même de découvrir des talents, comme Malavoi, ou de produire « Dommage qu'elle soit une putain » de William Shakespeare soutenu par le talent de l'extraordinaire Stuart Seïde.

En 1976, un nouveau pas est franchi. Le Conseil municipal se prononce en faveur de la création d'un organisme exclusivement chargé de l'action culturelle. Dès lors, des fonctionnaires, des employés municipaux, des étudiants, des gens de lettres ou de théâtre, une formidable quantité d'amateurs, vont bénévolement travailler à l'animation d'une bonne dizaine d'ateliers, se doter de lieux scéniques, de matériel pour le son ou l'éclairage, etc. A partir de 1976, on peut dire que le SERMAC qui édite une revue, « Contacts », représente désormais l'estampille de qualité.

1984 a révélé un Festival vrai, une « successfull story ».

1985 va assurément consacrer pareille réussite.

Rendez-vous au 2 juillet prochain, afin de bronzer et se baigner, mais dans la beauté des choses et les éclats d'un Festival promis.

JEAN-PAUL CÉSAIRE.

SERMAC
Place José Marti
Fort-de-France
Martinique
Tél.: 71-88-02

LE LOGEMENT OUTRE-MER

Des « citoyens de seconde zone »...

par JOSEE DOYERE

« L'HABITAT traditionnel, encore le plus répandu, est essentiellement rural, produit d'une civilisation créole. Depuis la départementalisation, on a beaucoup construit et on a enrichi, diversifié, densifié le bâti. Mais de larges zones d'habitat insalubre témoignent de la crise des campagnes, de l'exode rural, de l'urbanisation pathologique. (...) Une famille sur deux et même trois familles sur cinq sont mal logées. (...) En ce domaine, les habitants des départements d'outre-mer sont des citoyens de seconde zone, ce qui est inacceptable. L'attitude du gouvernement en matière d'habitat sera un bon test quant à sa volonté de « changer les choses » dans les DOM et d'y impulser une véritable politique de développement. »

Telle est la conclusion sévère à laquelle arrive M. Wilfrid Bertile, député (PS) de la Réunion, au terme d'un volumineux rapport rédigé à la demande de M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, sur *« le logement dans les départements d'outre-mer »*.

Il est vrai que l'effort de l'Etat est d'importance, puisque en quinze ans, on a construit plus de 80 000 logements et que le parc des résidences principales (312 318 logements au recensement de 1982, pour 1 242 529 habitants) s'est accru de 32,6 %, alors que la poussée démographique se faisait moins vive, la population ne s'accroissant que de 13,6 %. De 1978 à 1983, les crédits budgétaires en faveur du logement sont passés de 244,6 millions de francs à 599 millions de francs pour l'ensemble des DOM, mais, en 1984, ces départements devront se contenter d'une stagnation de l'enveloppe qui leur est réservée, avec 603 millions de francs (+ 0,67 %). Or, si l'on en croit les travaux préparatoires du IXe Plan, les besoins exprimés pour 1983 seraient en moyenne du double.

Tous ces chiffres ne sont qu'indicatifs, car les statistiques, dans les DOM plus encore qu'en métropole, sont rarement compatibles entre elles, et peu fiables. Il est d'autre part difficile de parler en général des quatre départements tant les situations, les climats, les habitudes de vie varient des Antilles à la Guyane et à la Réunion. Des traits communs peuvent cependant être dégagés.

Depuis la départementalisation, l'accroissement du secteur tertiaire aux dépens de l'agriculture s'est accompagné d'une urbanisation excessive et incontrôlée : la ville principale de chaque île regroupe le tiers ou le quart de la population — et plus de la moitié en Guyane — et une proportion encore plus forte des activités et des richesses.

Dans les campagnes, l'habitat est resté pour une large part de mauvaise qualité, tristement sous-équipé sanitairement, même lorsque aux cases traditionnelles se sont substituées des cases en dur, le béton et les dalles en terrasse étant peu adaptés au climat. La croissance des villes, loin de se faire harmonieusement, s'est accompagnée de la construction de bidonvilles faits de planches, de matériaux de récupération, où une population naguère rurale s'est entassée dans des conditions de précarité, de misère et d'absence d'hygiène insupportables. Habitat spontané, sauvage, construit souvent grâce au travail non déclaré...

Ajoutons enfin que la population des DOM est jeune (plus de la moitié a moins de vingt ans), laissant prévoir dans les années qui viennent une demande encore accrue de logements, que l'importance du chômage (le tiers de la population active) relativement non indemnisé se traduit par des revenus très bas. A la Réunion, par exemple, en 1981, moins de 7 % de la population totale ont payé un impôt sur le revenu (contre plus de 28 % en France) ; simultanément, si on y est plus pauvre qu'en métropole, on y est aussi souvent plus riche lorsqu'on est riche : toujours en 1981, l'impôt sur les grandes fortunes a touché 1,16 % des contribuables, contre 0,65 % en métropole.

Bidonvilles

Rien d'étonnant qu'un grand nombre de familles *« ne puissent payer qu'un loyer symbolique »*, tandis que les loyers atteignent des montants élevés, même dans les bidonvilles, qui *« demeurent une caractéristique de l'habitat des DOM »*. A la Réunion, selon une étude faite en 1982, on recense 132 zones d'habitat précaire réparties sur 14 communes, et regroupant 7 269 logements abritant près de 30 000 personnes, ce qui donne une idée du surpeuplement. Quant aux revenus par tête, 86 % des habitants de ces bidonvilles disposent de moins de 100 francs par mois pour vivre et 7 % plus de 2 000 francs. Enfin les loyers oscillent entre 150 et 350 francs par mois dans 56 % des cas, le quart des logements n'ayant pas l'eau, 30 % n'ayant pas l'électricité, 38 % pas d'évacuation des eaux usées, et 58 % pas de ramassage des ordures ménagères...

Le drame, c'est que *« l'habitat social locatif construit par les organismes d'HLM et par les sociétés immobilières, fortement aidé par l'Etat, ne profite pas aux plus défavorisés »*. Le souci légitime des organismes d'HLM d'équilibrer leur budget les conduit à sélectionner chez leurs candidats locataires ceux qui ont un revenu régulier et suffisant. Rien d'étonnant que dans les logements sociaux la surreprésentation des classes moyennes soit particulièrement élevée. Par ailleurs, des systèmes de financement inadaptés rendent difficile pour des familles aux revenus moyens l'accession à la propriété, tandis que le parc de logements locatifs intermédiaires est tout à fait insuffisant.

Le plus injuste

Les aides à la pierre, demeurées plus importantes qu'en métropole, puisque la loi de 1977 réformant le financement du logement ne s'est pas appliquée aux départements d'outre-mer, bénéficiant rarement aux plus défavorisés, les aides à la personne devraient permettre d'aider à leur logement. Le but est loin d'être atteint — et c'est sans doute ce qui est le plus injuste — car les modes d'attribution de l'allocation logement diffèrent de ceux de la métropole, au détriment des familles d'outre-mer. Outre le fait que plusieurs majorations de cette allocation, au-delà du sixième enfant, n'existent pas dans les DOM, les conditions de surface du logement, d'équipements sanitaires, sont, nous l'avons vu, rarement remplies. Enfin l'application aux DOM d'un texte métropolitain ne tenant pas compte des réalités locales se complique d'une exigence supplémentaire : on demande ainsi à une population particulièrement touchée par le chômage, dans des départements où le travail non déclaré est fréquent, de justifier de quatre-vingt-dix jours de travail salarié dans l'année précédant l'exercice de paiement. Cette condition difficile à remplir explique que de 4 % à 7 % des allocataires des caisses d'allocations familiales perçoivent l'allocation logement, contre 29 % en métropole.

Selon M. Bertile, il aurait suffi, en 1981, de réduire d'un demi-point, en France, la hausse des prestations pour pouvoir supprimer ce critère d'activité et multiplier par deux et demi le nombre des familles bénéficiant de l'allocation logement. Pourtant, beaucoup de familles nombreuses ne pourraient toucher cette allocation, les conditions d'hygiène, d'équipement, de peuplement des logements n'étant pas remplies. De plus, les familles des DOM n'ont pas droit à l'aide personnalisée au logement (APL) née de la loi de 1977. A l'heure où se prépare, en métropole, une refonte des aides personnelles, il serait utopique d'attendre son extension aux DOM. Il reste qu'en 1982 les aides personnelles ont coûté 127,77 francs par habitant en France. En Martinique, l'allocation logement a coûté 28,70 francs par habitant.

Il y a là une injustice sociale criante.

La tâche des pouvoirs publics est immense. Améliorer l'habitat existant en l'amenant au seuil d'habitabilité (eau, électricité, WC, deux personnes par pièce), assurer la finition des logements très sociaux (LTS) et des ébauches, livrés non terminés pour abaisser les prix de revient, inciter les entreprises à investir dans la construction en exonérant à nouveau les bénéfices industriels et commerciaux qui s'y investiraient, promouvoir un habitat qui tienne compte du climat, des goûts et des habitudes de vie des populations, améliorer la distribution de l'eau potable et le ramassage des ordures ménagères, assainir, maîtriser les coûts de construction (qui ont évolué beaucoup plus vite encore qu'en métropole), assurer l'efficacité sociale des aides de l'État, mieux utiliser les financements complémentaires... Vaste programme, impossible à réaliser, comme tant d'autres, sans une volonté politique déterminée et suivie.

A tout le moins pourrait-on espérer que les enfants des familles les plus défavorisées soient traités comme leurs homologues métropolitains et ne demeurent pas des *« citoyens de seconde zone »*.

Une politique d'argent bon marché

A caractère spécifique, financement spécifique. Les DOM n'échappent pas à la règle. Tout le système du crédit a d'ailleurs des particularités à la Martinique comme dans les autres départements d'outre-mer.

Au sommet de la pyramide, il y a l'Institut d'émission des DOM, créé en 1959 pour assurer le service de l'émission monétaire dans ces départements. L'IEDOM représente la Banque de France *« avec de larges délégations, compte tenu de l'éloignement »*. L'institut procède aussi à l'émission de billets et de pièces métalliques, oriente le crédit, assure la surveillance des banques, exécute les transferts entre les départements et la métropole, enfin apprécie et diffuse chaque mois des informations sur la conjoncture économique et monétaire. Mais c'est d'abord par sa politique d'argent bon marché que l'IEDOM se différencie des organismes métropolitains. L'institut a, en effet, mis au point depuis 1975 une politique consistant à accorder aux banques des possibilités de réescompte automatique — sans justification préalable — pour les crédits qu'elles consentent tant à court qu'à moyen et long terme. Et la plupart des secteurs assimilés à des secteurs de production peuvent en bénéficier : l'agriculture, l'agro-alimentaire, la pêche, les travaux publics, mais aussi à moyen terme les crédits d'équipements des entreprises (pour peu que ces équipements soient achetés en France ou dans la CEE) et les crédits à l'exportation de biens ou services assortis de la garantie COFACE. Seul l'import-export échappe en fait à ces possibilités de réescompte. *« Il y a peu d'exemples de crédit aussi peu cher »*, reconnaît ainsi M. Nogret, le patron de la Banque des Antilles françaises (BDAF), président local de l'Association française de banques. Le taux de réescompte est de 4 % pour les banques et de 7,5 % pour les particuliers (les banques, en contrepartie de ces facilités, devant appliquer à leurs clients un taux qui ne dépasse pas le taux de réescompte majoré de trois points).

A voir le superbe immeuble de la Chase Manhattan Bank, face à la cathédrale, place Monseigneur-Romero, l'on imagine que les banques se portent bien aux Antilles. *« Du fait du réescompte, toutes les banques, à l'exception sans doute de la BFC (Banque française commerciale), couvrent leurs emplois. Nous ne sommes pas emprunteurs sur le marché monétaire »*, affirme M. Nogret, qui pourtant ne prône pas l'orthodoxie; *« ici, si nous ne soutenons pas les entreprises en difficultés, tout disparaîtra. Mais, en période d'investissements, toutes les banques jouent le jeu. »*

Les organismes financiers ont d'ailleurs, dans le même temps, dû depuis des mois faire œuvre pédagogique. *« Les gens avaient de mauvaises habitudes. Le crédit à moyen et long terme était pratiquement inconnu jusqu'à il y a six ou sept ans. Le financement des investissements a donc été longtemps assuré par du court terme et des découverts. »*

L'endettement de la profession bananière, le cauchemar de certains banquiers même si le Crédit agricole en supporte l'essentiel (de 200 millions avant les cyclones de 1979-1980 il est passé à 325 millions de francs depuis lors et ne décline pas), a dû être presque entièrement consolidé. Mais, avec les premières échéances, les producteurs sont incapables de rembourser.

Pour orienter le crédit — qui en Martinique n'est pas encadré, — l'IEDOM peut obliger les banques à constituer des réserves (c'est le cas actuellement), ce qui limite leurs possibilités de crédit.

D'autres organismes financiers ont, à côté des banques commerciales et du Crédit agricole, une fonction purement « outre-mer ». C'est le cas de la SOCREDOM (Société de crédit pour le développement des départements d'outre-mer), de la SODEMA (Société de crédit pour le développement de la Martinique) ou la SODERAG (Société de développement régional Antilles-Guyane).

A désespérer de voir qu'avec tant d'incitations multiples et tant de facilités de crédit le développement des DOM fait du surplace. Il est vrai que l'autonomie de ces organismes vis-à-vis de la France laisse à désirer. Demande-t-on à voir les responsables de l'IEDOM de Fort-de-France ? L'on vous renvoie poliment à Paris. De quoi vous dégoûter d'avoir fait 7 000 kilomètres.

B. D.

Le Monde

politique

L'OPPOSITION FACE A LA DÉCRISPATION

Explications au RPR, accélération à l'UDF

La réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale mardi 11 septembre s'est transformée en une séance d'explication en présence de tous les jeunes députés dont les déclarations estivals avaient donné lieu à commentaires et polémiques.

M. Claude Labbé, président du groupe, a voulu minimiser ces incidents et apaiser les controverses. Il a regretté que *« des propos parfois imprudents aient donner lieu à exploitation au moment où nos adversaires cherchent à diviser l'opposition et à démontrer qu'une fraction de celle-ci serait ouverte et intelligente et une autre obtuse et fermée »*. Il a ajouté : *« En fait, quand nous sommes ensemble, sur le plan des idées, il n'y a pas de divergences. C'est le constat qui a été fait »*.

« La bêtise »

Toutefois, M. Labbé a reconnu : *« Le RPR doit s'enrichir d'un débat interne dont l'absence peut profiter de déclarations extérieures nourrissant toutes sortes d'interprétations »*. Il a noté par exemple : *« Il n'y a pas de « séguinisme » car, pour cela, il faudrait que M. Seguin ait des adeptes »* (*le Monde* du 12 septembre). En conséquence, le débat au sein du groupe RPR doit être davantage développé.

En revanche, M. Labbé a été beaucoup plus sévère à l'égard de M. Alain Juppé, qui avait préconisé un *« remaniement ministériel »* à la direction du RPR. Sans nommer l'adjoint au maire de Paris, le président du groupe RPR, a jugé que *« parler de rajeunissement des cadres uniquement en fonction de l'âge, c'est tomber dans la stupidité et la bêtise la plus totale. Il ne s'agit pas en effet de faire partir des gens mais d'en trouver de nouveaux »*. Il a souhaité que *« le RPR fasse un peu plus appel à des gens qui ont une expérience autre qu'universitaire et livresque »*, dénonçant *« la caste des technocrates qui a toujours l'œil fixé sur le tableau d'avancement plutôt que sur le service du pays, alors que les élus sont au contact des réalités »*.

M. Claude Labbé a affirmé que *« la fermeté et la détermination »* dont le RPR a fait preuve depuis trois ans *« ne doivent pas être modifiées »*, expliquant : *« Face à l'offensive sur l'effet Fabius, ce n'est pas le moment de tenir un langage dispersé. L'illusion Fabius cherche à faire passer ce qui demeure toujours un parti vieillot et ringard, et une politique qui ne change pas derrière un premier ministre qui lui seul a changé ! »*

Le même jour, M. Jean-Claude Gaudin, à l'issue de la réunion du groupe UDF qu'il préside, a déclaré : *« M. Fabius nous force à passer à une vitesse supérieure et oblige l'opposition à rouvrir certains dossiers. C'est un atout, car cela nous force à aller plus vite et plus loin. »* Il a indiqué : *« Nous avons un programme rédigé d'un commun accord avec le RPR »*, faisant ainsi écho à M. Labbé, qui jugeait que la coopération entre les deux groupes de l'opposition était *« exemplaire »*.

M. Gaudin a enfin rappelé qu'il *« doutait de la sincérité de la décrispation »*. Au cours de cette réunion, M. Edmond Alphandéry, député UDF du Maine-et-Loire, a qualifié le projet de budget pour 1985 *« d'attrape-voix »*, ajoutant à propos de la fiscalité : *« Le langage politique s'est enrichi d'un nouveau mot : les baisses-hausses »*.

● *Un recours contre la candidature de M. Giscard d'Estaing à l'élection législative du Puy-de-Dôme.* – M. Georges Allain, président du Mouvement de défense des libertés individuelles, candidat à l'élection législative partielle de la deuxième circonscription du Puy-de-Dôme, a introduit, samedi 8 septembre, auprès du tribunal administratif de Clermont-Ferrand un recours en irrecevabilité de la candidature de M. Valérie Giscard d'Estaing. Le motif invoqué par M. Allain est l'appartenance de l'ancien président de la République au Conseil constitutionnel. Selon l'article 57 de la Constitution, les fonctions de membre du Conseil constitutionnel sont incompatibles avec celles de membre du Parlement. M. Allain demande que la décision d'irrecevabilité soit prise dans les trois jours, en exécution de l'article L 159 du code électoral. – *(Corresp.)*

« Vous avez dit socialisme ? »...

(Suite de la première page.)

En premier lieu, la social-démocratie a eu deux fonctions principales, quand elle a réussi : faire bénéficier prioritairement les plus pauvres des fruits de la croissance ; développer l'Etat-providence. Il est clair qu'en situation de crise prolongée ces deux objectifs ne peuvent être poursuivis ; d'où l'extrême difficulté d'être de toutes les social-démocraties européennes.

En deuxième lieu, la social-démocratie s'appuie organiquement sur un mouvement syndical fort et unitaire... On doit certes le déplorer, mais cela est à l'évidence hors des réalités françaises pour, sans doute, bien longtemps.

En troisième lieu, la social-démocratie est historiquement anticommuniste. Or le cap de l'union de la gauche doit être maintenu malgré et même à cause de ces vicissitudes actuelles.

Schizophrénie

Faute de cette conversion à la social-démocratie, ne risque-t-on pas de voir la gauche française sombrer dans la schizophrénie traditionnelle ? Se payer de mots, se gargariser de révolutions verbales en menant par ailleurs une politique que rien ne distingue fondamentalement d'un conservatisme éclairé ?

Si le nom de Guy Mollet est associé à ce traumatisme bien de chez nous, il n'a pas disparu avec le personnage. La capacité de la gauche française à se projeter dans un avenir mythique alors même quelle gère le quotidien se renouvelle à chaque génération. L'idée de rupture avec le capitalisme a enflammé l'imagination des militants jusqu'en 1981, mais, alors, comment expliquer que le « temps de la gestion » est revenu, alors qu'à l'évidence on demeure dans une société à dominante capitaliste ?

Les socialistes peuvent-ils espérer rassembler en mariant un discours dur et une pratique molle, un gouvernement au centre et un parti à gauche ? En 1937, on tenta d'y parvenir en proclamant la « pause » ; depuis 1982, on parle de « parenthèse » ; mais que penser de cette dernière, si elle dure plus longtemps que la phase à laquelle elle se rapporte ?

En fait, on retrouve ici le problème déterminant de tout socialiste au pouvoir et auquel la distinction fameuse de Léon Blum entre l'occupation du pouvoir et la prise du pouvoir n'apportait qu'une illusion de réponse. Dès lors qu'on écarte le rêve révolutionnaire du Grand Soir, l'action gouvernementale des socialistes doit s'inscrire dans la durée. Elle n'a de sens que si elle s'efforce de transformer graduellement une société dont nous contestons des principes fondamentaux d'organisation (le règne du profit, la domination du marché, les exploitations et aliénations de diverses sortes). Il ne s'agit donc pas seulement de gérer, mais il faut aussi gérer, et cela dans le même temps sous peine d'échec, car, dans un cas, on risque de se couper de sa base sociale et, dans l'autre, on mène le pays à la faillite.

C'est pourquoi la cohérence dans la durée doit être le souci permanent des socialistes, gouvernement et parti, chacun à sa place, mais unis dans un même effort. Expliciter pour eux-mêmes, mais, au-delà, pour l'opinion tout entière, une stratégie socialiste de notre temps qui articule de manière raisonnée les actions à court terme (au jour le jour, bon an mal an), à moyen terme (le contrat proposé au pays pour une législature et la durée du plan quinquennal) et à long terme (les principes généraux d'organisation de la société française telle que nous la voulons).

La définition d'une telle stratégie est pour nous la condition fondamentale d'une pédagogie du changement. On aime bien, à gauche, se plaindre des médias ou déplorer notre manque de maîtrise de la communication. Mais dans ce dernier domaine, on conviendra que les nouvelles techniques ne peuvent écarter la vieille règle d'or : ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.

« Lib-lib »

Nous croyons que chaque personne a des facultés d'épanouissement, de créativité. La société actuelle interdit trop souvent de concrétiser cet espoir. Les socialistes sont au pouvoir pour permettre à ces possibilités de devenir réalité.

Oui, les socialistes se soucient d'abord des individus, et ils ont eu grand tort de le laisser oublier. « Lib-lib » (convergence libérale-libertaire), entendons-nous scander autour de nous ! Nouvelle mystification : quand nous parlons de libérer les individus, ce n'est pas à Marcel Dassault, à Robert Hersant ou à la famille Peugeot que nous pensons en priorité. Les socialistes affirment au contraire que la libération du plus grand nombre suppose de transformer les mécanismes qui permettent à ces messieurs d'accroître leur liberté d'opprimer les autres : la vieille fable du renard dans le poulailler !

Les socialistes répètent-ils indéfiniment les mêmes thèses ? Oui, quand il s'agit d'interpréter les mêmes réalités. Non, quand il s'agit de proposer des changements concrets qui s'appuient sur des situations nouvelles, et qui ont en commun de favoriser la libération des individus. On ne citera ici que trois exemples :

– La revendication d'égalité entre les sexes est probablement le changement le plus révolutionnaire de notre temps, puisqu'elle nie, dans son principe, la plus ancestrale division du travail, et donc les formes les plus répandues de domination. Nous devons non seulement l'encourager (lois sur la contraception et l'avortement, accès des femmes aux plus hautes responsabilités, égalité des traitements et des carrières), mais surtout en tirer toutes les conséquences dont certaines n'apparaissent que progressivement : montée du chômage, surtout féminin, mais aussi masculin, baisse de la natalité crise du couple dont témoignent diminution des mariages et augmentation des divorces... Il ne suffit pas que les femmes singent les hommes. C'est la nature même des tâches et des postes de travail qui est remise en cause pour les unes comme pour les autres.

L'augmentation des qualifications professionnelles est sans nul doute le facteur le plus sûr du développement économique. Elle passe largement par un allongement de la durée des études, qui a pour corollaire heureux des citoyens mieux formés. Mais s'agit-il de prolonger les formes traditionnelles de la scolarité obligatoire ? Qui ne voit le développement d'une sous-culture et de phénomènes a-sociaux de la part des jeunes, et les dangers fantastiques que recèle cette situation pour l'avenir.

Et, d'un autre côté, va-t-on continuer à considérer comme des étudiants attardés, réputés improductifs, ceux qui poursuivent des études supérieures bien plus longtemps qu'auparavant ? En fait, autour de la grande idée d'enseignement alterné, sous les modalités les plus diverses, c'est une recomposition totale des relations entre temps de formation et temps de travail, notamment entre quinze et trente ans, qu'il faut mettre en œuvre.

La croissance du nombre des retraités est un des faits les plus certains et les plus lourds de conséquences de notre évolution sociale, et pas seulement pour le financement des régimes de retraite. Ce qui est en cause, c'est la ségrégation entre les âges qu'on a laissé se développer. Le maintien à domicile est bien entendu une nécessité, mais ne faut-il pas réhabiliter le rôle social décisif des anciens, dans la transmission de la mémoire collective, et donc d'éducation des plus jeunes ? De même, ne faut-il pas supprimer l'absurdité qui veut qu'une femme ou qu'un homme qui était quelqu'un n'est plus rien du jour au lendemain, parce que des gens qui ne les connaissent pas en ont ainsi décidé là-haut, à Paris ? Retraite à la carte et retraite progressive doivent être parties intégrantes d'une stratégie socialiste.

La stratégie socialiste nouvelle peut ainsi partir de bien des situations concrètes d'inégalités qui frappent trop de femmes et d'hommes dans la vie d'aujourd'hui. C'est d'ailleurs une tâche collective que de les recenser, rechercher des solutions, en apprécier les délais, maintenir toujours la cohérence entre court, moyen et long terme.

Mais, en tant que principale organisation politique de la majorité, le Parti socialiste doit aussi dire avec quelles autres forces et avec quelle base sociale il entend promouvoir sa stratégie.

JEAN-PIERRE COT
et DOMINIQUE TADDEI

Prochain article :

L'UNION DE LA GAUCHE N'A JAMAIS ÉTÉ SI BELLE

POLITIQUE

Le PS suspend ses discussions avec le PCF sur les élections cantonales

M. DEBARGE : vu l'état actuel...

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du Parti socialiste, chargé des relations extérieures, a annoncé, le mardi 11 septembre, l'annulation, par le PS, de la rencontre prévue pour mercredi avec le Parti communiste, au sujet des élections cantonales de mars 1985.

« Les récentes déclarations des dirigeants du Parti communiste, a indiqué M. Debarge, *notamment celles de samedi et dimanche derniers, rendent nécessaires, de notre part, une réflexion et un examen approfondis de la situation créée par les responsables communistes. Dans ces conditions et vu l'état actuel, il ne nous semble pas utile de maintenir la rencontre prévue pour demain entre nos deux formations et concernant les élections cantonales. Nous en avons avisé la direction du Parti communiste. »*

Avant que cette décision du PS ne soit connue, Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du PCF, chargée des questions électorales, avait répondu à une précédente déclaration de M. Debarge. Celui-ci avait confirmé, lundi, que des conversations étaient en cours entre les deux partis au sujet des élections cantonales, annoncé la rencontre de mercredi et précisé que la délégation communiste serait conduite par M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central, chargé de la politique extérieure (*le Monde* du 12 septembre).



PLANTU.

Mme VINCENT : corriger les injustices de la carte électorale

« Il est de notoriété publique, déclarait Mme Vincent, *que le gouvernement a engagé, avant les élections cantonales de 1985, des études portant sur le remodelage géographique de certains cantons. Des rencontres ont effectivement eu lieu dans le courant du mois d'août entre des responsables de nos deux partis, afin d'échanger nos points de vue sur la procédure engagée. »*

Mme Vincent rappelait que le PCF est partisan de la représentation proportionnelle pour les élections cantonales *« comme pour toutes les autres élections ». « Cependant,* ajoutait-elle, *compte tenu du mode de scrutin majoritaire en vigueur, il est indispensable de corriger les graves injustices électorales de la carte électorale actuelle. »*

« Dans de nombreux cas, expliquait Mme Vincent, *d'énormes distorsions existent entre des cantons d'un même département du point de vue de leur importance démographique. Le rapport s'est aggravé, dans les dernières années, avec l'urbanisation. De plus, les charcutages opérés par la droite ont conduit à des cantons constitués sans aucune logique, sans unité géographique, ni autre critère valable que celui de sauvegarder des positions dominantes pour la droite. Ainsi, nos propositions claires et excluant toute magouille électorale visent à supprimer les inégalités les plus flagrantes qui altèrent le suffrage universel, avec le seul objectif d'améliorer la représentation démocratique des conseils généraux. »*

Mme Vincent précisait, enfin, qu'elle « participerait » à la rencontre prévue pour mercredi.

LE BEAU ROLE

Les socialistes, finalement, n'ont pas attendu la réunion du comité central du PCF, au début de la semaine prochaine, pour « interpeller » les communistes, comme l'avait annoncé M. Marcel Debarge, après les déclarations faites, les 8 et 9 septembre, par MM. Georges Marchais et Roland Leroy. M. Lionel Jospin ayant annoncé, dimanche, et M. Debarge ayant confirmé, lundi, que les responsables des deux parties discutaient de la préparation des élections cantonales de mars 1985, la décision a été prise, mardi, par les dirigeants du PS, d'annuler la rencontre prévue pour le mercredi 12 septembre.

Dans un premier temps, la révélation, par les socialistes, de l'existence de ces discussions fournissait un contrepoint instructif, pour les communistes, aux propos tenus par leurs dirigeants sur le caractère politiquement et électoralement désastreux de la politique gouvernementale suivie depuis deux ans, sur l'échec de l'union de la gauche et sur la « forme d'union » nouvelle qui devait, désormais, prévaloir. La direction du PCF s'est sentie tenue de justifier ces contacts avec le PS, en expliquant, mardi, par la voix de Mme Madeleine Vincent, qu'il ne s'agissait de rien d'autre que de réfléchir à un découpage cantonal qui assure une juste représentation des électeurs.

La décision prise, dans un second temps, par le PS, décision évoquée lors du petit déjeûner hebdomadaire du mardi matin à l'Elysée, donne à celui-ci le beau rôle. Non seulement il n'a pas craint, lui, de rendre publics des pourparlers d'ordre électoral, mais il a l'avantage de la cohérence en suspendant ces échanges dès lors que la convergence politique sur laquelle ils se fondent est démentie par le partenaire.

Les discussions entre le PS et le PCF sur les élections cantonales étaient dans la suite des décisions prises lors de la rencontre au « sommet » entre les deux partis, le 1er décembre dernier. Les communistes avaient demandé avec insistance à être associés aux réflexions sur le redécoupage des cantons, celui-ci répondant à une nécessité démographique et au souci de corriger les disparités résultant du précédent redécoupage. Ce sujet avait été introduit dans les contacts qu'avaient régulièrement les deux partis, jusqu'au mois de juillet, notamment au niveau de MM. Debarge, pour le PS, et Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du PCF, chargés de ces relations.

Une rencontre spécifiquement consacrée à cette question avait eu lieu, le 22 août, entre M. Jean Poperen, chargé des problèmes électoraux au secrétariat national du PS, et M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, qui remplaçait Mme Vincent, en vacances ; les assistants de l'un et de l'autre s'étaient rencontrés une fois. Les échanges portaient, à la fois, sur le redécoupage — les communistes étant soucieux de conserver les présidences de conseil général qu'ils détiennent, soit celles de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de la Corrèze, — et sur les alliances locales.

En suspendant ces discussions, les socialistes rappellent leur partenaire aux réalités immédiates d'une alliance qui, à en croire les propos des dirigeants communistes, serait bonne à mettre au rancart. Au-delà des élections cantonales, c'est bien entendu des élections législatives de 1986 qu'il s'agit. La direction du PCF, ainsi « interpellée » — et qui a toute chance de l'être encore, par les siens, sur le même sujet, lors de la réunion du comité central, — pourrait être amenée à *fournir* sur ses choixdes précisions qu'elle n'envisageait pas de livrer dès maintenant.

PATRICK JARREAU.

Le cabinet du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a complété, ces derniers jours, la composition de son cabinet, dont le directeur est M. Charles-Henri Filippi, inspecteur des finances.

M. Gérard Enault, administrateur civil, est chef du cabinet. Outre MM. Jean-Louis Chambon, Gilles Johannet et Gérard Moreau, chargés de mission (*le Monde* du 16 août) ; sept conseillers techniques ont été nommés : MM. Patrick Baudry, administrateur du Sénat (vieillesse, régimes spéciaux) et Patrick Boccard (relations avec la presse) ; Mme Andrée Dufau (relations avec le Parlement et les élus) ; MM. Michel Gagneux, inspecteur adjoint de la Sécurité sociale (organisation et gestion des caisses, politique du personnel et décentralisation) ; Christian N'Guyen Van Yen, inspecteur adjoint de la Sécurité sociale (immigration) ; Mme Corinne Dehlaffen (attachée parlementaire) : M. Michel Raymond, inspecteur adjoint de la Sécurité sociale (politique familiale). Mlle Edwige Audolant est nommée chef du secrétariat particulier.

[Né le 15 août 1952, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), M. Charles-Henri Filippi est le fils de M. Jean Filippi, ancien sénateur (radical) de la Corse, ancien ministre. Il est, notamment, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève du l'ENA (promotion Michel de L'Hospital, major de la voie d'administration économique. Inspecteur des finances de 3e classe en 1980, candidat (PS-MRG) aux élections cantonales à Vescovato (Haute-Corse) en 1982, il a été élu membre de l'Assemblée régionale corse et rapporteur de sa commission des finances. Il a été conseiller technique au cabinet de M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget en 1983, année où il fut nommé inspecteur des finances de 2e classe. En 1984, il fut chargé de mission à la direction du Trésor.]

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

Le Sénat dit « non » pour la troisième fois

Pour la troisième fois, le mardi 11 septembre, la majorité du Sénat, favorable à l'opposition nationale, a dit non — par 207 voix contre 93 (1) — au projet de loi *« visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse »*, proposé par le gouvernement et considéré comme adopté par l'Assemblée nationale après le rejet de la motion de censure (*le Monde* du 12 septembre).

Si ses deux premiers refus (en mai et en août) s'étaient voulus « positifs », puisqu'ils avaient pris la forme de l'adoption d'un texte amendé contre l'avis du gouvernement et de la gauche, cet ultime « non » s'est révélé être sans ambiguïté. La majorité sénatoriale a recouru, en effet, à l'exception d'irrecevabilité, dont *« l'objet est de faire reconnaître que le texte en discussion (...) est contraire à une disposition constitutionnelle légale ou réglementaire et dont l'effet, en cas d'adoption, est d'entraîner le rejet du texte »*.

Pour la neuvième fois depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, les sénateurs de l'opposition ont ainsi usé de cette arme réglementaire. Ils avaient failli l'utiliser dès le premier examen du projet sur la presse, mais M. Etienne Dailly (Gauche dém., Saône-et-Loire), après l'avoir présentée, l'avait finalement retirée, pour permettre au dialogue de s'instaurer entre les deux chambres.

Les arguments avancés alors annonçaient ceux qui ont été développés *in fine* par le rapporteur de la commission spéciale, M. Jean Cluzel (Un. cent., Allier), et qui doivent étayer un recours (annoncé) au Conseil constitutionnel.

Au nombre des objections soulevées par M. Cluzel figurent : l'irrégularité — du moins l'imperfection — de la procédure législative pour l'examen en deuxième et troisième lectures du projet par l'Assemblée nationale où les rapports de la commission des affaires culturelles ne respectaient pas, selon lui, les condition réglementaires ; la violation du principe de la liberté de la presse avec l'instauration de seuils, d'une *« procédure déguisée »* d'autorisation préalable et de l'obligation pour toute publication de disposer d'une équipe rédactionnelle ; la violation de celui de l'égalité devant la loi et du droit de propriété ; celle du principe de la séparation des pouvoirs puisque, d'une part, estime M. Cluzel, le projet visait le seul M. Hersant — que le juge n'avait pas sanctionné — et que, d'autre part, la commission pour la transparence est une autorité administrative à laquelle sont conférés des pouvoirs juridictionnels.

La sauvegarde de la liberté individuelle confiée à l'autorité judiciaire dans la Constitution est menacée, de même que la libre activité des partis politiques, ajoute M. Cluzel, pour lequel, au total, neuf articles du texte sont anticonstitutionnels.

Après avoir réfuté cette argumentation qu'il juge *« inexacte »* et *« spécieuse »*, M. Georges Fillioud, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, dénonce ceux qui prétendent que le gouvernement viole la liberté de la presse. Il observe que son projet ne touche ni au droit pour chaque citoyen de communiquer son opinion ni à celui de l'indépendance du journaliste. Reste aussi, en démocratie, souligne-t-il, le droit du lecteur à disposer d'une presse pluraliste, avec pour corollaire la transparence financière des entreprises de presse : c'est cela qu'entend garantir le projet, explique M. Fillioud.

Le report après les élections législatives de 1986 de l'application des dispositions relatives à la mise en conformité avec la loi des groupes existants aurait dû *« désarmer »*, selon l'expression de M. André Méric, président du groupe socialiste, la principale critique faite par l'opposition, dans la mesure où il constituait un *« geste de bonne volonté »* de la part du gouvernement.

Pour *« essentiel »* qu'il soit, ce point — cette *« reculade »*, préfère dire Mme Brigitte Gros (Gauche démo., Yvelines) — n'a pas été suffisant. Le président de la commission spéciale, : M. Charles Pasqua (RPR), préfère ne retenir que *« l'entêtement de l'Assemblée nationale et du gouvernement »*. Pour lui comme pour la majorité sénatoriale, le prochain épisode sera le *« verdict »* du Conseil constitutionnel et le *« jugement du peuple »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) *Ont voté pour l'irrecevabilité :* 70 centristes (M. Poher n'a pas pris part au vote) ; 59 RPR; 48 RI (M. Pierre-Christian Taittinger, qui présidait la séance, n'ayant pas pris part au vote) ; 1 Rass. démo. (M. Pierre Jeambrun) ; 24 Gauche démo. ; 5 non-inscrits.

Ont voté contre : 68 socialistes ; 24 communistes ; 1 Rass. démo. (M. Marc Plantegenest).

Se sont abstenus : 2 Gauche démo. (MM. Jean Mercier et Josy Moinet) ; en outre, M. François Giacobbi (Rass. démo.) n'a pas pris part au vote.

Nouvelles brèves

● *M. Roux et le découpage cantonal dans le Vaucluse.* — M. Jean-Pierre Roux (RPR), maire d'Avignon, a dénoncé, mardi 11 septembre, au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, pour *« alerter l'opinion nationale »*, *« la magouille électorale »* qui, selon lui, se prépare avec le remodelage de la carte cantonale du Vaucluse. M. Roux, qui a reproché au commissaire de la République de ne pas avoir consulté les élus de l'opposition, a affirmé que *« des propositions précises sont actuellement à l'étude, qui n'ont pas pour but d'opérer un rééquilibrage démographique des cantons, mais d'assurer seulement une majorité suffisante au PS »*. Le conseil général du Vaucluse est présidé par M. Jean Garcin (PS).

● *Les sénateurs centristes et le budget.* — Dans une lettre adressée à M. Laurent Fabius, le groupe de l'Union centriste du Sénat demande que le gouvernement renonce à un prélèvement sur les recettes des collectivités locales dans son projet de budget pour 1985 (*le Monde* du 8 septembre). De son côté, M. Daniel Hoeffel (Bas-Rhin) a dans le cadre d'un rappel au règlement, mardi après-midi 11 septembre en séance publique, insisté sur les *« répercussions sérieuses »* d'une telle mesure sur les finances locales.

● *Un nouveau numéro de « Cabinets ministériels ».* — Le deux cent douzième numéro des *Cabinets ministériels* qui vient de paraître contient la liste des membres des cabinets de la présidence de la République, du gouvernement de M. Fabius, du Sénat, de l'Assemblée nationale, du Conseil économique, ainsi que du maire de Paris et des préfets de Paris, d'Ile-de-France et de police. (30, rue Saint-Marc, 75002 Paris.)



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Les Enfants terribles » bien vivants dans les nuits du musée Grévin

« MON enfance : les Jules Verne rouges à tranches d'or, Robert Houdin, les bustes, les cires, les manèges de foire. Comédie-Française. Les bustes... La rampe : merveille! Epée de feu séparant le monde fictif du nôtre, et le rideau solennel qui ne devrait se lever que sur des chambres de meurtre, sur des groupes historiques du musée Grévin, sur les farces cruelles de Molière, sur la fatalité des Atrides. »

Jean Cocteau écrit cela en 1929, à demi assis sur son lit d'une clinique de Saint-Cloud ; il est en cure de désintoxication, il prenait trop d'opium. Il met donc dans un même sac Molière, les figures de cire du musée Grévin, les tragiques grecs. C'est qu'il y a un accord secret, comme fraternel, entre la sincérité du cœur de Jean Cocteau, ses visions obsessionnelles d'une femme ou d'un homme surpris morts les yeux grands ouverts dans le raccourci fixe d'un accident, et la présence si frappante des figures du musée Grévin, on ne peut plus réalistes, d'un réalisme même « sauvage » (tous les détails y ont toujours été exacts), mais que l'on dirait saisies dans le sommeil, dans la méditation mystérieuse d'un rêve. Il y a forcément là un rappel de *la Belle au bois dormant*, ou bien, aujourd'hui, c'est comme si la vie avait été arrêtée par un *« gaz incapacitant »*.

Les poèmes, le théâtre, les films de Jean Cocteau, recoupent, presque à tout bout de champ, ces somnambules cloués du musée Grévin, et lorsque Cocteau appelle « musée secret » une part de son plus beau livre de poèmes, *Opéra*, comment ne pas penser au musée Grévin ? Soit qu'il délire, lorsqu'il écrit : *« Le sphinx trichait. Hélas! les dupes ne se comptent plus. Les immeubles souterrains en témoignent, remplis de rois empaillés »* — et, d'ailleurs, ici, avec ces « rois », nous tombons à pieds joints sur l'affinité évidente entre les scènes du sous-sol du musée Grévin et leur lointaine aïeule : la crèche de Noël. Soit que Cocteau écrive des choses beaucoup plus simples, comme, par exemple, sa version de l'Annonciation :

« Mademoiselle Marie
Vous êtes grosse, dit l'ange,
Vous aurez un fils sans mari ;
Pardonnez si je vous dérange.
Cette façon d'annoncer
Les choses par la fenêtre
Etonne un peu la fiancée
Qui son amour voudrait [connaître.
L'ange s'en va, comme fonte
Des neiges, vers l'inhumain.
La petite a un peu honte
Et se cache dans ses mains. »

Si le musée Grévin avait confié la réalisation des cires de Marie et de l'ange dans la scène de l'Annonciation à l'un des artistes qui avaient le plus de tact, disons à Xavier de Courville, mort cet été 1984, qui fut l'un des « as » du musée Grévin, eh bien ! les figures auraient plané dans le même remarquable mystère poétique « élémentaire » que celui du poème de Cocteau.

Un méchant cancre

Les scènes des figures de cire, hyperréalistes, avec ces êtres connus capturés immobiles dans un sommeil instantané, dévisagés dans un moment d'oubli, cela pouvait être un moyen de connaissance, plus entier que l'écrit ou la peinture. Les fondateurs du musée Grévin avaient d'ailleurs pensé à faire avant tout de leur maison un « journal d'information », un journal-annexe. Il aurait fallu pour cela que les figures de cire soient faites à toute vitesse. Le musée était d'ailleurs installé dans le quartier des journaux, sur les Grands Boulevards, à trois minutes à pied de notre immeuble actuel du *Monde*.

Que l'on imagine, aujourd'hui même, des dioramas très précis, en relief, en couleurs justes, détaillés, qui feraient voir et comprendre, par exemple, le travail des plongeurs s'occupant à récupérer les conteneurs des matières radio-actives dans l'épave du cargo *Mont-Louis*, il semble évident que cela intéresserait des lecteurs, plus qu'un croquis. Mais les délais de fabrication des figures, des décors, n'ont pas permis d'accomplir ce projet d'un musée Grévin supplément du quotidien d'information.

Revenons à la clinique de Saint-Cloud. Jean Cocteau, en voie de rétablissement, écrit deux choses distinctes. Des notes décousues sur un peu n'importe quoi, qu'il intitule *Opium*, c'est l'un de ses plus beaux livres, les plus intelligents et clairs. Et, d'autre part, son célèbre roman *les Enfants terribles*. Roman écrit très vite, comme dans une course contre la montre, à partir de deux choses qui tiennent au cœur de Cocteau : d'une part des souvenirs des batailles de boules de neige, rue de Clichy, à la sortie du lycée Condorcet, avec, figure de premier plan, le si beau et si méchant cancre Pierre Dargelos, et, d'autre part, la vie très curieuse, les journées folles, les nuits blanches, d'un frère et d'une sœur, Jean et Jeanne Bourgoint, que Cocteau ne connaît pas personnellement, mais dont les aventures lui sont racontées par son ami Christian Bérard, le peintre qui va réaliser, quelques mois plus tard, le décor de *la Voix humaine*, puis de toutes les pièces de Cocteau.



Dans l'œuvre de Jean Cocteau, *les Enfants terribles* constituent une exception, un « cas ». Ce n'est pas un livre tout à fait. C'est une gangue de livre, un désordre, un abandon de livre. Il n'a pas la netteté, le naturel, la distinction et la vitesse d'allure, la sûreté de trait, des deux romans que Cocteau a auparavant écrits, *Thomas l'Imposteur* et *le Grand Ecart*. Il est bien plus hasardeux, ému. Plus chaud et confus.

Les Enfants terribles, c'est de deux choses l'une. Ou bien l'on n'aime pas Cocteau, pas vraiment, et c'est un livre raté. Bien sûr, il y a la bataille de neige et le Dargelos des premières pages, cela, c'est de toute beauté. Il y a des notations, attachantes, du désordre de la chambre de la sœur et du frère, Elisabeth et Paul, et aussi une saisie de leur complicité, de leur accord. Et puis il y a, vers le milieu du livre, une description extraordinaire d'une sorte d'espace mal défini au premier étage d'une maison, dans le quartier de l'Etoile, trois pages sublimes. Mais, cela posé, Cocteau nage dans le vide, comme s'il ne savait pas bien ce qu'il raconte. Redites, épisodes vaseux, et surtout une tendance à pousser la fraternité d'Elisabeth et de Paul vers un mélodrame de Boulevard.

Ou bien l'on aime Cocteau, sans discussion, et ce roman est plus beau que les autres, il devient comme une confidence, il a les libertés, les surprises, du laisser-aller, il a les lumières de la fièvre, la fragilité de verre de la convalescence.

La charge affective occulte, intense, qu'émet ce roman des *Enfants terribles*, continue, plus d'un demi-siècle après la parution du texte, de « tétaniser » certains de ses lecteurs. C'est ainsi que deux jeunes mordus du théâtre, Jean-Christophe Barbaud et Olivier Poivre d'Arvor, ont été pris aujourd'hui par l'envie de voir Elisabeth, Paul, et leurs amis proches vivre sur les planches.



Pour passer du texte à la scène, ils n'ont pas voulu lâcher tels quels les personnages sur une scène, dans les démêlés et les trahisons que dit le roman, car alors la substance si singulière du livre risquait de basculer dans le théâtre de Boulevard, que Cocteau d'ailleurs aimait frôler, taquiner, sans y choir. Dans le film que Jean-Pierre Melville avait adapté du roman, ce risque était évité par la voix saisissante, omniprésente, de Cocteau lui-même, qui accompagnait les images.

Ors et lustres

Barbaud et Poivre d'Arvor n'ont plus Cocteau à leur côté. Mais l'un des protagonistes du roman, ami intime de la sœur et du frère, et qui échappe sans cesse à cette nuance Boulevard de l'action, un homme que Cocteau appelle « Gérard », est en vérité une transposition de la personne vraie de Christian Bérard (une seule lettre changée au nom), par qui, nous l'avons dit, Cocteau apprenait les faits et gestes des *Enfants terribles*. Afin d'être fidèles à la poésie et à la texture du roman, les deux adaptateurs ont joué sur la double personnalité de ce Bérard-Gérard. Sans jamais nommer Christian Bérard, l'action du récit, et les paroles des dialogues (celles du livre même), sont comme évoquées, suscitées, par un peintre, lequel devient, à ses heures, le « Gérard » du roman.

Le scénographe Gabor Ulveczki a construit un beau décor imaginaire, à la fois « désordre » et immatériel, qui est tantôt la chambre d'enfants d'Elisabeth et Paul, tantôt leur nouveau champ de bataille, le fameux espace magique de la maison de l'Étoile, où ils ne pourront *« retenir la vie »*, comme Cocteau fait dire à Tristan à la dernière image de *l'Eternel Retour*.

Restait à trouver un théâtre, pour jouer ces *Enfants terribles*. Après nombre de visites de salles qui ne convenaient pas, ou qui convenaient mais n'étaient pas libres, Olivier Poivre d'Arvor eut l'idée-choc, un petit peu l'œuf de Colomb : le retour aux origines. Les « cires », les « masques », les « rois empaillés » : le musée Grévin.

Il y a, en effet, caché dans les arcanes du musée Grévin, un théâtre. Un vrai. Scène à l'italienne, grands cintres pour les décors, rampe lumineuse, ors, lustres, orchestre, balcon, trois cent *cinquante places*.

Le directeur du musée, Gabriel Thomas, l'avait fait construire dans les années 1900 (une vingtaine d'années après l'ouverture du musée). Pourquoi un si beau théâtre, si complet, en état de marche, dans un lieu de silence et d'immobilité ? Gabriel Thomas ne s'en expliqua jamais vraiment. Mais il y avait, dans les salles du musée, beaucoup de figures silencieuses et pétrifiées de comédiennes, de comédiens célèbres, presque tous les acteurs de la Comédie-Française, et d'autres. Le directeur du musée, pris de scrupule, voulut-il, dans les murs mêmes, leur offrir un théâtre, où il pouvait imaginer que les actrices de cire, la nuit venue, dans l'immeuble désert, montaient jouer Racine ou Shakespeare ?

Quoi qu'il en soit, le théâtre Grévin n'eut jamais une vie réelle de théâtre, avec des programmes suivis. Plutôt des accidents de théâtre, surtout muets, comme le mime Marceau... Et, dans l'après-midi, pour les enfants, des prestidigitateurs, merveilleux. Des concerts aussi, car l'acoustique de ce théâtre est parfaite.

Pour la première fois, *les Enfants terribles* de Jean Cocteau vont s'aimer et s'entredéchirer « en chair et en os », sur une scène, et, pour la première fois, le théâtre du musée Grévin va vivre sa vie de vrai théâtre. Les êtres rêvés d'un grand poète retournent aux lieux merveilleux de leur enfance. Lever de rideau le 14 septembre. Salut amical aux acteurs : Anne Rothiot (Elisabeth), Grégoire Ingold (Paul) et Anne Mars, Marc Estir, et aussi Olivier Poivre d'Arvor (Bérard-Gérard).

MICHEL COURNOT.



MUSICA 84

Dessiner la musique avec Xenakis

Musica 84 (Strasbourg, du 15 septembre au 3 octobre) est un festival original de musique contemporaine qui associe la région, les musiciens amateurs et les professionnels à la création musicale.

On trouvera dans les pages suivantes un entretien avec Laurent Bayle, responsable de Musica 84, et le parcours des manifestations prévues sous le symbole de « La descente du fleuve », le Rhin.

Iannis Xenakis (notre photo) réunira, afin de « dessiner la musique », des groupes d'enfants, de musiciens rock, de plasticiens et d'amateurs adultes.

ESPACES

musica 84'

Comment on crée un festival

Le succès du premier Festival des musiques d'aujourd'hui, *Musica 83*, à Strasbourg, a stupéfié aussi bien les autorités locales que le monde musical parisien. Il a valu, le 4 juin dernier, à son responsable, Laurent Bayle, le prix décerné par le Syndicat de la critique dramatique et musicale au titre de la « révélation de l'année ». Au moment où l'on donne le coup d'envoi pour dix-huit jours de *Musica 84*, il est intéressant de se demander comment est né ce festival et quelles sont les raisons de sa réussite.

LES antécédents de Laurent Bayle, âgé aujourd'hui de trente-trois ans, le prédisposaient à cette tâche d'invention et d'animation. Directeur adjoint d'un centre de création réunissant quatre communes de la région lyonnaise, puis membre de l'Atelier lyrique du Rhin, il avait pris une large part à l'organisation de la biennale Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui à Nanterre en 1980 et 1982. Il avait vu sur le terrain quelles sortes d'actions étaient reçues, comprises, celles qui se heurtaient à l'indifférence, et pour quelles raisons sociologiques.

Lorsque Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, décida au printemps 1982 de créer un festival de musique contemporaine qui, sans refaire Royan, aurait le même impact avec d'autres armes, il avait le choix entre deux options : soit miser sur un festival de créations centré sur les compositeurs, pour stimuler le mouvement musical et permettre aux génies de demain de s'exprimer, sans trop se préoccuper de l'accueil qui leur serait réservé, soit chercher à rétablir un contact plus étroit entre les musiciens d'aujourd'hui et le public auquel l'effervescence désordonnée des années 60 et 70 avait fait perdre pied.

Pressenti par la direction de la musique, Laurent Bayle accepta de courir l'aventure en insistant sur l'opportunité de ce second type de manifestations : dans la période actuelle où, après une expérimentation tous azimuts aux résultats souvent décevants, on notait un certain désarroi, une interrogation des compositeurs eux-mêmes sur l'avenir de la musique, il était essentiel de rechercher un ancrage plus profond dans le public.

Strasbourg et l'Alsace paraissaient un bon terrain pour cette implantation : si la musique contemporaine y avait une place réduite, si l'Opéra du Rhin et l'Orchestre philharmonique de Strasbourg s'attachaient surtout au fonds traditionnel, si l'Atelier lyrique du Rhin avait du mal à y affermir son identité, en revanche la région était d'une richesse exceptionnelle en institutions musicales et en pratiquants professionnels et amateurs.

Moins mais mieux

Pour Laurent Bayle, il s'agissait d'inventer une nouvelle forme de festival fondée sur les principes suivants : privilégier la qualité, faire peut-être moins de créations, mais les faire mieux et en leur donnant toutes leurs chances ; utiliser des œuvres fortes du répertoire moderne pour amener un public large à franchir des paliers de connaissance successifs ; surtout, tenir compte de la couleur artistique, de l'identité de la région et de ses talents, ce qui impliquait de bien la connaître et de s'y fixer en permanence.

Le succès de *Musica 83* a été dû d'abord à ce travail constant sur place d'une équipe réduite, mais extraordinairement efficace, à un effort considérable de concertation, d'information, appuyé sur le projet clair d'un festival *international*, mais dans lequel l'Alsace, ses artistes, ses élèves du Conservatoire, ses amateurs, joueraient un rôle non négligeable.

Le jumelage de ce nouveau festival avec celui de Rome en avait fixé le thème : « La couleur Varèse », excellent patronage d'un créateur-prophète qui avait ouvert largement la musique sur l'avenir sans être récupéré par une chapelle, et lui avait donné d'emblée un point fort, ce concert dirigé par Boulez, à Strasbourg comme à Rome, qui devait être un événement majeur.

Autour de ce thème, les programmes des concerts, les créations, les reprises de grandes œuvres se sont peu à peu agglomérés, avec le souci, tout au long de l'année, de faire pénétrer le projet dans les esprits, par des réunions de responsables et des conférences de presse très suivies, des fêtes populaires, des stages de découverte, et par une belle revue bleue qui n'était pas simplement de propagande, mais de réflexion et d'imprégnation pour préparer un climat.

Peu à peu, *Musica 83* a été ressenti comme émanant de la région. Les programmes faisaient appel à la fois aux grandes œuvres et à la recherche, aux ensembles prestigieux et aux professionnels locaux, les amateurs même travaillant dans d'exceptionnelles conditions de durée et de sérieux des œuvres contemporaines écrites à leur usage ; les concerts devaient voisiner avec des séances hors cadre, avec la danse, le théâtre et le jazz ; un train musical parcourait l'Alsace.

Rendre un public aux compositeurs

Et au service de tout cela, une organisation d'une précision horlogère, minutieusement rodée pendant des mois par une équipe alliant la rigueur technique à la chaleur de l'accueil.

Le succès s'ensuivit : plus de vingt mille personnes ont assisté à *Musica 83*, les manifestations les plus difficiles, les moins spectaculaires ou les plus humbles ayant un public souvent large ; simple exemple : sur quatre cents personnes qui s'étaient abonnées, cent cinquante au moins ont assisté à plus de quinze spectacles...

L'effet de surprise passé, comment s'annonce le Festival de cette année, *Musica 84*, qui aura lieu du 15 septembre au 3 octobre ?

« Les choses se présentent pour nous assez différemment, nous dit Laurent Bayle. *L'an passé, nous avons vécu une aventure qui partait de rien, ce qui nous stimulait d'autant plus que nous n'avions pas le droit à l'erreur, en raison des moyens assez importants que nous avaient donnés les autorités de tutelle, ministère, ville et région, sans pour autant nous imposer de réelles directives. Nous avions inventé, maintenant il faut confirmer, devenir une institution, sachant bien qu'il existe un terme de comparaison, avec le risque de faire moins bien, d'intéresser moins de monde qu'en 1983.*

» Mais l'orientation est la même, avec un thème très ouvert, puisqu'il s'agit de « Musique et espace », des espaces imaginaires ou inhabituels qu'ouvre la musique de notre temps, toujours dans la descendance de Varèse. Nous aurons moins de concerts « rouleaux compresseurs » comme celui de Boulez l'an passé, mais une plus grande accumulation d'idées originales autour de la notion d'espace qui, tout naturellement, au siècle de l'aviation et des voyages intersidéraux, de la stéréophonie et de la télévision, a pris une place importante dans l'imaginaire des compositeurs.

L'espace entendu marché, respiré

» Cela ira des œuvres spatialisées, telles que Terretektorh, *de Xenakis, avec ces sons qui voyagent dans le public où les musiciens sont dispersés, et les* Mille Musiciens pour la paix, *de Berio, où quatre orchestres se répondent à travers un lieu immense, à celles qui impliquent un véritable déplacement à travers les lieux, accompagné de musique, comme* le Voyage sur le Rhin, la Fête galante et pastorale *dans les différentes pièces d'un château, ou* le Bal de la contemporaine *(un vrai bal !), en passant par des œuvres qui inaugurent une nouvelle morphologie spatiale par strates et trames musicales dans la descendance de Ives et Xenakis, ou bien les expériences particulières liées à des lieux insolites, qui se dérouleront aux Bains romains et au Planétarium.*

» Pour nous, le Festival ne peut être monolithique, uniforme. Il doit comporter une diversité d'approches, s'adresser à des publics différents dont la curiosité est excitée par des moyens qui correspondent à leur sensibilité et à leur niveau culturel. Approche auditive, visuelle, sensible. L'espace entendu, marché, respiré. L'écoute intellectuelle, sensuelle ou somnolente (comme dans la nuit blanche que va nous imposer Redolfi...). Ces expériences ont leur place dans notre projet ; même si les publics en sont moins mélomanes, au sens traditionnel du terme, ces parcours insolites peuvent les accrocher et les amener à entrer dans la musique de leur temps.

» En revanche, il n'est pas question de renoncer à la forme du concert, où certains musiciens d'avant-garde voient un « rituel » dépassé ; et par ailleurs, nombre des partitions jouées à Musica 84 *n'auront pas un rapport direct avec l'espace. Nous voulons tenir les deux bouts de la chaîne : ouvrir les portes à une recherche large et sans frontières, même si elle semble quelque peu problématique, tout en exposant des œuvres, créations ou non, qui suivent les lignes les plus rigoureuses du développement de la musique actuelle.*

» Je ne prétends pas que Musica 84 *va changer la situation de celle-ci. Croire que la fonction d'un festival est de régler les problèmes de la création ou de fabriquer des compositeurs serait une erreur tragique. Ce n'est qu'un des éléments d'une politique générale qui peut à la longue transformer les mentalités. Mais c'est déjà une assez belle tâche que de rendre, même fugitivement, un public à des compositeurs pour permettre à ceux-ci de se sentir entendus. »*

JACQUES LONCHAMPT.

L'Alsace chez elle

PREMIÈRE histoire probable : Strasbourg, septembre 1983. Sur la terrasse de la cafétéria, trois filles en chaussettes fluo et mèche gominée attendent les deux copains qui sont allés chercher, de l'autre côté de la place Kleber, des h a m b u r g e r s - à-la-sauce-aux-câpres, histoire de caler la faim des quatre heures. Elles parcourent le programme de *Musica*, en sirotant leur café, et cochent au stylo les concerts choisis ensemble... Edgar Varèse, ils ne connaissaient pas. Ils ont découvert sa tête de bûcheron, *« euh... super-génial ! »*, et son histoire, *« pas triste !... »*, dans la revue du Festival, distribuée dans leur lycée. A l'arrivée des hamburgers, la bande se lève, et s'engouffre sous les arcades de la salle de l'Aubette, où le Festival a installé ses bureaux d'accueil et de réservation.

Le Festival de musique contemporaine de Strasbourg, *Musica*, a réussi, en 1983, le rêve de bien des démiurges de la musique : fidéliser sur trois semaines un public composé en grande majorité de très jeunes spectateurs, à la musique savante de notre temps. L'important est d'avoir su le solliciter de façon à réveiller sa curiosité et son désir, de l'avoir ensuite entraîné dans une aventure qu'il lui appartenait de poursuivre ou d'interrompre. En ce sens l'équipe de *Musica* a entrepris un travail original de communication par son information soutenue, sous forme d'une revue gratuite, diffusée dans l'année auprès des scolaires et des universitaires, des musiciens amateurs, des écoles de musique... Elle s'appelle *Musica* bien sûr, elle se feuillette avec plaisir, belle dans la forme, simple dans l'écriture, et très ouverte sur le propos artistique, qui ne recouvre pas forcément le projet thématique du Festival. Comme pour rappeler qu'aimer la musique contemporaine ne fait pas de vous un aficionado marginal, enfermé dans un cercle d'initiés, coupés des goûts et des intérêts du monde. On y aime aussi le rock, le jazz, le cinéma, les livres et la peinture, on s'étonne devant les technologies nouvelles (vidéo, disque compact, laser...) d'une façon familière, qui renvoie, au jeune public surtout, ses questions, ses coups de cœur, et inscrit au détour des pages la musique contemporaine dans la même histoire. Ainsi, le soir du concert Boulez, un journaliste alsacien s'étonnait du nombre inhabituel de vélos devant le Palais de la musique et des congrès, traditionnellement encombré de berlines cossues...

Deuxième histoire probable : Bruebach, mai 1983, 18 h 30, dans la salle municipale. André a de belles bretelles, il a posé son éléphantesque hélicon et tourne en mouillant son doigt les pages de la revue *Musica*. C'est la pause. André est magasinier, il joue pour son plaisir depuis dix-huit ans dans l'harmonie du village. *« Löj uf sit 28 ! »*, annonce Charles goguenard, son bugle sous le bras (« Regarde page 28 ! ») ; André hurle de rire : *« Esch löj amscht drengl ! »* Celui qui a l'air si sérieux, c'est lui, là sur la photo ! André s'attendrit. L'article est lu attentivement et circulera d'une famille à l'autre...

André, Charles et trois cents autres musiciens réunis dans huit sociétés de musique répètent, à l'occasion de leurs retrouvailles hebdomadaires, les partitions de deux compositeurs alsaciens, Bernard Wisson, *Neje Oschtra*, la création mondiale de Jean-Baptiste Devillers, *Cadences infernales*, et les pièces de Michel Decoust et Andrzej Krzanowski. Une gageure de *Musica*, qui invita, dès janvier 1983, les chorales et les harmonies à participer au concert de clôture. Avec circonspection au départ : quel serait l'investissement des musiciens dans cette expérience ? Avec sérénité ensuite, devant la ferveur et l'enthousiasme de ceux qui avaient répondu à l'appel, avec émotion enfin, quand, pétrifiés par le trac des grands solistes, ils furent ovationnés par les amis, les familles, venus de toute l'Alsace. Un tel succès, que, cette année, vingt-cinq sociétés ont désiré s'associer à *Musica 84*, pour interpréter *Accordo, mille musiciens pour la paix*, de Luciano Berio.

Il est vrai que la pratique amateur, traditionnelle, populaire, a sans nul doute sensibilisé des générations d'Alsaciens (presque soixante mille choristes et instrumentistes !) à l'acte musical, et si la revue *Musica*, véritable trait d'union, a décloisonné les intérêts du public avant le Festival, ces mois passés à répéter, à décrypter, ont rassemblé dans la même attente tous les protagonistes d'un jubilé pour la musique.

Troisième histoire probable : septembre 1984, 18 h 15 au château des Rohan à Strasbourg. Véronique est élève du conservatoire. Elle grimpe à toute vitesse les escaliers du château, son étui à violon sous le bras. Un sac en plastique, rempli de partitions, sursaute sur son dos. Elle est en retard à la répétition de la Fête pastorale et galante. Zygmunt Krauze fronce les sourcils à son arrivée fracassante et essoufflée : *« Au Palais des fêtes... la « répète » de Xenakis et Wagner... je voulais écouter... un peu... »*, dit-elle pour s'excuser. *« Alors, comment c'était ? »* demande Dominique à mi-voix en la poussant du coude. Véronique, la main sur le cœur, les yeux vers les moulures du plafond dix-huitième siècle, fait le signe de l'extase... *« Ah la la... tu peux pas savoir ! »*

Au conservatoire de Strasbourg, *Musica 83* avait déjà programmé trois concerts avec trois professeurs et leurs élèves. Expérience renouvelée cette année avec Zygmunt Krauze et, plus tard, avec l'orchestre des jeunes qui circulera entre Strasbourg et Rome.

A ces concerts d'après-midi chauds, dans la fraîcheur des salles, on se retrouve pour partager des secrets. Dans ces lieux se distille l'avenir, en résonance avec les grands maîtres, et le public debout, dans son délire, a autorisé tous les espoirs à ces jeunes musiciens en larmes pour tant de succès. Fébriles partenaires de festival jusqu'au dernier spectacle, comme les étudiants, peut-être, qui après la guerre se bousculaient au poulailler pour ne pas manquer la naissance d'un nouveau théâtre, ils furent le noyau fidèle de l'aventure.

De tout temps et partout, l'Alsace est musicienne. C'est un atout pour la création d'un festival de musique contemporaine, et pourtant ! A cette sensibilité acquise, c'est le répertoire classique et romantique que proposent les organisateurs de concerts et de festivals. Alors pourquoi cette attention muette, ces trépignements dans les gradins, ce bouche à oreille dans la ville, qui draina le public jusqu'aux confins des soirées d'octobre, final de trente spectacles à Strasbourg ?

Musica 83, pas plus que Polichinelle, n'a de secret. Si ce fut une réussite, c'est que l'équipe a su préparer sa fête. En quelque sorte, huit mois à briquer les trompettes, à planter les semis, à coudre les paillettes, à se dire tous les jours qu'il fallait être les meilleurs. *« Bienvenue à* Musica... *»*, disait une voix de haut-parleur. Dès l'entrée, le spectateur redécouvrait un cérémonial perdu, cher à la mentalité alsacienne. Il est fréquent qu'un état de grâce s'installe autour d'un festival, rendez-vous presque amoureux, où le public se reconnaît d'un concert à l'autre, se sourit, complice, approche le cœur d'une intention, avec l'ardente volonté d'en sortir plus riche, plus intelligent, plus ému, de se chercher soi-même.

Et puis, retrouver, dans l'ampleur d'un festival international comme *Musica*, les siens, des musiciens de sa propre tradition culturelle, galvanisés par l'enjeu artistique, c'est, d'un coup, la sensibilité de sa terre, de ses pères, son identité reconnues, le plus précieux pacte d'amour que la musique universelle puisse signer avec l'Alsace.

CHARLOTTE LATIGRAT.

IMAGINAIRES

musica 84

La descente du fleuve

UN festival tel que *Musica 84*, c'est un fleuve avec ses affluents : un thème général imposant, auquel viennent s'ajouter toutes sortes d'idées, d'expériences, d'événements, plus ou moins proches, plus ou moins essentiels, mais dont la diversité même fait la richesse et l'attrait. Un fleuve – l'image s'impose d'elle-même, puisque, dès le deuxième jour, *Musica 84* offrira une mise en espace de la musique par une remontée du Rhin en bateau, de Saint-Goar à Rüdesheim, agrémentée par de nombreux groupes de musiciens alsaciens, avec un détour au château de Heidelberg pour entendre le Groupe vocal de France (dimanche 16 septembre).

Ouverture spectaculaire sur ces Espaces imaginaires qui constituent la trame de ces semaines. La veille cependant, l'Orchestre *philharmonique de Strasbourg* aura donné le *la* en indiquant trois lignes de force : appui sur de grandes personnalités modernes (*Concerto pour violoncelle* de Zimmermann), création d'une œuvre écrite pour le thème de l'espace (*Tourbillons* de Taïra, en deux blocs opposés : Percussions de Strasbourg – Orchestre) et *Quatrième Symphonie* de Charles Ives, le précurseur, qui pour la première fois superposait les rythmes (et les chefs d'orchestre) ; une belle sculpture sonore, avec cent choristes amateurs A Cœur Joie. La Philharmonique de Strasbourg, plus encore que l'an passé, montrera le précieux instrument qu'elle peut être au service de la musique d'aujourd'hui, sous la direction de Theodor Guschlbauer (15 septembre).

Le public encerclé

Descendons maintenant le fleuve *Musica*. Pas de musique spatiale sans les Percussions de Strasbourg, avec le *Continuum* de Serocki, une création de Donatoni (*Darkness*) et *Eolin Oolin* de Julio Estrada, composé sur le modèle de *Persephassa* de Xenakis, où les musiciens encerclent le public, aussi bien pour des problèmes de mobilité du son que pour des effets giratoires, qui donne à voir autant qu'à entendre (18 septembre).

Strasbourg recevra ensuite la visite de ses voisins du Centre européen de la recherche musicale de Metz (dont le festival s'enchaînera avec *Musica* à partir du 3 octobre) : œuvres de Claude Lefebvre, Maiguashca (avec un dispositif visuel de diapositives, musique inspirée par des peintures abstraites), Pinot (travail sur scène de synthèse numérique en direct) et le spectaculaire *Traits suspendus* de Paul Mefano, où Pierre-Yves Artaud affronte une terrible flûte contrebasse, grande comme lui (19 septembre).

Le même soir, dans la radieuse église Saint-Jean reconstruite après les désastres de la guerre, hommage à un géant de l'espace : l'orgue de Schwenkedel, joué par un des plus brillants interprètes contemporains, Bernard Foccroulle, dialoguant avec un trio de percussions en un programme très construit, où alterneront des œuvres avec percussions (Foccroulle, Darasse), pour orgue seul, classiques et modernes (Scheidemann-Boucourechliev et Boesmans-Grigny), pour percussions seules (Decoust) (19 septembre).

« Parsifal » comme « Terretektorh »

La disposition de l'orchestre classique est-elle immuable ? Une expérience faite par l'Orchestre de Fribourg le dira : la *Symphonie de Prague* de Mozart sera donnée après *Jubilaüm* de Stockhausen dans la même implantation, les cinquante musiciens étant alignés et non en arc de cercle ; plus audacieusement, l'interlude de la montée à Montsalvat de *Parsifal* sera interprété spatialement de la même manière que le fameux *Terretektorh* de Xenakis qui le précédera, c'est-à-dire avec les instrumentistes mêlés au public. Expérience qui permettra peut-être une écoute originale, au moins insolite (20 septembre).

BERNARD BARFINGER-ALTERPHOTO

Nouveau répertoire : comme l'an passé le Quatuor Arditti, le Quatuor à cordes de Paris montre comment la formation traditionnelle la plus abstraite inspire la pensée contemporaine, avec des créations d'Alsina et d'Aperghis, en contrepoint du *Quatuor* de Ravel, et *Landscape One* de Takemitsu, qui poursuit la ligne orientale affleurant par moments (Taïra, Isang Yun) comme une source de calme dans le festival (21 septembre).

Danser sur la musique de compositeurs « sérieux » d'aujourd'hui : c'est le pari du « *Bal de la contemporaine* », une soirée dans les vastes salles du Palais des fêtes où onze compositeurs feront entrer le public dans leurs « Transes européennes », en prouvant qu'on peut intégrer à un bal un niveau musical qui n'altère pas le plaisir de la danse (21 septembre).

Un groupe de professionnels strasbourgeois, « l'Accroche-Note » (analogue à « Musique vivante » de Paris), disposera lui aussi à deux formes d'écoute, l'une classique (Malherbe, Sabhaï, Stockhausen), l'autre d'une spatialisation progressive, les musiciens encerclant peu à peu le public, du piano seul (Berio) à l'octuor (Graça Moura) en passant par Aperghis, Birtwistle et Taïra. Concert à l'enseigne de « Strasbourg, capitale internationale », l'Iranien Sabhaï et le Portugais Moura travaillant en Alsace (22 septembre).

Fête galante au château des Rohan

Le célèbre duo de piano *Canino-Ballista poursuit la ligne* de force des « piliers » de notre temps (Ligeti, Zimmermann, Donatoni), associés à deux créations italiennes d'Anzaghi et Canino lui-même dans une œuvre-miroir qui renvoie à celle de Donatoni (22 septembre).

Trois univers sonores impressionnants dans le concert de l'Orchestre de Sarrebrück, dirigé par le chef coréen Myung-Whun Chung, qui sera un des points culminants du festival : la *San Francisco Polyphony* de Ligeti, masses qui s'opposent, magma d'où émergent des lignes brisées, des nuages sonores ; *Cross Sections and Color Fields* d'Earl Brown, œuvre tachiste où la couleur jaillit dans toutes les directions ; et la création française de la *Symphonie* d'Isang Yun, qui concentre toute l'intensité du discours à l'intérieur du son (22 septembre).

Les élèves du Conservatoire de Strasbourg invitent ensuite à un promenade musicale à travers les pièces du château des Rohan ; dans chacune, on pourra entendre de petits groupes d'instrumentistes interprétant leur partie dans la *Fête galante et pastorale* de Zygmunt Krause, écrite de telle manière que, passant d'un lieu à l'autre, on retrouve une continuité sonore, en un jeu de concordances et de contrastes qui se poursuivra quatre heures durant (23 septembre).

Les chevaux d'Ajax

Strasbourg se souvient que *Musica 83* est né en partie à Rome et a eu pour précurseur le Festival de la Villa Médicis, en présentant la création d'*Ajax*, « opéra interrompu » de Denis Cohen (assistant de Boulez), actuellement pensionnaire à l'Académie de France, dans une mise en scène de Judy-Davielle Stewart. La pièce terrifiante de Sophocle est entrecoupée de chœurs, chantés, lieu de la réflexion, de la philosophie, de la morale, où sont débattus tous les problèmes que pose cette histoire sanglante, jouée dans le cadre étonnant des beaux haras dix-huitième, scandée par les piaffements et les hennissements des étalons (24 et 25 septembre).

Une série de manifestations, confiée à Louis Dandrel, se déroulera dans des lieux où l'environnement suscite, habille ou colore la musique de manière inhabituelle. Au Planétarium, on découvrira successivement le spectacle d'un sculpteur-musicien, Adalberto Mecarelli, aux troublantes visions fracassées (25 septembre), une œuvre nouvelle, prolongeant la *Symphonie du Lubéron*, de Knud Viktor, qui enregistre les bruits des fourmis, les craquements des pierres et reconstruit l'univers à partir du son des infiniment petits (26 et 27 septembre), et une partition pour bande magnétique et la flûte de Pierre-Yves Artaud, sur les espaces intersidéraux, de Jacques Diennet (30 septembre).

Dans la somptueuse piscine municipale, héritage de l'empereur Guillaume, les chants du Harmonic Choir, où chaque chanteur émet deux sons simultanément, bâtiront une cathédrale de sons réverbérés par l'eau et la pierre, parcourant les auditeurs d'un frémissement mystérieux (26 septembre).

Et *l'Ecume de la nuit* de Redolfi, dans les cabines, sous les douches, dans les bassins et les saunas des bains romains, nous fera vivre dans un état de demi-somnolence une musique composée pour se mêler à notre inconscient (28 et 29 septembre).

Nous ne pouvons ici nous arrêter à chacune des escales que nous propose le fleuve *Musica* : le duo à deux pianos de Gérard Frémy et son disciple Bernard Geyer (27 septembre), le spectacle du groupe Emile Dubois qui pousse à l'extrême le langage de la danse moderne (27 et 28 septembre), le grand concert de l'Orchestre de l'Opéra de Lyon et du Monteverdi Choir, dirigés par John-Eliot Gardiner (Messiaen, Tippett, Lutoslawski), où Keith Jarrett interprétera le *Deuxième Concerto* de Bartok (28 septembre), la rencontre des jeunes des conservatoires de Rome et de Strasbourg associés dans un ensemble commun (29 septembre), le récital de l'impératrice du clavecin moderne, Elisabeth Chojnacka, avec Sylvio Gualda (29 septembre), ce dernier concluant aussi le programme de l'ensemble Ars Nova avec les *Quatorze stations* de Marius Constant, semant les percussions comme des étoiles dans l'espace (1er octobre).

Mille musiciens pour la paix

Arrêtons-nous seulement un instant sur le rassemblement dans la cour de la poste centrale, formidable Burg médiéval construit au début du siècle par les Allemands, de vingt-cinq orchestres d'harmonie d'Alsace qui, sous la direction de cinq chefs, interpréteront à l'appel du canon la fresque de Berio, *Mille musiciens pour la paix* (29 septembre).

Les Strasbourgeois du Studio 111, dirigé par Detlev Kieffer, après leur admirable concert Barraqué de l'an passé, se consacreront cette fois à Gyorgy Ligeti (30 septembre), tandis que, en collaboration avec le Sudwestfunk de Baden-Baden et les Journées de Donaueschingen, sera donné un étonnant spectacle musical de Dieter Schnebel, *Jowaegerli*, en dialecte alemanique proche de l'alsacien, où, dans le dialogue d'un grand-père et de son petit-fils la nuit sur la route, passe une évocation cosmique et très humaine de notre monde qui marche vers sa destruction (2 et 3 octobre).

Et, pendant ces trois semaines (du 15 septembre au 3 octobre), la machine à composer UPIC de Xenakis sera livrée à quatre groupes de stagiaires strasbourgeois, avant-garde d'une époque où chacun pourra se livrer à la composition comme au dessin, à la peinture ou à la poésie. Une pépinière de talents pour la musique de l'avenir ?

J. L.

SELECTION

CINÉMA

« Indiana Jones et le temple maudit » de Steven Spielberg

Un héros maintenant populaire dans un film d'aventures qui est aussi un film d'auteur. Car la mise en scène de Spielberg emporte l'histoire et les personnages vers son propre univers esthétique et moral.

« Au-dessous du volcan » de John Huston

Des personnages à la dérive, entre la passion amoureuse et l'alcoolisme, dans un village mexicain. L'adaptation du roman de Malcolm Lowry s'ajoute, par son atmosphère, son style, aux grandes œuvres hustoniennes. Couronnement de la vieillesse du cinéaste.

– ET AUSSI : *Les Nuits de la pleine lune*, d'Eric Rohmer (la fantaisie proverbiale). *L'Amour à mort*, d'Alain Resnais (la virtuosité des profondeurs). *Le Futur est femme*, de Marco Ferreri (la fable du prophète).

MUSIQUE

Derniers festivals d'été

Avec la fin de l'été, les festivals jettent leurs derniers feux, mais ce ne sont pas les moindres car il s'agit d'abord du Festival Berlioz, de Lyon, placé cette année sous le signe de Shakespeare, où l'on pourra entendre la symphonie *Roméo et Juliette* (le 16 septembre) ainsi que *Béatrice et Benedict* (les 17 et 19 septembre) mais aussi d'autres pages de Debussy, Strauss, Tchaïkovski, Elgar, Beethoven et Mendelssohn inspirées par l'auteur d'Hamlet (rens. tél. : (7) 860-85-40).

Pendant ce temps, à Strasbourg et tout autour, Musica 84 inaugure des « espaces imaginaires » pour faire résonner les musiques d'aujourd'hui surtout, d'hier un peu. En guise d'ouverture, le 15 septembre, une création de Taïra, le *Concerto pour violoncelle* de Zimmermann et la formidable *Symphonie numéro quatre* de Charles Ives par l'Orchestre philharmonique. Concert-promenade sur le Rhin le lendemain, puis divers concerts des Percussions de Strasbourg, de l'Orchestre philharmonique de Fribourg et ainsi de suite jusqu'au 3 octobre (rens. tél. : (88) 35-32-34).

Ces deux géants ne sauraient faire oublier le Festival de violoncelle de Nemours (13-23 septembre) où se produiront notamment Anner Bylsma, Reine Flachot, Paul Tortelier (rens. tél. : (6) 428-03-95), ni le Festival de Romans qui présente, entre autres, *l'Histoire du soldat*, de Stravinski (le 18 septembre), des quatuors de Debussy, Bartok et Schönberg (le 19), et deux opéras de chambre de Yoshida et Fourchotte (le 21) (rens. tél. : (75) 42-00-07).

Les mélomanes parisiens ne seront pas à plaindre non plus puisqu'on leur offre *la Passion selon saint Matthieu* par le chœur et l'ensemble de la Chapelle royale le 17 septembre, salle Pleyel, et la création d'un opéra de Claude Ballif, *Dracoula*, les 19 et 20 septembre, au Théâtre de Paris, rue Blanche.

JAZZ

Arthur Blythe au New Morning

Un son tendu à craquer, comme celui des saxos de Rythm'and Blues, une liberté de démarche acquise dans le free, Arthur Blythe est typiquement le musicien à découvrir dans l'intimité d'un club.

THÉATRE

« Tango argentino » au TMP/Châtelet

Bandonéons, voix viscérales qui roulent les vagues de la nostalgie et les fureurs de la passion. Corps à corps des danseurs – costumes rayés, foulard blanc, jupes fendues – enlacement des jambes nerveuses. C'est le tango avec son histoire orgueilleuse de voyages, d'amour, de jalousie, de mort. C'est la vie de Buenos-Aires dans les dorures du Châtelet. Le spectacle de Claudio Segovia et Hector Orezzoli, qui revient pour le Festival d'automne du 14 septembre au 10 octobre.

– ET AUSSI : *La Panne*, au Carré Silvia Monfort (jeux dangereux). *Cyrano de Bergerac*, à Mogador (trois acteurs alternent pour ce retour de l'inépuisable Gascon au cœur tendre).

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Visites commentées régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

WILLEM DE KOONING. Jusqu'au 24 septembre.

MARC CHAGALL. Œuvres sur papier. Jusqu'au 8 octobre.

ALIBIS : Artschwager, Collin-Thiébaut, Fabro, Garouste, Klossowski, Longo, etc. Jusqu'au 17 septembre.

COLLECTION MAGNELLI. Arts primitifs. Jusqu'à fin septembre.

LE SIÈCLE DE KAFKA. Jusqu'au 1[er] octobre.

CARL FREDRIK REUTERSWARD. Prochs/Interlettres. Jusqu'au 1[er] octobre.

IAN PATERSON. Salon photo. Jusqu'au 14 octobre.

CCI

MOBILIER NATIONAL. Vingt ans de création. Jusqu'au 24 septembre.

LES CRÉATEURS AU MOBILIER NATIONAL. Salle de documentation. Jusqu'au 24 septembre.

BPI

PLACES D'EUROPE. Histoire et actualité d'un espace public. Jusqu'au 24 septembre.

DES LIVRES POUR LES VACANCES. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 1[er] octobre.

Musées

LE DOUANIER ROUSSEAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 16 F ; samedi : 12 F (gratuite le 3 décembre). Du 15 septembre au 7 janvier.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 janvier.

DESSIN ET SCIENCES. XVII[e] et XVIII[e] siècles. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 septembre.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265.99.48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

JEAN LE GAC – GIUSEPPE PENONE. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 23 septembre.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.

OLIVIER DEBRÉ. Grand formats, 1982-1984. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Du 14 septembre au 14 octobre.

IMAGES DE LA MONTAGNE. De l'artiste cartographe à l'ordinateur. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

LA NOUVELLE ATHÈNES. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'en octobre.

SUR INVITATION. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

TIM, QUARANTE ANS DE POLITIQUE. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 septembre.

L'AUTOMOBILE ET LA PUBLICITÉ. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE A PAUL DELAROCHE. Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Entrée : 8 F ; Dim. : 4 F. Jusqu'au 17 septembre.

MICHEL DUFET. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

L'IMPRIMÉ DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 28 octobre.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON : jusqu'au 30 septembre ; L'ARCHITECTURE ET L'EAU : jusqu'au 30 décembre. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F.

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION (1944-1945). Vers une France nouvelle. Musée des deux guerres mondiales. Hôtel national des Invalides (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Dim. de 14 h 30 à 18 h. Entrée 10 F. Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

SALON DE LA JEUNE SCULPTURE. Dimensions : 2-3/3-2. Port d'Austerlitz, accès face à la cour départ de la gare (535-25-27). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Du 14 septembre au 14 octobre.

COTÉ JARDIN. L'art des jardins dans les collections de la bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Du 14 septembre au 10 novembre.

L'ARCHITECTURE LIBANAISE, du XV[e] au XIX[e] siècle. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j., de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 septembre.

PIOTR POTWOROWSKI. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon. Sauf samedi et dimanche de 9 h à 17 h, vendredi de 9 h à 16 h 30. Du 14 septembre au 5 octobre.

1914... PARTIS POUR UN SEUL ÉTÉ. Gare de l'Est. Jusqu'au 12 novembre.

LA ROUTE THIBAUD DE CHAMPAGNE. R.E.R., salle d'échanges de Châtelet-Les Halles. Du 14 au 30 septembre.

CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schneider France de 1913 à 1940. Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 octobre.

TROIS ARCHITECTES FRANÇAIS : Ciriani, Gaudin, de Portzamparc. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36), sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

Galeries

JUDY RIFKA. Peintures 1984. – PIERRE TUAL. Sculptures 1984. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Du 13 septembre au 13 octobre.

OLIVIER DEBRÉ – RICHARD SERRA. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). A partir du 15 septembre.

JEF GRAVIS. Peintures et objets polychromes – EMMANUEL PIERRE. Bateaux-reliefs. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Jusqu'au 13 octobre.

TONY GRAGG. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Du 15 septembre au 23 octobre.

ERIK DIETMAN. Exfiltrism. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Du 15 septembre au 31 octobre.

MORIS GONTARD. Galerie P. Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Du 13 septembre au 16 octobre.

HOLLIS JEFFCOAT. Peinture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 14 octobre.

SOL LEWITT. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). A partir du 15 septembre.

GASPARE O. MELCHER, dit Pasco Sonder. Peintures. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 6 octobre.

ROBERT NADON. Œuvres récentes. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 10 octobre.

DANIEL PANDINI. Galerie F. Palluel, 80, rue Quincampoix (271-84-15). A partir du 15 septembre.

PARMENTIER. Œuvres 1983-1984. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Du 15 septembre au 9 octobre.

POUL PEDERSEN. Environnement 1984. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 27 septembre.

MARC QUINN. Sculptures. Galerie Beau Lézard, 6, rue Antoine-Dubois. Du 15 septembre au 5 octobre.

CLAUDE VIALLAT. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). A partir du 15 septembre.

FRANCE VINCKT. Gravures. Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 26 septembre.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Hausmann, Gomez Perez, Honcmant. Photographies. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

ELANCOURT. Essaimage ; Festival d'art plastique. Centre culturel de la Villedieu (chapelle) (050-51-70). Sauf dim. et fêtes de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 septembre.

L'ISLE-ADAM. Louis-Albert Demangeon, 1909-1979. Musée Louis-Senlecq, 46, Grande-Rue. Jusqu'au 30 septembre.

MONTGERON. Il y a dix ans... Elskaya, Jarkikh, Masterkova, Rabine, etc. Château du moulin de Senlis. Sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 4 novembre.

PONTOISE. Carlos Cairoli. Sculptures – Aurélie Nemours. Peintures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre. – Gustave Caillebotte, 1848-1894. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.

ROSNY-SUR-SEINE. Lumens : Sara Holt, Jean-Max Albert. Ancien hospice Saint-Charles, 30, rue Nationale (024-91-55). Jusqu'au 30 octobre.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE. Boumendil photographe. Centre culturel Elsa-Triolet, 11 *bis*, avenue Jean-Jaurès (058-45-75). Jusqu'au 29 septembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Giono et la musique. Musée du Vieil Aix, 17, rue Gaston de Saporta (21.43.55). Jusqu'au 30 septembre.

ANTIBES. Picasso, tête-à-tête. La parabole du sculpteur – Jean-Michel Folon. Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

AUBUSSON. Poésie, roman et tapisserie : XV[e]-XVIII[e] siècles. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 7 octobre.

AUXERRE. John Craven. Un œil du XX[e] siècle. Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

BERNAY. Sculptures d'aujourd'hui. Musée municipal, place Carnot (43-49-11). Jusqu'au 15 octobre.

BLERANCOURT. La peinture américaine dans les collections du Louvre. Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.

BOURG-EN-BRESSE. La peinture religieuse en Bresse au XVII[e] siècle. Musée de Brou (22-22-31). Jusqu'au 4 novembre.

BREST. Charles Estienne. Une idée de nature. Musée des beaux-arts, 22, rue Traverse (44-66-27). Jusqu'au 8 octobre.

CAEN. Sempé. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 30 septembre.

CAMBRAI. Le Nord de la France, de Théodose à Charles Martel. Hôtel de ville (83-62-31). Jusqu'au 20 octobre.

CLERMONT-FERRAND. La tête dans l'art romain et gallo-romain. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 14 octobre.

DIEPPE. Dorny : Itinéraires. Château-musée, rue des Chastes (84-19-76). Du 15 septembre au 30 décembre.

DIJON. François Rude au Musée des beaux-arts de Dijon. De Liotard à Hodler, deux siècles de dessins genevois. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 17 octobre.

DUNKERQUE. Le mouvement et la vitesse dans l'art. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 30 septembre.

CORDES. H. Birkemeyer ; J. Laube ; A. Vidal. Œuvres nouvelles. Abbaye de Senanque (72-02-05). Jusqu'au 15 octobre.

GRENOBLE. Nicolas de Staël, peintures et dessins. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 24 septembre.

HARQUE. L'architecture de fêtes du roi Stanislas par E. Here, 1704-1755. Château (52-40-14). Jusqu'au 15 octobre.

LA ROCHELLE. Premières acquisitions du FRAC de Poitou-Charentes. Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège (41-46-50). Jusqu'au 4 novembre – Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 30 septembre.

LA ROCHE-SUR-YON. B. et M. Leisgen : Licht für Turner. Musée municipal, rue G. Clemenceau (05-54-23). Jusqu'au 29 octobre.

LILLE. 700 000 ans de Préhistoire dans le Nord de la France. Musée de l'hospice Comtesse, 32, rue de la Monnaie (51-02-62). Jusqu'à fin décembre.

LYON. Paysagistes lyonnais, 1800-1900. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 30 septembre. – Le film, reflet de sociétés. Institut Lumière, rue du Premier-Film. Jusqu'au 21 octobre.

MARSEILLE. Techniques du dessin. Musée Grobet-Labadie, 140, boulevard Longchamp (62-21-82). Jusqu'au 30 septembre.

MONTAUBAN. Dado, un signe des temps. Rétrospective 1961-1984. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 30 septembre.

NANCY. Le vitrail en Lorraine, du Moyen Age au vingtième siècle. Musée lorrain, chapelle des Cordeliers, Grande-Rue (32-18-74). Jusqu'au 30 septembre.

NANTES. Joseph Stany Gauthier (1883-1969), créateur des meubles du château. Musée du château, 1, place Marc-Elder (47-18-15). Jusqu'au 28 octobre.

NICE. Chagall, vitraux et sculptures. Musée national Message biblique M. Chagall, avenue du D[r]-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 8 octobre.

NIMES. Paul Klee. Œuvres de 1933 à 1940. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-38-21). Jusqu'au 24 septembre.

ORNANS. Visages, visages. Musée Courbet, 1, rue Froidière (62-23-30). Jusqu'au 28 octobre.

PERPIGNAN. Subirachs. Musée Puig, 42, avenue de la Grande-Bretagne. Septembre.

LE PETIT-COURONNE. Un certain Monsieur de Corneille. Maison des champs de P. Corneille, 502, rue Pierre-Corneille. Jusqu'au 4 novembre.

QUIMPER. Charles Cottet, 1863-1925. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (95-45-20). Jusqu'au 30 septembre.

REIMS. L'homme de la dissemblance : sculpture cardinale à sept éléments. Palais du Tau, 2, place du Cardinal-Luçon (47-74-39). Jusqu'au 25 octobre.

RENNES. Adolphe Beaufrère, gravures. Musée des beaux-art, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 30 septembre.

RIOM. Donation Prelle et peinture contemporaine. Musée F. Mandet, 14, rue de l'Hôtel-de-Ville (38-18-53). Jusqu'au 21 octobre.

ROUEN. Choix de dessins français du dix-septième siècle. Collection du musée. Musée des beaux-arts, 26 *bis*, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 7 octobre. La peinture d'inspiration religieuse à Rouen au temps de Pierre Corneille, 1606-1684. Eglise Saint-Ouen. Jusqu'au 7 octobre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Chagall, rétrospective de l'œuvre peint. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 15 octobre.

SAINT-TROPEZ. Les peintres fauves de Provence. Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 1[er] octobre.

SALAGON. La terre et le sacré ; les protections religieuses en Haute-Provence (1850-1950). Prieuré de Salagon à Mane (75-19-93). Jusqu'au 30 septembre.

STRASBOURG. Art espagnol actuel. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Du 15 septembre au 18 novembre. Faïences populaires lorraines en usage en Alsace. Musée alsacien, 23, quai Saint-Nicolas (35-55-36). Jusqu'au 25 novembre.

TANLAY (Yonne). Alberto Giacometti : dessins, gravures, lithographies. Naissance d'un musée à la campagne : Ancy-le-Franc, 1965-1981. Château (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

TARBES. Fumio Otani, sculptures. Serre du jardin Massey. Jusqu'au 31 octobre.

TOULON. Pierre Dmitrienko. Présences. Robert Jacobsen. Parcours. Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 septembre.

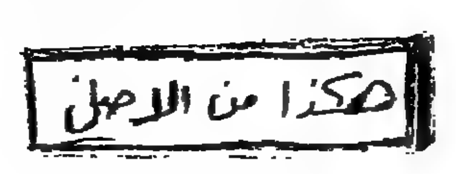
TOULOUSE. Le musée des Augustins, 1969-1984. Nouvelles acquisitions. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (23-55-07). Jusqu'au 30 octobre.

VALENCE-SUR-BAISE. La peinture de langue d'oc, de 1700 à 1735. Centre culturel de l'abbaye de Flaran (28-50-19). Jusqu'au 30 septembre.

VASCŒUIL. Hommage à Jean Lurçat. Château. Jusqu'au 11 novembre.

VÉZELAY. Hélion. Œuvres du legs Zervos. Salle gothique de la Mairie (33-23-69). Jusqu'au 14 octobre.





صكذا من الاحمل



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

RIOU-POUCHAIN : Théâtre Fontaine (874-74-40) (les 12, 13 à 20 h 30 ; les 14, 17, 18 à 22 h ; sam. à 17 h 30).

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE : Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30, dim. 14 h 30 (13).

WEST SADE STORY : Nanterre, Théâtre par le Bas (775-91-64), les 13, 14, 15 à 20 h 45.

LA DERNIÈRE CLASSE : Mathurins (265-90-00), les 14, 17, 18 à 20 h 45 ; sam. à 18 h ; dim. à 15 h 30.

LES ENFANTS TERRIBLES : Musée Grévin (770-85-65), 20 h 30 (14).

C'EST QUOI L'AMOUR : Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h 30 ; dim. à 17 h (15).

LE MISANTHROPE : Comédie française (296-10-20), le 16 à 14 h 30 ; le 17 à 20 h 30.

LES ARGILEUX : Palais des glaces (607-49-93), 20 h 30 ; sam. à 16 h ; dim. à 17 h. (18)

TRANCHE DE CONTES : Essaïon (278-46-42), 12 h 30 et 21 h (18).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20). Les 15, 16, 18 à 20 h 30 : la Critique de l'Ecole des femmes ; l'Ecole des femmes.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), voir Festival d'automne.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : le 13 à 21 h : Kafka et la loi ; le 17 à 20 h 30 : Kafka et le fait juif ; Cinéma-vidéo : les 12, 13, 14, 15, 16, 17 à 13 h : Maratou, de B. Postnikoff ; à 16 h, Samson François joue le concerto nº 2 de Chopin, de C. Santelli ; à 19 h : The secret agent, de J. Ochs ; les 12, 13, 15, 16 à 18 h 30 ; le 14 à 21 h : Kafka et le cinéma, de H. Zischler ; les 12, 15, 16 à 21 h : le Château, de R. Noelte ; le 14 à 18 h 30 ; le 17 à 21 h : Moyens métrages ; les 15, 16 à 16 h : la Métamorphose, de I. Dvorak ; Théâtre-Danse : les 12, 13, 14, 15, 16 à 20 h 30 : Autour d'une porte, de P. Byland et C. Turba.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34) (lun). Les 12, 13, 14, 15, 18 à 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), ven., sam., lun. 21 h, dim. 16 h : les Maclouns.

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 20 h 30, mar. et dim. 15 h : le Nouveau Testament.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53) ven., sam. 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves ; mer., jeu. 20 h 30 : le Malentendu ; mar. 20 h 30 : les Bonnes.

BASTILLE (357-42-14), (L.), 21 h, dim., 17 h : Andromaque.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Madame, pas dame.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84) (D. L.), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

C3B (524-48-42) (mer., jeu., lun., mar.), 21 h : la Brasserie du bonheur.

CITHEA (357-99-26), les 12, 13, 14, 15 à 22 h : la Folie des grandeurs.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 21 h, sam., 17 h et 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 21 h : Château de carton.

DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pestin.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 21 h : le Journal de Marie Bahskirtseff.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Grand-père.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), le 18 à 20 h 30 : Passage Gatbois.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MARIGNY (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h., sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MICHEL (265-35-02) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim., 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, J.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PÉNICHE THÉATRE (245-18-20) (Dim.), 21 h : le Principe de solitude.

PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D., J.), 21 h, sam. 18 h : Théâtre de Bouvard.

TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeusz.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16) (D.), 20 h 30 : Psy cause toujours.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, le 18 à 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue.

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 22 h : Soldes d'automne.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon (dern. le 16).

PATACHON (606-90-20) (Mar., Mer.), 20 h, mat. dim. 15 h : F. Godard ; (Mar.), 22 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.

TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h : Pochette.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Roi-Cerf.

En région parisienne

Andrésy, parc du Château, le 15, à 20 h 30 : l'Ecole des femmes, la Critique de l'école des femmes.

Elancourt, Apasc (062-82-81), les 15, 16, à 21 h : Black, Blanc, Beur, J'en ai rien à foutre.

Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), les 17, 18, à 20 h 30 : Rêves.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), ven., sam. 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 12

Salle Cortot, 21 h : Ph. Cantor, S. Rives (Fauré, Debussy, Ravel).

JEUDI 13

Salle Pleyel, 20 h 30 : M. Perahia (Mozart).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : Chorale étudiante de Sainte-Anne de Varsovie.

VENDREDI 14

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 13.

Eglise réformée de Paris-Luxembourg, 17 h 30 : M. Marciszuk (Pachelbel, Buxtehude, Bach).

SAMEDI 15

Sainte-Chapelle, 19 h : Ensemble Organum de Paris, dir : M. Perez.

Eglise Saint-Merry, 21 h : Ensemble vocal et instrumental C. Vilo.

DIMANCHE 16

Eglise Saint-Merry, 16 h : Ch. Delafontaine, J.-P. Jaccard (Fauré, Mozart, Haendel).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : J. Herbillon, D. Breda (Bach, Vierne, Fauré).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : N. Pien (Sweelinck, Bach, Buxtehude).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : Ph. Sauvage (Franck, Tournemire, Langlais).

LUNDI 17

Salle Pleyel, 20 h 30 : Chœur de la Chapelle royale, Collegium vocale de Gand, chœur d'enfants In dulci jubilo, Orchestre de la Chapelle royale, dir. : Ph. Herreweghe (Bach).

MARDI 18

Ranelagh, 20 h 30 : P. Bloit (Bach, Schumann, Liszt).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale F. Kouatz (Mozart, Françaix, Vivaldi).

OPERA

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), Mer., V., S., Mar., 20 h 30 : Donna Giovanni (Théâtre chanté).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (723-47-77), les 17, 18 à 20 h 30 : la Périchole

XIXᵉ FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Radio-France, Grand Auditorium, le 13 à 20 h 30 : D. Ciampolini, O. Dejours, C. Huve, cuivres de l'Ensemble intercontemporain (Ballif, Messiaen, Xenakis...).

Station Auber-RER, le 14 à 16 h 30 : Quator de saxophones (Singelle, Vellones, Weil...).

Eglise Saint-Séverin, le 14 à 20 h 30 : M. Chapuis (Bruhns, Buxtehude, Bach).

Bateaux-Mouches, le 15 à 15 h 30 : Quatuor de saxophones (voir le 14, station Auber).

Sainte-Chapelle, le 15, à 19 h : Ensemble Organum de Paris, dir. M. Perez.

Sorbonne, amphi Richelieu, le 18 à 18 h 30 : J.-L. Steuerman (Bach).

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre Musical de Paris, les 14, 18 à 20 h 30, le 15 à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 16 à 14 h 30 : TANGO ARGENTINO.

EN RÉGION PARISIENNE
XVIᵉ FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

ORANGERIE DU CHATEAU, le 15 à 17 h 30 : ORCHESTRE DE CHAMBRE B. THOMAS, R. FONTAINE (Stamitz, Vivaldi, Bartok...) ; le 16 à 11 h : ORCHESTRE DE CHAMBRE B. THOMAS, J. BORSARELLO, C. BOBESCO (Vivaldi, Telemann) ; à 17 h 30 : P. TORTELER, M. DE LA PAU (Schubert, Fauré, Beethoven...).

Jazz, pop, rock, folk

BERCY (341-72-04), à 20 h, le 15 : ACDC ; le 17 : F. Zappa ; le 18 : Queen.

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 18 à 20 h 30 : P. Collins Beat.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 12 et 13 à 22 h : P. Rozier, Gazoline ; les 14 et 15 à 22 h : Djimbo.

CITHEA (357-99-26) à 20 h, le 13 : Dorian Express ; le 14 : Eden Funky Rock ; le 15 : Alea Factea est ; le 18 : Rodeo sur Juliette.

ELDORADO (208-23-50), le 13 à 21 h : Flesh for Lulu.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 12 : A Blythe ; le 14 : Salsa y control ; le 15 : Baaba Maal ; le 18 : Banda.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Waregate seven + one ; jeu. : M. Slim ; ven. : JCJB Old Finest Stompers ; sam. : Orpheon celesta ; lun. : Blues doctor ; mar. : Mox Gowland.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Farmer, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Sandrais.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Mighty flea Connors (à partir du 15).

SUNSET (261-46-60) (D) 22 h : F. Couturier, J.-P. Celea, D. Pifarely, P. Laizeau (dern. le 15) ; à partir du 17 : S. Marc.

ZENITH (240-60-00), le 17 à 21 h : Jethro Tull.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVᵉ (278-60-56), 21 h, ven., sam., dim. (dern.) : Ballets historiques du Marais.

ESPACE DANSE (723-40-84), les 17, 18 à 20 h 30 : Théâtre d'images.

Le music-hall

BATACLAN (700-30-12), dim., lun., 21 h : Benito Gutmacher.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), (D.) 20 h 30 : Milva et Astor Piazzolla.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), (mer., D. soir), 21 h ; dim. 15 h 30 : From Harlem to Broadway.

GOLESTAN (542-78-41), ven., sam., dim., 19 h : les Mille et une nuits.

LUCERNAIRE (544-57-34), (D.), 22 h : A. Tome, 21 h : Serge Kerval.

OLYMPIA (742-25-49) 21 h : William Sheller (dern. le 16) ; à partir du 18 : Popeck.

THEATRE NOIR (346-91-93) 20 h 30 : l'Aire de Shango.

ZENITH (245-44-44), 20 h 30, Dim. 16 h : France Gall.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX ANES (606-10-26), (mer.), 21 h : mat. dim 15 h 30 : l'Impôt et les Os.



هكذا من الاصل

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 12 SEPTEMBRE

15 h, La Reine Margot, de J. Dreville ; 19 h, Carte blanche et noire à Wim Wenders : Vers sa destinée, de J. Ford ; 21 h, Soixante-dix ans d'Universal : la Comtesse de Hong-Kong, de C. Chaplin.

JEUDI 13 SEPTEMBRE

15 h, L'Idole, d'A. Esway ; 19 h, Carte blanche et noire de Wim Wenders : Seuls les anges ont des ailes, de H. Hawks ; 21 h, Soixante-dix ans d'Universal : l'Etau, de A. Hitchcock.

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

15 h, Tout va bien, madame la marquise, de H. Wulschleger ; 19 h, Carte blanche et noire à Wim Wenders : Printemps tardif, de Y. Ozu ; 21 h, Soixante-dix ans d'Universal : Boom, de J. Losey.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

15 h, Partir, de M. Tourneur ; 17 h, la Dame aux camélias, de R. Bernard ; 19 h, Carte blanche et noire à Wim Wenders : Quai des brumes, de M. Carné ; 21 h : Soixante-dix ans d'Universal : Spartacus, de S. Kubrick.

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

15 h, le Roi du cirage, de P. Colombier ; 17 h, A vingt-trois pas du mystère, de H. Hathaway ; 19 h, Carte blanche et noire à Wim Wenders : Bande à part, de J.-L. Godard ; 21 h., Soixante-dix ans d'Universal : American Graffiti, de G. Lucas.

LUNDI 17 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 18 SEPTEMBRE

15 h, la Première Légion, de D. Sirk ; 19 h, Carte blanche et noire à Wim Wenders : le Port de la drogue, de S. Fuller ; 21 h, Soixante-dix ans d'Universal : les Dents de la mer, de S. Spielberg.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 12 SEPTEMBRE

15 h, Douglas Fairbanks : Reaching the moon, d'E. Goulding ; 17 h, l'Autre Femme, de F. Villiers ; 19 h, Deauville 84 : Scarred, de R. M. Turko.

JEUDI 13 SEPTEMBRE

15 h, Douglas Fairbanks : Mr. Robinson Crusoë, d'E. Sutherland ; 17 h, Les portes claquent, de J. Poitrenaud et M. Fermand ; 19 h, Deauville 84 : Hard choices, de R. King.

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

15 h, Rudolph Valentino : l'Aigle noir, de Cl. Brown ; 17 h, l'Increvable, de J. Boyer ; 19 h, Deauville 84 : The Brother of another Planet, de J. Sayles.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

15 h, Rudolph Valentino : le Fils du cheik, de G. Fitzmaurice ; 17 h, cinéma japonais (films historiques) : le Troisième Kagemusha, d'U. Inoue ; 19 h, Samouraï Vendetta, de K. Mori ; 21 h, Deauville 84 : Suburbia, de P. Spheeris.

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

15 h, Lilian Gish : Judith de Bethulie, de D. W. Griffith ; 17 h, cinéma japonais (films historiques) : Jirocho du mont Fuji, de K. Mori ; 19 h, Sanjuro, d'A. Kurosawa ; 21 h, Deauville 84 : Blood Simple, de J. Coen.

LUNDI 17 SEPTEMBRE

15 h, Lilian Gish ; Le Roman de la vallée heureuse, de W. Griffith ; 17 h, Ce soir les japons volent, de D. Kirsanoff ; 19 h, cinéma japonais (films historiques) : Zatoichi, les tambours du combat, de K. Misumi.

MARDI 18 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

A COUPS DE CROSSE (Franco-Esp.), (*), (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ANGEL (A.), (*) : v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 8e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C'EST LA FAUTE A RIO (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (575-94-94).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Marignan, 8e (359-92-82).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Club de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA GARCE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 2e (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LISTE NOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-94-40).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LA PIRATE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-43-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

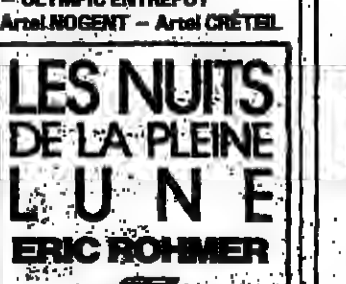
LES FILMS NOUVEAUX

AU-DESSOUS DU VOLCAN, film américain de John Huston, v.o., Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 3-Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f., Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BESOIN D'AMOUR, film américain de Jerry Schatzberg, v.o., Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f., Saint-Lazare Pasquier, 2e (387-35-43) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

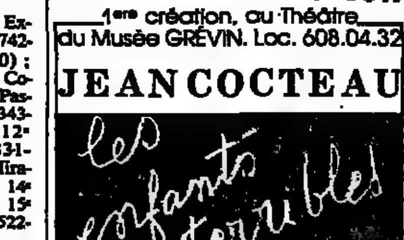
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT, film américain de Steven Spielberg : v.o., Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f., Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

























CINEMA

PRIS AU PIÈGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

ROAR (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA SMALA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (544-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE TARTUFFE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (516-94-95).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE VOYAGE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (576-94-95).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKY (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA DÉROBADE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (233-56-70).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

EL (Mex., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FELINE (Tourneur 42) (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (576-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HALLELUJAH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

KAGEMUSHA (Jap., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (576-94-95).

MANHATTAN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MASH (A. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66); Boîte à films, 17e (622-44-21).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

METROPOLIS (All.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Rex, 2e (236-83-93).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Action La Fayette, 9e (329-79-38).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE PIGEON II (HOLD-UP A LA MILANAISE) (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-43-34).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

POURQUOI PAS (Fr.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

هكذا من الاصل

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Mazéville, 9e (770-72-86).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55) ; Grand Pavois (Hsp), 14e (554-46-85).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (576-94-95).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

TRISTANA (Fr., It., Esp.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 14e (326-58-00).

TUEURS A GAGES (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (vers. intégr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Lincoln, 8e (359-36-14).

LA VIE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Mex., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

Les festivals

ERIC ROHMER : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38), mer., sam. : la Femme de l'aviateur ; jeu., dim., mar. : le Beau Mariage ; ven., lun. : Pauline à la plage.

ERIC ROHMER : ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), mer., sam., dim. : Perceval le Gallois ; jeu., dim., mar. : la Collectionneuse ; ven., mar., mer. : le Genou de Claire ; mer., sam., lun. : l'Amour l'après-midi ; lun. : la Marquise d'O ; mar. : la Carrière de Suzanne ; ven., dim., jeu., sam., lun. : la Femme de l'aviateur.

FOLIES CRIMINELLES (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38), merc, jeu. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; ven. : la Cinquième Victime ; sam. : l'Œuf du serpent ; dim. : La vengeance est à moi ; lun., mard. : Out of the blue.

HITCHCOCK (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89), mer., ven., dim., mar. : Psychose ; jeu., sam., lun. : les Oiseaux.

HOMOSEXUALITÉ (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : dim., lun., mar. : Sébastiane ; Querelle ; Flesh ; dim., lun. : l'Homme blessé ; Outrageous.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : la Soupe au canard ; jeu. : Un jour aux courses ; ven. : les Marx au grand magasin ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : Monkey Business ; lun. : Chercheurs d'or.

DESTINATION HONG-KONG (v.o. sous-titrée anglais) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19), tlj. The dead and the Deadly ; mer., ven., sam., dim., lun., mar. : the Contrat ; tlj. sf. lun., mar. : la 36e Chambre de Shaolin ; tlj. sf. ven., dim. : Private Eyes ; ven., lun., mar. : Père et fils ; jeu., dim., lun. : la Rose de Woule (s.t. français) ; mer., jeu., ven., sam., mar. : the Fate of Lee Khan ; dim. : la Fille. Action Rive Gauche, 5e (329-44-40), tlj. sf. mar. : Intimate Confession of a Chinese Courtesan ; mer., lun., mar. : les Disciples de Shaolin (v.f.) ; mer., jeu., ven., sam., dim. : a Touch of zen ; jeu., lun., mar. : la Rage du tigre (s.t. français) ; ven., sam., lun., mar. : la Mante de Shaolin (v.f.) ; dim., lun., mar. : les Démons du karaté (v.f.).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : le Bounty ; jeu. : Lady Lou ; ven. : Maria Chapdelaine ; sam. : la Femme publique (*) ; dim., mar. : Métropolis.

VISCONTI (v.o.), Olympic petite salle, 14e (545-35-38), mer., sam. : l'Innocent ; jeu. : Senso ; dim., mar. : Ludwig ; ven., lun. : le Guépard.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim., 21 h, sam., 18 h 40.

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 18 h, sam. 19 h 20, dim. 15 h 30, mar. 22 h, ven. 13 h 50.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h + sam. 0 h 30.

A NOS AMOURS (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), lun. 20 h, mar. 22 h 15.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven. sam. 22 h 15, dim. 18 h 40.

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Chin., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 19 h 50.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 20.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), mar. 20 h.

DERSOU-OUZALA (Sov., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer. 19 h, ven., lun. 21 h.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15.

GERTRUD (Dan., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 21 h 30.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim. 21 h.

L'ILE NUE (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), ven. 17 h, dim. 21 h 45.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., mar. 11 h 55. Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 18 h.

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.), Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15), ven., sam. 24 h.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h.

LE MYSTERE PICASSO (Fr.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 11 h 50.

MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LE MONDE SELON GARP (v.o.), Boîte à Films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 15 h.

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.), Movies, 1er (260-43-99), 12 h 10.

PLAYTIME (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56) sam., dim. 15 h 30.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LE PREMIER MAITRE (Sov., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 19 h 45 (sauf mer., ven).

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.), Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 11 h 40.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 14 h + ven. 0 h 10.

LE TAMBOUR (All., v.o.), Républic Cinémas, 11e (805-51-33), sam. 15 h 30, dim. 13 h 30.

LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h. Calypso, 17e (380-30-11), 20 h 15.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h.

VIVRE VITE (Esp., v.o.), Républic Cinémas, 11e (805-51-33), mer., jeu., ven., mar. 22 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 15.

ZELIG (A.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 14 h 15.

COMMUNICATION

LA RENTRÉE A LA TÉLÉVISION

En direct du passé

L'histoire, ses petits et grands événements, jour après jour, à la jonction du présent et du passé. Les spécialistes la dissèquent à cœur joie, les nostalgiques ou les grincheux l'idéalisent et la majorité de ceux qui ont à l'apprendre la considère comme un pensum. Elle connaît pourtant un regain d'intérêt. Le « Journal d'un siècle » aidera-t-il à ce renouveau ?

Telle est, en tout cas, l'intention de Louis Bériot, dont le nouveau magazine hebdomadaire ressuscitera au fil des semaines, sur Antenne 2, des événements des cent dernières années. *« Je veux réactualiser l'histoire. Tous les faits seront évoqués au présent par des historiens, des journalistes, des comédiens, des chanteurs, des experts et seront illustrés par des photos, des films, des reportages, des reconstitutions. Chaque émission est conçue comme un journal télévisé »*, explique Louis Bériot.

Que se passait-il, en 1884, dans le domaine des sciences et découvertes ou dans celui de l'art et de la littérature ? Sait-on que cette année-là voyait sortir d'usine la Debouteville, première voiture française à pétrole, ou que le tennis faisait ses débuts en France ? Que cette même année, le Parlement votait une loi instituant l'élection des maires au suffrage universel et introduisait le droit de grève dans la législation ? Le préfet Poubelle passait à la postérité en rendant obligatoire l'usage des boîtes à ordures dans Paris... Beaucoup de nouvelles dans ce premier «Journal d'un siècle», mais aussi une revue de presse et des invités (Daniel Guichard, Pierre-Jean Rémy, André Parrinaud, Jean-Claude Drouot et Paul Lombard, avocat, qui interviendra à propos de la loi sur le divorce rétablie en 1884).

Mémoire revisitée à travers ce retour en arrière. Ce retour donnera, à bien des égards, l'impression que, chez nous, l'histoire se répète. En témoigne, cette période de 1884 à 1900, où sévit une grave crise économique et qui voit monter en flèche le nationalisme, le corporatisme et le racisme, notamment l'antisémitisme. Le meilleur exemple en est un Edouard Drumont attaquant, dans son essai *La France juive*, les puissances financières et particulièrement la finance israélite. Une époque de grands excès, aussi, avec la lutte entre les laïques et l'Eglise, qui rappelle un présent proche. Et que ceux qui regrettent le « bon vieux temps » se consolent. Apparemment, la sécurité dans Paris était, il y a un siècle, si précaire que les vendeurs de cannes à épées y faisaient fortune !

Une histoire vivante, donc, qui devrait aussi « accrocher » les jeunes. Les professeurs d'histoire pourraient conseiller l'émission à leurs élèves... ou l'enregistrer au magnétoscope.

ANITA RIND.

★ «Journal d'un siècle», chaque mardi à 16 h 45 sur Antenne 2, à partir du 25 septembre.

Antenne 2 contre-attaque

Des films inédits... et Platini

Qui prétendait que M. Pierre Desgraupes ne jurait plus que par les vertus de la télévision privée ? Le PDG d'Antenne 2 s'est, en tous les cas, opportunément souvenu que les rigueurs d'un certain cahier des charges des sociétés du service public s'opposait au projet de TF 1 de devenir la chaîne exclusive du football à la suite d'un accord mis au point avec les dirigeants nationaux de ce sport (*le Monde* daté 2-3 septembre). La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a d'ailleurs fait droit à cette requête et annoncé, dès mardi après-midi 11 septembre, qu'un nouvel accord, respectant l'alternance des retransmissions des matches importants entre les deux premières chaînes, était en cours d'élaboration.

Sans même attendre le résultat de cet arbitrage, M. Desgraupes, au cours de sa conférence de presse de rentrée d'A2, a contre-attaqué sur ce même terrain en précisant que M. Michel Drucker avait accepté de commenter la saison prochaine les matches de football pour Antenne 2, avec peut-être le concours de Michel Hidalgo. Enfin, il a annoncé la création d'un magazine hebdomadaire réalisé à Turin, intitulé *Numéro 10*, qui sera animé par Michel Platini et réalisé en coproduction avec la première chaîne de la RAI et Télé Monte-Carlo à partir du mois d'octobre, chaque samedi à 14 heures.

Le propos de M. Desgraupes n'était cependant que la réponse à une question de journaliste. L'essentiel de la conférence de presse portait sur la politique générale de la deuxième chaîne, *«aboutissement d'un effort mené depuis trois ans, sans problèmes, sans états d'âme et sans bouleversements, mais par paliers et en profondeur»*. Antenne 2 répond ainsi à l'offensive de rentrée — beaucoup de nouvelles émissions — de la première et de la troisième chaînes. 1984-1985 sera «l'année de la fiction», synonyme, dans son esprit, de création, laquelle *«n'est pas morte, du moins à Antenne 2»*. Rappelant que la deuxième chaîne ne diffuse qu'un film de cinéma par semaine, M. Desgraupes a annoncé le tournage de huit à dix films, réalisés en 35 millimètres — c'est-à-dire dans les conditions du cinéma — qui seront diffusés en exclusivité (ce sera le titre de la collection) à la télévision avant de passer, éventuellement, dans les salles.

Les feuilletons et séries seront aussi à l'honneur. Le *Dallas* «français», *Châteauvallon* (en vingt-six épisodes) débutera le 4 janvier et sera programmé chaque vendredi jusqu'en juin 1985. Plusieurs coproductions seront programmées, dont *Louisiana* (six épisodes consécutifs diffusés pendant les fêtes de Noël), *l'Amour en héritage*, puis *la Mafia*. Au total, deux heures et quart de fiction en plus chaque semaine.

Répondant à d'autres questions, M. Pierre Desgraupes a déclaré que Antenne 2 était prête à commencer, *«dès la semaine prochaine»*, les émissions matinales (de 7 heures à 9 heures) si elle était désignée pour cela. Enfin, au sujet de son départ éventuel — pour une question d'âge, — il a fait valoir que la nouvelle loi n'était pas encore promulguée. *«On verra»*, a-t-il conclu, en rappelant que son mandat allait *«jusqu'au 1er octobre 1985. Et même bien au-delà, car j'engage tous les jours des opérations qui courent jusqu'en 1986 ou 1987...»*.

C. D.

A VOIR

La mémoire du fœtus

Quelle image ! Ce petit bébé, non pardon, ce fœtus (de cinq mois !), qui se soulève dans le ventre de sa mère au rythme de... la *Cinquième symphonie* de Beethoven. L'expérience de Denis Querleu, à Roubaix (au cours d'une échographie) ; prouve que le fœtus non seulement entend mais réagit au son : il sent. Mémorise-t-il ? Voilà une autre question qui en amène beaucoup d'autres...

Avec « Le Bébé est une personne » dont le premier volet (« Voyage au centre de la mère ») est diffusé mercredi 12 septembre sur TF 1, Tony Lainé, Gilbert Lauzun et Bernard Martino ouvrent une série qui risque de déclencher pas mal de réactions passionnées dans le public et dans le corps médical. Une grosse enquête, une réflexion en images, traversée de grandes scènes d'une infinie tendresse, sur un sujet scientifique. Un dossier qui n'est pas toujours exempt de parti pris, mais passionnant. Lainé, psychiatre, a déjà travaillé à la télévision avec Daniel Karlin et Bernard Martino, pour nous forcer à jeter un autre regard sur la folie. Il propose cette fois de jeter un autre regard sur le fœtus et le nourrisson.

En mettant quelques expériences sous nos yeux, en allant interroger quelques-uns des spécialistes (Denis Querleux, à Roubaix, Franz Veldam, qui travaille sur le sens du toucher, René Frydman et Jacques Testard, pionniers de la fécondation *in vitro*, Olivier et Varenka Marc, Thos Berry Brazelton, qui montre ce que peut faire un bébé dès qu'on le traite en sujet), en nous remontrant quelques documents comme les tout premiers accouchements sans douleur préconisés par Lamaze ou la bouleversante sortie de Lucien, l'enfant bulle, de sa cage de plastique, Lainé-Lauzun-Martino permettent de réfléchir sur des questions d'ordre scientifique, moral et même philosophique.

Si le bébé n'oublie rien de sa vie prénatale, comme l'affirment Olivier et Varenka Marc (avec pour preuve les dessins faits par des enfants), cela entraîne beaucoup de remises en cause sur les pratiques, sur la relation mère-enfant, avant ou au moment de l'accouchement. C'est souvent fait avec tendresse par les médecins que l'on voit dans l'émission. Pas toujours par les auteurs, qui, on ne sait trop pourquoi, se permettent brusquement (au cours de la seconde émission) de juger les femmes qui accouchent avec la « péridurale » (1). Quel ton, de quel droit ?

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Injection par piqûre d'un liquide anesthésique qui permet d'insensibiliser la partie inférieure du corps.

COMMUNICATION

LA BATAILLE DES INDUSTRIES CULTURELLES

L'avenir du câble se joue dans le ciel

« Music Box arrive en France, première chaîne privée à briser le monopole de la télévision. » Cette information, parue il y a quelques jours dans la revue américaine *Variety*, a de quoi surprendre le téléspectateur français qui guetterait en vain quelques frémissements annonciateurs de l'événement sur son petit écran. Certes, Music Box, chaîne anglaise de vidéo-clips, est au-dessus de nos têtes, diffusée depuis quelques semaines par le satellite ECS-1. Mais pour la capter, il faut avoir une antenne parabolique de trois mètres de diamètre et un équipement inaccessible aux particuliers. Les émissions sont surtout destinées aux réseaux câblés, et les responsables de Music Box affirment avoir déjà de sérieux contacts avec ceux de Nice et de Cergy-Pontoise.

Il faut encore attendre la publication des fameux décrets définissant les règles du jeu en matière de programmation du câble. pour éviter les mauvaises surprises, la société Thorn EMI, propriétaire de Music Box, a pris contact avec le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication, seul habilité à autoriser la diffusion des chaînes étrangères. Au cabinet de M. Georges Fillioud, on a précisé les conditions générales : des publicités adaptées à la législation française, un quota de production française dans les programmes et aussi le principe d'une réciprocité.

Thorn EMI a pris les devants : propriétaire du réseau câblé de Swindon, l'un des plus importants de Grande-Bretagne, la société vient d'y programmer les émissions de TV5, la chaîne francophone par satellites. Voilà pour la réciprocité. Pour le quota de clips français, Music Box travaille déjà avec une société belge, Video Promotion, qui lui fournit régulièrement des émissions sur les groupes musicaux européens. La prochaine sera tournée à Paris avec vedettes et sponsors français.

Malgré toutes ces avances, on reste prudent côté français : en l'absence des décrets, l'arrivée de Music Box en France n'est encore qu'une annonce prématurée. Mais elle a le mérite de poser un problème de fond. La chaîne musicale est un « créneau » particulièrement intéressant pour l'avenir de l'audiovisuel. Sa programmation, nourrie de produits promotionnels et de concerts filmés, est peu coûteuse ; son audience potentielle est importante.

Un panel postal du Centre d'études d'opinion, en septembre 1983, révélait que 19,4 % des Français étaient prêts à s'abonner pour 50 F par mois à une telle chaîne. Sur ce marché prometteur, la mission « TV-câble » encourage les efforts d'une régie française, International Musique Image, qui promet aujourd'hui cent heures de programmes. Un autre projet est à l'étude au sein du groupe Havas. Mais que restera-t-il de toutes ces initiatives si Music Box les prend de vitesse en « montant » la première sur un satellite avec une politique commerciale agressive? La même question risque de se poser dans bien d'autres secteurs de l'industrie des programmes.

L'échelle européenne

En cette rentrée audiovisuelle 1984, les Français ont les yeux fixés sur l'éventuelle démission de Pierre Desgraupes, les premiers abonnés de Canal Plus ou les tentatives de Canal 5 pour susciter en France une explosion des télévisions privées à l'italienne. Quel que soit l'intérêt de ces événements, il est probable que l'avenir de l'audiovisuel se joue un peu plus haut, au niveau des satellites de télévision, qui sont en train de bouleverser le paysage culturel et les règles économiques du marché.

Depuis quelques mois, les lancements se sont bousculés. Sky Channel, la chaîne pionnière, lancée, il y a deux ans, par le magnat de la presse, Rupert Murdoch, n'est plus seule sur le satellite ECS-1. On y trouve, outre Music Box, deux chaînes allemandes, l'une publique (ZDF II), l'autre privée (PKS), une chaîne suisse, Téléclub. Dans les prochaines semaines, ce sera le tour d'un programme néerlandais (Euro TV) et d'une chaîne de films financée par l'éditeur suédois Esselte.

Sur un autre satellite, Intelsat-V, les Britanniques font monter quatre programmes : TEN, une chaîne de films, et Screensports, consacrée aux sports, sont déjà en service ; Premiere et The Children's Channel seront lancées avant la fin de cette année. D'autres candidats, pour la plupart britanniques ou ouest-allemands, attendent les canaux d'ECS-1 lancé, en juillet, par la fusée Ariane.

La télévision privée est déjà là, à quelques kilomètres dans l'espace. Certes, pour les Français, l'échéance est encore à venir : ne prévoit-on pas seulement 50 000 abonnés au câble pour 1986 ! Mais pour les industriels des programmes, le marché se profile. Si l'on additionne, du haut d'un satellite qui couvre l'Europe de l'Ouest, les réseaux français, belges, suisses, néerlandais, britanniques, ouest-allemands, norvégiens, suédois et danois, on obtient quelque 10 millions de foyers câblés.

Ces réseaux se bornaient jusqu'à présent à diffuser les chaînes nationales ou frontalières existantes mais ils s'ouvrent peu à peu aux télévisions payantes et aux programmes commerciaux. Ainsi Sky Channel et TEN se sont solidement implantées en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en RFA et en Norvège.

Le scénario américain

L'aventure n'est pas sans risques. Les études les plus optimistes ne prévoient qu'un potentiel de 10 % à 15 % d'abonnés intéressés par des chaînes payantes. De plus il faut doubler les programmes en plusieurs langues, composer avec les différentes législations, négocier des associations avec des partenaires locaux. Mais peu à peu se rejoue en Europe le scénario qui a fait le succès du câble américain. Au milieu des années 70, l'arrivée des chaînes payantes ou thématiques (HBO, MTV, Showtime, CNN, etc.), relayées par satellites à l'ensemble des réseaux, a provoqué un brusque essor du câble : en dix ans, le nombre de foyers câblés est passé de 28 % à 65 % des foyers équipés de téléviseurs et le taux de pénétration des programmes payants a fait un bond de 0,2 % à 33,6 %.

La leçon américaine est claire : l'économie d'échelle du satellite rend possible une offre de programmes à moindre coût, qui elle-même accélère la pénétration des réseaux. L'avenir du câble se joue dans le ciel et sur des marchés bien précis : les chaînes de cinéma, les canaux spécialisés dans le sport ou la musique, les programmes pour enfants.

Les responsables audiovisuels français auraient tort de prendre à la légère cette offensive commerciale venue de l'espace. Sur les douze chaînes existantes ou en projet, trois (Music Box, Premiere et Children's Channel) sont contrôlées par Thorn EMI, un géant européen des médias, qui possède des intérêts dans l'exploitation et la production cinématographique, la vidéo et le câble. Cinq de ces chaînes (TEN, Premiere, Euro TV, Esselte, Screensports) sont associées plus ou moins étroitement avec des compagnies hollywoodiennes, des chaînes payantes ou des télévisions américaines, autant de partenaires crédibles, qui ont les ressources suffisantes pour anticiper le développement du marché, occuper les bonnes places et voir venir.

Face à ce déploiement, les seules présences françaises sur des satellites (TV 5 en Europe, TVFQ au Canada) sont des actions culturelles qui, hors publicité, n'ont pas les moyens de se rentabiliser ou de se développer. La priorité accordée par le gouvernement français au satellite de télévision directe TDF-1 semble surtout bénéficier à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et à un canal de service public dont on ne sait encore pas grand-chose. De plus, la logistique lourde de TDF-1 ne sera opérationnelle que fin 1986 et demande que soient encore levées de nombreuses incertitudes sur les standards de réception et d'émission (*le Monde* du 24 juillet).

Les programmes français n'ont pas pris un bon départ dans cette course à la télévision privée, qui marie le câble et le satellite. Le système des quotas sur les réseaux câblés est une barrière efficace contre l'invasion étrangère mais il ne suffit pas à stimuler une contre-attaque nationale. Les aides du Fonds de soutien, les avances de la mission « TV-câble » n'ont pas réussi jusqu'à présent à mobiliser efficacement les producteurs. Les industriels du cinéma hésitent à se diversifier, le service public de la télévision se débat dans ses problèmes de financement et le secteur privé de l'audiovisuel est quasi inexistant. Tout se passe comme si les acteurs de la communication avaient les yeux fixés sur l'Hexagone, mesurant avec prudence le déblocage progressif de la situation et oubliant que le salut se trouve peut-être dans la conquête des marchés extérieurs.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

VERS UNE RÉFORME DE LA FORMATION A L'AUDIOVISUEL

Les médias entrent au lycée

C'est en présence des ministres de la culture, de l'éducation et de la recherche ainsi que du secrétaire d'État chargé des techniques de la communication que M. Jean-Denis Bredin a remis, le 11 septembre, son rapport sur la formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel. Une telle mobilisation ministérielle pourrait faire sourire s'il ne s'agissait de sauver d'urgence une filière de formation quelque peu négligée malgré les enjeux du moment. A quoi sert de lancer la France dans l'aventure des industries culturelles si elle manque cruellement de professionnels ?

Les dix membres de la commission, qui ont travaillé plus de dix-huit mois, livrent un diagnostic précis et chiffré. La formation initiale fournit cent vingt à cent trente nouveaux professionnels par an alors que pour couvrir seulement 30 % des besoins du marché elle devrait en former au moins trois cents. La formation continue, indispensable dans une période de mutation technologique, est elle aussi insuffisante : dans le secteur public, on consacre 77 millions de francs pour quelque dix-huit mille permanents ; dans le secteur privé, le fonds d'assurance-formation gère 20 millions de francs our trente mille personnes.

La carence n'est pas seulement quantitative. Les formations traditionnelles souffrent d'un cloisonnement trop rigide entre filières du cinéma et de la télévision. Elles ne couvrent pas un certain nombre de spécialités : décoration, écriture des scénarios, effets spéciaux, production, administration, aspects économiques et juridiques de l'audiovisuel. Le bilan est sévère lorsque l'on regarde ce qui se fait à l'étranger. Certes, la machine du cinéma et de la radiotélévision continue de tourner, mais elle est obligée de puiser dans un vivier de moins en moins qualifié.

Pour rémédier à cette situation, le rapport de M. Bredin propose un dispositif à trois étages. Dès l'enseignement secondaire, le cinéma et l'audiovisuel sont introduits sous forme d'option et font l'objet d'un nouveau baccalauréat de technicien comparable à ceux qui existent déjà pour la musique ou les arts plastiques. Cinq ou six instituts régionaux prennent le relais pour délivrer en deux ans des brevets de technicien supérieur (BTS) de prises de son, prises de vues, montage et gestion de la production. Enfin, pour couronner le tout, un institut national supérieur accueille professionnels et jeunes formés pour des diplômes de haut niveau dans toutes les spécialités.

Cet institut, situé à Paris pour être en relation étroite avec l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) et les centres de recherches, absorberait l'actuel Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC).

A cet ensemble cohérent pour la formation initiale, le rapport ajoute une recommandation : un effort annuel d'environ 100 millions de francs en provenance de l'État ou des régions est nécessaire pour redonner à la formation continue sa capacité d'accueil.

Même avec l'approbation des ministres de tutelle, le dispositif imaginé par la commission Bredin doit encore affronter quelques épreuves avant de voir le jour. Celle du financement tout d'abord : la création de l'Institut national supérieur, prévue pour 1986, nécessite un investissement de 150 millions de francs auxquel viendraient s'ajouter ceux nécessaires à la naissance des instituts régionaux au rythme de deux par an. Résistances corporatistes ensuite : élaboré après une large consultation de la profession, ce schéma de formation devra compter avec l'attitude de certains syndicats qui défendent encore l'étanchéité des filières et les systèmes d'homologation, véritable verrou des métiers de l'audiovisuel.

Reste qu'il y a une volonté politique évidente. Le premier ministre n'insistait-il pas, il y a quelques jours, sur le rôle primordial de la formation dans le redressement économique de la France ? M. Jack Lang, ministre de la culture, a rappelé son intention d'« *aller vite* » : la formation est le complément indispensable des mesures économiques et juridiques déjà prises en faveur des industries de programme. M. Jean-Pierre Chevènement a fait mieux en annonçant que, dès cette rentrée scolaire, une option cinéma-audiovisuel était mise en place dans quatorze lycées.

J.-F. L.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 12 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Série : Dallas.**
Grand bal chez les Ewing.
21 h 25 **Série : Le bébé est une personne.**
Émissions de G. Lauzun, T. Lainé et B. Martino.
N° 1 : Voyage au centre de la mère.
(Lire notre article.)
22 h 25 **Fréquence vidéo.**
23 h 10 **Journal.**
23 h 25 **Clignotant.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Téléfilm : Un homme va être assassiné.**
D'après Gébé, réal. D. Grassian, avec J. Guiomar, D. Blanchar, J. Rosny...
Dans une cité-dortoir de province, apparemment bien tranquille, un crime se prépare.
21 h 55 **Magazine médical : Rééduquer les articulations.**
De D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon.
22 h 45 **Chefs-d'œuvre en péril.**
Émission de P. de Lagarde.
Que faire d'un château ?
23 h 15 **Journal.**
23 h 35 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Variétés : Ring parade/Cadence 3.**
De Guy Lux et Lala Milcic.
Avec Carlos, Michel Delpech, Jean-Luc Lahaye...
22 h **Journal.**
22 h 20 **Série : Scènes de la vie conjugale.**
D'I. Bergman. N° 1 : Innocence et passion, avec L. Ullman, B. Anderson, E. Josephson...
Richesse psychologique des personnages, ambiguïté des situations, « scènes de la vie conjugale » interprétées par de grands acteurs.
23 h 10 **Une bonne nouvelle par jour.**
Avec Brice Lalonde.
23 h 15 **Prélude à la nuit.**

FR 3 ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en BD.**
17 h 10 **Dessin animé : Belle et Sébastien.**
17 h 40 **Magazine rock : Rocking chair.**
18 h 10 **Vie régionale.**
18 h 30 **Magazine : Reflets.**
18 h 55 **Dessin animé : Bulle.**
19 h **Série : Une colonne à la cinq.**
19 h 15 **Informations.**
19 h 50 **Atout PIC : Serge Moati.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Musique : portrait d'un musicien, Charles Ravier.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Le temps du jazz : Eric Dolphy.
20 h 45 Concert (en direct du Théâtre municipal de Besançon) : « Trois grands psaumes », de Charpentier.
23 h Les soirées de France-Musique.

Jeudi 13 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 45 **A pleine vie.**
13 h 50 **Série : La petite maison dans la prairie.**
14 h 45 **Portes ouvertes.**
15 h **Images d'histoire.**
La guerre de 1914-1918 avec le général Delmas.
15 h 30 **Quarté.**
16 h **Santé sans nuages.**
17 h **La chance aux chansons.**
Avec S. Langlois, D. Guichard, C. Verdi, J.-L. La Haye.
17 h 50 **Journal.**
18 h 10 **Le village dans les nuages.**
18 h 30 **Magic Hall.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Cocoricocoboy.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : La terre et le moulin.**
Réal. J. Ertaud, d'après G. Coulonges.
Une ferme dans la campagne quercynoise, la mort du père, Léon Nadal, laisse dans l'embarras deux dames incapables d'assurer les travaux champêtres.
21 h 30 **Magazine : L'enjeu.**
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Avec M. Jacques Chirac, président du RPR.
22 h 45 **Jazz : le jazz et vous.**
Avec Steckar Tubapack, Benny Vasseur, Caratini, Daniel Wayenberg et Jack Dieval, le « papi » du jazz.
23 h 45 **Journal.**
0 h **Clignotant.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 30 **Feuilleton : La Pendule.**
13 h 45 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 50 **Cinéma : Les belles années de Miss Brodie.**
Film anglais de R. Neame (1968), avec M. Smith, R. Stephens, P. Franklin, G. Jackson, C. Johnson.
Les années 30, à Edimbourg, dans un collège féminin.
16 h 45 **Magazine : Un temps pour tout.**
Pour garder la forme.
17 h 45 **Récré A 2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe : UDF.**
19 h 45 **Dessin animé : La danse du gorille.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : la Vallée des poupées.**
D'après J. Susann, réal. W. Grauman, avec C. Hicks, L. Hartman, V. Hamel...
Le destin de trois jeunes femmes prêtes à payer le prix maximum pour réussir, s'imposer, aimer. A Hollywood, New-York, Paris, Ann, Jennifer et Neely prises dans la roue de la fortune, de l'amour. Une histoire inspirée d'un best-seller.
21 h 45 **Magazine : Musiques au cœur.**
D'E. Ruggieri.
Attention, création : les grandes figures du panorama musical du vingtième siècle, de Stravinsky à Boulez.
22 h 55 **Histoires courtes.**
23 h 25 **Journal.**
23 h 45 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma sans visa.**
Emission de J.-C. Guillebaud et J. Lacouture.
20 h 40 **Cinéma israélien : Hamsin (le Sirocco).**
Film israélien de D. Waschmann (1981), avec S. Tarshish, V. Shawap, H. Levy, R. Geler (v.o. sous-titrée).
Ce film, inédit sauf en festivals, aborde courageusement et sans manichéisme les difficiles problèmes de la coexistence des communautés, les conflits menant à une tragédie.
22 h 5 **Témoignages.**
L'histoire, les thèmes du metteur en scène. Avec D. Waschman, Jean Daniel, spécialiste des problèmes israélo-arabes, Tams Golan, journaliste israélienne, et Smita Patil, comédienne indienne.
22 h 35 **Journal.**
22 h 55 **Une bonne nouvelle par jour.**
23 h **Prélude à la nuit.**

FR 3 ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en BD.**
17 h 10 **Insolite : les tatouages.**
17 h 40 **Opérettes marseillaises.**
17 h 45 **A la découverte de Paris.**
18 h 10 **Feuilleton : Dynastie.**
18 h 55 **Dessin animé : Bulle.**
19 h **Série : Une colonne à la cinq.**
19 h 15 **Informations.**
19 h 50 **Atout PIC : Serge Moati.**

FRANCE-CULTURE

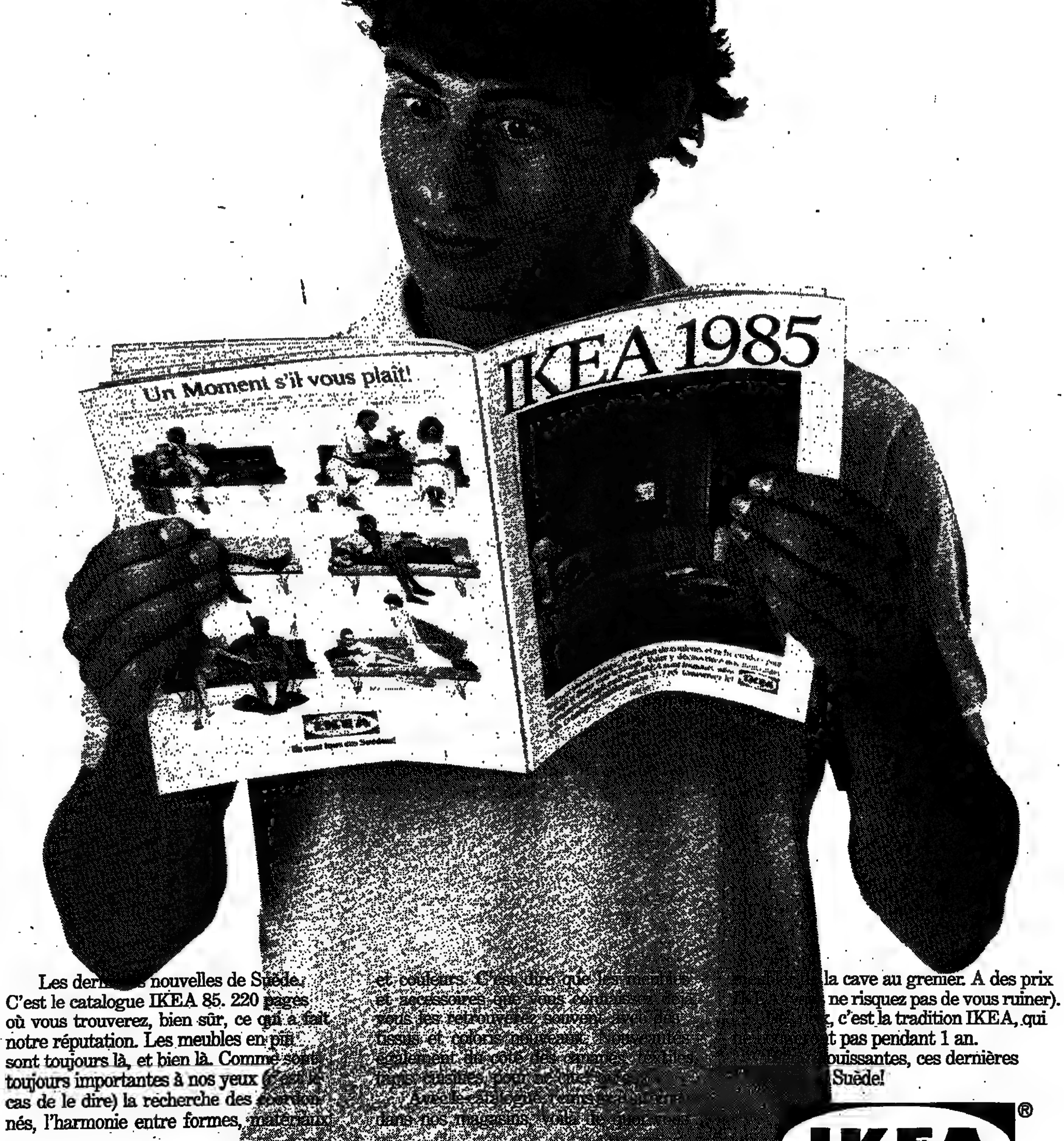
12 h 5 Nous tous chacun.
13 h 30 Peintres et ateliers.
14 h 10 Un livre des voix : « la Croix du Sud » de Christian Mégret.
16 h 3 Méridienne : adresse aux vivants ; à 17 h, Une journée dans la vie de Jérôme Savary.
18 h 30 Comment va le monde, Unamuno ?
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la bio-éthique.
20 h Les enjeux internationaux.
20 h 30 Nouveau répertoire dramatique : « la Mère du printemps », de Driss Chraïbi ; avec F. Cantrel.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Concert : musique anglaise du XVIe siècle.
14 h 4 Repères contemporains : José Ramon Encinar.
15 h Musiques en Franche-Comté : les orgues de Franche-Comté (Dole) ; à 16 h 30.
18 h Concert : œuvres de Mozart, Ravel, Chopin.
19 h 5 L'imprévu.
20 h Le temps du jazz : Éric Dolphy.
20 h 45 Concert (en direct du Théâtre municipal).
23 h Les soirées de France-Musique.

هكذا من الأصل

Vient de sortir: les dernières nouvelles de Suède.



Les der[illegible] nouvelles de Suède. C'est le catalogue IKEA 85. 220 pages où vous trouverez, bien sûr, ce qui a fait notre réputation. Les meubles en pin sont toujours là, et bien là. Comme sont toujours importantes à nos yeux ([illegible] cas de le dire) la recherche des [illegible]nés, l'harmonie entre formes, matériaux et couleurs. C'est dire que [illegible] et accessoires que vous connaissez [illegible] vous les retrouverez souvent avec [illegible] tissus et coloris nouveaux. Nouveautés [illegible] également du côté des [illegible], textiles, [illegible] cuisines, pour [illegible] la cave au grenier. A des prix [illegible] ne risquez pas de vous ruiner). [illegible], c'est la tradition IKEA, qui [illegible]t pas pendant 1 an. [illegible] [illegible]ouissantes, ces dernières [illegible] Suède!

Avec le catalogue [illegible] dans nos magasins, voilà [illegible]

Ils sont fous ces Suédois.

IKEA®

Le Monde

société

LA FIN DE LA VISITE DU PAPE AU QUÉBEC

Jean-Paul II a désamorcé la contestation féministe

Montréal. – Jean-Paul II a réussi un véritable tour de force, mardi 11 septembre – troisième et dernière journée de sa visite au Québec, – en abordant sans mécontenter quiconque deux sujets controversés qu'il avait soigneusement évités jusque-là : le célibat des prêtres et surtout le rôle des femmes dans l'Eglise.

Le terrain était miné et Jean-Paul II en avait été informé au préalable par les évêques québécois qui lui avaient conseillé d'être discret sur la question des femmes. Le réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF) avait demandé aux évêques de *« convaincre le pape de modifier son message étouffant, dépassé et misogyne »*.

Le magazine féministe *la Vie en rose* vient de publier son numéro vengeur en grande partie consacré à *« l'Eglise des hommes »*, dans lequel les femmes font part de leur *« colère »* contre le pape. Elles dénoncent *« l'autorité morale »* de Jean-Paul II qui influence les décisions politiques des gouvernements *« qu'il s'agisse de l'interdiction de l'avortement, de l'éducation sexuelle, de la répression de l'homosexualité, etc. »*.

Les évêques québécois ont accepté, depuis plusieurs années, l'évolution du rôle des femmes dans l'Eglise et dans la société. Dès 1980, l'évêque de Valleyfield, Mgr Roger Lebel, estimait qu'il fallait *« reconnaître comme un fait positif le mouvement féministe moderne »*.

Le pape a finalement abordé la question des femmes au cours d'un gigantesque rassemblement organisé, mardi 11 septembre, dans un parc de Montréal. En choisissant de le faire à l'occasion de la messe de béatification de Sœur Marie-Léonie Paradis – un nom prédestiné, – Jean-Paul II semblait avoir décidé de provoquer les féministes.

Cette religieuse canadienne, qui vécut de 1840 à 1912, fonda la congrégation des petites sœurs de la Sainte-Famille qui existe encore aujourd'hui, et dont les membres se consacrent au service des prêtres. Jean-Paul II voulait-il ainsi rappeler que le rôle des femmes était avant tout de servir ? *« Une femme que l'on béatifie est une femme que l'on propose comme modèle »*, ont constaté avec amertume quelques femmes à l'issue de la cérémonie qui avait attiré, malgré le temps pluvieux, plus de trois cent mille personnes.

De notre correspondant

Dans son homélie, le pape a essayé de corriger cette impression et il y est, en grande partie, parvenu puisque les femmes ont préféré ne pas réagir. Certaines ont même cru déceler une volonté d'« ouverture » et une reconnaissance par le pape du rôle important que les femmes jouent dans l'Eglise québécoise. Il est vrai que les femmes ont distribué l'eucharistie au cours de la messe comme elles l'avaient fait les jours précédents, bien que Jean-Paul II n'apprécie pas cette pratique.

Le pape a réussi à désamorcer la colère des femmes avec deux petites phrases qu'il leur a adressées *« spécialement »*. *« Le Seigneur*, a-t-il dit, *compte sur vous pour que les relations humaines soient imprégnées de l'amour tel que Dieu le veut. Les façons d'accomplir ce service peuvent différer de ce qu'avait choisi la bienheureuse Sœur Marie-Léonie. »*

Certains évêques ont cru voir de la *« souplesse »* dans le discours du pape. *« Jean-Paul II*, a dit l'un d'eux, *a montré qu'il n'était pas opposé à tout changement et qu'il était prêt à tenir compte des caractéristiques propres à chaque Eglise nationale. »*

Le célibat des prêtres : un défi à relever

Chose certaine, l'habileté diplomatique du pape a démobilisé les organisations féministes qui avaient envisagé de manifester dans les rues de Montréal pour dénoncer *« l'Eglise misogyne »*. La coalition contre le pape et sa visite qui, il est vrai, a eu quelques difficultés pour obtenir auprès de la municipalité l'autorisation de manifester, n'a pu réunir, mardi après midi, que 250 personnes dans un parc de Montréal. Les passants regardaient avec un air étonné et un peu réprobateur ces jeunes manifestantes qui criaient : *« Pas de pape dans notre lit, l'avortement, c'est aux femmes de décider et, si le pape était une femme, l'avortement serait un sacrement »*.

Plus tôt dans la journée, Jean-Paul II avait abordé le thème du célibat des prêtres. Comme on s'y attendait, il n'a pas tenu compte de la position des catholiques québécois qui, selon un sondage publié samedi, estiment dans une très grande majorité que les prêtres devraient pouvoir se marier.

Devant plus de 2 000 prêtres réunis à l'oratoire Saint-Joseph, le pape a tenu un discours d'une grande fermeté qui a visiblement ravi son auditoire. Face à la *« mutation profonde qui ouvre la voie à une nouvelle culture, à une nouvelle société, mais qui comporte aussi bien des interrogations sur le sens de la vie et une crise des valeurs »*, il leur a demandé de *« ne pas se décourager »* et de *« relever le défi »*. *« Mais*, a-t-il ajouté, *on ne peut présider un mariage sans s'interroger sur sa propre façon de se livrer à l'amour du Seigneur et des frères : le célibat est le signe de cette liberté en vue du service. »* La cause était entendue...

Le pape a terminé sa visite au Québec (il part pour Terre-Neuve ce mercredi) en participant, au stade olympique, à une manifestation qui faisait davantage penser à un concert rock qu'à une activité religieuse. Plus de 60 000 jeunes ont assisté et, pour beaucoup d'entre eux, participé à un spectacle chorégraphique très réussi sur le thème de la lutte entre le bien et le mal symbolisé par la guerre nucléaire.

En trois jours, il semble que plus d'un million de Québécois se soient déplacés pour « voir » le pape, lui réservant, la plupart du temps, un accueil très chaleureux. Mais, comme le constate un éditorialiste, lui-même prêtre, il est probable que peu de gens aient vraiment *« saisi le message »* du pape. *« Ils applaudissent à ses paroles sans trop bien les comprendre*, écrit-il, *mais ils pleurent en le voyant. »* Pour beaucoup de Québécois, la visite de Jean-Paul II n'aura finalement été qu'un grand spectacle, souvent émouvant sans doute, mais il ne laissera guère de traces.

B. DE LA GRANGE.

LA MORT DE Mgr ALFRED ANCEL

L'évêque ouvrier

Mgr Alfred Ancel, ancien évêque auxiliaire de Lyon et supérieur de la Société des prêtres du Prado, est mort le 11 septembre, à Lyon, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans (nos dernières éditions datées 12 septembre). Il souffrait d'une polyarthrite évolutive et était alité depuis le début de l'année.

Surnommé quelque peu abusivement *« l'évêque ouvrier »* de l'Eglise de France, Mgr Alfred Ancel aura marqué son époque par ses tentatives répétées pour combler le fossé entre l'Eglise et le monde ouvrier, allant jusqu'à partager la condition ouvrière pendant cinq ans, en acceptant un travail rémunéré, artisanal, à mi-temps et à domicile. Pour un évêque, c'était déjà beaucoup, et, comme l'a affirmé Mgr Albert Decourtray, actuel archevêque de Lyon, en apprenant cette disparition, *« Mgr Ancel est allé aussi loin que possible dans l'écoute du monde ouvrier et du monde des pauvres. »*

Ce fils d'industriels lyonnais, né en 1898 dans la capitale rhodanienne, a toujours été hanté par la nécessité de *« conformer sa vie à celle du Christ pauvre »*. Aussi, après des études de théologie à Rome, est-il entré deux ans après son ordination sacerdotale, en 1925, dans la Société des prêtres du Prado, fondée en 1860 par le Père Chevrier, pour l'évangélisation des milieux défavorisés. Elu supérieur du Prado en 1942, le Père Ancel fonda des maisons pour jeunes marginaux, avant d'être nommé évêque auxiliaire de Lyon en 1947.

Sept ans plus tard, lorsque le Vatican condamna l'expérience des prêtres ouvriers, Mgr Ancel obtint l'autorisation, grâce au soutien du cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, de créer la communauté de Gerland, dans la banlieue ouvrière de Lyon, où il a partagé la vie des plus pauvres, en travaillant lui-même de ses mains.

« Je vivrai leur vie »

« J'étais toujours obsédé par cette pensée du Père Chevrier : J'irai au milieu d'eux [les pauvres] *et je vivrai leur vie »*, a écrit Mgr Ancel pour expliquer son désarroi lorsque le Saint-Office est intervenu une deuxième fois en 1959 pour mettre fin à toutes les expériences des prêtres au travail. *« Nous avons été obligé de constater que la cessation du travail des prêtres a diminué de beaucoup leurs possibilités apostoliques »*, a écrit Mgr Ancel dans son livre *Cinq ans avec les ouvriers.*

Supérieur du Prado jusqu'en 1971, Mgr Ancel gardait le contact avec le monde ouvrier, notamment les responsables syndicaux, et développa les activités de la Société du Prado, qui compte actuellement plus de mille deux cents prêtres au travail – dont faisait partie le Père André Jarlan, tué au Chili le 3 septembre.

Ami personnel de Paul VI, Mgr Ancel a participé activement au concile Vatican II, notamment pour la rédaction de la constitution pastorale, *l'Église dans le monde de ce temps.* Auteur de nombreux ouvrages de spiritualité et d'une série d'entretiens avec le responsable régional de la CGT, sous le titre *Un militant ouvrier dialogue avec un évêque*, l'ancien supérieur du Prado s'intéressait toujours aux travailleurs et aux immigrés, même après sa démission comme évêque auxiliaire de Lyon en 1973 ; même au cours de la maladie qui assombrit ses dernières années, et qu'il a essayé de vivre comme *« un ministère de souffrance. »*.

ALAIN WOODROW.

LES OBSÈQUES DU PÈRE JARLAN

Les obsèques du Père André Jarlan, tué à Santiago-du-Chili, le 4 septembre, ont été célébrées le 11 septembre à Rignac (Aveyron), par Mgr Roger Bourrat, évêque de Rodez, qui était entouré d'une centaine de prêtres et en présence d'un millier de personnes, dont un groupe de réfugiés chiliens.

Mgr Bourrat a fait une courte homélie, déclarant notamment : *« D'ici il est parti, ici il nous revient, ramenant avec lui à nos yeux étonnés les trois quarts du monde, le monde de ceux qui ont faim de travail, de liberté et de raison de vivre. »*

L'évêque de Rodez a, ensuite, donné lecture d'un télégramme qui lui a été adressé le 10 septembre par le cardinal Casaroli, secrétaire d'État, et dont voici le texte : *« Profondément attristé par décès tragique abbé André Jarlan, Saint-Père s'unit tout cœur au deuil et prières évêques et presbyterium de Rodez et de tous ceux qui ont bénéficié ministère sacerdotal abbé Jarlan au diocèse comme au Chili. Sa Sainteté vous charge transmettre sa vive sympathie et particulière bénédiction à famille prêtre défunt »*.

UN MESSAGE DE M. GEORGES MARCHAIS

En apprenant la mort de Mgr Ancel, M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, a fait parvenir le message suivant à Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon : *« Je viens d'apprendre le décès du Père Alfred Ancel. M'associant à votre peine, je tiens à rendre hommage à la mémoire de cet homme remarquable. Sans détour, ni complaisance, mais avec le souci du respect de l'autre et « dans la vérité », comme il le disait lui-même, il a largement contribué au dialogue et à la compréhension entre chrétiens et communistes, à notre recherche commune du bonheur pour les hommes.*

« Profondément affecté par sa disparition, je tiens en mon nom personnel et au nom de la direction de notre parti, à vous exprimer toute notre sympathie et vous assurer de nos sincères condoléances. »

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES : UN BÉNÉFICE DE 150 MILLIONS DE DOLLARS

Le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Los Angeles (LAOOC) a réalisé un bénéfice de 150 millions de dollars (1 milliard 350 millions de francs) a annoncé, mardi 11 septembre, son président M. Peter Ueberroth.

Conformément à la charte du LAOOC, les sommes gagnées seront réparties entre le Comité olympique des Etats-Unis (75 millions), la Fondation des athlètes amateurs du LAOOC nouvellement créée (50 millions) et un fonds de réserve de 25 millions. M. Ueberroth a indiqué qu'une partie de ce fonds de réserve serait versée à des pays du tiers-monde ayant participé aux Jeux.

Le montant des bénéfices dépasse de 132 millions les prévisions. Le coût de l'organisation des Jeux s'est élevé à 469 millions de dollars dont 42 millions pour les mesures de sécurité. On estime à 9 milliards de dollars le coût des Jeux de Moscou en 1980.

Le président du LAOOC a attribué le *« spectaculaire succès financier »* des Jeux olympiques à l'engouement du public (97 % des billets ont été vendus) et au paiement de la totalité des droits de télévision. La chaîne américaine ABC, qui avait acquis, pour 282 millions de dollars, l'exclusivité des retransmissions, a respecté le contrat signé avant la décision de l'URSS et de la majorité des pays de l'Est de boycotter les compétitions olympiques. Les responsables de la chaîne américaine n'ont pas eu à demander l'application de la clause prévoyant la révision du contrat si les taux d'écoute n'étaient pas conformes aux prévisions.

FOOTBALL

BORDEAUX DOMINE PARIS-SAINT-GERMAIN

Les Girondins de Bordeaux ont obtenu, mardi 11 septembre, sur leur terrain, leur sixième victoire dans le championnat de France de football, en battant le Paris-Saint-Germain. Les Bordelais ont ainsi accentué leur avantage sur Auxerre, qui a fait match nul contre Toulon. Les trois derniers matches de la septième journée (Sochaux-Toulouse, Tours-Nantes, Lens-Nancy), doivent avoir lieu vendredi 14 septembre.

RÉSULTATS

(Septième journée)

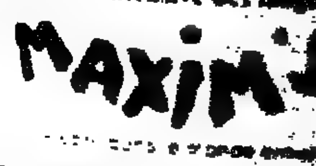
*Bordeaux b. Paris-SG 3-1
*Auxerre et Toulon 1-1
*Rouen b. Monaco 2-1
*Marseille b. Strasbourg 2-1
*Bastia b. Brest 2-0
*RC Paris b. Laval 2-0
*Metz b. Lille 2-0

(Match en retard)

*Toulouse b. Lens 1-0

Classement : 1. Bordeaux, 13 pts ; 2. Auxerre, 10 ; 3. Bastia, 9 ; 4. Nantes, RC Paris, 8 ; 6. Monaco, Strasbourg, Brest, Nancy, Laval, 7 ; 11. Lens, Toulon, Marseille, Metz, 6 ; 15. Sochaux, Toulouse, Rouen, 5 ; 18. Tours, Lille, Paris-SG, 4.





هكذا من الاصل

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES : UN BÉNÉFICE DE 150 MILLIONS DE DOLLARS

FOOTBALL

BORDEAUX DOMINE PARIS-SAINT-GERMAIN

L'avenir de l'école privée à l'ordre du jour du conseil des ministres

Les « *dispositions simples et pratiques* » sur l'enseignement privé, annoncées le 29 août par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, devaient être abordées lors du conseil des ministres du mercredi 12 septembre, consacré à l'examen du projet de loi des finances. Elles portent sur l'application aux établissements privés de la procédure des crédits limitatifs et la mise en place de la décentralisation. A la veille de cette échéance, le ministre a reçu les représentants des deux syndicats d'enseignants du privé qui s'étaient opposés au projet de loi Savary, le Syndicat national de l'enseignement chrétien (SNEC-CFTC) et le Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique (SPELC).

Les deux organisations ont porté, dans l'ensemble, une appréciation favorable sur ce premier contact avec le nouveau ministre. M. Claude Tardy, président du SNEC-CFTC, a évoqué, à sa sortie, l' « *attitude positive* » de M. Chevènement. Mais son syndicat ne cache pas ses réserves concernant l'abrogation de certains articles de la loi Guermeur, annoncée par le ministre. Pour lui, cette loi de 1977 constituait un « *verrou à l'utilisation intégrationniste de la loi Debré* ». Le SNEC se félicite du maintien des contrats simples et de la prochaine signature entre l'Etat et l'enseignement catholique d'une nouvelle convention pour la formation permanente des enseignants du privé, annoncée selon lui par le ministre. Le syndicat a remis au ministre un dossier sur ses conceptions éducatives et ses revendications, notamment pour le reclassement des maîtres auxiliaires.

Le SPELC, pour sa part, continue de revendiquer l'adoption d'un statut spécifique pour les enseignants des établissements sous contrat d'association, et regrette que ce problème soit absent des dispositions annoncées par le ministre. Son secrétaire général, M. Alfred Mortel, estime que le retour à la loi Debré est « *une bonne base de départ* », et souligne que, « *pour la première fois, un gouvernement de gauche reconnait que les principes de la loi Debré permettent le dialogue* ». Le SPELC, qui refuse d'enfermer l'école privée dans un quelconque « ghetto », voudrait la voir comprise dans ce que M. Chevènement appelle « *l'école de la République* ».

Les socialistes veulent « rétablir la vérité » sur l'école publique

M. Luc Soubré, membre du secrétariat national du Parti socialiste, dirigera désormais la délégation nationale à l'éducation. M. Soubré, auteur d'un rapport intitulé « Décentralisation et démocratisation des institutions scolaires » remis à M. Alain Savary, en 1982, succède à M. Jean-Louis Piednoir, qui vient d'être nommé directeur de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP). L'ancien et le nouveau responsables de la délégation nationale à l'éducation ont présenté mardi 11 septembre les orientations du Parti socialiste, essentiellement tournées vers la défense de l'école publique. M. Soubré souhaite ainsi « *reconquérir l'opinion publique en faveur de l'école publique* ». Pour atteindre ce but, le PS voudrait « *mobiliser tous les acteurs de l'éducation nationale* » et, en répondant à toutes les attaques dont fait l'objet selon lui l'école publique, « *rétablir la vérité* » sur sa situation réelle.

Des affiches et des tracts diffusés par le parti tentent de populariser le slogan : « *Ecole publique : pour la réussite de nos enfants* », mais les socialistes envisagent une campagne plus large pour que « *les amis de l'école publique reprennent l'initiative* ». Le PS souhaite aussi « *expliquer, en le définissant mieux, ce que doit être un enseignement de masse permettant à chaque jeune d'acquérir la meilleure qualification possible* ». Il projette d'organiser en mai ou en juin 1985 un colloque national qui lui permettrait d'actualiser ses propositions sur l'éducation. Les socialistes reprennent à leur compte les mesures annoncées par M. Chevènement sur l'enseignement privé mais soulignent que « *le grand débat sur l'école et la laïcité n'est pas tranché* » et que « *vivant en démocratie, chacun pourra continuer à faire valoir ses idées pour convaincre* ».

Au cabinet du ministre de l'éducation nationale

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, vient de compléter son cabinet après les nominations déjà intervenues (*le Monde* des 28 juillet, 8 août et 6 septembre).

— Conseiller technique chargé de la culture scientifique et technique dans l'éducation nationale (dont les musées), des relations avec le ministère de la culture, des langues et cultures régionales : *M. Dominique Lecourt*.

[Né le 5 février 1944 à Paris, M. Lecourt est ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie et docteur ès lettres. Professeur de lettres supérieures au lycée de Savigny-sur-Orge de 1971 à 1973, il a été assistant puis maître-assistant à l'université de Picardie où il a été nommé professeur en 1984.]

— Conseiller technique chargé de l'enseignement supérieur (sciences de la santé et de la vie) et des professions para médicales : *M. Jean-François Girard*.

[Né le 20 novembre 1944 à Luçon, M. Girard est docteur en médecine depuis 1974. Chercheur à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) jusqu'en 1980, il a exercé les fonctions de médecin des hôpitaux de Paris et de maître de conférences agrégé à l'université de Paris. Depuis le 1er octobre 1983, il était conseiller technique au cabinet de M. Alain Savary.]

— Conseillère technique chargée de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire, de la petite enfance, des collèges et des relations avec les inspections d'académie : *Mme Lucienne Roussel*.

[Née le 29 octobre 1935 à Paris, Mme Roussel est ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée d'anglais. Elle a été inspecteur d'académie adjoint dans les Hauts-de-Seine, et directeur des services départementaux de l'Yonne].

Admissions aux grandes écoles

(par ordre de mérite)

● **Ecole polytechnique** (candidats classés ex-aequo deux par deux).

● OPTION M'

Mmes et MM. : Jean-François Burnol, Benjamin Enriquez, Thierry Koskas, Bruno Rostand, Xavier Saudreau, Robin Sebille, Laurent Manivel, Benoit Paul-Dubois-Taine, François Bourdoncle, Philippe Kahn, Pierre Bivas, Olivier Lafitte, Olivier Catoni, Thierry Desjuzeur, Albert Cohen, Hugues Vanderstichel, Jean-Marc Picard, Nicolas Schimel, Raphaël Bui, Vincent Fleury, Jean Hare, Hugues Lefèbvre de Saint-Germain, Philippe Jehiel, Charles Torossian, Jérôme Dupont de Dinechin, Patrick Haffner, Philippe Carles, Marie-Christine Combes, Jean-François Macary, Laurent Tapadinhas, Thibaut de Buretel de Chassey, Antoine Maucorps, Jean-Marc Boyer, Paul Delduc, Dominique Mellot, Yves Nicolas, Georges Blanc, Bertrand Ollivier, Jean-Pascal Brison, François Toutlemonde, Stanislas Dehaene, Catherine Zoi, Lionel Sainsaulieu, François Velde, Alain Burie, Anne Gérard, Bruno Levy, Franck Pacard, Didier Cordero, Pascal Deschamps, Hervé Beust, Arnaud Poupart-Lafarge, Marc Bousset, Philippe Roche, Serge Glandard, Richard Lucaussy, Pierre d'Andria, Stéphane Haentjens, Antoine Doutriaux, Guillaume Verschaeve, François Moreau, Philippe Queveau, Philippe Marie-Jeanne, Nicolas Treil, Julien Galand, François Sillion, Florence Charue, Olivier Muce, Jérôme Bouin, Pascal Mons, Gilles Perrin, Renaud Vergnet, Sophie Moulierac, Christophe Tardy ; Joël Courbon ; Olivier de Reydet de Vulpillières ; Xavier Pujos ; Marko Vujasinovic ; Eric Davalo ; Jean-Pierre Margolin ; Pierre Ferszland ; Frédéric Ricard ; Antoine Mantel ; Edouard Sauvage ; Thierry Georges ; Olivier Piccolin ; Pierre-François Berne ; Philippe Henrotte ; Thierry Beurey ; Pascal Eymery ; Jacques Demael ; Yves Herault ; Thierry Boucher ; Florence Richard ; Frédéric Lefebvre ; Emmanuel Prat ; Yves Bertot ; Matthieu Delille ; Olivier Bouillant ; Luc Maranget (99e ex.) ; Yvon Prevot ; Jean-Baptiste Rouge ; Serge Lacaze ; Fabien Moutarde ; Fabienne Charpentier ; Pierrick Grandjean ; Guillaume Deffuant ; Pierre Malaterre ; Léon Bottou ; Marc François ; Bertrand Fitoussi ; Viseth Ngau ; Augustin Fruchard ; Dominique Luzeaux ; Philippe Ezran ; Frédéric Vignal ; Yves Metz ; Michel Robin ; Alain Perrin ; Jean Tardits ; Marc Boulle ; Bruno Salvy ; Nicolas Bonnault ; Nicolas Hue ; Chantal Guynamant ; François Varloot ; Vincent Demoulin ; Paul Zimmermann ; Thien-Nga Le ; Laurence Lemesle ; Philippe Coussot ; Francis Sykes ; Jean-François Donati ; Bernard Jolliot ; Pierre-Louis Bielly ; Philippe Roudier ; Alexandre Maillard ; Christian Wolff ; Manuel Halbert ; Olivier Siboulet ; Jean-Bernard Kovarik ; Serge Marquié ; Laurence Berthet ; Yves Colin ; Philippe Cassabois ; Vincent Paris ; Vincent Auger ; Jean-Philippe Avouac ; Paul Costa de Beauregard ; Manuel Joffre (149e ex.) ; Pierre Debray ; Philippe Ledenvic ; Lam-Fung Ly ; Arnaud Poncelin de Raucourt ; Dominique Bourgeois ; Philippe Soulier ; Frédéric Ponce, dit Asensio ; Laurent Zimmermann ; Michel Guillet ; Vincent Maillard ; Gilles Darche ; Stéphane Gautier ; Antoine Frachot ; Eric Iooss ; Serge Lacourte ; Françoise Le Ber ; Guillaume Euvrard ; Cécile Gely ; Bruno Blanke ; Emmanuel Heurtier ; Gregorio Blanco ; Patrice Le Glanic ; Christophe Boutonnet ; Marc Thirion ; Hervé Kabla ; Pierre Pommellet ; Heddi Dahmani ; Hervé Lebret ; François Meyer ; François Willaime ; Patrick Haouat ; Thierry Mutschler ; Jean-Philippe Huguet ; Claude Villermain ; Laurent Chamontin ; Benedict Smith ; Anne Balençon ; Pierre-Henri Multon ; Max Bezard ; Olivier Durin ; Pascal Bardone ; Bernard Tanguy ; Philippe Gudin de Vallerin ; Olivier Neau ; Laurent Berrebi ; François Charton ; Philippe Compagnion ; Thierry Midy ; Pierre Demonsant ; François Pipon (199e ex.) ; Philippe Dischamps ; Cécile Tharaud ; Olivier Compte ; Christophe Tollu ; Jacques Berthaud ; Guy Besnard ; Catherine Poursat ; Lionel Suchet ; Mathieu Cosson ; Valérie Lagard ; Pierre Bensoussan ; Jean-Louis Renou ; Bruno Costes ; Etienne Rousselet ; Dominique Bonnet ; Fabrice Guillemin ; Joël Rosenberg ; Frédéric Vincent ; Tony Dunoyer ; Jean Scemama ; Bertrand Jarrige ; Xavier Normand ; Olivier Poitrenaud ; Philippe Roch ; Régis Adeline ; Bruno Vazzoler ; François Durand ; Marc Leclere ; Jean Frey ; Bernard Nieto ; Géraud Bourely ; Claire Devouge ; Lionel Henry ; Philippe Rousseau ; Serge Nepomiastchy ; Olivier du Pont de Romemont ; Charles Hirsch ; Thierry Renaudin ; Philippe Castanet ; Yves Laszlo ; Arnaud Blondel ; François Yvon ; Pierre-Jean Bosio ; Dominique Convers ; Bernard Crutz ; Eric Le Rolland ; Pierre Bonamour ; Quang-Tuan Luong ; Philippe Bories ; Jean-Marc Laberrere (249e ex.) ; Catherine Burq ; Cécile Millet ; Serge Bauchet ; Etienne Parizet ; Philippe Auffret ; Didier Pfleger ; Olivier Cuchet ; Pierre Dauchy ; Guillaume Cambois ; Catherine Dougados ; Frédéric Gaible ; Isabelle Richard ; Antoine Robert ; Philippe Silvestre ; Patrick Lambert ; Sabine Phelouzat ; Gilles Bruniaux ; Hervé Gilibert ; Pierre Bourlez ; Xavier Jung ; Frédéric Laurent ; Laurent Tollie (271e ex.).

● OPTION P'

Mmes et MM. Stéphane Jacobzone ; Serge Maillard ; Pierre Jannière ; Frédéric Pigamo ; Philippe Laplane ; Jean-Luc Giachetti ; Bruno Angles ; Patrick Ballard ; Jean-Philippe Bouyer ; Nicolas Mirieu de Labarre ; Nicolas Siegler ; Bertrand Guigon ; Olivier Kling ; Philippe Guillier ; Yves Tremolet ; Benoît Pollet ; Pierre Berthomieu ; Olivier Lamothe ; Hervé Girard ; Thierry Pretet ; Guillaume Fonkenell ; Jean-Pierre Juteau ; Michel Guitton ; Didier Blanchard ; Pierre Gressier ; Bernard Desforges ; Michel Tobelem ; Hugues Lepic ; Bernard Soucail ; Didier Tranchier ; Thierry Podolak ; François Raffin ; Frédéric Villoutreix ; Philippe Dussuel ; Benoît Deleu ; Eric Pilon ; Caroline Tavernier ; Hugues Severac ; Olivier Berger ; Sophie Carlotti ; Benoît Faucher de Corn ; Vincent Coutor ; François Demoncourt ; Bertrand de Talhouet ; Nathalie Botek ; Laurent El Kaim ; Antoine Kadari ; Christophe Chazot ; Laure Provost ; Valérie Faudon ; Jean-Paul Foing ; Christine Fenouil (52e).

SCIENCES

L'ACCORD ENTRE LES INSTITUTS MÉRIEUX ET PASTEUR

Relever les défis de la biotechnologie

De notre correspondant régional

M. Alain Mérieux, président du conseil d'administration de l'Institut Mérieux SA, a donné, mardi 11 septembre après-midi au cours d'une conférence de presse à Marcy-l'Etoile (Rhône), des informations complémentaires quant aux conditions financières de l'accord passé entre sa société et l'Institut Pasteur-Production, révélé dans nos éditions datées du 12 septembre.

L'Institut Pasteur-Production va séparer ses deux principaux pôles d'activité. Le secteur « produits de diagnostic » n'est pas touché par l'accord. En revanche, le secteur « sérums et vaccins » va être cédé à l'Institut Mérieux, qui devient actionnaire majoritaire (à 51 %) de la nouvelle unité. Mérieux entre au capital en lieu et place de la SANOFI (du groupe ELF-Aquitaine), qui détenait ces parts majoritaires. Les autres actionnaires (Pasteur-Paris et Paris-Lille) demeurent, avec respectivement 44 % et 5 % des parts. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

Des « groupes de travail » vont être rapidement constitués pour établir les modalités concrètes de ce rapprochement « franco-français » qui doit, à l'évidence, satisfaire les pouvoirs publics. L'efficacité économique impose un maintien des marques et de deux réseaux commerciaux distincts en France. Les stratégies commerciales seront au contraire harmonisées — c'est-à-dire pratiquement fusionnées — à l'étranger : Mérieux apporte dans la corbeille son infrastructure performante, Pasteur son nom... Les efforts devraient ainsi être, selon M. Mérieux, plus concentrés pour *« présenter un front uni et unique »*. Le secteur des vaccins et des sérums ne représente aujourd'hui que 1,5 % à 2 % du chiffre d'affaires mondial du secteur de la pharmacie, mais les besoins des pays sous-développés sont immenses. En volume, Mérieux exporte 75 % de sa production de Marcy-l'Etoile (55 % en valeur), tandis que le nom de Pasteur est mondialement reconnu. La nouvelle société portera d'ailleurs le nom de « Pasteur sérums et vaccins ».

A la conquête du monde

Les deux groupes étaient concurrents dans le domaine des anatoxines (vaccins DT Coq) et des vaccins anti-grippaux. Pasteur a une position dominante dans le secteur des vaccins antihépatiques et, surtout, contre la fièvre jaune. Mérieux est au plus haut niveau pour la commercialisation et la recherche pour les vaccins contre la rage, la rubéole, la rougeole, les oreillons et toute les gammaglobulines.

« A deux, estime M. Mérieux, *nous pouvons attaquer le monde entier. Avec une potentialisation plus grande de la recherche pastorienne et un resserrement de ses unités de production. »* Il a ainsi confirmé le transfert des activités « sérums et vaccins » de l'unité Pasteur de Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine) vers le Vaudreuil (Eure). Avec une *« rationalisation et une mutation par formation de quelques dizaines de salariés »*. Le responsable de Mérieux a indiqué que les partenaires sociaux de Marcy avaient *« fait un accueil favorable à l'accord »* et qu'il convenait que *« les gens de Pasteur aient le moral à la suite d'une opération conclue dans un esprit de collaboration et non d'Anschluss »*. La priorité sera donnée au rétablissement financier du pôle Pasteur.

Peu de bouleversements sont à prévoir au sein des états-majors de Pasteur. *« Ne pas faire aux autres ce que l'on n'aimerait pas subir »*, a souligné M. Alain Mérieux, dont la famille n'est plus — depuis 1968 — majoritaire au sein du capital de l'Institut Mérieux SA, contrôlé à 51 % par le géant Rhône-Poulenc. Un géant discret, mais qui a pris une part active dans ce spectaculaire rapprochement des deux « grands » de l'industrie pharmaceutique française.

Après l'époque de la bactériologie pastorienne et celle de la virologie-Mérieux, le temps est à l'union pour les immenses défis de la biotechnologie.

CLAUDE RÉGENT.

EN BREF

L'état de santé des détenus basques espagnols

L'état de santé des huit Basques espagnols grévistes de la faim de la prison de Fresnes, dans la région parisienne, continue de susciter des réactions et des prises de position contradictoires.

Me Yves Jouffa, président de la Ligue française des droits de l'homme, qui a pu rencontrer durant une heure, mardi 11 septembre, les huit prisonniers — dont sept risquent l'extradition vers l'Espagne, — a précisé qu'aucun de ces hommes ne se trouvait dans le coma. Me Jouffa a indiqué que les huit détenus lui étaient apparus *« très fatigués et affaiblis, mais en bon état intellectuel »* et tout à fait capables de tenir une conversation. En revanche, les familles des huit Basques affirment que les détenus sont *« dans un état critique »* et *« peuvent entrer dans le coma d'un moment à l'autre »*.

Les responsables du secteur « Pays basque » de la fédération du Parti socialiste des Pyrénées-Atlantiques se sont déclarés hostiles aux extraditions de séparatistes basques espagnols et souhaitent une *« décision rapide »* du gouvernement. Selon eux, la justice française ayant donné son avis sur les demandes espagnoles d'extradition, il appartient au gouvernement de M. Fabius de prendre sa décision sans attendre l'arrêt de la Cour de cassation.

Une proposition du maire d'Avignon : des soldats policiers

Dans une lettre adressée le 30 août à M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Jean-Pierre Roux, maire (RPR) d'Avignon, suggère *« d'utiliser une partie des appelés du contingent au sein des unités de la police nationale »*. Estimant que l'augmentation des effectifs policiers *« ne représente pas l'unique solution »* aux problèmes d'insécurité mais qu'elle *« contribue néanmoins largement à rétablir un climat de sécurité »*, M. Roux propose de contourner les contraintes budgétaires dans la fonction publique par l'appel aux appelés du service national.

[Cette proposition n'est pas nouvelle. Depuis l'utilisation d'appelés comme gendarmes auxiliaires dans les brigades territoriales, elle a été étudiée par divers syndicats de policiers. Elle est contenue dans une proposition de loi d'orientation relative à l'organisation de la police nationale déposée par le groupe RPR de l'Assemblée nationale à la fin de 1983.

Cependant, selon les premières études du ministère de l'intérieur, elle se heurte à plusieurs difficultés. D'ordre juridique évidemment : la police nationale n'est pas intégrée à la défense nationale comme cette quatrième arme qu'est la gendarmerie. Mais surtout d'ordre financier : la gendarmerie possède ses moyens propres, de logement, de casernement et de restauration notamment, ce qui n'est pas le cas de la police nationale. En somme, cette mesure — qui, au premier abord, semble une solution originale pour décharger les policiers de certaines tâches municipales ou administratives — ne serait pas forcément, au bout du compte, une économie... — E.P.]

Trois charpentiers sur le mont Blanc

(De notre correspondant.)

Tours. — Pour les quinze employés de la société Les Charpentiers de Tours, l'aventure est à portée de la main. Leur patron, M. Jean-Paul Bouyer, trente-quatre ans, a décidé en effet, pour la deuxième année consécutive, de leur offrir la possibilité de réaliser un exploit sportif. En 1983, ils avaient été sept à boucler le marathon de New-York, l'une des plus spectaculaires courses de fond du monde. Cette année, fin septembre, l'entreprise, dont l'atelier est situé à Saint-Roch près de Tours, offre une ascension au mont Blanc. Le toit de l'Europe pour les Charpentiers, quoi de plus naturel ? A l'heure de la décrispation, l'exemple de cette petite société anonyme, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas vingt-cinq ans, est à méditer.

« Lancer toute une équipe dans la même aventure, cela resserera les liens et contribue à maintenir une bonne ambiance de travail », dit M. Bouyer, qui voit là un investissement, une sorte de *« placement bonne humeur »* dont, à terme, l'entreprise recueillera les fruits.

Les affaires ont, cependant, été moins bonnes cette année, et il a fallu envisager un exploit moins lointain. Le principe de participation reste le même : tout le monde est invité. Mais ils ne seront que trois volontaires, cette fois, à s'encorder sur les pentes enneigées avec un patron qui, lui, a déjà « fait » le mont Blanc. Mais, déjà, on songe à l'exploit de 1985, et on parle d'un relais France-Angleterre à la nage à travers le Channel.

Encore une idée du patron : *« Pour la Manche,* dit-il, *il faudra qu'on soit au moins une dizaine dans le coup »*. Cette fois, tout le monde devra se jeter à l'eau...

ALEXIS BODDAERT.

● PRECISION. — Le document intitulé *« Taille de la classe, résultats des élèves et vie scolaire »*, dont nous avons rendu compte dans *le Monde* du 7 septembre, est une étude scientifique et non un *« rapport »*, nous demande de préciser son auteur. M. de Peretti est directeur honoraire du département de psycho-sociologie de l'éducation à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) et membre du conseil d'administration de cet organisme, et non inspecteur général de l'éducation nationale comme nous l'avons écrit par erreur.

Malversations à l'IUT de Bourges

Orléans. — L'été avait mal commencé dans l'académie d'Orléans, avec une affaire de fuites au baccalauréat (*le Monde* du 27 juin). Il se termine tout aussi mal, avec la découverte de malversations dans la comptabilité de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bourges.

M. Gabriel Rieul, ancien agent comptable de l'université d'Orléans, et Mme Colette Crevenat, secrétaire générale de l'IUT, ont été inculpés, le 16 août, de détournements de fonds et incarcérés. Quatre autres personnes, dont l'épouse de M. Rieul, travaillant comme agents administratifs à l'université d'Orléans, ont été inculpés de concussion.

C'est le nouveau directeur de l'IUT, M. Jean-Pierre Saulnier, qui, après avoir « épluché » la comptabilité de son établissement, a découvert les irrégularités et porté plainte. Les deux principaux inculpés auraient fabriqué de fausses factures et touché le produit d'heures supplémentaires fictives et de droits d'inscription. Le montant du détournement découvert jusqu'ici porterait sur 520 000 francs.

« Un employé modèle, tatillon et barricadé dans sa réglementation », dit-on à propos de M. Rieul. Détaché par l'administration du Trésor à l'université, il avait manifesté, il y a près de deux ans, l'intention de revenir à son administration d'origine. Après dix ans de bons et loyaux services, il avait été récompensé par la croix de chevalier de l'ordre du Mérite, qui lui avait été remise lors d'une réception au « château », le siège de l'université d'Orléans. — *(Corresp.)*

La Chine entre à Interpol

L'assemblée générale annuelle d'Interpol, réunie du 4 au 11 septembre à Luxembourg, a répondu favorablement, par un vote, à la demande d'adhésion de la République populaire de Chine. En signe de protestation, la délégation de Taiwan a quitté la salle des débats de cette cinquante-troisième assemblée. L'Américain John Simpson, patron du « secret service » des Etats-Unis, a, d'autre part, été élu président d'Interpol. — *(AFP.)*

● *Une touriste française assassinée à Mexico.* — Une touriste française, Mme Jacques Serre, âgée de soixante et un ans, a été tuée par des délinquants, dimanche 9 septembre, en plein centre de Mexico, où elle était arrivée la veille en compagnie de son mari. M. et Mme Serre, domiciliés à Garches (Hauts-de-Seine), se reposaient sur un banc, quand ils ont été agressés par quatre jeunes gens, qui, selon la police, seraient des toxicomanes. — *(AFP.)*

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Claude ODDO
est très heureux d'annoncer la naissance de sa petite-fille,

Sandra,

au foyer d'Alain et Brigitte, le 24 août 1984.

23 *ter*, bd Talabot, 30000 Nîmes.

Mariages

— Michèle COMBES
et
Samuel LEPASTIER
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 8 septembre dans l'intimité.

6, avenue de Tourville,
75007 Paris.

Décès

— Claire Nicole,
Jean-Claude Bassompierre,
son fils,
Martine Fischer,
sa fille,
La loge de la Fidélité,
Ses nombreux amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Charles BASSOMPIERRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien combattant 1939-1945,
ancien doyen
des speakers de l'ex-ORTF,

dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 septembre, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse.

17, rue Dombasle,
Paris-15e.

Ses amis de la section socialiste du spectacle ont la grande tristesse de faire part du décès de

Charles BASSOMPIERRE.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 septembre, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse.

[Né le 5 mai 1911 à Paris, Charles Bassompierre commença sa carrière comme assistant metteur en scène avant de devenir l'un des plus célèbres speakers de la radio française.

Auteur, sous le pseudonyme de Pierre Bass, de chansons, de scénarios, de pièces radiophoniques, de contes et de nouvelles, il fut surnommé « la voix sans visage ». Il assura de très nombreuses retransmissions d'opéras, d'opéras comiques et de grands galas.

Militant socialiste, ami de M. François Mitterrand, Charles Bassompierre fut responsable de la commission spectacle au PS.]

— Mme Georges de Beauregard,
son épouse,
Mlle Chantal de Beauregard,
Mlle Joëlle de Beauregard,
M. et Mme Patrick Soudant,
Edouard, Valentine, Sophie et Nicolas,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean de Bray
et leurs enfants,
Mme Philippe Sommerer
et ses enfants,
ses sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
M. Philippe Charigot,
son beau-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges de BEAUREGARD,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
croix du combattant
et médaille des évadés,

survenu le 10 septembre 1984, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 septembre 1984, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.
35 *bis*, avenue de la Princesse,
78110 Le Vésinet.

(Lire page 42.)

— M. Jean Dauliac
Et Mlle Madeleine Dauliac
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Edouard DAULIAC,
née Lucienne Barde,

survenu le 6 septembre 1984, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Gourdon (Lot), le 8 septembre 1984.

— Marguerite Bottemer,
Théo et Edith Bernheim
et leurs filles,
Georges et Claude Zysman
et leurs enfants,
Natacha et Jehuda Shapira,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de

Yvonne GINODMAN,
née Bernheim,
ancienne assistante sociale.

La mise en terre a eu lieu au cimetière de Chessy (77), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Anne-Marie Hochet
et ses filles,
Et la famille Hochet,
font part du décès de

Jean-Marie HOCHET,
sociologue,
conseiller
à la Mission de la coopération française,

survenu, le 30 août 1984, à Abidjan.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 14 septembre, à 11 heures, au cimetière de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Henry Lefranc,
M. et Mme Philippe L'Herminier,
ses enfants,
Sylvie, Pierre et Jane Lefranc,
Laurence L'Herminier,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert L'HERMINIER,
née Jane Gendreau,

survenu le 10 septembre 1984.

Les obsèques religieuses auront lieu à Saint-Georges-d'Aunay (Calvados) le vendredi 14 septembre, à 14 h 30.

3, quai Rouget-de-l'Isle,
67000 Strasbourg.
16, square Clisson,
56100 Lorient.

— Mme Yves Radenac, son épouse,
Brigitte Radenac,
Béatrice et Thierry Cherpitel,
Aline Radenac,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Yves RADENAC,

survenu accidentellement le 9 septembre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 14 septembre, en l'église Notre-Dame-des-Champs, suivie de l'inhumation dans le caveau familial du cimetière Montparnasse.

110, boulevard Raspail, 75006 Paris.

Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire du rappel à Dieu de

André VERCHALY,

une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

Services religieux

— Mme Claude-Henri Levy
nous prie d'annoncer qu'une cérémonie religieuse aura lieu le dimanche 16 septembre 1984, à 11 heures, au temple de la rue des Victoires, no 44, à Paris-9e, à la mémoire de

Me Claude-Henri LEVY,
avocat à la cour,
ancien membre
du Conseil de l'ordre,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre.

Au cours de la cérémonie M. le grand rabbin Kaplan lui rendra hommage.

34, rue de la Faisanderie,
Paris-16e.

Avis de messes

— Une messe pour

Martine DEVAUD,
née Leché,

décédée le 26 juillet 1984, sera célébrée, le lundi 24 septembre à 18 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, Paris-17e.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-X Nanterre. — Jeudi 13 septembre, à 14 heures, salle des Actes (bât. F), M. Tafsir Ndiaye : « Recherches sur la politique internationale des produits de base ».

— Université Paris-VIII. — Jeudi 13 septembre, à 14 heures, salle G-201 (et non samedi 15 septembre, comme annoncé dans *le Monde* du 7 septembre), M. Jean-Paul Buffelan : « Contribution à la théorie de la communication juridique dans la société politique ».

LETTRES

ANDRÉ PÉZARD LECTEUR DE DANTE

André Pézard, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-douze ans (*le Monde* du 12 septembre), était un grand italianisant. Agrégé d'italien en 1919, il avait enseigné trente ans à l'université de Lyon, avant d'être nommé à la chaire de littérature et civilisation italiennes du Collège de France. Il avait publié d'abord des ouvrages scolaires (une remarquable *Grammaire italienne*, chez Hatier, aujourd'hui épuisée) et des études sur la littérature italienne, et en particulier sur Dante.

C'est à ce dernier qu'il a consacré sa thèse : *Dante sous la pluie de feu* (Vrin, 1950), ainsi que de nombreuses études, dont une bonne partie ont été reprises dans le livre d'hommage réalisé par la Société des études italiennes : *Dans le sillage de Dante* (Abbeville, Paillart, 1975). Il est l'auteur de la seule traduction complète en français des œuvres de Dante, publiées dans « la Pléiade » en 1965. Ses articles savants sont réunis sous le titre *la Rotta Gonna* (trois volumes, Didier, 1979).

Il a aussi écrit un livre de souvenirs sur la guerre de 1914-1918 : *Nous autres à Vauquois*, récemment réédité (Aurillac, USHA, 1974).

Il était membre de l'Institut de l'Accademia dei Lincei et de nombreuses autres académies étrangères, et président d'honneur de la Dante Alighieri et de la Société des études italiennes.

هكذا من الاصل

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le Crédit Coopératif

(Siège situé à Nanterre - Préfecture)

recherche

pour sa division des EQUIPEMENTS SOCIAUX

un chargé d'études de crédit H/F

Le candidat retenu, diplômé d'études supérieures (maîtrise de Sciences Eco ou Ecoles de Commerce), aura 3 à 5 ans d'expérience professionnelle acquise en milieu bancaire.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 4119 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 PARIS qui transmettra.

Conseil de direction

CHARGEE DE RECHERCHE

AGORA, filiale de recherche de cadres par approche directe du Groupe EGOR, assiste les entreprises pour leurs recrutements de cadres dirigeants et d'ingénieurs hautement spécialisés.

Intégrée à une équipe de consultants, la Chargée de Recherche intervient pour définir et mettre en œuvre les stratégies d'analyse de marché, d'identification et de contacts.

Après une formation supérieure (Sciences Po, Sup' de Co'...) et une première expérience en entreprise ou en cabinet, vous souhaitez valoriser vos qualités d'autonomie, de pragmatisme, d'implication. La diversité des missions et des interlocuteurs, l'ouverture sur le monde industriel assurent à cette fonction un contenu formateur.

La taille et le développement de notre Groupe permettent d'envisager, après une expérience réussie dans ce poste, une évolution dans les métiers du conseil.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M AG 25, à :

AGORA
14, rue Magellan 75008 Paris.

egor — PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

INSEAD
INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES

FONTAINEBLEAU
recherche

CONTROLEUR DE GESTION EXPERIMENTE

pour adjoint direct à son Directeur Administratif et Financier.

Forte personnalité - esprit d'initiative - volonté d'aboutir - aptitude à travailler en contexte multiculturel.

Formation supérieure (école de commerce, maîtrise de gestion + D.E.C.S. complet...).
Plusieurs années d'expérience du contrôle de gestion. Solide expérience informatique : maîtrise d'outils tels IFPS, MULTIPLAN, DBASE II ou APL, souhaitable.

Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
Patrice TRIAUREAU - bd de Constance
77300 FONTAINEBLEAU Cédex.

COURS PRIVÉ SECONDAIRE hors contrat à Paris recrute pour la rentrée 84-85, à temps partiel, professeurs de mathématiques. Sérieuses références exigées. Téléphoner S.V.P. au 387-90-48.

COMPAGNIE d'ASSURANCES rech. pour son service GESTION DU PERSONNEL

1 AGENT DE MAITRISE

Outre une formation théorique solide, une première expér. dans des applications et la gestion de paie informatisées est indispensables, pour réussir dans les fonctions proposées. Ecr. nº 129 PUBLIALE GR 27 fg Montmartre, 9e, qui transm.

STÉ ÉTUDE DE MARCHÉS recherche

HOMMES - FEMMES

Parlant et écrivant POLONAIS, HONGROIS, TCHÈQUE ou ROUMAIN pour poser questionnaire à semblables.
Tél. à MARTINE SAMPIETRO 842-60-00 de 10 h à 12 h ou de 15 h à 17 h.

IMPORTANTE STE recherche

CCIAUX (H. ou F.)

Niveau Bac + 2, dynamiques, ambitieux, excellente présentation pour contacts clientèle ht niveau, rémunération pouvant être très importante. Tél : M. GRUMBACH, 260-39-62.

AGENCE FRANCAISE D'UNE IMPORTANTE BANQUE DE DEPOTS ETRANGERE
recherche

CHEF-CAMBISTE

chargé d'animer et diriger sa Table de Change.

Merci d'adresser vos candidatures sous référence 4313 à :

PIERRE LICHAU SA-BP 220 75063 PARIS Cédex 02

Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

L'Assemblée nationale
recrute par concours

6 ADMINISTRATEURS DES SERVICES

Fonctionnaires de l'Etat, les administrateurs des services ont des fonctions et une carrière comparables à celles des administrateurs civils.

L'un de ces postes est offert en priorité par concours spécial aux personnes reconnues handicapées par une COTOREP.

Ces concours sont ouverts aux candidats de nationalité française, titulaires de l'un des titres ou diplôme exigés des candidats au concours externe de l'ENA, et âgés de 20 à 40 ans (sous réserve d'éventuels reculs des limites d'âge).

La limite d'âge supérieure n'est pas opposable aux candidats reconnus handicapés par une COTOREP, qui peuvent par ailleurs bénéficier des aménagements d'épreuves justifiés par leur état de santé.

DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 1er OCTOBRE 1984

Pour tous renseignements, s'adresser au service du personnel de l'Assemblée nationale, 126, rue de l'Université, 75007 Paris. Téléphone : 297-62-32 et 297-62-34).



La Compagnie Générale de Géophysique

est leader dans son domaine et possède des centres de calcul parmi les plus puissants en France, aux USA, Canada, Angleterre... son développement l'amène à rechercher pour renforcer ses équipes système (CRAY - CONTROL DATA - PERKIN ELMER)

ingénieurs système

ayant de préférence quelques années d'expérience en système et logiciel de base pour étude et réalisation de nouveaux projets utilisant des techniques de pointe.
Formation GRANDES ECOLES ou équivalent.
Anglais indispensable.

Envoyer CV et prétentions à C.G.G. 1, rue Léon Migaux 91301 Massy. Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET D'ARCHITECTURE INTÉRIEURE PARIS CENTRE
recherche

COMPTABLE UNIQUE

Mi-temps après-midi.
Comptabilité et déclarations.
TÉL F. et F. : (1) 294-90-12.

Importante ASSOCIATION gérant des foyers pour travailleurs migrants, recherche

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

Cette personne aura en charge l'organisation, l'animation, la coordination et le contrôle des différentes cellules comptables (comptabilité générale, compté paie, comptabilité des centres).

Le candidat aura au moins 35 ans, possèdera le DECS ou le BTS (comptabilité) et aura une solide expérience (5 ans minimum) dans un poste similaire.

Adresser C.V. + photo, à : ADEF 16, r. du Pierre, 75004, PARIS.

Institut privé enseignement supérieur recherche ENSEIGNANTS VACATAIRES Histoire, géographie, culture générale, Anglais, Allemand, Espagnol. Diplôme I.E.P. exigé. Écrire sous nº 294.174 M RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

École privée sous-contrat rech. d'urgence PROF de MATHS pour second cycle, expérience vivement souhaitée. tél. : (6) 940-70-03. DRAVEIL Chât. des Bergeries, 91210.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE (PMI en forte expansion) recherche

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Vous êtes diplômés débutants ou avec quelques années d'expérience. Vous possédez une compétence micro processeur (matériel ou logiciel).
Nous vous proposons de vous joindre à une équipe dynamique pour l'étude de produits originaux et performants.
Lieu de travail : PARIS.
Envoyer curriculum vitae au service du personnel, référence 241 à S.M.E., 98, rue Didot. 75014 PARIS.

Cabinet fiscal recherche

COLLABORATEUR FISCAL

expérience exigée.
Adresser c.v. manuscrit sous nº T 68.203 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris 7e.

---

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 18) B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 — 09 PARIS.

FONDS D'ASSURANCE FORMATION
(gestion fonds de la formation professionnelle)
recherche

UN RESPONSABLE DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Ayant connaissance gestion du personnel et droit du travail

Gestion budgétaire, techniques informatiques. Nouveau plan comptable.
Expérience 5 ans minimum dans secteur associatif, mutualiste ou coopératif. Niveau I ou II.
Rémunération 130 000 F à 150 000 F selon expérience.

UN CHARGÉ D'ÉTUDE INFORMATIQUE ET CONTROLE DE GESTION

Qualités indispensables de contact, disponibilité, rigueur, organisation.

Connaissance des secteurs associatifs, coopératifs ou mutualistes souhaitée. Expérience de 3 ans minimum. Niveau I ou II en gestion.
Diplôme sup. en informatique souhaité (chef de projet).
Rémunération 120 000 F à 140 000 F selon expérience.

Adr. lettre man. c.v., photo à UNIFORMATION, Direction du Personnel, B.P. 57, 75562 PARIS CEDEX 12.

ELECMA
division électronique de la SNECMA
recherche

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

Ils participeront à l'étude d'équipements électroniques, aéronautiques, analogiques, numériques et des logiciels associés.

Ces postes seront confiés à des techniciens possédant un BTS ou DUT électronique.

SNECMA

Merci d'adresser lettre, CV avec photo et prétentions sous référence 202 à ELECMA BP 305 - 92156 SURESNES CEDEX

Société d'édition
cherche
pour son siège à PARIS

DEUX SECRÉTAIRES DE DIRECTION

Bonne présentation.
Age : 30 ans environ.
Connaissance parfaite du français et de l'arabe pour dactylo et télex.

UNE STANDARDISTE RÉCEPTIONNISTE

Bonne présentation.
Bonne connaissance du français et de l'anglais.

Envoyer c.v., lettre manuscrite + photo à : SPARE, 63, rue Pierre-Charron, 75008 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉDITION

DIRECTEUR ARTISTIQUE CONFIRMÉ
souhaitant changer d'air
cherche
ÉDITEUR OXYGÉNÉ

Écrire sous numéro 3.924 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE GESTION DE PATRIMOINE

expérimenté auprès compagnie d'assur. rech. situation chez banque ou agent de change. Ecr. s/nº 3.962 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Formation jurid. IESTO, licence informatique. Cherche poste organisateur redressement situation difficile, mise en place nouvelles méthodes de direction. T. (1) 665-18-14.
Ecr. s/nº 3972 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

EXPORT MANAGER

37 ans, angl., all. courant, exp. vente, adm. et vte, création réseaux franchises, implant. filiales. Libre rapid. PERRON, 63, rue du Maréchal-Foch, 78600 Maisons-Laffitte. Tél. 962-52-15.

Pour Abidjan, Côte d'Ivoire, J.F., 31 ans, étude sup. commerce international (étude de marché et domaine ccial) cherche emploi haut niveau avec résid. Abidjan, libre de suite, étud. toutes propositions.
Ecrire sous le nº T 68.248 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

AT 2 ÉLECTRONICIEN + F.P.A. - 31 ans 10 ANS EXPÉRIENCE DONT 3 A. ARTISANAT

Vente et Maintenance. Produits bruns G.P. recherche reconversion dans poste de maintenance parc informatique... M. JOURDAIN, 51, rue Michelet, 93170 Bagnolet. Tél. : 363-44-35.

H. 42 ans, chef de groupe compt., 15 ans exp. compta gestion et règlement filiale. Ch. emploi Paris. Mr Boonaert, 10, rue de Pont-à-Mousson, 75017 Paris.

J.F. 25 ans, maîtrise universitaire, expérience professionnelle dans la pub., cherche travail d'ASSISTANTE (recherche, documentation, préparation d'émissions,...) dans l'AUDIOVISUEL, le CINÉMA, l'ÉDITION. Ecrire sous le nº 278 RÉGIE-PRESSE *le Monde* 7, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07 qui transmettra.

H. 31 ans, Camerounais, docteur en linguistique sémiotique, exp. enseig. et recherche. Étudierait toutes propositions enseig., recherche, presse, édition, audiovisuel. PIETCHEU, 2 sq. P.-Valéry, 93240 Stains.

emplois régionaux

elf aquitaine
recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

Mission :
- coordonner les travaux de développement de maintenance et d'exploitation des applications informatiques de la Direction Financière,
- animer une équipe d'analystes, d'analystes programmeurs et d'opérateurs,
- promouvoir des logiciels généraux de gestion de base de données,
- utiliser principalement du matériel CII-HB.

Formation, expérience :
- diplôme d'ingénieur ou formation supérieure équivalente,
- expérience d'au moins 6 ans en informatique,
- pratique du COBOL,
- connaissance du logiciel DM4 (CII - HB),
- connaissance d'une méthode de conception de base de données appréciée et de la comptabilité.

Ecrire avec C.V. et prétentions à Nº 99611 à SNEAP - Service Recrutement 26, avenue des Lilas - Bât. Mestressat 64018 Pau Cedex.

Station sports d'hiver recherche collaborateur (trice) motivé (e) et dynamique pour promouvoir la station. Très grande moralité demandée. Situation d'avenir si capable et sérieux. Écrire Havas BP 346. 06072 Nice cedex. Réf. : 0904. Joindre c.v. et photo récente.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent. Écrire sous le nº T 068.082 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e

---

CHU DE BASSE-NORMANDIE recherche

1 INGÉNIEUR SYSTEME

Les conditions de recrutement sont les suivantes :

Diplôme d'une école d'ingénieurs ou de l'Université (maîtrise minimum).

Renseignements et inscriptions à la direction du personnel (téléphoner au 94-81-12 poste 40. 12).

VILLE DE SAINT-ÉTIENNE RECRUTE
Pour l'école régionale des Beaux-Arts, 15, rue Henri-Gonnard :

Un professeur de culture générale et de culture spécifique

pour le département communication visuelle et pouvant intervenir en 1er cycle. (16 heures hebdomadaires).

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 28 septembre 1984.

Tous renseignements complémentaires concernant ce poste seront donnés par :
Le service du personnel
2e bureau
Hôtel-de-ville, porte 306.
Tél. (77) 25-11-42 poste 756.

Associat. Rhône-Alpes recherche

CRÉATEUR ENTREPRISE INTERMÉDIAIRE

Projet sérieux d'activité en atelier pour F. et H.
Ecrire sous le nº T 068.253 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

l'agenda du Monde

Animaux

Vend magnifiques chiots berger allemand. 2 mois. Pure race. Parents visibles. 1.300 F. Tél. : (6) 019-12-55. (6) 941-85-15 ou (6) 941-35-11.

Artisans

Agencements d'appartements

DÉCORATION

Menuiserie, électricité, peinture, plomberie, maçonnerie, cuisine sur mesure.
Décoration : faux bois, faux marbres, trompe-l'œil, fresques.
English spoken
Devis gratuits.
Paris, province, étranger.
Véronèse
Tél. : 723-67-47 ou 723-82-10.

Moquettes

A saisir

MOQUETTE 100 %

pure laine Woolmark
Prix posée : 99 F. le m²
Téléphone : 658-81-12.

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m²
Tous types et coloris. Prix entrepôt. Pose assurée.
Téléphone : 757-19-19
BINEAU MOKET'S.

Musique

IRÈNE JARSKY
rouvre son atelier
« La Voix contemporaine »,
le 01/10/84, effectif limité, motivation prof. exigée.
Écrire I. Jarsky-Confluences, 17, pass. Lathuile. 75018 Paris.

Bijoux

COMPTOIR FRANÇAIS

Achète comptant beaux bijoux anciens.
et
Débris or, or dentaire, horlogerie, lettres et

TIMBRES-POSTE

TEL : 227-40-54 +

14, bd Courcelles. Mº Villiers.

ACHAT OR

BIJOUX ANCIENS

Brillants, débris or.
PAUL TERRIER 225-47-77
35, rue du Colisée 75008
Mº St-Philippe-du-Roule.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

CONCERTISTE grande expérience pédagogique donne cours piano. Tous niveaux, tous âges. 340-24-73.

COURS DE NÉERLANDAIS

FIN SEPT., FIN JANVIER.
INSTITUT NÉERLANDAIS
121, rue de Lille, 75007 Paris.
Renseig. 705-85-99.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapé haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :

En tissu : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal, Ducrocq, Rubelli et Lauer...

En cuir : 9 qualités et 44 coloris différent.
Toutes possib. existant : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).

Par exemple : un croissant canapé 2 places tissu à partir de 3.650 F, un cosau 3 places en cuir véritable à 6.920 F, en veau pleine fleur à 8.950 F.

Alors mettez le cap sur CAP vous venez, c'est direct.
CAP, 37, rue de Citeaux. 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp. 75007 Paris. Tél. : 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté. 69003 Lyon. T. (7) 860-02-54.

Jeune fille au pair

J. F. Polonaise cherche famille comme au pair et ménage. Sur Paris. Tél : 274-19-05.

Livres

Achète anciens livres mathématiques spéciales Commissaire, et Cagnac (5 tomes), éditeur MASSON. 16 (61) 53-95-71. h. repas.

HENRI LAFFITTE.
Achat comptant de LIVRES
13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.
Catalogue en distribution.

Vidéo

OUVERT 7 JOURS 8/7

VIDEO-CLUB VHS

CHOIX DE CASSETTES IMPORTANT
RIS-ORANGIS
Téléphone : 943-04-54.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CEDRES
10' pte d'Italie, Paris tourisme, repos retraite reçoit, toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF
(1) 726-89-63,
(1) 638-34-14.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, 60 livres par semaine. Adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1
Téléphone : 01-703-4175.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE DE LA CITÉ

PLUSIEURS 2/3 PIÈCES dont BEAU DUPLEX CARACTÈRE ÉTAGE ÉLEVÉ, ASC., BALCON. 60 CFT. EXCELLENT ÉTAT. VERNEL 526-01-50.

PLACE DES VOSGES (près) 2 pièces, kitch., bains. Immeuble rénové. 370.000 F. GARBI 567-22-88.

5e arrdt

POUR MUSICIEN

2 P., de charme isolé, cuis., bains, 6e ét., sans asc., calme, p. de taille. 336-17-36.

6e arrdt

ST-SULPICE, 130 m²

Caractère, soleil. 703-32-44.

7e arrdt

PPTAIRE VEND DIRECTEMENT

Mº ÉCOLE MILITAIRE

Bon imm. asc., ch. centr., petit studio, entrée, kitchen, douche, w.-c.,
3, PASSAGE DE L'UNION (angle 175, r. de grenelle) mercredi, jeudi, 14 h 30/19 h.

9e arrdt

SAINT-GEORGES
110 m² 5 p., cuisine, bains, parfait état, 3e étage. GARBI 567-22-88.

10e arrdt

ST-VINCENT-DE-PAUL

Dans imm. p. de taille, 4 P., tt cft, 96 m², s/pl. jeudi 14 de 14-17 h. 96, r. d'Hauteville.

12e arrdt

RUE DE LYON

dans imm. p. de taille 4 P., tt cft 100 m². 282-03-50.

13e arrdt

PRÈS PORTE D'ITALIE

NEUF 7.800 F LE M2
résidence calme de qualité
APPTS 3/4 PIÈCES.
Prêts conventionnés APL poss. Métro Bicêtre à 200 mètres. Téléphone : 365-10-56.

15e arrdt

MOTTE-PICQUET, beau 2 P., tt cft, 480.000 F. Visite jeudi de 13 h à 18 h : 3, RUE D'OUESSANT ou 296-63-33.

CAMBRONNE
LOFTS ET ATELIERS
DIFFÉRENTES SURFACES
AVEC ou SANS TRAVAUX.
GARBI 567-22-88.

16e arrdt

EXELMANS 322-61-38.
STUDIO 325.000 F.
2 PIÈCES 455.000 F.

17e arrdt

VILLIERS, rue de Lévis, imm. p. de taille, s/gde cour, jardin, beau duplex tt cft, r.-de-ch., 1er ét., poutres, 840.000 F. 387-95-97.

VILLIERS, bel imm., briques, 1930, asc. STUDIO, confort. 220.000 F. 387-95-97.

Mº GUY-MOQUET, studio tout confort, terrasse, jardin, immeuble récent. 287.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

18e arrdt

ATELIER LOFT

2 niveaux accès utilitaires légers. Calme, clair, directement propriétaire s/place mercredi jeudi, vendredi 12 h à 14 h, 6, rue Coustou ou 329-58-65.

MARX-DORMOY. Immeuble brique, 2 pièces, entrée, cuisine, w.-c., débar., 159.000 F. JULES-JOFFRIN. Imm. p. de t., 2 p. tt cft + balc., 320.000 F. 3 p. cuis., w.-c., 398.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

MONTMARTRE
Beau 3 pièces, soleil, calme, vue. Prix 540.000 F. Téléph. 252-31-54 le matin. 734-67-50 après 18 heures.

78-Yvelines

PARC DE

ROCQUENCOURT

SPLENDIDE 5 P. ét. élevé.
VUE IMPRENABLE
TERRASSE PLEIN SUD
EMBASSY — 562-16-40.

92 Hauts-de-Seine

« DÉFENSE 2000 » sup. 3 p. 83 m², park., parf. état. 635.000. SIGEDIM 296-63-33.

NEUILLY ST-JAMES, imm. neuf, luxueux 4 p., s/jard., 2 bains, 2 park., chff individuel. S.A. LE CLAIR. 359-89-36.

SCEAUX, PRÈS CENTRE
IMM. stand., séj., 2 chbres, cuisine aménagée, jardin Mme PERICO. 660-55-44 ou après 19 h. 702-93-70.

BOULOGNE J.-JAURÈS

STUD. TT CFT, IMM. RÉC. PARK. 370.000 F. COTIMO, 783-62-74.

COURBEVOIE, « Charras » imm. 78, 8e ét., 2 p. + terrasse plain-pied, sans vis-à-vis, park. Px : 430.000. SIGEDIM. 296-63-33.

Province

A vendre
PORT GRUISSAN (Aude)
Bord de mer. Studio cabine 30 m² au rez-de-chaussée. Jardinet 20 m² en bordure piscine, avec bar, meubles, kitchenette équipée + emplacement de parking : 22 unités à débattre. Tél. : (61) 42-21-38 après 20 h. ou week-end (61) 20-19-18 poste 18 de 8 h. à 18 heures.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

GROUPE DORESSAY

rech. pour diplomates

APTS 150 à 300 m²

ACHAT OU LOCATION
Rive gauche, 8e-17e Neuilly.
Tél. : 624-93-33.

locations non meublées offres

Paris

504-20-00 ce numéro de téléphone vous informe 24 h sur 24 h des nombreuses offres de location de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES 3, rue Montevideo, Paris-16e.

Province

A louer vide au 1/10/84 à Cancale, près St-Malo (Ille-et-Vilaine). Pavillon 4 pièces + cuisine, 120 m² habitables sur sous-sol + garage. Terrain 1.122 m². Loyer mensuel 2.800 F. Mme Gorge. Tél. 415-02-92.

locations non meublées demandes

Paris

Pour PERSONNEL
ET DIRECTEURS MUTÉS
Important groupe bancaire, rech. APPTS 2 à 8 P., VILLAS
Paris et environs.
504-01-34. Réf. J.-S.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-68, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Etablissement d'enseignement commercial supérieur, recherche URGENT pour ses étudiants chambres, studios, 8e et 17e. Levallois et Neuilly.
Tél. du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h au 270-3[illegible] ou 270-90-95.

OFFICE INTERNATIONAL
Rech. pour sa direction.
Beaux appts de standing
4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE

8, av. Messine. 75008 PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT

562-78-99.

propriétés

MORVAN. PART. Vend. 5 P., cuis., s. de bains., chauf. cent., sur 2.000 m² terrain clos à 20 km. autoroute, 250 km PARIS. Tél. 16 (86) 84-61-84.

ROUSSILLON

Part. vend à Prades très belle maison de caractère dépendances, parc boisé 1 ha. Prix : 1.500.000 F. Tél. : h. repas (68) 96-15-18, h. bureaux (68) 96-07-38.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris-Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

Particulier recherche pavillon récent Sur terrain 800 m². Séjour + salon. Banlieue Sud ou Ouest (80 km) Jusqu'à 600.000 F. Tél. 920-28-94, le matin.

villas

Coteaux de Triel très belle

VUE SUR SEINE

PARC 3.000 m², clos murs, grande VILLA confortable, superbes réceptions, 8 chbres, maison gardien, beaux arbres. PRIX 1.600.000 F. VERNEL 526-01-50.

bureaux

Ventes

AV. DE LA RÉPUBLIQUE (Mº PARMENTIER) UN GRAND BUREAU social + chbre, bains, cuis., tt confort, clair, calme. Px : 325.000 F. Tél. : 723-78-[illegible].

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. SARL 160 F. Constitution rapide de sté GSMP, 54, rue Crimée, 19e et 4, rue des 2-Avenues, 13e. Tél. : 607-62-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL — RC — RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

Tél. : 355-17-50

CHAMPS-ÉLYSÉES

Bureaux équipés avec services ou votre siège social.
Tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc.
Locat. courte ou longue durée.

ACTE — 562-66-00.

BUREAUX MEUBLÉS

ou votre adresse à Paris
SODEC SERVICES
Champs-Élysées : 723-55-47.
Nation : 341-81-81.

A PARTIR de 90 F PAR MOIS. Domiciliations RC, RM, SARL, INTER, DOM. T. 340-68-50.

A LOUER 900 m² BUREAUX MAISONS-ALFORT près métro, sur grande avenue bureaux aménagés, air conditionné, hall de récept. dépendances, libres rapidement. JACQUES BENAT, administrateur d'immeubles. Téléphone : 376-77-20.

locaux commerciaux

Ventes

ATELIER LOFT

2 niveaux accès utilitaires, Légers, calme, clair. Direct propriétaire s/place mercredi, jeudi, vendredi, 12 h à 14 h. 6, rue Coustou ou 329-58-65.

Locations

BEL INVESTISSEMENT
Bastille, r.-d.-ch., 490 m². Loyer 107.000 F. Px 750.000 F. Ecr. ACP Nº 6 421, 8, r. de l'Arcade, 8e.

fonds de commerce

Achats

Achèterai atelier ou usine de fabrication textile même en difficulté, 824-48-34 +

Ventes

Côte-d'Azur entre Nice et Cannes particulier vend magnifique hôtel 30 chambres, 2 NN, bar grande licence, restaurant 250 couverts, piscine, jardin, parking 100 places, vue mer, pourrait convenir à maison de santé ou repos.
SARL sacrifié : 3.200.000 F. Possibilité murs.
Tél. : (93) 33-51-56.

boutiques

Ventes

PL. DAUMESNIL très belle bout. + s/sol, libre, dans imm. rénové. Propriétaire 634-13-18.

GARE DE LYON

dans imm. pierre de t. murs de CAFÉ — BRASSERIE
154 m² + s/sol 70 m² et 1er ét. 40 m² — 282-03-50.

INVESTISSEUR

Pptaire vd 1.300.000 F murs restaur. Revenu net 185.000 F. Pos. inter. 280-28-93.

secrétaires

SECRETAIRE DE DIRECTION

Une société d'ingénierie, très dynamique et en forte expansion recherche la secrétaire de direction de haut niveau qui assumera la responsabilité du secrétariat de l'adjoint à la direction générale, responsable des services financiers.

Elle sera une véritable assistante, excellente sténo-dactylo, méthodique et sachant organiser le secrétariat avec efficacité. Elle sera capable de travailler en anglais.

Lieu de travail : Annecy

Si vous estimez avoir le profil correspondant à ce poste, voulez-vous transmettre votre dossier de candidature (C.V. et photo) en indiquant votre rémunération actuelle, qui sera examiné avec toute la discrétion souhaitable, sous la référence : PR-528 à :

ROLAND DERKUM CONSEILS
48 rue de Margnolles
69642 Caluire cedex

Cie européenne d'assurances sur la vie

PORTE MAILLOT
recherche pour son DIRECTEUR GÉNÉRAL

UNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO BILINGUE ANGLAIS

La candidate âgée de 30 ans, disponible et motivée, d'excellente présentation, sera titulaire au minimum d'un BAC G1 et aura une expérience de 5 ans dans un poste similaire. La connaissance de la sténodactylo sera un atout supplémentaire. Salaire en fonction de l'expérience. Avantages sociaux.

Adresser C.V., photo, prét. au Service du Personnel EURAVIE, 152, av. de Malakoff, 75116 PARIS.

Groupe Industriel National privé Paris 10e gares Nord/Est recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

• Sachant discerner les priorités (noyau permanent de la DG), assurant le suivi administratif du personnel (paie de 50 personnes, cotisations, déclarations, caisses, écritures comptables), tenant un secrétariat classique de bon niveau.

• 35 ans minimum, expérience similaire, sténo et dactylo indispensables, discrétion de rigueur.

Les candidates seront reçues à Paris, en adressant dossier + C.V. + photo sous réf. 717 M à : FB CONSEIL, 57, rue des Quatre-Églises, 54000 NANCY.

formation professionnelle



DÉPARTEMENT ÉTUDES ET

FORMATION

Programmes nationaux et internationaux.

Formation professionnelle en 10 mois 1/2 d'ANALYSTE-PROGRAMMEUR sur gros système IBM + gamme Micros.
Format : + INTERVENANTS internationaux. Assist. et cons. intern. en logic.

Tél. : 723-55-18.
Adresse :
38, rue de Bassano,
75008 Paris.
Métro :
Étoile-George-V.

travail à domicile

Frappe rapide de vos thèses, rapports, C.V. Tél. 750-86-00.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LA QUALITÉ D'AUTREFOIS LE CONFORT D'AUJOURD'HUI

centre de BOURG LA REINE (92)

ville résidentielle

Proximité immédiate de tous commerces
R.E.R. autobus
dans petits immeubles de luxe
prestation de qualité
reste 5 appartements :

2 pièces et 4 et 5 pièces duplex

PRIX IMBATTABLES - PRÊT CONVENTIONNÉ

SIFIF 547.60.50

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

Micro-informatique en maternelle

Le micro-ordinateur fait son entrée à l'école maternelle. Et ça marche ! Les menottes tâtonnent sur le clavier, les enfants se conseillent, se stimulent mutuellement. L'un d'eux, resté seul, s'acharne, passionné. Tous ignorent la caméra qui les observe, illustrant les conclusions enthousiastes de l'institutrice après une année d'expérience dans une école du onzième arrondissement de Paris (1).

L'expérience a été engagée par le ministère de la culture et le Centre mondial informatique et ressource humaine présidé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui a fourni le matériel. L'école choisie fait partie d'une zone d'éducation prioritaire (ZEP), entité géographique dans laquelle des moyens spécifiques ont été accordés pour lutter contre l'échec scolaire. Trois institutrices initiées au langage informatique simplifié « Logo » par le Centre mondial ont collaboré à l'atelier informatique organisé durant trois demi-journées par semaine avec des enfants âgés de cinq ans qui ne savent pas encore lire. On a choisi l'école maternelle, où le jeune s'extériorise davantage.

Le degré d'information des enfants sur l'informatique et ses outils a tout d'abord été évalué : 3 % seulement des élèves avaient déjà vu un ordinateur, et la majorité d'entre eux le confondait avec un robot ou un appareil ménager. La phase précédant l'arrivée de l'ordinateur a consisté en jeux préparant aux activités et aux raisonnements exigés par les programmes (jouer à « être un robot », à « être une machine à dessiner »). Premier effet surprenant, le vocabulaire de commande informatique « avance », « recule », « droite », « gauche », a été rapidement utilisé spontanément dans le langage quotidien.

Avec « Zoom », le premier programme utilisé, l'enfant pilote la « tortue » (objet triangulaire lumineux sur l'écran) par l'intermédiaire de commandes qu'il tape sur un clavier. Après quelques gribouillages, les premiers dessins géométriques apparaissent. Le second programme, « Plage », fait apparaître un monde lilliputien : avion, bateau, fille, poisson... Ces « lutins » se déplacent de façon continue dans un décor de dessin animé composé de bandes horizontales : le sable, la route, le ciel... Les enfants sélectionnent un « lutin » auquel ils attribuent à leur gré forme, couleur, vitesse, place dans l'espace.

Richesse pédagogique

L'ordinateur a d'abord été présenté aux enfants sans aucune intervention d'un adulte. Les pédagogues et institutrices ont observé *« de l'agressivité et de la violence »* de la part des enfants pour s'emparer du matériel sans que ces derniers s'intéressent au maniement exact. Un climat d'enthousiasme et de grande joie s'est ensuite installé lorsque l'utilisation a été organisée et assistée. Une ambiance calme, bien rare et précieux en maternelle a été créée.

Les institutrices ont noté un intérêt, une motivation et une concentration particulièrement profonds. Le maniement du clavier ne pose, selon elles, aucun problème, et la progression dans la vitesse du repérage des signes a été jugée remarquable. L'ordinateur incite à la correction de l'erreur *« sans provoquer un sentiment d'échec »*. De plus, les enfants deviennent extrêmement attentifs : *« Pédagogiquement, la « sécheresse » et la « franchise » de l'outil empêchent l'à peu près. C'est exact ou pas. Il n'y a pas d'approximation. »*

Cette recherche met en lumière la richesse pédagogique de l'outil informatique. L'enfant se repère mieux dans l'espace et sa capacité d'anticipation s'accroît progressivement. La communication s'intensifie de même que la sensibilisation à la lecture et à l'écriture.

LAURENCE CONAN.

(1) Un rapport sur cette expérience intitulé *Le jeune enfant et le micro-ordinateur*, de Mme Jeanine Chauvin, pédagogue, et de Mme Kamila Elmeri, psychologue, est édité par la Documentation française.

DES PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le ministère de l'éducation nationale met à la disposition du public une série de permanences téléphoniques d'accueil et d'information « spécial rentrée », qui fonctionnent jusqu'au 22 septembre dans les rectorats d'académie.

Paris : 203-99-80 et 203-99-90.

Aix-Marseille : (42) 26-21-41 et 26-27-11.

Bordeaux : (56) 08-07-91.

Créteil : 377-46-06 (inscription d'élèves) et 377-11-56 (informations générales).

Dijon : (80) 41-81-14.

Grenoble : (76) 44-15-49 (personnels) et 44-11-79 (parents et élèves).

Lille : (20) 74-22-00 (orientation), 74-23-01 (vie scolaire) et 74-23-02 (enseignants).

Lyon : (7) 869-81-12 et 872-00-01 (élèves).

Nice : (93) 81-00-06 (scolarité) et 81-01-72 (information et orientation).

Orléans-Tours : (38) 62-17-74.

Poitiers : (49) 88-29-84.

Rennes : (99) 63-42-52.

Strasbourg : (88) 23-00-33.

Versailles : 951-00-00.

EN BREF

ENVIRONNEMENT

FLEURS DE PARIS. — Comme chaque année, la direction des parcs, jardins et espaces verts de la ville de Paris organise un concours destiné à primer les plus beaux massifs floraux de la capitale. Il aura lieu le 12 septembre 1984 et les résultats seront proclamés en fin de journée dans la grande serre du Fleuriste municipal. Durant la seconde quinzaine de mai, un million cent mille plantes estivales comprenant cent-soixante-treize espèces et variétés différentes et couvrant une superficie d'environ quatre hectares ont été plantées.

★ Pour tous renseignements, s'adresser à Mmes Nicolas et Vidal ou Mlle Jacques. Tél. : 651-71-20.

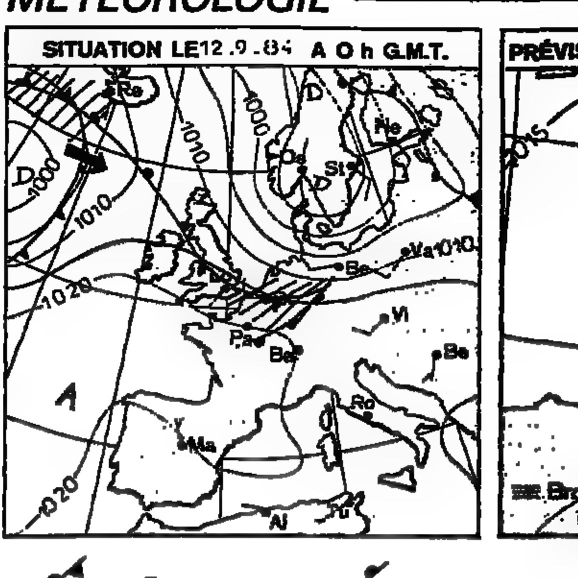
FOIRES

TROC. — Pour la première fois, dans le cadre de la foire au troc qui a lieu chaque année à la Défense, le Carrefour international de la communication organise, les 15 et 16 septembre, une bourse des troqueurs de matériels informatiques et audiovisuels. Micro-ordinateurs, logiciels, jeux électroniques, cassettes vidéo, magnétoscopes, téléviseurs, caméras, projecteurs, chaînes hifi, magnétophones, bandes et disques pourront être échangés. Mais, en ce qui concerne les cassettes vidéo et les logiciels, seules les copies autorisées par leur auteur et destinées à un usage strictement privé pourront être troquées.

FORMATION PROFESSIONNELLE

TÉLÉPHONE SERVICES. — Les Associations du groupe INFAC (Infac Crear Infath Ida), créateurs animateurs d'actions de formation professionnelle, ont mis en place un « Téléphone services » fonctionnant vingt-quatre sur vingt-quatre. Il est possible désormais de se renseigner sur les stages organisés dans les régions françaises, en téléphonant au 877-58-89 (tourisme), 877-60-62 (hôtellerie restauration), 875-57-30 (animation gestion), 877-74-47 (ateliers artisanat), 876-65-84 (audiovisuel) et 876-54-31 (informatique, bureautique, télématique).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 13.9.84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

PRÉVISIONS POUR LE 13 SEPTEMBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 septembre à 0 heure et le jeudi 13 septembre à 24 heures.

La persistance d'un anticyclone sur la France va permettre une évolution favorable du temps, avec hausse des températures maximales, mais encore des entrées maritimes ainsi que des formations de brouillard. Par ailleurs, un front atténué atteindra la Manche.

Jeudi, en début de journée, des nuages bas couvriront le ciel de la moitié nord. Ils se déchireront un peu au cours de la matinée. Quelques bruines se produiront près des frontières belge et allemande. Des brouillards seront observés du Sud-Ouest au Centre. Ils se dissiperont plutôt lentement en matinée. Des Alpes au pourtour méditerranéen, le ciel sera clair à peu nuageux. Pour l'après-midi, les éclaircies se généraliseront par le sud. Les températures pourront retrouver des valeurs de saison. Cependant, le ciel deviendra nuageux en soirée près de la Manche, avec une possibilité de faibles pluies côtières.

Les températures minimales seront de 3 à 7 degrés de la Garonne au Massif Central et au Centre-Est ; 8 à 10 degrés en Aquitaine ; 12 à 15 degrés en régions méditerranéennes ; 11 à 14 degrés ailleurs.

Les maxima seront de l'ordre de 28 degrés dans le Sud-Ouest ; 24 à 26 degrés dans le quart Sud-Est ; 20 à 22 degrés sur la Picardie et la Bretagne ; 22 à 24 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 12 septembre à 8 heures, de 1020 millibars, soit 765,1 millimètres de mercure.

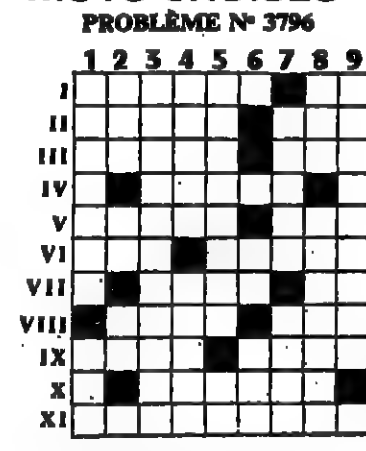
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 septembre ; le second le minimum de la nuit du 11 au 12 septembre) : Ajaccio, 24 et 12 degrés ; Biarritz, 21 et 11 ; Bordeaux, 22 et 7 ; Bourges, 18 et 14 ; Brest, 17 et 14 ; Caen, 20 et 16 ; Cherbourg, 16 et 15 ; Clermont-Ferrand, 20 et 7 ; Dijon, 18 et 12 ; Grenoble-St-M.-H., 22 et 7 ; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 6 ; Lille, 17 et 12 ; Lyon, 19 et 8 ; Marseille-Marignane, 24 et 10 ; Nancy, 17 et 14 ; Nantes, 21 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 16 ; Paris-Montsouris, 18 et 16 ; Paris-Orly, 19 et 15 ; Pau, 21 et 9 ; Perpignan, 24 et 14 ; Rennes, 19 et 16 ; Strasbourg, 17 et 13 ; Tours, 20 et 15 ; Toulouse, 22 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 18 degrés ; Amsterdam, 17 et 12 ; Athènes, 29 et 18 ; Berlin, 16 et 11 ; Bonn, 15 et 12 ; Bruxelles, 15 et 12 ; Le Caire, 37 et 23 ; îles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 15 et 9 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 29 et 23 ; Genève, 20 et 8 ; Istanbul, 27 et 19 ; Jérusalem, 29 et 16 ; Lisbonne, 28 et 19 ; Londres, 22 et 12 ; Luxembourg, 14 et 12 ; Madrid, 28 et 11 ; Montréal, 18 et 12 ; Moscou, 20 et 9 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 25 et 12 ; Rio-de-Janeiro, 22 et 18 ; Rome, 26 et 14 ; Stockholm, 11 et 9 ; Tozeur, 33 et 24 ; Tunis, 27 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3796



HORIZONTALEMENT

I. On peut y prendre une veste dans un milieu d'affaires. Personnel. — II. Homme de lettres inscrit au canon des Ecritures. Journaliste et écrivain d'expression catalane. — III. Solide rempart contre les débordements. Personnel. — IV. En piteux état. — V. Vraiment pas gâtés. Personnel. — VI. Vêtu. Passa du ciboire aux déboires. — VII. Perspectives de vacances. Court bouillon. — VIII. Finit par gagner sur tous les fronts. Fils d'Israël. — IX. Jeu de cartes. Prude homme. — X. Travailla pour la forme. — XI. Manque de respect envers un chef.

VERTICALEMENT

1. Expression de nos sentiments distingués. Eternel fauché voué au pétrin. — 2. Baie jaune ou queue de cerise. Forme d'avoir. Note. — 3. Un amour que la jalousie ne peut atteindre. — 4. Fils du Ciel. Cruche qu'on ne peut concevoir que bouchée. — 5. L'envers de la culotte. Préposition. — 6. Personnel. Fils de navigateur. — 7. Témoigne d'une évidente bonne foi. On l'a dans la peau ou on ne peut la voir. — 8. Rivière d'Alsace. Vent de panique. — 9. Coup de pompe avec lequel on n'est pas regonflé pour autant.

Solution du problème n° 3795

Horizontalement

I. Comédiens. — II. Odalisque. — III. Motus ! — IV. Pré. Saisi. — V. Râ. Serval. — VI. Oto. Clapi. — VII. Batelet. — VIII. If. Misère. — IX. Rio. Na ! — X. Do. Natif. — XI. Raïs. Asti.

Verticalement

1. Compromis. — 2. Odorat. Do. — 3. Mate. Ob. Roi. — 4. Elu. Ami. — 5. Dissection. — 6. Is. Arles. Aa. — 7. Equivalents. — 8. Nu. Saperait. — 9. Sénilité. Fi !

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

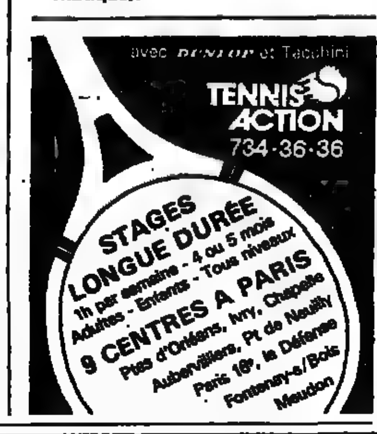
« La Sainte Chapelle », 15 heures, entrée (Mlle Colin).

« Pèlerins de Saint-Jacques », 15 heures, pied de la tour, M. Jacomet (Caisse nationale des monuments historiques).

« Quartier Mouffetard », 15 heures, 85, rue du Cardinal-Lemoine (Academia).

« La Conciergerie », 14 h 30, métro Cité (Arts et curiosités de Paris).

« La Place Dauphine », 14 h 30, 2, rue du Pont-Neuf (Paris autrefois).



Le Monde

économie

CEE

La négociation d'adhésion de l'Espagne et du Portugal

La France et la RFA pressent le mouvement

De notre envoyé spécial

Dublin. – Comment désembourber les négociations qui doivent conduire à l'adhésion de l'Espagne et du Portugal ? Tel est le thème de la réunion informelle que les ministres des affaires étrangères de la Communauté ont tenue, mardi 11 septembre, à Dublin.

Les pourparlers sont ralentis parce que, sur plusieurs dossiers importants, les Dix, divisés, n'ont pas encore arrêté de position commune.

C'est la première hypothèque, que plusieurs gouvernements membres, au premier rang desquels la France et l'Allemagne de l'Ouest, ainsi que l'Irlande, qui préside les travaux des Dix, entendent voir lever. *« Il faut à tout prix que les Dix soient en mesure, avant la fin septembre, de présenter aux deux pays candidats des positions communes sur les problèmes qui restent à traiter »*, a souligné M. Claude Cheysson en fin de journée.

M. Peter Barry, le président irlandais, qui, le 3 septembre, à l'issue de la précédente réunion des Dix, avait manifesté de l'inquiétude, a fait preuve, cette fois, de beaucoup plus d'optimisme. M. Roland Dumas, le ministre français des affaires européennes, s'est montré, lui aussi, plutôt satisfait.

Des progrès devraient pouvoir être accomplis les 17 et 18 septembre lors de la réunion du conseil des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture à Bruxelles.

A cette fin, plusieurs décisions de procédure ont été prises. Il a été entendu que la présidence irlandaise soumettrait d'ici à la semaine prochaine un document préconisant des solutions pour l'ensemble des problèmes litigieux, à l'exception de trois qui seraient traités à part : l'huile d'olive, le vin et la pêche.

S'agissant de l'huile d'olive, produit dont il a été longuement discuté à Dublin, les termes d'un compromis ont été esquissés. Les Italiens et les Grecs sont opposés à la proposition de la commission visant à instaurer immédiatement des « seuils de garantie », autrement dit à plafonner les quantités bénéficiant du soutien du fonds européen agricole.

L'idée serait d'ajourner la mise en place de telles contraintes, d'accorder donc ainsi un répit aux Italiens et aux Grecs, mais de prendre l'engagement formel de revoir l'actuel règlement et d'arrêter des mesures visant à empêcher la surproduction au plus tard deux ans après l'adhésion.

Dans le cas du vin, un groupe de travail réunissant les quatre principaux pays membres intéressés – l'Italie, la France, la Grèce, la RFA – va s'efforcer d'ici à la semaine prochaine de rapprocher les positions sur la méthode à employer pour diminuer la production, déjà chroniquement excédentaire.

La commission préconise tout un arsenal de mesures parmi lesquelles la réduction des surfaces plantées en vigne (par l'arrachage ou par la limitation du droit à replanter). La France, réticente à l'égard d'une telle solution, propose de pénaliser les rendements trop élevés.

Au-delà d'un certain niveau, le vin produit ne bénéficierait plus de la garantie financière de la Communauté. M. Dumas a fait valoir qu'une telle formule ne revenait pas à fixer des quotas de production. En effet, a-t-il indiqué, les « seuils de garantie », c'est-à-dire les rendements maximaux autorisés, pourraient varier selon des régions.

Les 17 et 18, les ministres de l'agriculture se saisiront du rapport qu'aura établi le groupe de travail restreint qui vient d'être constitué et ils s'efforceront de parvenir à une position commune. *« S'ils ne réussissent pas, le dossier reviendra au conseil général »*, a averti M. Dumas, peu soucieux de voir la discussion s'enliser dans des controverses techniques.

La commission doit présenter, avant la fin de la semaine, un nouveau document concernant la pêche, afin de tenir compte des vives critiques adressées par le Portugal, et surtout par l'Espagne, à ses propositions initiales.

Avec le Portugal, les difficultés qui restent à surmonter semblent minces. C'est vrai d'ailleurs pour l'ensemble des dossiers de la négociation.

M. Dumas estime-t-il que le document que prépare la présidence pour le 17 devrait, d'une façon ou d'une autre, donner un « signe » aux Portugais, constater ainsi publiquement que les pourparlers avec eux sont très avancés.

M. Dumas considère comme vraisemblable qu'une nouvelle réunion informelle des ministres des Dix sera encore nécessaire durant la seconde quinzaine de septembre s'ils veulent être prêts à arrêter une position commune sur l'ensemble des problèmes en suspens avant la fin du mois.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉTRANGER

En Norvège

Un très ambitieux projet de réforme fiscale

De notre correspondant

Oslo. – La commission publique sur les impôts, mise en place par l'ancien gouvernement travailliste au printemps 1981, propose une profonde réforme du système fiscal norvégien. Dans le rapport final qu'elle a remis récemment au ministre des finances, M. Rolf Presthus, elle constate d'abord la faillite du régime actuel.

Une progressivité excessive frappant principalement les revenus annexes et les heures supplémentaires décourage l'initiative personnelle. Elle n'est pas non plus synonyme de justice : bien souvent, les salariés les plus aisés sont aussi ceux qui, proportionnellement, paient le moins d'impôts, grâce à une panoplie de dégrèvements et surtout par le biais d'emprunts dont les frais de remboursement sont intégralement déductibles. Les gros contribuables échappent ainsi légalement au fisc et certains présentent même à la fin de l'année un revenu imposable égal à zéro.

Pour corriger ces effets, la commission sur les impôts recommande l'instauration d'un système plus simple et plus juste, qui avantage les épargnants et pénalise les emprunteurs. Elle veut ramener le taux marginal de l'impôt de 70 à 56 % pour les salariés, et à 61 % pour les Norvégiens travaillant à leur compte et limiter sensiblement les possibilités de dégrèvement. A l'avenir, seule la part des frais de remboursement d'un emprunt supérieur à l'inflation serait déductible des revenus.

Ce réaménagement, qui ne remet pas en question le niveau global de la pression fiscale en Norvège, serait financé en partie par une hausse des impôts sur les résidences secondaires, les caravanes, les bateaux de plaisance et les maisons particulières. Les taxes pourraient être triplées pour les propriétés d'une valeur supérieure à 1 million de couronnes (autant de francs français).

Les experts préconisent également la suppression de toutes les formes actuelles d'épargne non imposée (actions, assurances vie) et leur remplacement par un allègement des impôts sur les revenus du capital. Enfin, afin de redresser les finances peu reluisantes de la Caisse des pensions et retraites, les contribuables verseraient tous 15 % de leurs rémunérations brutes à la Sécurité sociale.

De l'avis général, il s'agit là du projet de réforme fiscale le plus ambitieux jamais présenté en Norvège au cours des vingt dernières années. Les dix-sept membres de la commission, qui représentaient notamment les principaux partis politiques, ont réussi laborieusement à trouver un compromis. Et tout porte à croire que leurs propositions seront vivement discutées au cours de la campagne en vue des législatives de l'automne 1985.

L'opposition travailliste, assez satisfaite, estime que la réforme envisagée doit être adoptée dans son ensemble et soumise au Parlement avant la consultation. Les trois partis de la majorité gouvernementale de centre droit sont plus circonspects. Les conservateurs, principale formation de la coalition au pouvoir, notent par exemple à juste titre que le projet implique un alourdissement des impôts pour certaines catégories de Norvégiens. C'est le cas en particulier des propriétaires.

Leur infliger une telle « réforme » à quelques mois des élections comporterait quelques risques. Pour sa part, la commission pense que le nouveau régime fiscal pourrait entrer en vigueur en 1987.

ALAIN DEBOVE.

La conférence de onze pays latino-américains à Mar-del-Plata

UN FRONT UNI DES DÉBITEURS PLUS FRAGILE QUE JAMAIS

Mar-del-Plata (Argentine) *(AFP)*. – Le front solidaire que les onze pays les plus endettés d'Amérique latine s'étaient proposé de créer en juin dernier (conférence de Carthagène en Colombie), afin de négocier dans les meilleures conditions le règlement de leur dette globalement égale à 350 milliards de dollars, semble fort compromis dès l'ouverture, mardi, à l'échelon des experts des travaux de la réunion de Mar-del-Plata, dite « Cartagena 2 ». Selon la majorité des observateurs, l'accord récemment conclu sur le rééchelonnement à long terme (quatorze ans) de la dette mexicaine a radicalement changé le climat.

C'est ainsi que l'Argentine, redevable de 44 milliards de dollars, et le Venezuela, qui doit 30 milliards, pourraient se retrouver privés de l'appui des Mexicains et des Brésiliens dans la confrontation avec leurs créanciers. Cependant, les milieux officiels affichent un optimisme modéré. *« La conférence de Mar-del-Plata doit s'achever obligatoirement sur des résultats positifs, la solidarité des pays latino-américains étant l'un des atouts de la région dans le difficile dialogue Nord-Sud »*, a confié à l'AFP l'un des délégués les plus en vue de la réunion, qui doit s'ouvrir au niveau ministériel jeudi. Le président Alfonsin doit prononcer le discours d'inauguration.

LES ETATS-UNIS ALLÈGENT LE CONTROLE DES EXPORTATIONS DE HAUTE TECHNOLOGIE

Le département américain du commerce a abandonné les dispositions les plus restrictives de son projet de contrôle des exportations de produits de haute technologie mettra son nouveau plan en application dans deux mois, après auditions.

Parmi les dispositions abandonnées, l'on note la nécessité pour les entreprises américaines exportant de la haute technologie de certifier qu'il n'y aura pas réexportation de ces produits vers les pays de l'Est.

En revanche, les entreprises américaines devront organiser leur service exportation de manière à permettre au département du commerce des contrôles *a posteriori*.

Les exportations de haute technologie représentent un marché de 20 milliards de dollars, et les entreprises américaines craignaient d'être supplantées par des firmes japonaises ou européennes si les conditions d'exportation devenaient trop rigides. – *(AFP.)*

LE MOZAMBIQUE VA ADHÉRER AU FONDS MONÉTAIRE ET A LA BANQUE MONDIALE

Le Mozambique, a annoncé l'agence officielle AIM, va adhérer au Fonds monétaire et à la Banque mondiale. Le régime de Maputo, qui vient de conclure un accord avec la République sud-africaine, cherche à rééchelonner quelque 1,4 milliard de dollars de dettes. Le Mozambique, qui espère être admis, en principe, comme membre des deux institutions internationales à l'occasion de leur prochaine assemblée générale (du 24 au 27 septembre à Washington) ne serait pas le seul régime marxiste à en faire partie. La Roumanie, la Hongrie ont, au cours des dernières années, adhéré au Fonds monétaire et à la Banque mondiale, dont le Vietnam et le Cambodge sont également membres. La Pologne a de nouveau posé sa candidature.

La conférence de onze pays latino-américains à Mar-del-Plata

UN FRONT UNI DES DÉBITEURS PLUS FRAGILE QUE JAMAIS

LES ETATS-UNIS ALLÈGENT LE CONTROLE DES EXPORTATIONS DE HAUTE TECHNOLOGIE

SOCIAL

M. Bergeron s'inquiète des conséquences d'un « grippage de la machine économique »

« Nous nous demandons si nous ne sommes pas en train d'aller au grippage de la machine économique, avec toutes les conséquences que cela suppose », a déclaré le 11 septembre M. André Bergeron, au cours d'un déjeuner de presse de « rentrée ».

Tout en comprenant la volonté du gouvernement de réduire l'inflation et les déséquilibres budgétaires et de ne pas augmenter l'endettement, le secrétaire général de Force ouvrière s'est interrogé : *« Faut-il, par crainte d'aggraver l'inflation, écarter toute idée de relance de l'activité, en particulier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ? Faut-il écarter comme hérésie la question que nous nous posons : parviendra-t-on à exporter ce que l'on n'arrivera pas à consommer sur place ? »* M. Bergeron a de nouveau invité M. Fabius à atténuer la rigueur, tout en demandant : *« La situation n'est pas plus difficile qu'on ne l'imagine ? Si c'est le cas, il faut le dire. »*

Pour le secrétaire général de FO, *« la décrispation n'ira pas très loin. Il n'est pas nécessaire de traiter l'adversaire de voyou ou de fasciste. Je souhaite que le débat démocratique ait une certaine tenue. Je ne crois pas beaucoup au rassemblement »*. Soulignant qu'il serait *« illusoire et démagogique »* de demander davantage que le maintien du pouvoir d'achat, M. Bergeron a noté qu'*« on est loin du compte »* et rappelé que, *« pour la première fois depuis 1969 »*, il n'y a aucun accord salarial dans le secteur public et nationalisé (1). Il a demandé que l'on ouvre ou rouvre les négociations.

Interrogé sur les ouvertures de la CFDT au patronat dans la négociation sur la flexibilité de l'emploi, M. Bergeron a déclaré : *« Tout doit être regardé. Je suppose que le CNPF mettra à notre disposition un document pratique que nous attendons. Nous examinerons ce document et nous apprécierons quels peuvent être les prolongements pour le droit du travail. Nous sommes méfiants et peu désireux de sacrifier sur cet autel la législation sociale. Nous regarderons, mais nous serons prudents. »* Comme la CFDT, il a affirmé qu'*« on ne peut pas écarter l'idée de la réduction de la durée du travail »* dans le cadre des conventions collectives.

M. Bergeron, qui estime que *« nous atteindrons sans doute les trois millions de chômeurs à la fin de l'année »*, comprend la volonté du gouvernement de donner un travail ou une formation aux jeunes de moins de vingt et un ans, mais il se demande quels sont ces *« travaux d'intérêt public »* auxquels on veut les employer, et comment et par qui ils seront rémunérés. Il a enfin déclaré que l'UNEDIC *« tiendrait le choc »* cette année et qu'elle ne devrait pas avoir de difficultés financières.

(1) Des accords salariaux ont cependant été conclus pour 1984 dans les banques – et à la Banque de France, – dans l'audiovisuel, les ports autonomes et au Loto (*le Monde* du 19 juin 1984).

Une tonalité nouvelle

A première vue, il n'y a pas de changement à FO. Comme M. Gattaz la veille, M. André Bergeron s'est inscrit dans une continuité qui lui est chère. Continuité sur le pouvoir d'achat qu'il faut maintenir pour tous. Sans plus. Continuité dans la dénonciation du *« dépérissement du dialogue social »* qu'il faut ranimer. Sans tarder. Continuité dans la demande d'une atténuation de la politique de rigueur et dans le pronostic – à partir d'un comptage différent de celui du ministère du travail – des trois millions de chômeurs en fin d'année. Les gouvernements, de gauche ou de droite, passent et M. Bergeron reste fidèle à son discours.

Et, pourtant, il y avait une tonalité nouvelle dans les propos du secrétaire général de Force ouvrière. M. Bergeron ne croit pas à l'avenir de la « décrispation », mais il était plutôt dans le camp des « décrispés ». Il s'est ainsi gardé, à propos de l'importante négociation sur la flexibilité de l'emploi, de polémiquer avec le CNPF et surtout avec la CFDT (ce qui lui aurait été facile). Il s'est abstenu de tout jugement sur les ouvertures de M. Maire à M. Gattaz. Sans les entériner pour autant, il a tenu un langage fort prudent, disant en substance : on demande à voir si les différentes propositions avancées peuvent être efficaces pour l'emploi, à condition de *« ne pas passer par-dessus bord la réglementation du travail »*. Ce souci semble partagé tant par MM. Gattaz et Maire que par M. Fabius, malgré la volonté de ce dernier de voir la négociation *« aller vite et loin »*.

M. Bergeron s'est également abstenu de toute mise en garde solennelle à M. Fabius – qui semble encore bénéficier – comme son conseiller social, M. Pécheur, d'un *« préjugé favorable »*, ou de toute menace de grève. Il y a indéniablement, devant la gravité de la situation économique et la montée du chômage, une recherche sérieuse de solutions de la part de plusieurs partenaires sociaux. Comme la CFDT – avec qui elle partage la revendication de la réduction de la durée du travail, – FO veut éviter tout grippage du jeu social et paraît mesurer les conséquences qu'aurait l'immobilisme.

M. N.

Grève aux Ateliers français de l'Ouest à Brest contre le projet de suppressions d'emplois

La direction des Ateliers français de l'Ouest (AFO) devait réunir ce 12 septembre un comité central d'entreprise pour annoncer 234 licenciements (sur 750 personnes) à l'établissement de Brest, 208 licenciements (sur 900) à Dunkerque, 101 (sur 150) à Saint-Nazaire. Au Havre, 77 suppressions d'emplois sont également prévues, à Grand-Quévilly 74, et à Dieppe 6. Pour protester contre ce projet, 400 ouvriers des AFO se sont mis grève le 11 septembre à Brest, à l'appel de la CGT. Des grèves ont également été déclenchées à Saint-Nazaire et à Donges (Loire-Atlantique).

De notre envoyée spéciale

Brest. – C'est au printemps dernier que la crise traversée par les Ateliers français de l'Ouest est entrée dans une phase aiguë. L'entreprise se trouvait alors au bord du dépôt de bilan. Sans doute l'Etat avait-il signé avec les AFO une convention par laquelle il s'engageait à rembourser une partie des coûts salariaux. Mais les frais généraux n'étant pas couverts par la convention, les AFO *« devaient les payer, quel que soit le nombre d'heures travaillées »*. En juillet, c'est l'heure de vérité. Le gouvernement exige un plan d'économies de 140 millions de francs visant à retrouver l'équilibre financier à la fin de 1984. *« Nous vendons exclusivement de la main-d'œuvre,* souligne M. Alain Coureau, directeur des AFO à Brest. *Toute économie passe donc pour nous par une réduction des effectifs. Depuis un an et demi, la moitié des effectifs de l'entreprise était au chômage partiel. Nous ne pouvions continuer ainsi. »*

La CGT (qui représente 80 % des salariés syndiqués) *« s'attendait depuis longtemps à une telle décision »*, mais ne l'entendait pas de cette oreille. Après avoir obtenu en juin qu'aucun licenciement ne serait annoncé durant les vacances, le syndicat se montrait bien décidé à ne pas laisser supprimer deux cent trente-quatre emplois à Brest, *« soit le tiers du personnel directement productif de l'entreprise »*. *« Ces licenciements ne sont pas justifiés,* estime M. Xavier Trébaol, secrétaire de la section syndicale CGT. *Nous avons proposé un plan d'économie et nous n'accepterons de discuter que lorsqu'il aura été négocié. »* Parmi les propositions avancées, la CGT demande la discussion d'une convention FNE afin de préparer le départ sur trois ans de tous les salariés âgés de cinquante-cinq ans (quatre cent quatre-vingt-quatrepersonnes, soit 108 millions de francs).

A Brest, qui n'est pas un port de commerce important, le personnel des AFO est conscient que *« la bataille sera longue et va durer des semaines »*. Après la manifestation du 5 septembre et l'occupation de la permanence du député PS de Brest, M. Joseph Gourmelon, des débrayages sont prévus ainsi que des délégations auprès du sous-préfet de Brest et du ministère du redéploiement industriel. *« Nous sommes en période de négociations. Si elles échouent, nous verrons »*, conclut le syndicat.

Un an après le dépôt de bilan de deux entreprises de réparation navale, les licenciements annoncés aux AFO portent un coup dur à l'activité d'une ville où la construction et la réparation navales sont reines.

Brest a parié sur les super-tankers et a perdu. Elle n'est pas la seule. *« La crise générale touche tous les pays voisins,* affirme-t-on à la direction. *Mais alors que l'aide de l'Etat à la réparation navale représente 2,5 % du chiffre d'affaires en France, elle atteint 12 % dans les autres pays d'Europe. »* Reste la diversification commencée par les AFO vers l'entretien des plates-formes offshore. Or, affirme M. René l'Hostis (CGT) *« si deux cent trente-quatre emplois sont supprimés, nous ne pourrons assumer des tâches qui auraient redonné un avenir à l'entreprise »*.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

CANDIDATS DES MIGRANTS AUX ÉLECTIONS MAROCAINES

Deux délégués cégétistes sont en concurrence pour le nord de la France

Après M. Akka Ghazi, secrétaire général de la CGT, à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (*le Monde* du 6 septembre), un nouveau *« candidat des migrants »* aux prochaines élections législatives marocaines vient de se faire connaître pour la région nord de la France. Il s'agit de M. Abdallah Fraygui, trente-sept ans, marié, deux enfants, secrétaire de la CGT chez Talbot et l'un des adjoints de Mme Nora Tréhel, la *« Pasionaria de Poissy »*. Mais alors que son collègue cégétiste se présente au nom de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), M. Fraygui s'est inscrit sur la liste du parti communiste marocain, le Parti du progrès et du socialisme (PPS).

Plusieurs autres militants syndicaux de diverses tendances envisagent de se présenter aux suffrages des travailleurs marocains lors de cette consultation peu banale, qui se déroulera les 14, 15 et 16 septembre pour les migrants, alors que les élections au Maroc même auront lieu dans la seule journée du 14 septembre. Quatre circonscriptions « étrangères » sont finalement prévues en Europe : deux en France (Paris et Lyon), une en Espagne et une autre regroupant les pays du Benelux, la RFA, la Scandinavie, mais aussi l'Europe de l'Est. Une cinquième circonscription concerne les pays du Proche-Orient.

Détenteur d'un CAP de chauffeur-mécanicien, M. Fraygui est arrivé en France en 1967. Il fut embauché comme OS la même année à l'usine Talbot de Poissy, où il occupe actuellement un poste de P 1 (ouvrier professionnel) à l'atelier de mécanique. C'est dans cet atelier, le fameux « B-2 », qu'avait éclaté en décembre dernier la grande grève des OS, hostiles à l'accord passé entre le gouvernement et la direction de la firme, qui avait ramené de 3 000 à 1 905 le nombre des licenciements prévus. Membre du bureau de l'Union départementale CGT des Yvelines et du Comité confédéral de l'immigration marocaine, M. Fraygui a également milité dans le PC de son pays, d'abord dans la clandestinité de 1970 à 1974, lorsque ce parti était interdit au Maroc, puis au grand jour après la légalisation du PPS en août 1974.

En France, M. Fraygui a joué un rôle nettement modérateur lors des grèves de Poissy, s'opposant notamment, aux côtés de Mme Tréhel, à la minorité *« gauchiste »*, dont certains membres devaient rejoindre par la suite la section FO. Curieusement, il se trouve aujourd'hui en concurrence avec M. Ghazi, « l'homme fort » de la CGT chez Citroën. N'est-ce point gênant pour cette organisation syndicale qui, à l'instar du PCF, entretient de bons rapports avec le PC marocain, malgré certaines divergences au sujet du Polisario ? Et les *« députés des migrants »* ne courent-ils pas le danger de voir leur action récupérée par le pouvoir chérifien ?

« Cette élection, nous a déclaré M. Fraygui, *est d'abord une affaire nationale marocaine. Le PPS a été dans le passé le seul parti à revendiquer la participation des migrants aux consultations nationales. Nous considérons comme un acquis important de pouvoir briguer la représentation des travailleurs obligés de s'exiler. Quant à nos deux candidatures, l'une pour le PC, l'autre pour le PS marocains, la preuve est faite, à travers elles, qu'il peut y avoir diversité d'opinions au sein de la CGT et libre choix politique. »*

Sur le fond, les deux candidats présentent un programme similaire. En ce qui concerne le dossier de l'automobile, M. Fraygui, tout comme M. Ghazi, entend d'abord *« défendre le droit au travail »*. Thème que les candidats se réservent de développer lors d'une campagne électorale réduite à sa plus infime expression : de simples lettres et des contacts personnels, conformément à une législation qui interdit toute activité politique aux étrangers.

J. B.

Pour 1985

LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT DEMANDE QUE LA HAUSSE DES LOYERS NE DÉPASSE PAS 5 %

Les responsables de la Confédération nationale du logement (CNL) ont, mardi 11 septembre, au cours d'une conférence de presse, réclamé que la hausse des loyers en 1985 ne dépasse pas 5 %.

Actuellement se discutent, au sein des instances de la Commission nationale des rapports locatifs, les éventuels *« accords de modération »* que prévoit la loi Quilliot. M. Claude Massu, président de la CNL, exclut pratiquement la possibilité d'un accord dans le secteur *« libre »*, celui des propriétaires privés.

On sait que M. Paul Quilès s'était engagé, en mai dernier, à ne pas faire jouer les *« circonstances économiques graves »* qui réduisent la hausse des loyers à 80 % de celle de l'indice du coût de la construction.

● **Suppressions d'emplois chez Thomson-Brandt-Armements.** – M. Yves de Grouville, directeur général de TBA, a annoncé, le 11 septembre, la suppression de cinq cent quatre-vingt-neuf emplois : en Seine-Saint-Denis, à l'atelier de prototypes, à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret), à l'usine de Tulle (Corrèze), ainsi que dans les bureaux d'études de La Ferté et de Saint-Denis. Il a également annoncé le transfert du siège social de l'entreprise à Saint-Denis. – *(AFP.)*

● **Des salariés d'Arthur-Martin ont occupé la mairie de Revin (Ardennes).** – Des salariés de la société Arthur-Martin (électroménager, douze cents salariés) ont occupé toute la journée du 11 septembre la mairie de Revin, à l'appel de la CGT et de la CFDT pour protester contre quatre-vingt-quatorze licenciements demandés par la direction d'Electrolux-France. Une délégation devait être reçue le 13 septembre au ministère du travail.

● **Reprise du travail à l'usine Ugine-Aciers de Fos-sur-Mer.** – Le travail devait reprendre ce mercredi 12 septembre à l'usine Ugine-Aciers de Fos-sur-Mer – avec levée du piquet de grève, – après l'accord intervenu le 11 septembre entre la direction et la CGT. Le personnel non gréviste avait manifesté son opposition à la grève déclenchée par la CGT en procédant dans la matinée à des « opérations-escargot » autour d'Istres et en demandant à la sous-préfecture de garantir la libre circulation sur les voies d'accès au travail. La CGT, qui demande *« des éclaircissements sur la situation à venir de l'emploi dans l'usine »*, devait discuter le 12 septembre avec les syndicats non grévistes (FO, CFDT et CGC).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	9,1840	9,1880	– 85	– 50	– 160	– 95	– 520	– 335
$ can.	6,9840	6,9880	– 100	– 50	– 185	– 110	– 585	– 350
Yen (100)	3,7510	3,7560	+ 115	+ 165	+ 265	+ 350	+ 900	+ 960
DM	3,0680	3,0700	+ 135	+ 175	+ 260	+ 210	+ 710	+ 820
Florin	2,7200	2,7230	+ 100	+ 125	+ 195	+ 240	+ 535	+ 650
F.B. (100)	15,2400	15,2480	– 35	+ 40	+ 10	+ 140	+ 15	+ 370
F.S.	3,6950	3,7000	+ 180	+ 215	+ 355	+ 410	+ 1015	+ 1150
L (1 000)	4,9920	4,9980	– 190	– 130	– 370	– 260	– 1100	– 870
£	11,7370	11,7470	0	+ 70	+ 35	+ 140	+ 190	+ 475

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	11 1/4	11 5/8	11 1/2	11 7/8	11 9/16	11 15/16	11 7/8	12 1/4
DM	5 1/8	5 1/2	5 3/16	5 9/16	5 1/4	5 5/8	5 3/4	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2	6 7/16	6 13/16
F.B. (100)	10 7/8	11 1/8	10 3/8	11 1/16	10 1/2	11	10 5/8	11 1/8
F.S.	2 7/8	3 1/8	4 9/16	4 15/16	4 5/8	5	4 7/8	5 1/4
L (1 000)	14 1/4	15 1/8	14 1/4	15 1/8	14 1/2	15	14 7/8	15 1/2
£	10 1/2	11	10 5/8	11	10 9/16	10 15/16	10 9/16	10 15/16
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 5/8	11 1/4	10 3/4	11 3/8	11 5/8	12 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

MACHINES-OUTILS

L'implantation d'un constructeur japonais en Grande-Bretagne risque de mettre à mal l'industrie européenne

L'ensemble des constructeurs européens de machines-outils, réunis au sein du CECIMO (Comité européen de coopération industrielle de la machine-outil), protestent contre la future implantation du groupe japonais Yamazaki en Grande-Bretagne. Cet investissement du numéro deux mondial des tours à commande numérique et des centres d'usinage en Europe est jugée *« des plus dangereuses »*. Elle fait partie d'un plan de *« conquête impérialiste de la part du Japon »*, qui, *« au lieu de favoriser l'expansion des produits et de la technologie européenne, favorisera la mainmise japonaise sur une industrie que les plus hautes autorités européennes ont reconnue vitale »*.

Yamazaki, qui va investir 30 millions de livres (environ 350 millions de dollars) pour bâtir une usine très automatisée à Worcester, a reçu du gouvernement britannique une aide de 5,1 millions de livres. La CECIMO s'élève contre l'aval donné le 18 juillet dernier par la CEE à *« cette subvention financée par les contribuables européens pour soutenir l'industrie japonaise »*.

L'implantation de Yamazaki représente en effet un danger considérable pour les producteurs ouest-allemands, italiens et français. La production prévue de l'usine, qui doit entrer en service en 1988, est de cinq cents tours et de deux cent vingt centres d'usinage par an, c'est-à-dire le cinquième du marché européen, ou encore la totalité du marché français. Or l'Europe importe déjà 50 % de ses tours et de ses centres d'usinage du Japon, pays qui s'est spécialisé dans ces créneaux. La stratégie japonaise, affirmée d'année en année, est en effet de s'octroyer un quasi-monopole mondial de ces machines en les produisant en grande série dans des usines très robotisées. L'usine de Worcester n'emploiera ainsi que deux cents personnes !

Conscients de cette menace, les constructeurs européens ont multiplié les mises en garde auprès des autorités britanniques d'abord, puis communautaires. Mais Mme Thatcher y a été insensible parce que Yamazaki, devant exporter 80 % de sa production, va lui être utile pour redresser la balance commerciale de ce secteur. En sus, nombre de constructeurs en Grande-Bretagne sont déjà des filiales de groupes étrangers, américains surtout. Aussi, la machine-outil anglaise n'est déjà plus une industrie nationale.

Devant l'inflexibilité britannique, le CECIMO s'est alors tourné vers Bruxelles pour que M. Davignon, commissaire européen aux affaires industrielles, tente de bloquer le projet qui, parce qu'il serait *« nuisible »* aux sociétés européennes, tomberait sous l'article 179 du traité de Rome, ou, que, au moins, il refuse de donner son aval aux aides financières. Allemands et Italiens, qui sont exportateurs de machines-outils, souhaitaient néanmoins agir avec discrétion pour ne pas apparaître comme protectionnistes. *« Nous étions très confiants sur la position des autorités européennes,* explique M. Chauvet, président du Syndicat français de la machine-outil, *parce que la CEE au début de 1983 a inscrit la machine-outil au titre des secteurs jugés prioritaires. Elle ne pouvait pas ne pas voir le danger japonais. »*

Aussi les constructeurs ont-ils été surpris lorsque l'accord de Bruxelles fut donné, contre leur attente, le 18 juillet. Cette affaire, estime le CECIMO, aurait fait partie du *« marchandage plus global entre la Grande-Bretagne et l'Europe »*, dont les constructeurs européens font les frais.

Les Européens vont essayer de se retourner vers la Cour de Luxembourg en soulignant qu'il est possible pour chaque pays du continent d'adopter des mesures protectionnistes provisoires visant les machines-outils nippo-britanniques. Mais ils savent qu'il est bien tard...

ERIC LE BOUCHER.

Legrand va prendre le contrôle d'une société américaine

Legrand, leader européen de l'appareillage électrique basse tension, vient de prendre le contrôle majoritaire de Pass and Seymour, l'un des premiers fabricants américains dans le secteur (50 millions de dollars de chiffre d'affaires).

Le groupe français va investir 450 millions de francs dans cette opération. *Le directeur financier, M. O. Bazil, précise que « Legrand détient d'ores et déjà des options sur plus des deux tiers du capital, et que les actionnaires ont déjà approuvé la fusion ».* Legrand a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 3,2 milliards de francs en 1983 en progression de 13 % par rapport à l'année précédente. Le groupe détient à l'heure actuelle 3 % du marché mondial du secteur, avec une position de 8 % en Europe et de plus de 30 % en France. Il emploie près de douze mille personnes.

CONJONCTURE

Budget : moins d'impôts plus de taxes

(Suite de la première page.)

Là non plus rien d'inédit, à l'exception du financement du CNES (Centre national d'études spatiales), qui est désormais à la charge du budget annexe des PTT. Ces crédits serviront, d'une part aux dotations en fonds propres des entreprises nationalisées de l'électronique, et, d'autre part, aux actions de promotion des industries informatiques, bureautiques, télématiques, etc.

Tout à fait inédite en revanche, est la décision de ne plus rémunérer les fonds des comptes chèques postaux. Ces fonds, d'une valeur de 100 milliards de francs environ récoltés par la poste, sont chaque année versés au Trésor qui, en échange, les rémunère à un taux de 5,5 % (en 1984). Privée de ces intérêts, la poste perd donc 5,5 milliards de francs que le budget général conserve par devers lui. En compensation, il est prévu que les télécommunications apportent 3,5 milliards de francs à la poste.

Au total, on peut donc considérer que l'Etat va «puiser» en 1985, sous différentes formes, 14,9 milliards de francs dans le budget annexe des PTT, contre 6,5 milliards l'an dernier. La «facture» sera payée par l'usager, qui verra augmenter les tarifs du timbre et du téléphone.

Ces ponctions diverses et ces transferts entre budgets général et annexe risquent de relancer la polémique entre l'opposition et le gouvernement sur leur constitutionnalité. Les juristes sont partagés à l'heure actuelle, mais il n'est pas à exclure que le Conseil constitutionnel, s'il est saisi, se prononce contre. Auquel cas, c'est tout le budget de l'Etat qui, inconstitutionnel, serait à revoir...

Pour l'heure, au total, le projet de budget pour 1985 comporte 995,2 milliards de francs de dépenses, soit une augmentation de 6 % par rapport au budget de 1984, tel qu'il fut voté à l'automne dernier par le Parlement. Cette progression des charges publiques est inférieure à celle du produit intérieur brut qui lui, augmente de 7,5 %.

D'une façon générale beaucoup de dépenses augmentent moins vite que l'inflation envisagée pour l'année prochaine : dépenses de fonctionnement (+ 4,4 %), dépenses d'investissements civiles et militaires (+ 6,5 %), dépenses d'intervention (+ 3 %). C'est dire qu'en francs constants toutes ces dépenses – sauf les crédits d'investissements – baissent en valeur absolue. Les recettes augmentent elles de 4,8 % seulement et atteignent 856,7 milliards de francs. Le déficit s'établit donc en présentation à 138,5 milliards de francs.

Tel se présente le projet de budget pour l'année prochaine qui sur plusieurs points importants était susceptible de modification au cours du conseil des ministres. Parmi les points en litige, figuraient l'aide fiscale à la construction, les hausses de l'essence et le prélèvement de 3 milliards de francs opéré par l'Etat sur les recettes fiscales des collectivités locales.

● Le désengagement devenu presque total depuis deux ans des investisseurs privés du marché de la construction neuve, réduit l'activité de l'industrie du bâtiment de quarante mille logements par an. L'objectif du gouvernement est de rassurer les investisseurs et de les inciter à retrouver goût à la pierre.

Ce ne peut être par l'aide budgétaire directe qu'elle soit aide à la pierre ou aide à la personne ; il est peu vraisemblable que le budget finance pour 1985 plus qu'il n'a fait en 1984 : soixante-dix mille prêts locatifs aidés ou PLA (sans que dix mille PLA supplémentaires soient reconduits) ; cent cinquante mille prêts à l'accession à la propriété ou PAP et, seulement assortis de l'aide personnalisée au logement (APL) sous certaines conditions de ressources, cent soixante mille prêts conventionnés ou PC.

Deux types de mesures on été étudiées, l'une touchant la construction neuve destinée à la location, l'autre les travaux de grosse amélioration.

En ce qui concerne les dépenses pour gros travaux, le mécanisme existe, puisque le propriétaire peut, pendant cinq ans et dans la limite d'un plafond, déduire de son revenu les intérêts des emprunts contractés pour les travaux d'amélioration. Etait envisagé d'offrir une possibilité de déduction aux propriétaires qui entreprendraient ces travaux d'amélioration, quelle que soit la forme de financement, qu'ils fassent ou non appel à l'emprunt. Cette déduction ne pouvant porter que sur une fraction de la dépense serait, évidemment, plafonnée par foyer fiscal.

Quant à l'incitation à la construction neuve, elle pourrait prendre la forme d'une aide à l'investissement, réduisant la fiscalité qui frappe les achats de logements neufs ou à construire dès lors qu'ils seraient destinés à la location. Cette réduction d'impôt pourrait dépendre – dans la limite d'un plafond – du coût de l'acquisition quel que soit son mode de financement (avec ou sans emprunt).

● Les hausses prévues de la taxe sur les produits pétroliers (hausses s'ajoutant à l'indexation de la TIPP sur l'inflation) rapporteront 15 milliards de francs supplémentaires. Le tollé soulevé par cette mesure pourrait inciter le gouvernement à décharger un peu les carburants et à charger le fuel lourd.

● Enfin, aucune aide fiscale nouvelle à l'investissement ne sera décidée, compte tenu de son coût et de ses effets incertains. En revanche, la formule actuelle d'amortissement accéléré qui permet jusqu'à fin 1985 d'amortir jusqu'à 70 % d'un investissement sera probablement prolongé en 1986.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le Conseil d'Administration s'est réuni le 6 septembre 1984 pour constater l'augmentation de capital par paiement du dividende en actions, conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 juin 1984.

506 289 actions ont été présentées sur 625 107, soit 81 % du capital, correspondant à la création de 13 138 actions nouvelles de 100 francs, jouissance du 1er janvier 1984.

Compte tenu de la prime d'émission, cette opération augmente les fonds propres de la Société de 10 840 952 francs, et porte le capital social à 63 824 500 F.

Le Conseil a tenu à remercier les actionnaires qui, très nombreux, ont ainsi témoigné la confiance qu'ils avaient dans l'avenir de la Société.

Pour le premier semestre 1984, le chiffre d'affaires de la maison mère atteint 942 748 000 francs, en hausse de 19 % sur le premier semestre 1983. A périmètre de consolidation comparable la hausse pour le Groupe, à près de 20 %, traduit le bon niveau d'activité des principaux secteurs en France et à l'étranger. Avant impôts et provisions, la progression des résultats provisoires est également sensible pour ROUSSELOT S.A. et ses filiales.

Le Conseil a d'autre part décidé une prise de participation majoritaire dans les sociétés du Groupe LUGAN. Réalisant un chiffre d'affaires annuel d'environ 100 000 000 de francs, le Groupe LUGAN est spécialisé dans la collecte et le traitement des corps gras animaux. Près de la moitié de ses ventes est réalisée dans le secteur de l'alimentation humaine qui intéresse particulièrement le Groupe ROUSSELOT dont les positions dans le domaine agro-alimentaire se trouvent ainsi renforcées.

legrand

Rachat d'une entreprise américaine

Legrand vient de prendre le contrôle largement majoritaire de Pass & Seymour, un des cinq premiers fabricants américains d'appareillage électrique d'installations.

Pass & Seymour a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 50 millions de dollars et un bénéfice après impôt de 2,1 millions de dollars (respectivement 27 millions de dollars et 1,3 millions de dollars pour le premier semestre 1984).

Spécialiste des interrupteurs et prises de courant, plaques de recouvrement, interrupteurs différentiels et minuteries électroniques, Pass & Seymour, qui emploie près de huit cents personnes, est le seul fabricant américain disposant d'implantations industrielles situées à la fois sur la côte est (Syracuse, Etat de New-York) et la côte ouest (Los Angeles) ; la société dispose également d'une filiale de distribution et de montage au Canada.

Avec cet investissement dans Pass & Seymour, qui jouit d'une excellente image de marque aux Etats-Unis et au Canada, Legrand renforce donc sa position mondiale dans son créneau spécifique et prend pied sur le marché d'Amérique du Nord, dont la taille est comparable à celle de l'ensemble du marché européen.

D'autre part, Legrand va également prendre le contrôle de Catu, premier fabricant en France de matériel de protection contre les accidents d'origine électrique pouvant survenir sur les réseaux de distribution et installations haute, moyenne et basse tension.

Le groupe Catu, qui est implanté en région parisienne, où il emploie deux cents personnes, prévoit pour 1984 un chiffre d'affaires de 93 millions de francs environ, dont 40 % à l'exportation.

Cette acquisition permet à Legrand de s'intéresser à un marché spécifique d'où il était jusqu'alors totalement absent et qui est très porteur en raison, notamment, des exigences sans cesse accrues de sécurité.

Enfin, les résultats semestriels-consolidés de Legrand sont les suivants :

(En millions de francs)	1er semestre 1984	1er semestre 1983	%	1983
Chiffre d'affaires	1 723,4	1 676,7	+ 2,8	3 207,6
Bénéfice net (part du groupe)	78,2	83,7	– 6,6	129,6
Marge brute d'autofinancement	189,4	183,8	+ 3,1	330,3

En ce qui concerne Legrand SA, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 099,7 millions de francs et le bénéfice net à 45,2 millions de francs, après, notamment, une dotation aux amortissements de 63,6 millions de francs et une variation des provisions à caractère de réserve de 14,2 millions de francs.

Pour les huit premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé est en progression de 5 %.

MARCHÉS FI

PARIS

Tassement

LA VIE DES SOCI

FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROUSSELOT

legrand

sciences-po

PAVILLON D'HABITATION

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 septembre

Tassement

Le marché parisien a encore reculé mardi, mais dans de moindres proportions que la veille (moins 1,17 %). A l'approche du son de cloche final, l'indice reflétait une baisse de 0,2 % dans des transactions au moins aussi actives que la veille lorsque 183 millions de francs avaient été échangés sur les valeurs françaises négociées au marché RM (règlement mensuel).

Saupiquet (négociée sur le marché de Nantes) et qui procède actuellement à une augmentation de capital, figure parmi les plus importants replis de la séance avec une baisse de près de 10 %. Vif repli (moins 7 %), également de Lebon alors que Cetelem et Chargeurs perdent 3 % à 4 %.

En baisse de 2,4 % la veille, BSN perd à nouveau près de 3 %, la valeur étant actuellement délaissée par certains opérateurs. Parmi les autres replis qui méritent d'être signalés (moins 2 % à 3 %) figurent Berger, Finextel et Raffinage.

A l'inverse Peugeot, qui cédait 3,5 % lundi, en regagne autant le lendemain. Cette société automobile fait actuellement l'objet d'un regain d'intérêt dans la communauté financière au même titre que Michelin, plutôt discrète mardi.

Bonne tenue de Olida, Mérieux, qui vient de s'associer à Pasteur (voir page une), Fonderie, Nord-Est, avec des gains de 3 % à 4 %, tandis que Bellon, Bic et ADG s'adjugent 2 % à 3 % de hausse.

Face à un dollar commercial hissé à 9,2295 F en séance sur le marché officiel, la devise-titre a grimpé à 10,38/41 F (contre 10,22/26 F la veille). Sur le marché de l'or parisien, le lingot gagnait 600 F en second cours, a 100,050 F, tandis que le napoléon perdait 1 F, à 601 F.

A Londres, le métal fin est remonté de 337,20 à 338,65 dollars l'once.

NEW-YORK

Irrégulier

Après avoir été orienté à la hausse pendant une bonne partie de la séance (l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est adjugé jusqu'à 14 points à un moment), le marché new-yorkais a fait marche arrière pour céder 4,53 points en clôture, à 1 197,99 points.

Selon les analystes, les investisseurs ont été favorablement impressionnés, dans un premier temps, par la poursuite de la baisse des taux d'intérêt sur les fonds fédéraux, revenus à 11 1/4 %. Par ailleurs, les déclarations de M. Henry Kaufman, ont également contribué, dans un premier temps, à raffermir les cours, en dépit des prises de bénéfices constatées de-ci, de-là sur quelques valeurs vedettes, mais ses propos sont finalement à double sens. En effet, d'une part, M. Kaufman estime que les taux d'intérêt devraient légèrement fléchir au cours des prochaines semaines, mais parallèlement il estime qu'une remontée à l'horizon 1985 paraît d'ores et déjà acquise, le « prime rate », actuellement fixé à 13 %, devant regrimper à 13,5 % en décembre 1985.

A cet égard, certains analystes financiers considèrent qu'une grève éventuelle aux Etats-Unis dans le secteur automobile (où se déroulent d'importantes négociations salariales) à partir de vendredi prochain pourrait entraîner, si elle était appelée à durer, un ralentissement de la croissance économique et, partant, un fléchissement des taux d'intérêt américains.

VALEURS	Cours du 10 sept.	Cours du 11 sept.
Alcoa	33 1/4	32 3/4
A.T.T.	18 3/4	18 3/4
Boeing	53 1/4	53 3/4
Chase Manhattan Bank	42 1/8	42 7/8
Du Pont de Nemours	47 3/4	47 1/2
Eastman Kodak	74 7/8	74 5/8
Exxon	44 1/8	44 1/8
Ford	42 7/8	42 7/8
General Electric	58	57
General Foods	58 3/8	58 1/4
General Motors	72 7/8	72 1/2
Goodyear	27	27 1/8
I.B.M.	122 3/4	122 1/2
I.T.T.	26 1/8	26 1/2
Mobil Oil	29 3/4	29 3/4
Pfizer	35 7/8	35 3/4
Schlumberger	45 3/4	45 5/8
Texaco	36 3/8	36 3/4
U.A.L. Inc.	35 5/8	38 3/8
Union Carbide	53 5/8	52 3/4
U.S. Steel	24 1/2	24 3/4
Westinghouse	26	25 7/8
Xerox Corp.	37 3/8	37 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CARREFOUR. — A l'occasion de la publication de ses résultats pour le premier semestre 1984, ce groupe d'hypermarchés a annoncé qu'il prévoyait, pour l'ensemble de l'exercice en cours, une progression de 20 % de son bénéfice net consolidé par rapport à celui de 1983 (389 millions de francs) grâce à la bonne tenue de ses activités tant en France qu'à l'étranger.

Les résultats de la société mère, Carrefour SA, à la fin du premier semestre 1984, font apparaître une hausse de 13,8 % du chiffre d'affaires, avec 9,52 milliards de francs de ventes hors taxes, contre 8,36 milliards de francs pour le premier semestre 1983. Les bénéfices avant amortissements et provisions de Carrefour SA ont baissé de 5 % au premier semestre 1984 par rapport à la période correspondante de 1983, s'établissant à 357 millions de francs, contre 376 millions de francs précédemment. Les amortissements et provisions ont progressé de 17,6 % au cours de la période sous revue pour atteindre 120 millions de francs. Toujours pour la période considérée, les bénéfices avant impôts et participations ont reculé de 13,5 % à 237 millions de francs, au lieu de 274 millions de francs précédemment.

LEGRAND. — Cette société, qui vient d'annoncer la prise de contrôle majoritaire de Pass et Seymour, l'un des cinq principaux fabricants américains d'appareillage électrique d'installations, annonce, pour le premier semestre 1984, un bénéfice net (part du groupe) de 78,2 millions de francs, en diminution de 6,6 % sur celui du premier semestre 1983, sur un chiffre d'affaires en augmentation de 2,8 %, à 1,72 milliard de francs. Dans le même temps, la marge brute d'autofinancement s'est accrue de 3,1 % pour atteindre 189,4 millions de francs. En ce qui concerne la société mère, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1,09 milliard de francs et le bénéfice net à 45,2 millions de francs après, notamment, 63,6 millions de dotation aux amortissements et une variation de provisions à caractère de réserve à hauteur de 14,2 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	10 sept.	11 sept.
Valeurs françaises	115	114,9
Valeurs étrangères	90,6	91,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 sept.	11 sept.
Indice général	173,7	172,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 12 septembre .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 sept.	12 sept.
1 dollar (en yens)	245,65	244,75

BOURSE DE PARIS Comptant 11 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 50	2 844
5 %	40 50	3 060
3 % amort. 45-54	71	0 345
Emp. 7 % 1973	9017	..
Emp. 8,80 % 77	116 53	2 700
9,80 % 78/93	92 06	1 665
8,80 % 78/86	94 10	6 612
10,80 % 79/94	95 20	0 237
13,25 % 80/90	102 20	3 666
13,80 % 80/87	103 82	12 518
13,80 % 81/99	102 40	9 087
16,75 % 81/87	111 48	0 092
16,20 % 82/90	114 20	10 756
16 % juin 82	114 25	4 164
E.D.F. 7,8 % 61	139 70	9 783
E.D.F. 14,5 % 80-92	103 40	3 790
Ch. France 3 %	133 50	..
CNB Bques janv. 82	102 38	2 584
CNB Paribas	102 73	2 584
CNB Suez	102 68	2 584
CNI janv. 82	102 29	2 584

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	44	44
A.G.F. (St Cent.)	390	388
A.G.P. Vie	5450	5840
Agr. Inc. Madag.	70	70
Amrep	155	131 70 o
André Roudière	138	140
Applic. Hydraul.	340	340
Arbel	30	30
Artois	599	595
At. Ch. Loire	8 50	8 50
Ausseda-Rey	55	54
Bain C. Monaco	87 20	87 20
Banania	419	....
Banque Hypoth. Eur.	280	275
Blanzy-Ouest	312	318
B.N.P. Intercontin.	135	139
Bénédictine	1848	1845
Bon-Marché	133 50	132
Bras. Glac. Int.	875	880
Caff	461	458
Cambodge	307	305
C.A.M.E.	106	106
Campenon Bern.	159	159
Caout. Padang	430 10	428
Carbone-Lorraine	81	81
Carnaud S.A.	198	198
Caves Roquefort	865	880
C.E.G.Frig.	273	275
C.E.M.	33 20	33 10
Centen. Blanzy	905	907
Centrest (Ny)	103	101 60
Cerabati	55 60	58 90 d
C.F.F. Ferrailles	259 80	254 50
C.F.S.	685	712
C.G.I.B.	69 60	....
C.G.V.	121	....
Chambon (M.)	450	450
Chambourcy (M.)	950	910 o
Champex (Ny)	108 20	106
Chim. Gde Paroisse	83 40	86
C.I. Maritime	427	425
Citram (B)	134	148 d
Clause	522	520
Cofradel (Ly)	450	449
Cogifi	248 10	249 80
Comiphos	187	186 80
Comp. Lyon-Alem.	229	225 10
Concorde (La)	281 90	270 60
C.M.P.	12 50	12 50
Coma S.A. (Li)	40	40
Crédit (C.F.B.)	190	195
Créd. Gén. Ind.	520	520
Cr. Universel (Cie)	502	495
Créditel	124 90	124 70
Darblay S.A.	317	304 40
Dany Act. d. p.	870	900
De Dietrich	415	410
Degremont	123 80	125
Delalande S.A.	770	740
Delmas-Vieljeux	710	710
Dév. Rég. P.d.C (Li)	130	130
Didot-Bottin	612	612
Dist. Indochine	459 40	414 90
Drag. Trav. Pub.	180	180
Duc-Lamothe	144	....
Eaux Bass. Vichy	1624	1620
Eaux Vittel	1180	1150
Ecco	2745	2730
Economats Centre	450	440
Electro-Banque	288	289
Electro-Financ.	502	502
Elf-Antargaz	164	171
E.L.M. Leblanc	800	790
Enelf-Bretagne	128	129
Entrepôts Paris	258	250
Epargne (B)	1025	1020
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	408	409

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eurocom	620	620
Europ. Accumul.	31	30 10
Eternit	366	365
Félix Potin	1305	1310
Ferm. Vichy (Ly)	107	110 d
Finalens	109	108 50
FIPP	129 50	134 50
Fnac	286 50	290 20
Focep (Chât. eau)	1000	....
Foncière (Cie)	245	245
Fonc. Agache-W.	216	213
Fonc. Lyonnaise	1780	1790
Foncina	185	185
Forges Strasbourg	151	150
Forinter	1200	1200
Fougerolle	51 50	51 50
France I.A.R.D.	117 60	118
France (La)	800	803
Frankel	195	194
Fromageries Bel	838	838
From. Paul Renard	415	401
GAN	698	699
Gaumont	500	501
Gaz et Eaux	1345	1330
Gerny S.A.	290	280 50
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 60	25 50
Gerland (Ly)	480	490
Gévelot	244 80	....
Gr. Fin. Constr.	212	211 50
Gds Moul. Corbeil	82 30	....
Gds Moul. Paris	354 60	361
Groupe Victoire	879	877
G. Transp. Ind.	170	171
Hutchinson	275 60	276
Hydro-Energie	239	253 60
Hydroc. St-Denis	43	....
Immindo S.A.	230	239 20
Immovest	168	168
Immobail	335	335
Immobanque	561	580
Immob. Marseille	2230	2230
Immofice	433	438
Industrielle Cie	966	968
Invest. (Sté Cent.)	740	740
Jaeger	17	16 30 o
Lafitte-Bail	350	345
Lambert Frères	44 50	44 90
Lampes	129 70	130
La Brosse-Dupont	104	104 50
Lille-Bonnières	276	273 60
Locabail Immob.	550	550
Loca-Expansion	220	220
Locafinancière	285 50	295 50
Locatel	323	327 50
Lordex (Ny)	108	111
Louvre	403	400
Luchaire S.A.	270	270
Machines Bull	34 60	34 45
Magasins Uniprix	58	58 20
Magnant S.A.	80	78
Maritimes Part.	137 50	137 50
Marocaine Cie	37 60	39 10
Métal Déployé	306	310
M. H.	81 60	84 50
Mors	270	271
Nadella S.A.	170	170
Naval Worms	134 90	136
Navig. (Nat. de)	63	63
Nicolas	385	380
Nobel Bozel	5 15	4 95
Nodet-Gougis	71	71
OPB Paribas	152	153 50
Optorg	122 50	125
Origny-Desvroise	135	132 50
Palais Nouveauté	294	292
Paris France	95	95
Paris-Orléans	154	154
Part. Fin. Gest. Im.	300	321 30
Pathé-Cinéma	240	237
Pathé-Marconi	115	....
Piles Wonder	127 50	132 80
Piper-Heidsieck	351	352
P.L.M.	95	95 20
Porcher	178	177
Prouvost et-Lain.R.	79 90	78 90
Providence S.A.	480	489
Publicis	1361	1360
Raff. Souf. R.	145	145
Ressorts Indust.	65	....
Révillon	390	388
Ricqlès-Zan	131	132
Rochefortaise S.A.	82 50	82 20
Rochette-Cenpa	21	21 50
Rosario (Fin.)	115	115
Rougier et Fils	46	46 70
Rousselot S.A.	850	876
Sacer	50 85	48 80
Sacilor	3 25	3 34
SAFAA	146	147
Safic-Alcan	281 80	270 50 o
SAFT	240	240 20
Saunier Duval	18	18
Saint-Raphaël	76	80
Salins du Midi	263	268
Santa-Fé	152	152
Satam	48	47
Savoisienne (M)	82	82
SCAC	135	135
Sellier-Leblanc	285	296 40
Sanelle Maubeuge	185	185

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.E.P. (M)	173	173
Serv. Equip. Véh.	31 50	31 40
Sicli	34 10	34
Sicotel	290	290
Sintra-Alcatel	451	460
Sinvim	135	135
Siph (Plant. Hévéas)	223	....
SMAC Acieroid	127 60	130
Sofal financière	435	434
Soffo	199 60	199 60
Soficomi	483	491
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90
Sofragi	832	844
Sogepal	223	....
Soudure Autog.	88	88 10
Sovabail	600	624
Speichim	111 60	107 20
S.P.I.	321	321
Spie Batignolles	162 10	164 90
Stemi	288	280 20
Taittinger	800	815
Testut-Aequitas	410	405
Thann et Mulh.	99	95 50
Tour Eiffel	385	379
Ufiner S.M.D.	119	118
Ugimo	232	231
Ugine Gueugnon	14 20	14 75 d
Unibail	630	630
Unidel	81	82
U.A.P.	636	636
Union Brasseries	66 50	66 50
Union Habit.	300	300
Un. Imm. France	285	285
Un. Ind. Crédit	345	343
Usinor	2	2
U.T.A.	240 50	241
Vicat	245	242
Virax	58	56 50
Vuitton	583	579
Waterman S.A.	256	256
Brass. du Maroc	151	157 d
Brass. Ouest-Afr.	26	26 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	315	....
Akzo	286	290
Alcan Alum.	290	....
Algemene Bank	902	901
Am. Petrofina	600	....
Arbed	260	....
Asturienne Mines	113	....
Banco Central	112	110 20
Banco Santander	80	81 10
Bco Pop Espanol	95	93
Banque Ottomane	780	795
B. Régl. Internat.	28790	27750
Barlow Rand	66	....
Blyvoor	110	108
Bowater	12	10 40 o
British Petroleum	63 40	64
Br. Lambert	382 40	389 80
Caland Holdings	93	102
Canadian-Pacific	361 10	368 10
Cominco	357	....
Commerzbank	502	509
Dart. and Kraft	762	770
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	317	320
Dresdner Bank	526	530
Femmes d'Auj.	58 10	....
Finoutremer	250	....
Gén. Belgique	310	313
Gevaert	572	572
Glaxo	124	....
Goodyear	270	280
Grace and Co	410	410
Gulf Oil Canada	142	141
Hartebeest	62 50	62 50
Honeywell Inc.	677	666
Hoogoven	170 50	....
I. C. Industries	525	525
Int. Min. Chem	415	423
Johannesburg	980	....
Kubota	13	13 10
Latonia	243	243 50
Mannesmann	500	....
Marks-Spencer	16	16 60
Midland Bank Plc	45	44 10
Mineral-Ressourc.	81	80
Nat. Nederlanden	700	710
Noranda	157	156 10
Olivetti	27 50	27 05
Pakhoed Holding	181	174 70
Pfizer Inc.	370	369
Phoenix Assuranc.	80 05	83 10
Pirelli	10 20	9 60
Procter Gamble	555	555
Ricoh Cy Ltd	39 70	38 20
Rolinco	186	187 50
Robeco	196	195 20
Rodamco	401	400
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	206	200
Sperry Rand	400	407
Steel Cy of Can.	178	178
Stilfontein	125	125
Sud. Allumettes	265	....
Tenneco	386	....
Thorn EMI	54	55 50
Thyssen c. 1 000	260	261 50
Toray indust. Inc	16 50	16 85
Vieille Montagne	580	....
Wagons-Lits	367	372
West Rand	57	56

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1770	1770
C.D.M.E.	515	522
C. Equip. Elect.	228	228
Dafsa	339	338 50
Dauphin O.T.A.	1545	1545
Guy Degrenne	785	805
Marlin Immobilier	1560	1565
Métallurg. Minière	155 50	161
M.M.B	280	287
Om. Gest. Fin.	270	265
Petit Bateau	429	425
Petrofigaz	557	548
Poron	423	418
Salomon	1585	1595
S.C.G.P.M.	276	275
Far East Hotels	0 91	0 91
Sofibus	213	212
Sovac	590	590
Zodiac	1200	1200

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	198	210 d
Borie	295	297
Cellulose du Pin	29 50	....
C.G.M.	10 50	13 10 d
Cochery	39 60	34 o
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	514	515
Dunlop	9 20	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	294 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	89	....
Ripolin	39	....
Rorento N.V.	615	625
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	45	65 d
S.P.R.	131	....
Total C.F.N.	44 10	....
Ufimex	276	279

SICAV 11/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	233 38	222 80
Actions-Investiss.	269 03	256 83
Actions sélectives	349 68	333 82
Aedificandi	361 82	345 41
A.G.F. 5000	249 33	237 07
Agfimo	386 83	369 29
A.G.F. Interfonds	356 73	340 55
Alcafi	217 64	207 77
A.L.T.O.	184 16	175 80
Amérique Gestion	470 12	448 80
A.M.I.	223 66	213 52
Assoc. St-Honoré	11837 14	11778 25
Associc	24153 81	24153 81
Bourse-Investiss.	301 61	287 93
Bred Associations	2216 82	2210 19
Capital Plus	1327 66	1327 66
Columbia (ex W.I.)	675 12	644 51
Convertimmo	282 15	269 36
Cortexa	932 58	890 30
Credinter	382 98	385 61 ◆
Croiss. Immobil.	379 50	362 29
Démeter	12317 04	12292 46
Drouot-France	317 36	302 97
Drouot-Investiss.	722 07	689 33
Drouot-Sécurité	190 22	181 59
Drouot-Sélection	114 85	109 64
Energie	235 49	224 81
Epacic	51708 16	51656 50
Epercourt Sicav	6404 27	6388 30
Epargne Associations	23341 19	23271 38
Epargne-Capital	5796 60	5739 21
Epargne-Croiss.	1373 23	1310 96
Epargne-Industr.	420 28	401 22
Epargne-Inter	647 36	618
Epargne-Long-Terme	1087 63	1038 31
Epargne-Oblig.	177 10	169 07
Epargne-Unie	868 42	829 04
Epargne-Valeur	346 44	330 73
Eparoblig	1205 31	1202 90
Eurocic	8463 76	8079 56
Euro-Croissance	407 80	389 31 ◆
Europe Investiss.	1067 48	1019 08
Foncier Investiss.	651 94	622 38
Foncival	152 39	145 48
France-Garantie	278 97	273 50
France-Investiss.	412 80	394 18
Fr.-Obl. (nouv.)	388 19	380 58
Francic	244 76	233 66
Fructidor	223 16	213 04
Fructifrance	446 67	426 42
Fructivar	83473 10	83314 81
Fructi-Associations	1064 11	1061 89
Fructi-Première	10446 57	10292 19
Gestilion	56291 55	56151 27
Gestion Associations	115 09	112 28
Gestion Mobilière	564 77	539 16
Gest. Rendement	470 70	449 36
Gest. Sél. France	391 70	373 94
Haussmann Oblig.	1255 46	1198 53
Horizon	725 79	704 95
I.M.S.I.	396 80	389 26
Indo-Suez Valeurs	622 27	594 05
Ind. française	12926 75	12673 28
Interoblig.	9779 12	9335 68
Intersélect France	301 32	287 66
Intervaleurs Indust.	410 42	391 81
Invest. net	11539 05	11516 02
Invest. Obligataire	13465 06	13438 18
Invest. Placements	780 13	744 76
Invest. St-Honoré	647 97	618 59

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	110 53	105 52
Laffitte-crt-terme	114643 33	114643 33
Laffitte-Expansion	649 29	619 85
Laffitte-France	205 15	195 83
Laffitte-Japon	224 54	214 36
Laffitte-Oblig.	139 94	133 59
Laffitte-Placements	106201 14	106095 04
Laffitte-Rend.	194 85	186 01
Laffitte-Tokyo	959 54	915 07
Lion-Associations	12300 02	12300 02
Lionplus	53938 33	53404 29
Livret portefeuille	476 60	462 72
Mondiale Investissem.	339 33	323 94
Monecic	53568 97	53568 97
Multi-Obligations	442 23	422 18
Mutuelle Unie Sél.	108 95	104 01
Natio.-Assoc.	24907 75	24858 03
Natio.-Epargne	12422 18	12299 19
Natio.-Inter.	918 63	876 97
Natio.-Obligations	443 43	423 32
Natio.-Placements	60765 64	60765 64
Natio.-Valeurs	504 77	481 88
Oblifion	1092 27	1042 74
Oblisem	167 91	160 75
Pacifique St-Honoré	387 93	379 89
Paribas Epargne	12326 77	12277 66
Paribas Gestion	539 06	514 62
Patrimoine-Retraite	1227 07	1203 01
Phénix Placements	237 44	236 26
Pierre Investiss.	438 85	418 90
Placement crt-terme	57847 04	57647 04
Province Investiss.	277 40	264 82
Rendem. St-Honoré	11526 10	11488 76
Sécur. Mobilière	399 16	381 06
Sél.court terme	11810 57	11524 14
Sélec. Mobil. Div.	318 85	310 88
Sélection-Rendem.	173 25	165 39
Sélect. Val. Franç.	200 56	191 47
Sicav-Associations	1137 84	1135 57
S.F.I. fr. et étr.	456 15	435 47
Sicavimmo	484 29	462 33
Sicav 5000	224 41	214 23
Silvafrance	364 32	347 80
Silvam	317 11	302 73
Silverente	193 38	184 61
Silvinter	334 44	319 27
S.I.-Est	977 60	933 27
S.I.G.	755 54	720 95
S.N.I.	896 64	851 45
Sofinvest	443 44	423 33
Sogepargne	350 78	334 87
Sogevar	836 12	798 21
Soginter	1090 68	1041 22
Soleil Investiss.	397 30	397 30
Technocic	1088 82	1039 54
U.A.P. Investiss.	348 85	333 03
Uni-Associations	111 57	111 57
Unifrance	270 06	257 81
Unifoncier	714 48	682 06
Uni-Garantie	1078 91	1056 72
Unigestion	655 37	625 65
Uni-Japon	1123 21	1072 28
Uni-Régions	1580 58	1508 92
Unirente	1745 34	1687 95
Univer	141 67	141 67
Univers-Obligations	1073 47	1038 17
Valorem	357 28	356 90
Valorg	1191 60	1180 41
Valrexi	128570 70	128442 28

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1710	4,5 % 1973	1715	1708	1710	− 0 29
3550	C.N.E. 3 %	3565	3625	3640	+ 2 10
1410	Electricité T.P.	1505	1498	1498	− 0 46
977	Renault T.P.	993	993	993	....
1335	Rhone-Poul. T.P.	1410	1417	1417	+ 0 49
1184	St-Gobain T.P.	1194	1194	1194	....
1137	Thomson T.P.	1157	1157	1153	− 0 34
225	Accor	225 50	225 10	225 10	− 0 17
625	Agence Havas	661	662	662	+ 0 15
525	Air Liquide	535	533	534	− 0 18
535	Ala. Superm.	560	560	560	....
94	A.L.S.P.I.	97 50	96 60	96 60	− 0 92
195	Alsthom-Atl.	205	201	202 50	− 1 21
265	Applic. gaz	270	275	274 80	+ 1 77
460	Arjom. Prioux	490	494 90	495	+ 1 02
755	Aux. Entrepr.	815	815	817	+ 0 24
440	Av. Dass.-Br.	523	519	515	− 1 52
230	Bail-Equipem.	262	261 90	258	− 1 52
590	Bail-Investiss.	615	615	615	....
540	Cie Bancaire	549	550	555	+ 1 09
165	Bazar H.-V.	175 50	184 80	187	+ 6 55
265	Béghin-Say	263	263	263	....
420	Bic	443	449 90	452	− 2 03
250	B.I.S.	279 80	282	282	+ 0 78
1350	Biscuit (Géné.)	1411	1420	1420	+ 0 63
1670	Bongrain S.A.	1763	1750	1750	− 0 73
550	Bouygues	633	630	630	− 0 47
2620	B.S.N.	2630	2545	2550	− 3 04
1530	Carrefour	1590	1590	1590	....
950	Casino	950	950	950	....
690	Cedis	644	644	644	....
330	Cetelem	379	365	365	− 3 69
585	C.F.A.O.	663	670	672	+ 1 35
75	C.F.D.E.	89 60	89 90	89 50	− 0 11
335	C.G.I.P.	414	415	413	− 0 24
335	Chargeurs S.A.	326 50	313	318	− 2 60
24	Chiers-Châtill.	27	26 45	26 80	− 0 74
240	Ciments franç.	250	251	250 50	+ 0 20
1060	C.I.T. Alcatel	1169	1155	1160	− 0 76
965	Club Méditerr.	950	952	956	+ 0 63
117	Codetel	118	117 10	117 10	− 0 76
210	Cofimeg	223	217	218	− 2 24
225	Colas	239	238 80	238	− 0 41
138	Compt. Entrepr.	154	150	150	− 2 59
355	Compt. Mod.	372 50	374	371	− 0 40
620	Créd. Foncier	631	630	630	− 0 15
225	Crédit F. Imm.	228 50	227	227	− 0 65
655	Crédit Nat.	641	641	641	....
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
168	Crouzet	166 50	165	168	+ 0 90
1700	Damart-Servip	1958	1970	1977	+ 0 97
960	Darty	1030	1050	1051	+ 2 03
600	Docks France	605	615	615	+ 1 65
80	D.M.C.	96 10	95 05	95 05	− 1 09
656	Dumez	711	711	710	− 0 14
535	Eaux (Gén.)	532	528	530	− 0 37
220	Elf-Aquitaine	234	229	229	− 2 13
210	— (certific.)	226	220	220	− 2 65
980	Epeda	1039	1025	1025	− 1 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2700	Essilor	2755	2780	2779	+ 0 87
620	Esso S.A.F.	585	589	587	+ 0 34
805	Eurafrance	880	866	866	− 1 59
885	Euromarché	680	680	680	....
635	Europe n° 1	650	638	638	− 1 84
820	Facom	867	865	863	− 0 46
675	Fichet-Bauche	690	690	690	....
181	Finextel	185	180	180	− 2 70
245	Fives-Lille	290	285	288	− 0 68
37	Fonderie (Gén.)	41 90	42 70	44	+ 5 01
75	Fraissinet	73 50	74	74	+ 0 68
290	Francarep	317	318	316	− 0 31
250	Gal. Lafayette	245	247	247	+ 0 81
780	Gén. Géophys.	840	840	840	....
205	GTM-Entrepose	240	240 20	241	+ 0 41
305	Guyenne-Gasc.	307	310	310	+ 0 97
1600	Hachette	1630	1620	1620	− 0 61
325	Hénin (La)	334	335	337	+ 0 89
83	Imétal	87	86 10	87	....
345	Imm. Plaine-M.	358	350	350	− 2 23
1220	Inst. Mérieux	1260	1320	1315	+ 4 36
400	Interbail	425	420	420	− 1 17
1700	Intertechnique	1680	1700	1700	+ 1 19
155	J. Lefebvre	149 50	141	142 90	− 4 41
640	Lab. Bellon	680	699	699	+ 2 79
325	Lafarge-Coppée	341 20	340	340 80	− 0 11
780	Lebon	766	712	740	− 3 39
1890	Legrand	1930	1895	1899	− 1 60
1120	Lesieur	1105	1102	1106	+ 0 09
285	Locafrance	304	295	299	− 1 64
680	Locindus	671	678	678	+ 1 19
705	Lyonn. Eaux	740	735	735	− 0 67
185	Mais. Phénix	199	195 50	199	....
1115	Majorette (Ly)	1220	1230	1235	+ 1 22
94	Manurhin	102 50	100	100	− 2 43
94	Mar. Wendel	102 40	103	102 10	− 0 29
1860	Martell	1900	1910	1900	....
1190	Merlin-Gerin	1200	1199	1200	....
1530	Matra	1617	1605	1610	− 0 43
775	Michelin	835	832	839	+ 0 47
1650	Midi (Cie)	1709	1700	1690	− 1 11
175	Midland Bk S.A.	184	185	185	+ 0 54
54	M.M. Penarroya	57	56	55 80	− 2 10
1740	Moët-Hennessy	1712	1692	1693	− 1 10
315	Mot. Leroy-S.	322	316	316	− 1 86
100	Moulinex	101 10	100	101 50	+ 0 39
480	Mumm	585	586	588	+ 0 53
240	Navig. Mixtes	258	260	260	+ 0 77
45	Nord-Est	49 80	50 80	51 20	+ 2 81
325	Nordon (Ny)	335	336	335	....
108	Nouvelles Gal.	110	109	109	− 0 90
610	Occident. (Gén.)	691	698	698	+ 1 01
245	Olida-Caby	268	280	280	+ 4 47
740	Opn. F. Paris	787	786	786	− 0 12
180	Opfi-Paribas	174 50	171	170 50	− 2 29
2450	Oréal (L')	2498	2495	2495	− 0 12
84	Papet. Gascogne	98	99	99	+ 1 02
625	Paris-Réescomp	659	660	659	....
260	Pechelbronn	282	286	285	+ 1 06

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
565	Penhoët	555	560	560	+ 0 90
800	Pernod-Ricard	810	800	798	− 1 48
230	Pétroles (Fse)	228	225 40	225	− 1 31
53	— (certific.)	54 90	54 80	54 80	− 0 18
84	Pétroles B.P.	109 10	109 10	110	+ 0 82
205	Peugeot S.A.	213 20	220 50	220 50	+ 3 42
44	Poclain	54	54 50	54 30	+ 0 56
390	Poliet	359	355	355	− 1 11
128	Pompey	130	131	131	+ 0 76
305	P.M. Labinal	358 80	350	348	− 3 01
1630	Presses Cité	1675	1680	1675	....
960	Prétabail Sic.	967	980	980	+ 1 34
205	Primagaz	225	227	227	+ 0 88
147	Printemps	156 40	157	157 80	+ 0 89
1650	Promodès	1768	1770	1770	+ 0 11
240	Radiotechn.	275	275	275	....
79	Raffin. (Fse)	81	79 10	79 20	− 2 22
1070	Redoute (La)	1160	1160	1166	+ 0 51
1240	Roussel-Uclaf	1430	1400	1419	− 0 76
1390	Rue Impériale	1478	1485	1485	− 0 47
160	Sade	163	164	164	+ 0 61
1270	Sagem	1329	1326	1326	− 0 22
275	St-Louis B.	306	305	305	....
500	Sanofi	532	524	525	− 1 31
300	S.A.T.	318	311	315	− 1 25
640	Saupiquet Cie	599	540	540	− 9 84
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
55	S.C.O.A.	57	57	57 50	+ 0 87
135	S.C.R.E.G.	140	138	136 10	− 2 78
350	Seb	358	358	358	....
240	Sefimeg	251	250	251	....
865	S.F.I.M.	934	901	925	− 0 98
58	S.G.E.-S.B.	65 90	65 50	65	− 1 36
720	Sign. Ent. El.	760	770	770	+ 1 31
480	Silic	481	489	489	+ 1 65
290	Simco	312	306	306	− 1 92
140	Simnor	145 50	146	146	+ 0 34
1450	Skis Rossignol	1415	1410	1410	− 0 35
520	Siminco	530	520	520	− 1 88
3060	Sodexho	3190	3200	3200	+ 0 31
465	Sogerap	480 50	470	473	− 1 56
435	Sommer-Allib.	466	475	475	+ 1 93
485	Source Perrier	509	510	510	+ 0 19
235	Synthelabo	245	243	241	− 1 63
455	Talcs Luzenac	450	457	457	+ 1 55
1700	Tél. Elect.	1820	1834	1836	+ 0 82
315	Thomson-C.S.F.	344	347 50	347	+ 0 87
2070	T.R.T.	2150	2150	2160	+ 0 46
270	U.F.B.	328	320	320	− 2 43
600	U.I.S.	630	630	630	....
250	U.C.B.	265	264	267	+ 0 75
220	Valéo	234	234	234	....
57	Vallourec	71	71	71	....
2100	V. Clicquot-P.	2245	2225	2226	− 0 89
835	Viniprix	810	800	800	− 1 23
950	Elf-Gabon	1005	1000	1000	− 0 49
210	Amax Inc.	213	212	214	+ 0 89
340	Amer. Express	330	335	342	+ 3 63

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
196	Amer. Teleph.	193	188	199 90	+ 3 57
151	Anglo Amer. C.	137 50	137 10	139	+ 1 09
1020	Arogold	951	960	960	+ 0 94
546	BASF (Akt)	530	532	537	+ 1 32
585	Bayer	578	580	588	+ 1 73
520	Buffelsfont.	461	484	477	+ 3 47
32	Charter	30 30	31 50	31 50	+ 3 96
420	Chase Manh.	426	436 50	436	+ 2 34
305	Cie Pétr. Imp.	321 60	328 50	329 50	+ 2 45
58	De Beers	55	55 50	55 30	+ 0 54
1160	Deutsche Bank	1137	1154	1154	+ 1 49
107	Dome Mines	101	105	105 50	+ 4 45
330	Driefontein Cod	297 50	303	308	+ 3 86
525	Du Pont-Nem.	514	507	507	− 1 36
775	Eastman Kodak	762	780	782	+ 2 62
120	East Rand	112 20	115 50	120	+ 6 95
315	Electrolux	301	300	300	− 0 33
460	Ericsson	425	420	425 30	+ 0 07
440	Exxon Corp.	444	455	458	+ 3 15
455	Ford Motors	440	445	445	+ 1 13
345	Free State	315	318	321	+ 1 90
165	Gencor	148 50	149 50	149 20	+ 0 47
315	Gén. Belgique	310	312	313	+ 0 96
580	Gén. Electr.	575	588	599	+ 4 17
780	Gen. Motors	733	753	757	+ 3 27
68	Goldfields	63 10	63 40	64	+ 1 42
42	GdMetropolitain	40 55	40 70	40 70	+ 0 38
178	Harmony	169 20	172	177	+ 4 60
36	Hitachi	35 25	35 90	35 85	+ 1 70
600	Hoechst Akt.	599	600	600	+ 0 16
81	Imp. Chemical	82 50	82 55	82 55	+ 0 06
117	Inco. Limited	114 90	115	115	+ 0 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1270	IBM	1253	1271	1277	+ 1 91
86	Ito-Yokado	90 50	91 50	91 70	+ 1 32
285	ITT	274	279	279	+ 1 82
72	Matsushita	67 80	70 10	70 20	+ 3 53
890	Merck	868	879	889	+ 2 41
845	Minnesota M.	830	837	837	+ 0 84
285	Mobil Corp.	300 50	307	308	+ 2 49
23400	Nestlé	22550	22430	22430	− 0 53
760	Norsk Hydro	764	785	781	+ 2 22
1260	Petrofina	1240	1248	1249	+ 0 72
780	Philip Morris	787	797	799	+ 1 52
158	Philips	159 90	158 60	159 60	− 0 18
395	Pres. Brand	341	353	353	+ 3 51
475	Président Steyn	408 10	413	428	+ 4 87
200	Quilmès	211	210	210 20	− 0 37
1210	Randfontein	1118	1135	1150	+ 2 86
515	Royal Dutch	494	498	500	+ 1 21
75	Rio Tinto Zinc	75 10	76 30	76 30	+ 1 59
280	St Helena Co	254	258 70	264	+ 3 93
490	Schlumberger	469 90	475	479	+ 1 93
84	Shell transp.	82 50	84 20	84 20	+ 2 06
1430	Siemens A.G.	1395	1414	1413	+ 1 29
144	Sony	147	150 50	150 50	+ 2 38
235	T.D.K.	218 10	230	231	+ 5 91
17 50	Toshiba Corp.	17 70	17 60	17 75	+ 0 28
860	Unilever	840	853	853	+ 1 54
405	Unit. Techn.	391	388	390	− 0 25
1110	Vaal Reefs	1015	1013	1032	+ 1 67
500	West Deep	444	449 50	453	+ 2 02
420	West Hold.	394	396	404	+ 2 53
405	Xerox Corp.	380	392	392	+ 3 15
2 07	Zambia Corp.	2 16	2 18	2 16	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 165	9 229	8 970	9 390
ECU	6 880	6 890	....	....
Allemagne (100 DM)	306 920	306 950	293	313
Belgique (100 F)	15 239	15 257	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	272 110	272 110	260	280
Danemark (100 krd)	84 670	84 760	79	87
Norvège (100 k)	108 050	108 320	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	11 694	11 767	11 200	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 780	7 794	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 979	4 994	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	368 720	370 100	356	378
Suède (100 krs)	107 800	108 180	101	110
Autriche (100 sch)	43 706	43 720	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 440	5 470	5 100	5
Portugal (100 esc.)	5 880	5 920	5 200	6 400
Canada ($ can 1)	6 963	7 017	6 800	7 140
Japon (100 yens)	3 739	3 762	3 620	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/9
Or fin (kilo en barre)	99500	100000
Or fin (en lingot)	99450	100050
Pièce française (20 fr)	602	601
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	583	585
Pièce latine (20 fr)	565	574
Souverain	720	720
Pièce de 20 dollars	4010	4010
Pièce de 10 dollars	2070	2100
Pièce de 5 dollars	1220	.....
Pièce de 50 pesos	3790	3810
Pièce de 10 florins	593	598

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G

Les propositions de modification de certains tarifs médicaux provoquent des protestations de syndicats de médecins

Le ministère des affaires sociales a transmis aux deux organisations de médecins et aux trois principales caisses d'assurance-maladie (régime général des salariés, exploitants et salariés agricoles, artisans et commerçants), signataires de la convention de 1980, des propositions de modification de la nomenclature des actes médicaux (qui détermine les tarifs payés par les patients). Ces propositions sont destinées à freiner l'augmentation des dépenses de santé et à maintenir l'équilibre de la Sécurité sociale à partir de 1985.

Les projets de révision touchent d'abord une dizaine d'actes en « K », correspondant à des méthodes d'exploration technique ou, à un moindre degré, de traitement ou de surveillance médicale : acupuncture, arthroscopie, vélocimétrie sanguine (dite « Doppler »), électrocardiographie, colofibroscopie, échographie de la grossesse et de l'abdomen, surveillance de l'accouchement, cerclage du col de l'utérus, angiographie numérisée. Dans la plupart d'entre eux, il s'agit d'une baisse des coefficients (allant jusqu'à 25 %) pour les autres aménagements. D'autre part, le ministère a proposé une modification et une baisse d'actes en « B » (concernant des analyses biologiques).

La révision de la nomenclature pourrait entraîner une économie de 350 millions de francs à 1 milliard de francs selon les hypothèses. La révision des actes en « K » toucherait particulièrement les cardiologues et les radiologues. Pour les premiers, les électrocardiogrammes, dont la baisse est actuellement proposée, représentent près de la moitié des recettes (la baisse envisagée est de 25 % sur une partie de ces actes).

Ces propositions ont un double objectif : peser sur l'évolution des dépenses de santé et limiter la progression de certains actes médicaux. D'après les statistiques de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), le nombre d'actes en « K » a augmenté de 8,6 % par an de la fin de 1978 à la fin de 1982, de 13,1 % en 1982, et de 10,1 % en 1983. Les coefficients qui déterminent le coût des actes ont augmenté de 10,7 % par an en moyenne de fin 1978 à fin 1982, l'acte moyen augmentant de 7,7 %. Globalement, sur quatre ans, les dépenses dues à des actes en « K » ont augmenté de moitié. L'augmentation a été particulièrement forte dans trois spécialités : radiologues (le nombre de coefficients a été multiplié par trois en quatre ans), gynécologues (+ 87 %) et cardiologues (+ 50 %), responsables à elles trois de près de 40 % de l'augmentation.

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et la Fédération des médecins de France (FMF) signataires de la convention de 1980, protestent contre toute intervention *« unilatérale »* du gouvernement en matière de tarifs médicaux. En revanche, l'Union syndicale de la médecine (syndicat de gauche, qui n'avait pas été reconnue comme représentative lors de l'élaboration de la dernière convention médicale) considère que la multiplication des actes d'exploration en « K » pose un problème réel, dans la mesure où ils représentent plus de la moitié des recettes de certains spécialistes. Elle estime qu'en comparaison avec ces actes techniques la rémunération des actes *« intellectuels »* (consultation, visite) *« apparaît très sous-évaluée »*, ce qui constitue *« un danger pour la fonction médicale »*.

Au ministère des affaires sociales, on souligne que les propositions actuelles ne sont que le début d'une concertation, et que la modification de la nomenclature médicale n'est pas arrêtée.

MORT DU PRODUCTEUR GEORGES DE BEAUREGARD

Le producteur Georges de Beauregard est mort le 10 septembre à Paris. Il était âgé de soixante-trois ans.

[Né le 23 décembre 1920 à Marseille, Georges de Beauregard est journaliste avant de devenir exportateur de films, en 1948. C'est en Espagne qu'il se lance dans la production, associant son nom à celui de Bardem pour *la Mort d'un cycliste* et *Grand-Rue*. Il connaît son heure de gloire et de succès entre 1958 et 1963, participant à la révolution qui secoue le cinéma français. C'est lui qui produit le premier film de Jean-Luc Godard, *A bout de souffle*, et leur collaboration continuera sur huit autres films, parmi lesquels *le Mépris*. Agnès Varda, Claude Chabrol, Jacques Demy, Jacques Rozier, Eric Rohmer, Jean-Pierre Melville, figurent parmi ses choix. En 1966, il produit *la Religieuse*, interdit pendant un an ; de Rivette, il produira aussi *l'Amour fou*.

Son dernier film aura été *l'Honneur d'un capitaine*, de Pierre Schoendorffer, avec qui il travaillait depuis 1956. *« Dans certains des films que j'ai produits*, écrivait-il, *on retrouve deux thèmes : la guerre et la religion. »* Dans les années 70, il avait notamment financé Raoul Coutard (*Opération léopard*).]

Démentant les propos attribués au général Tlass

M. RIFAAT AL-ASSAD ANNONCE SON PROCHAIN RETOUR A DAMAS

Genève (*AFP*). – M. Rifaat Al-Assad, vice-président de la République syrienne et frère du chef de l'Etat, que le général Tlass, ministre syrien de la défense, a qualifié récemment de « persona non grata *en Syrie* », a annoncé, mardi soir 11 septembre, son prochain retour à Damas.

Dans une déclaration rendue publique à Genève, où il réside, le vice-président syrien affirme *« se trouver à nouveau à Genève pour des raisons de santé, son traitement médical ayant dû être prolongé »*.

Cependant, ajoute M. Rifaat Al-Assad, *« mon retour en Syrie est proche, et j'y reprendrai mes responsabilités nationales aux côtés du président de la République, Hafez Al-Assad »*.

Il fait ensuite état d'une conversation téléphonique qu'il a eue, dit-il, mardi après-midi, avec le général Mustapha Tlass, ministre syrien de la défense. Ce dernier, assure-t-il, a *« démenti »* les propos qui lui sont *« attribués »* par le magazine ouest-allemand *Der Spiegel* (*le Monde* du 11 septembre), notamment la phrase selon laquelle *« Rifaat Al-Assad est, pour toujours*, persona non grata *en Syrie »*. Le vice-président syrien indique que le général Tlass lui a fait part de son *« étonnement »*.

M. Rifaat Al-Assad, qui n'est plus retourné en Syrie depuis la fin du mois de mai dernier, a toujours fait démentir par son entourage qu'il soit en exil en Suisse, où il se trouve maintenant depuis trois mois et demi. Aucune réaction officielle aux déclarations prêtées au général Ilass n'avait été enregistrée mardi, à Damas. Les médias syriens ont passé sous silence son interview au *Der Spiegel*.

Les licenciements chez Citroën

LA DIRECTION DE L'USINE D'AULNAY SUPPRIME LES SAS GRILLAGÉS

M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération CGT de la métallurgie, sera reçu, jeudi matin 13 septembre, par M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Thème essentiel de cette entrevue : les licenciements chez Citroën. Ce mercredi 12 septembre, la CGT devait par ailleurs organiser des rassemblements à 14 h 30 devant les établissements d'Aulnay et de Levallois, *« pour la liberté et la dignité, pour le maintien des usines Citroën en région parisienne »*. Dans la matinée, la direction de l'usine d'Aulnay avait fait retirer les sas grillagés installés aux portes de l'entreprise, et les avait remplacés par des tourniquets.

La veille, une réunion du comité d'établissement avait eu lieu à Aulnay, pour donner un avis, purement consultatif, sur le cas de neuf salariés protégés qui font partie des 1950 travailleurs dont le licenciement a été autorisé. M. Akka Ghazi, secrétaire de la section CGT, ne figurait pas parmi les personnes visées. Le vote (cinq voix pour, cinq voix contre) n'a pu déboucher sur aucune conclusion, et c'est l'inspection du travail qui tranchera. Parmi les « licenciables » figurent dix-neuf salariés protégés à Aulnay, huit à Levallois, deux à Asnières, deux à Saint-Ouen, un à Nanterre.

La guerre du Golfe

UN PÉTROLIER LIBÉRIEN ATTEINT PAR UN MISSILE IRAKIEN

Manama (*AFP*). – Un superpétrolier battant pavillon libérien, le *Saint-Tobias*, de 225 000 tonnes environ de Port-en-Lourd, a été touché mardi matin 11 septembre par un missile irakien à 80 kilomètres au sud du terminal iranien de Kharg, où il avait chargé du brut. Selon des sources maritimes indépendantes dans le Golfe, les dégâts ne sont pas sérieux, le missile ayant atteint le réservoir de ballast. Mardi après-midi, le *Saint-Tobias* se dirigeait lentement sans être remorqué vers Dubaï pour effectuer les réparations nécessaires.

L'Irak avait annoncé dans la matinée une opération aérienne contre deux navires au sud de l'île de Kharg, par laquelle transitent 90 % des exportations de brut iranien. Les sources maritimes n'ont pas encore donné confirmation de l'attaque d'un deuxième bâtiment par les chasseurs irakiens.

Le *Saint-Tobias* a été touché à proximité du lieu où a été attaqué le 24 août dernier, toujours par des missiles irakiens, le pétrolier chypriote *Amethyst*.

Sur le vif

La route de l'atome

Vous êtes au courant de ce qui se passe ? C'est insensé. Nous, ici, en France, on reçoit des matières nucléaires d'origine américaine, en provenance du Japon. On les retraite. Après quoi on récupère du plutonium qu'on renvoie – vous me suivez ? – au Japon. Enfin... qu'on aimerait lui renvoyer, mais on ne sait pas encore très bien comment. On avait pensé l'expédier par bateau. Départ de Cherbourg en passant par le canal de Panama. Suez, c'était un peu trop risqué quand même. Superprotégé, ce bateau, escorté par une armada de navires de guerre et suivi par satellites, histoire d'éviter un arraisonnement, un abordage avec pillage et chantage à la clé. Le plutonium, vous savez à quoi ça sert, à faire des bombinettes, c'est très facile, *« do it yourself »* dans votre arrière-cuisine.

Tout était prêt et puis, bon, l'affaire du *Mont-Louis* a tout fichu en l'air. C'est le cas de le dire : on apprend aujourd'hui que le transport pourrait se faire par avion. Alors ça, excusez-moi, c'est de la folie. On risque, là encore, le piratage, le détournement, on risque aussi la chute, l'avion qui s'écrase – crachez en l'air, ça vous retombera sur la tête – avec sa cargaison. Le plutonium, il paraît que d'en respirer ou d'en bouffer, ce n'est pas tellement indiqué. Ça peut causer certains troubles.

Vous me direz, il ne faut pas dramatiser, voilà des années qu'on envoie nos têtes nucléaires à Mururoa dans les soutes de DC8 modèle courant, avec les passagers d'un côté et la quincaillerie atomique de l'autre. Sans problème. Peut-être. Mais, en ce qui me concerne, je préférerais ne pas être à bord.

Remarquez, tous ces déchets, tous ces produits explosifs ou toxiques, on ne voit pas très bien, c'est vrai, par quel moyen les véhiculer. Par camion ? Ça peut s'égarer un camion, rappelez-vous la dioxine de Seveso. Ça peut aussi se planter dans un arbre. La voiture, c'est dangereux.

Alors le cheval ? Le cheval, ça fatigue, ce n'est pas valable sur un long parcours. Moi, je ne vois que le chameau, la caravane, la bonne vieille route de la soie. Elle longeait le fleuve Jaune, elle traversait la Russie et la Chine. C'est des pays lointains. Des pays pas tellement amis. En cas de pépin, s'ils en prennent plein la gueule, ce sera bien fait pour eux.

CLAUDE SARRAUTE.

LE NAUFRAGE DU « MONT-LOUIS »

La lutte contre la marée noire au large d'Ostende passe au premier plan

La coque du *Mont-Louis*, coulé au large d'Ostende le 25 août avec une cargaison d'hexafluorure d'uranium, est maintenant bel et bien cassée en deux. Trois mètres, environ, séparent les parties avant et arrière du bateau, selon l'Union de remorquage et de sauvetage d'Anvers. Mardi 11 septembre, les conditions atmosphériques s'étaient aggravées sur la mer du Nord, et un vent fort s'était levé dans la région, empêchant les hommes-grenouilles de plonger et d'examiner les trente fûts d'hexafluorure d'uranium, dont on ignore toujours la localisation. Toutefois, le vent s'était quelque peu calmé mercredi matin en mer du Nord, ce qui laissait espérer une reprise des tentatives de récupération des futs par les plongeurs.

Au secrétariat d'Etat belge à l'environnement, on ignore si les fûts reposent sur le sable, s'ils sont toujours dans la cale du cargo ou s'ils sont partis à la dérive. Mais on estime, cependant, qu'ils sont intacts, compte tenu des analyses effectuées en permanence par le navire océanographique *Belgica*, qui ne révèlent aucune radioactivité ni pollution chimique suspecte.

Le principal problème qui occupe les cellules de crise, tant en Belgique – où des représentants du gouvernement se sont réunis mardi, en présence du premier ministre belge, M. Wilfrid Martens – qu'à Paris, au secrétariat de la mer, reste la lutte contre la pollution par les hydrocarbures. Après la rupture de la coque, les cuves du *Mont-Louis* ont, de nouveau, laissé échapper du mazout. Une première marée noire menaçait mardi matin les plages situées au nord d'Ostende. La nappe de mazout a été traitée avec des détergents.

Le *Sirius*, navire de l'organisation Greenpeace, croise, d'autre part, dans les parages de l'épave. Les militants de cette organisation écologique continuent de penser que *« si une fuite se produit dans un des conteneurs et si tous ceux-ci sont encore dans la cale du* Mont-Louis, *l'acide fluorhydrique qui se dégagera sera susceptible de corroder tous les autres conteneurs et donc de provoquer une réaction violente pouvant mener à une explosion »*. Affirmations fermement démenties par les chimistes du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui, expériences à l'appui, expliquent que la réaction chimique n'est pas violente et que l'explosion est impossible (*le Monde* du 12 septembre). M. Haroun Tazieff, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, a fait une déclaration dans le même sens.

DU PLUTONIUM TRANSPORTÉ PAR AVION ?

Les 260 kilogrammes de plutonium que la France devrait livrer au Japon avant la fin de cette année pourraient être transportés par avion et non par voie maritime comme prévu actuellement. C'est ce qu'indiquait, mardi 11 septembre, l'agence de presse japonaise Kyodo. L'idée n'est pas entièrement absurde dans la mesure où de tels transports de matières nucléaires se font régulièrement par cette voie : soit pour des besoins civils (isotopes radioactifs médicaux par exemple), soit pour des motifs qui le sont moins, comme l'acheminement des têtes nucléaires que l'on teste pour la force de dissuasion sur l'atoll de Mururoa. Quoi qu'il en soit, aucune confirmation ou information de source française n'a été faite sur ce transport aérien d'un type un peu particulier. – (*AFP*.)

Solde de l'impôt

PAIEMENT REPOUSSÉ AU 18 SEPTEMBRE

Les personnes dont le solde de l'impôt sur le revenu de 1983 devait être payé le samedi 15 septembre auront jusqu'au mardi 18 septembre à minuit (le cachet de la poste faisant foi) pour s'acquitter de leurs impôts, a annoncé M. Henri Emmanuelli.

Le numéro du « Monde » daté 12 septembre 1984 a été tiré à 464933 exemplaires



هكذا من الأصل